Le Rempart
"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"
22ième année | No9 | Windsor, le 2 mars 1988

250 personnes à la réunion extraordinaire de la Caisse populaire de Windsor

(JCM) De l'avis de tous les observateurs, le haut degré d'intérêt manifesté par les nombreuses présences à la réunion extraordinaire de la Caisse populaire de Windsor tenue au Centre canadien-français dimanche assure l'avenir d'une institution financière francophone dans la ville.

Et il est très probable qu'elle prenne la forme d'une nouvelle caisse populaire qui surgirait en quelque sorte des "cendres" de la Caisse actuelle.

Cette option a retenu presqu'unanimement l'intérêt des quelques 250 participants à la réunion qui en était une d'information, et ils ont formé un comité qui devra sous peu la discuter avec les responsables légaux, et la mettre à point afin de présenter un plan précis à une nouvelle réunion des sociétaires qui auront alors l'occasion de l'adopter.

On se rappelle que suite à des difficultés financières subies au début de la décennie, la Caisse accuse un déficit important. Elle a pu continuer à fonctionner et même commencer à redresser sa situation grâce à l'aide financière de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario.

Mais cette aide a été retirée il y a près d'un an à cause d'un conflit qui oppose la Fédération au gouvernement ontarien en rapport avec un nouveau programme de changement institué par le gouvernement.

Ce conflit n'est pas encore réglé, et la Société ontarienne d'assurance des actions et dépôts (SODAD), légalement responsable de l'institution depuis sa mise en tutelle, a commencé à s'inquiéter de la situation de la Caisse de Windsor. Elle a donc fait une étude de la situation et en est venu à trois options possibles qui ont été présentées aux participants à la réunion de dimanche.

La première verrait la fermeture définitive de la caisse en date du 30 avril.

Les responsables ont indiqué clairement que le maintien du statu quo n'étant pas possible, quoiqu'ils souhaitent ardemment une autre solution, ils n'auraient pas d'alternative que de fermer la caisse si une autre solution acceptable n'était pas retenue.

M. Roger Frenette, président désigné de la caisse et donc président de la réunion, a déclaré catégoriquement qu'advenant la fermeture, aucun sociétaire ne perdrait un sou , une vérification ayant établi que tous les argents en dépôts se trouvent dans la catégorie des fonds entièrement assurés par la SODAD.

Selon un autre scénario, la FCPO accepterait de payer le déficit en entier. La caisse actuelle pourrait alors continuer à exister sous contrôle local mais en gardant ses responsabilités du passé, entre autre une dette contingencée relative aux prêts consentis par la FCPO jusqu'en avril 1987.

Le président de la FCPO, M. Jean-Baptiste Alie, était présent mais ne pouvait évidemment pas donner l'assurance que cela serait possible dans les circonstances actuelles.

Selon la troisième option qui sera maintenant étudiée à fond, la caisse actuelle serait liquidée, mais une nouvelle caisse ouvrirait ses portes dans les mêmes locaux le lendemain matin. La conditon d'en être sociétaire serait un engagement de verser $100. en capital social au cours des prochains mois, et, dépendant des bénéfices réalisés par la caisse peut-être un autre $25. pendant chacune des trois prochaines années. Cette caisse étant nouvelle, elle serait libre de toutes les responsabilités de l'ancienne et serait administrée par un conseil d'administration élu localement. Tous les bons actifs de l'ancienne y seraient transférés et la SODAD paierait en entier le reste du déficit de l'ancienne.



M. Jean-Baptiste Alie, président de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario adresse la parole aux participants à la réunion extraordinaire des sociétaires de la Caisse populaire de Windsor dimanche. On voit, assis, M. Roger Frenette, président désigné de la caisse et président d'assemblée.

C'est l'option que devra mettre à point le comité formé sur les lieux, en consultation avec les responsables. M. Frenette a d'ailleurs laissé entendre que les responsables de la SODAD pourraient y accepter certaines modifications.

Malgré plusieurs signes préalables que la réunion pourrait être l'occasion de débats acerbes et de confrontations, elle a, tout au contraire, été marquée par un esprit d'optimisme, dépassant, de leur propre aveu, les attentes les plus optimistes de ceux et celles qui ont été mêlés de près au dossier.

En fait, quatorze personnes ont accepté d'emblée de faire partie du comité d'étude qui, on a précisé, devra se mettre à l'oeuvre incessament. Ils sont Mmes Christine Brooks, Cécile Martins, Jeanne Pouliot, et Juliette Brisson, ainsi que MM. Paul Lachance, Lucien Cyrenne, William St-Pierre, Gilles Dupuis, Marcel Bergeron, Paul Larochelle, Bernard Roy, Roger Chiasson, Marcel Dagenais et Raymond Godin. De plus, on y adjoindra un jeune et on a identifié six personnes qui n'étaient pas présentes, du moins à la fin de la réunion, mais dont on soupçonne un fort intérêt et qu'on invitera à faire ainsi partie du comité.

Au cours de la réunion, M. Alie avait indiqué sa satisfaction devant la nouvelle ouverture d'esprit de la SODAD et avait déclaré que vu le consentement de la SODAD à ce que la Fédération joue un rôle dans la recherche de la solution, il y avait déjà suffisamment d'indications qu'une solution était possible.

Dans un interview par la suite, il a précisé: "La SODAD est clairement prête à payer le déficit. Le plan qu'elle semble favoriser exigerait un versement en capital social de l'ordre de plus de $200,000 des francophones de la ville. La Fédération peut certainement jouer un rôle pour faciliter la mise en place d'un tel plan."

Pour sa part, M. Alex Herpers, directeur du Service de la protection des dépôts de la SODAD, a commenté comme l'assistance était excellente. "Les gens sont évidemment très intéressés. J'ai donc confiance que le plan de fondation d'une nouvelle caisse sera accepté et qu'il réussira."

On prévoit une nouvelle réunion des sociétaires, fin mars, début avril, cette fois pour voter formellement sur les recommandations ou les options que préparera le comité.

ON PARLE D'EUX

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573, ch. Técumseh, Windsor, 948-8171, 734-6369

M. Rénald Paquin, Century 21/M.D. Realty Ltd, 9881 est, ch. Técumseh, 735-2188,735-2552

ASSURANCES GENERALES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, 966-6112

Prudential d'Amérique, (Mme Lise Bellehumeur, secrétaire) 7651 est, ch. Técumseh, 974-9177

The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9 Emeryville (Puce) 727-3855, 979-8581, 727-6479

AUTOMOBILES - PIECES

A & L Auto Recyclers Ltd., (MM. John Lanoue et Guy Desmarais) Route 2 angle ch. Comber (77), 1-800-265-2128 comté, 798-3525 Windsor

AVOCATS

Me Brian Ducharme, 201-302 Ouellette, Windsor 258-6490
12214 est, ch. Técumseh, Técumseh 735-1445
400 rue Notre-Dame, Belle-Rivière 728-1840

Kirwin, Gordon, Chapman, (Mme Paulah Edwards) 411 est, pr. Riverside, Windsor 255-9840

Levesque, Levesque et Taylor, (Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque), 52 ouest, rue Chatham, Windsor 252-2323
12150 ch. Técumseh, Técumseh 735-9928

McTague-Clark Barristers, (Me Robert Beaudoin) 455 rue Pelissier, Windsor 255-4383

COMPTABLES

Cox, Hyatt& Company, (M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A.) 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor 258-4626

Robert Séguin, 737 ave Ouellette, (Rez-de-chaussée), Windsor 253-6326

DEPANNEUR

The Party Stop, (Mme Rose Daoust), 6525 est, rue Wyandotte 948-3325

ELECTRICIENS

Roy Electric, (M. Richard Roy, M. Marcel Roy) Pointe-aux-Roches 798-3205

EQUIPEMENT DE BUREAU

FAF Business Machines, (M. et Mme Mike et Marcella Skrobar) 5739 est, ch. Técumseh, Windsor 945-0555

IMPRIMEURS

Imprimerie Lacasse, (M. Larry Lappan) Route 42, Técumseh, 735-4121

Imprimerie Tribune, (M. Lucien Lacassse) 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh, 735-3202

INFIRMIERES A DOMICILE

Marg Kelly Nursing Service, (Infirmières et aide-infirmières de langue française disponibles) 973-5411

INSTITUTIONS FINANCIERES

Caisse populaire de Pointe-aux-Roches Ltée
C.P. 100, Pointe-aux-Roches, 798-3026

Caisse populaire Técumseh Ltée
1120 Lespérance, Técumseh, 735-6069

Caisse populaire Windsor Ltée
2800 est, ch. Técumseh, Windsor 945-8156, 945-8161

suite page 6



D'après les rapports venant du Mexique, il est évident qu'un groupe de francophones profitent de leur séjour dans cette région qui jouit de températures moyennes d'à peu près 85 degrés.

Un total de 26 francophones de Windsor, Essex, Kent y sont présentement. Le groupe a visité des lieux archéologiques, entre autre le Uxmal et le Chicken Itzo ainsi qu'une réserve de flamingos.

On reconnaît dans la photo, **M. Arthur Beaulne, Mme Léanne Nadeau, Claire Lazure et Jeannette Weston** qui ont visité une famille mexicaine.

* * * * *

Les Jeannettes de PainCourt ont tenu leur cérémonie de promesse récemment. Les nouvelles Jeannettes sont: **Josée Baribeau, Geneviève Beauvais, Laura Beauvais, Sara Blonde, Jessica Bowman, Mélanie Brissette, Aimée Faubert, Nicole Faubert, Mireille Laprise, Lyne Martin, Carrie Ouellette, Sonya Pinsonneault, Samira Ricard, Michelle Rivard, Chantal Rochon, Denise Sckinkelshock, Melissa Sheoherd et Josée Thibodeau, Cécile Baribeau et Diane Brissette** ont été nommé membre Guide.

* * * * *

Jean-Paul Gagnier, fils diplômé de l'école secondaire L'Essor, est présentement aux études à l'université de Nancy en France, où il étudie la géographie, l'histoire et le français.

Il trouve l'enseignement, la nourriture et la vie en général très différente de celle qu'il a fait à l'université d'Ottawa, a noté sa mère, **Mme Pauline Gagnier.**

Jean-Paul a eu la chance de visiter plusieurs régions, y inclut l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie. Il a également eu la chance d'assister à la messe de minuit à rome célébrée par le Pape Jean-Paul II.



Son séjour en France lui permet d'apprécier d'avantage son pays natal, a ajouté sa mère.

* * * * *

Le club Richelieu de Windsor ajoute de nouveaux membres. A son dernier souper régulier les Richelieus ont faite la bienvenue à **M. Jean Denat,** qui est arrivé de la France avec son épouse **Dominique, Mme Nicole Krapac, Mlle Francine Létourneau, Mme Véronica Marier et M. Denis Levert,** nouveau surintendant des écoles catholiques françaises à Windsor.

M. Omer Dubuc, président du groupe, a souligné que toute personne intéressée à rendre service, à l'épanouissement de sa propre personnalité, et à promouvoir la culture française est invitée à se joindre au club, quelle que soit son sexe ou sa race.

La soirée se termina par une conférence de **M. André Comeau** sur les îles Seychelles.

* * * * *

Un groupe d'étudiants de l'école secondaire L'Essor voyagera bientôt au berceau de la civilisation, l'Italie et la Grèce. La visite organisée par **M. René Godin,** professeur d'histoire à l'école L'Essor est offert en conjonction avec ce domaine d'études.

Les participants sont: **Antoinette Parent, Joanne Lebert, Allan Marcotte, Gisèle Rivest, Chantal Triolet, Sarah Joyce, Martine Dufour, Paula Colarossi, Kellie Bracken, Denise Comeau, Danielle Comeau, Steven Pickard, Kenneth Glasier, Gisèle Bondy, Nabil Mailloux, Derek Triolet et Stéphane Archambault. Mme Carmelle Godin,** l'épouse de René, aidera aussi à surveiller le groupe pendant le voyage.

Le groupe visitera entre autre, le Colisée, la Fontaine Trévi, la ville de Naples, et plusieurs autres endroits notables. Ils auront également la chance de voir le St-Père dans la Chapelle Sistine.

Le groupe partira d'ici quelques jours.

Bon Voyage!

* * * * *

Bonjour! Je m'appelle **Josée Pumpkin Duguay,** j'aimerais présenter mon petit frère, **Denis** fils, qui est né récemment, pesant 7 lbs 4oz. Maman et papa sont **Denis** et **Joëlle** et mes grand-parents sont **M. et Mme Ernest et Aline Duguay** (qui ont maintenant trois petits-enfants) et **M. et Mme Raymond et Helen Laroche,** qui eux comptent sept petits-enfants.

M. Marcel Bergeron reporté à la présidence de l'ACFO

(DJ) Obtenir une maison où l'on pourrait mettre en valeur l'histoire des francophones de cette région est une des priorités pour le Conseil régional Windsor-Essex-Kent de l'Association canadienne française de l'Ontario.

Ceci a été adopté à l'assemblée annuelle de l'ACFO tenu la fin de semaine passée.

"Vu que cette région à une histoire francophone très riche, c'est tout juste d'avoir un musée qui pourra héberger cette belle culture," a déclaré Mme Bernadette Grenier, agent de développement de l'ACFO régionale lors de l'assemblée.

Mme Grenier a également mentionné qu'elle a une maison en vue dans la ville qui pourra être idéale comme musée. L'ACFO régionale fera maintenant les démarches nécessaires afin d'obtenir des subventions pour ce projet.

Une autre priorité qui a été additionnée à la liste établie par le comité sortant c'est de faire des pressions auprès du Câblo-diffuseur Windsor Cable afin que le réseau TVA (réseau privé de langue française) fasse partie de sa programmation régulière en permanence.

Durant les jeux Olympiques qui viennent de prendre fin, les téléspectateurs de Windsor ont eu la chance de recevoir le réseau TVA. Voyant la qualité de ce poste. l'ACFO a déjà commencer des efforts afin de l'implanter dans l'horaire à Windsor. Des pétitions circulent présentement pour appuyer la demande pour ce réseau. Aussi, on encourage les gens à écrire au représentant de Windsor Cable et du réseau TVA pour démontrer l'intérêt et le désir d'obtenir ce service.

Cette démarche ne signifie pas une déception ou une insatisfaction vis-à-vis Radio-Canada ou la chaîne française de TVOntario, ont souligné des membres de l'ACFO. C'est simplement plus enrichissant d'avoir un choix varié.

Aussi, l'ACFO se penchera sur l'éducation post -secondaire, afin d'obtenir des cours de français langue première à l'université de Windsor. On a aussi mentionné l'importance d'éveiller la fierté francophone chez les élèves de l'élémentaire et du secondaire. En rapport avec cela, on a suggéré de faire ressortir les avantages nombreux d'être bilingue, en particulier sur le marché de travail.

Egalement parmi les priorités adoptées sont celles de former six personnes au travail de développement communautaire, d'assurer les fonds nécessaires pour les opérations du Conseil régional, de doter la communauté francophone d'une radio communautaire; de s'assurer que les francophones de la région connaissent l'implication de la loi 8 et utilisent les services en français; de former et sensibiliser les francophones à l'action et au lobbying politiques; et d'assurer aux bénévoles de l'ACFO et ses composantes la formation nécessaire à leur engagement.

L'administration de l'ACFO elle-même a également des priorités propres: soit de rencontrer les chefs de file de la communauté francophone et de maximiser l'utilisation des ressources humaines, techniques et financières.

En plus d'établir les priorités pour l'année, il y a eu trois ateliers d'information. Pendant la matinée samedi, on pouvait suivre un atelier sur la loi 75, notamment sur la gestion scolaire, une question qui touche de près les francophones de cette région.

Cet atelier était mené par M. Daniel Larocque qui touchait des thèmes principaux tels que les changements qu'apporte la loi 75, les objectifs de cette loi, le nouveau rôle du conseil scolaire, pour en nommer quelques-uns.

M. Rémy Beauregard, de l'office des affaires francophones était également présent pour piloter l'atelier sur la loi 8, les services en français, qui touchait le pourquoi de la loi, les services dans les régions désignées et les municipalités, entre autre.

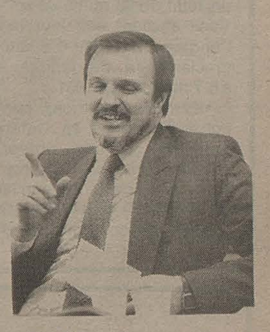
L'avocat Me Michel Bastarache menait l'atelier sur la Charte canadienne des droits et libertés, les articles 16 à 23 en particulier. M. Bastarache a traité deux sujets principaux: les droits des minorités de langues officielles et l'article 23 concernant le droit à l'éducation des minorités de langues officielles.

Aux élections, M. Marcel Bergeron a été reporté à la présidence par acclamation, de même le vice-président, M.Paul Larochelle, la secrétaire, Mme Solange Ward, et la trésorière, Mme Nicole Denis. Mme Christine Brooks a remplacé le publiciste-sortant, M. André Fournier.

Me Michel Bastarache pilotait l'atelier sur la Charte canadienne des droits et libertés.

Pour ce qui en est des postes de directeurs, pour la ville de Windsor, on a choisi M. Lucien Frappier, M. Émile Lamarche, tous les deux réélus, ainsi que Me Jacques Chartrand et Mlle Nancy Bergeron; pour le comté d'Essex, M. André Dufault et Mme Murielle Légaré ont été élus encore cette année, les deux autres postes de directeurs sont à combler. Et pour le comté de Kent, M. Vincent Caron était le seul directeur nommé. Trois autres postes sont donc également à remplir.

En tout, un total de 90 personnes ont assisté pendant les deux jours. Au banquet samedi soir, Mlle Christine Parent a fait une conférence au sujet de ses expériences aux Indes et en Alberta dans le cadre du programme Jeunesse-Canada-Monde. Le gagnant de l'ordinateur offert en tirage par l'ACFO fut le Family Interest Company.



M. Rémy Beauregard, de l'Office des Affaires Francophones, menait l'atelier sur la Loi 8, dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'ACFO régionale.

[Photos Daniel Janisse]



L'exécutif réélu de l'Association canadienne-française de l'Ontario Windsor-Essex-Kent pour l'année 88: assis de g.à d., M. Paul LaRochelle, vice-président; M. Marcel Bergeron, président; en arrière, Mme Solange Ward, secrétaire; M. Bill St-Pierre, président-sortant; et Mme Nicole Denis, trésorière. Mme Christine Brooks, publiciste était absente au moment de la photo.

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

Le mercredi, 16 décembre, 1987 vers 2h30, un vol à main armée a eu lieu au Walker Road Gas Bar, au 3472 de la rue Walker.

L'employé au poste a rapporté qu'un seul home est entré et a demandé de l'argent, et l'a menacé avec un revolver de metal bleu, dans sa main gauche.

Après avoir pris l'argent, le criminel s'est évadé vers l'est sur le chemin Riberdy. Ce vol est le deuxième dans un mois.

La sûreté est à la recherche d'un homme blanc, âgé entre 25 et 29 ans, décrit comme faisant 5'10'' avec une charpente moyenne. Il avait les cheveux brun foncé touchant son collet.

Échec au Crime offre des récompenses allant jusqu'à $1,000. pour des renseignements menant à une arrestation dans ce cas ou dans n'importe quel autre. Le numéro à composer est le 258-8477]ou 1-800-265-7500 sans frais], dans le comté.

Les informateurs n'ont pas à se nommer ni à témoigner en cour. Pour garantir son anonymité, on donne un numéro de code à l'informateur qui servira à l'identifier s'il a à communiquer avec la police ou pour lui remettre une récompense le cas échéant.

Le coordonnateur d'Échec au Crime est le détective Bill Stephens. Le programme Échec au Crime est administré par un conseil de citoyens qui prélève les argents pour les récompenses par des dons déductibles pour fins d'impôts à: Échec au crime, C.P.60, Windsor, Ontario. N9A 6J5.

Commentaire

Le Français parlé va-t-il disparaître complètement?

Un éditorial de Hector-L. Bertrand, S.J. tiré du journal Le Voyageur de Sudbury.

Selon un rapport basé sur le recensement national de 1986, la proportion des Canadiens dont la première langue parlée est le français continue de régresser.

•En 1951, 29% de la populaiton du pays parlaient français au foyer.

En 1986, seulement 25% des Canadiens le parlaient.

•En 1986, 15.3 millions de Canadiens (sur un total de 25 millions) soit 61% de la populations disaient que leur langue première était l'anglais. Environ 6.2 millions seulement se proclamaient de langue française, comparé à 6.7 millions en 1951.

•Et nous pourrions parler longuement de notre déchéance en Ontario et dans l'Ouest canadien où une proportion effarante de nos étudiants parlent trop souvent l'anglais, entre eux, dans les corridors de nos écoles, en récréation et avec leurs professeurs.

Alors n'avons-nous pas raison de nous poser la question: ''Le français parlé va-t-il disparaître complètement'' dans notre beau pays?

À moins d'un revirement ardemment désiré, la réponse est oui. Nous croyons sincèrement que si l'éducation familiale d'abord et l'éducation scolaire ensuite ne s'améliorent pas, le français parlé va disparaître complètement dans un avenir peut-être plus rapproché que nous ne le croyons.

Et que dire maintenant des travailleurs dans nos grandes industries?

UN INCIDENT ENTRE PLUSIEURS

Un monsieur se présente au VOYAGEUR pour nous faire part d'un incident significatif: ''Il avait été insulté au travail parce qu'il avait osé parler français à son ami:

- Je lui conseille de voir son syndicat (union).
- Le président lui répond que ''le syndicat des métallos ne s'occupait pas de ces choses-là''.

Nous aimons le syndicat des métallos de Sudbury. Il a fait beaucoup pour les employés alors qu'on les traitait comme des parias et nous l'en remercions.

Mais, il faut faire quelques chose aussi pour corriger cette lacune linguistique inacceptable, trop souvent vécue dans nos industries anglaises. Si nous ne faisons rien non seulement pour corriger mais pour prévenir ces calamités, nous allons tous, tôt ou tard perdre notre langue et notre culture. Si la piastre seule compte dans nos vies, comme c'est malheureusement trop souvent le cas, d'ici cinquante ans et peut-être plus tôt, nous seront tous assimilés.

Alors, si le syndicat ne peut rien faire, c'est à nous, les travailleurs, de nous organiser en conséquence, pour ne pas devenir des victimes de la piastre seulement. Réveillons-nous! Récupérons notre fierté! Travaillons pour l'argent...oui, puisqu'il faut manger et élever une famille. Mais, ne travaillons pas pour la piastre seulement. Aimons notre syndicat... oui! mais n'ayons pas honte de parler français au travail, dans l'intimité au moins, tout en respectant les Anglais.

Bref, parlons français aujourd'hui; demain, il sera trop tard. Le français parlé aura disparu complètement: ''Nous aurons perdu notre langue et notre culture''.

Tolérons encore

Un éditorial de Bernard Bocquel tiré du journal La Liberté de St-Boniface.

Le Premier ministre du Canada a toujours été très clair sur la question des langues officielles. Et même si on aurait souhaité que la Loi sur les langues officielles révisée soit déjà en place, on ne doute pas que Brian Mulroney tiendra parole.

En fait, personne ne doit nourrir le moindre doute. Sinon, comment expliquer que les anti-bilinguisme ont utilisé les grands moyens pour brasser des restes de peurs qui traînent au fond d'anglophones mal informés?

La magazine Western Report (surtout lu en Alberta) du très conservateur Ted Byfield a eu recours à la couverture suivante: ''Si vous ne pouvez pas lire ceci, vous ne pouvez pas travailler pour le gouvernement fédéral. Translation: If you can't read this, you can't work for the federal government.''

Si cette affirmation avait le moindre fondement, non seulement une bonne bunch de fonctionnaires fédéraux n' auraient plus de job, mais la fonction publique fédérale aurait du mal à remplir tous ses postes pour plusieurs années encore.

De plus en plus de Canadiennes et Canadiens deviennent bilingues, mais tous n'ont pas comme vocation de travailler pour le gouvernement *fédéral!*

Un éditorialiste anonyme du South Lance (3 février) s'est aussi attaqué à la Language legislation lunacy en prenant la défense des Canadiens unilingues français et anglais: ''Far from providing services to the public in both official languages, the proposed legislation discriminates against the majority, in either the Manitoba or the Quebec scenario''.

Des anti-bilingues de l'Ouest à la défense des Québécois! Voilà une union sacrée à souligner. Heureusement que l'anonyme du Lance (les éditorial de ce journal gratuit sont d'habitude signés) offre un argument plus convaincant: ''The cost to taxpayers is immeasurable, possibly billions of hard-earned dollars to fully implement Bill C-72.'' Enfin, le coup de grâce: ''Who needs it?'' On allait le demander.

Soyons sérieux: l'ironie s'impose de plus en plus pour évoquer ces éditoriaux d'un autre âge. Les traiter sérieusement serait leur accorder un poids que la faiblesse de leurs arguments ne mérite nullement. Seuls quelques vieux de la vieille de l'arrière-banc conservateur veulent y croire.

Mais l'ironie s'impose surtout parce que les grands journaux appuient la progression du bilinguisme au pays. Le Globe and Mail note (6 février): ''This is not a radical legislation .. There is no question that putting more weight behind the Official Languages Act will infuriate some Canadians who see no reason to make anglophones and francophones at home across Canada by right rather than by courtesy''.

On ne le répètera sans doute jamais assez: pour qu'une société s'épanouisse, un esprit d'ouverture s'impose. Le bilinguisme a déjà fait beaucoup pour inciter des Canadiens anglophones à s'ouvrir à une autre langue, une autre culture.

Ce nouvel esprit qui se développe au Canada ne sera pas remis en cause par une arrière-garde qu'il suffit d'avoir la force de tolérer pour une autre petite génération.

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Éditeur: **JEAN MONGENAIS**
Adjoint à la rédaction: **DANIEL JANISSE**
Publicité nationale: **CÉLINE VACHON**
Comptabilité: **CHARLOTTE MONGENAIS**
Atelier: **CÉLINE VACHON**
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada, $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APF

Lettre

Lettre ouverte au CELF Windsor

Mme Jeanne Mongenais
Présidente du CELF
Conseil des écoles catholiques séparées de Windsor,

Mme la présidente, et membres du CELF,

Le CELF s'enorgueille de dire ''nous avons écouté les APIs et nous faisons ce qu'elles nous demandent. Membres du CELF, je dois vous rappeler que le cinq octobre quand vous avez convoqué les APIs pour étudier le surpeuplement de nos écoles, vous avez demandé aux APIs de vous présenter ses recommandations au cours de réunions publiques au mois de novembre. Il était question à ce moment que ces recommandations seraient étudiées par le CELF et qu'il y aurait d'autres audiences publiques. Vous avez fait une décision au mois de décembre qui se rattache à une des recommandations, mais aucune décision n'a été prise sur les autres recommandations. Toutes les recommandations font un tout dans les dossiers présentés par les APIs.

Les APIs appuyaient votre décision et voulaient que vous étudiiez les autres recommandations dès aujourd'hui.

A votre réunion spéciale du 22 février, je trouve très déplorable que cette décision fut renversée par un groupe

Suite à la page 5

Alphana recherche toujours les gens qui ont de la difficulté à lire

(DJ) Les recherchistes du projet ALPHANA remarquent que c'est un travail délicat lorsqu'ils approchent des candidats probables pour leur projet.

Deux individus travaillent présentement sous l'égide de l'Association Canadienne-Française de l'Ontario régionale, à une étude afin d'implanter un centre d'alphabétisation dans cette région.

Mlle Lise Raté et M. Jacques Parent ont été engagés par l'ACFO et rapportent que le projet va de bon train.

Un service d'alphabétisation a pour but d'aider les individus qui éprouvent de grandes difficultés à lire, écrire et à compter.

Un obstacles préliminaire, a noté Mlle Raté, c'est que le contact initial entre elle et les gens intéressés au projet est un peu difficile. "Ça peut être un peu gênant au début, mais quand un individu découvre le potentiel de ce projet, les affaires vont beaucoup mieux."

A date, les recherchistes ont fait contact avec quelques individus. "Les réactions sont très positives," mentionne Mlle Raté, qui ajoute qu'ils sont constamment à la recherche d'aures francophones qui pourront bénificier du projet.

Les recherchistes ont plusieurs objectifs. Premièrement, ils veulent accorder aux francophones analphabètes le droit 'essentiel" de lire, écrire et calculer. Le projet peut ainsi offrir aux plus démunis l'occasion de prendre leur place sur le marché du travail et de jouer un rôle dans le progrès social, ont ils indiqué.

"Nous voulons montrer aux analphabètes qu'ils peuvent bénéficier de plusieurs façons: au niveau de l'emploi, au niveau de l'intégration dans la communauté et au niveau de l'épanouissement de la personne," déclare Mlle Raté.

Il est également nécessaire de sensibiliser la population au phénomène de l'analphabétisation, a-t-elle ajouté.

Mais l'essentiel est d'encourager des candidats pour ce projet, car le succès dépend d'eux.

Tous ceux qui connaissent des gens ayant de la difficulté à lire, à écrire ou à compter, sont priés de les mettre au courant du projet ALPHANA. Ils sont invités à téléphoner à l'ACFO au 948-9322. Les responsables se feront un plaisir de fournir d'autres informations

Lettre ouverte...

suite de la p. 4

de parents anglophones. Le CELF se doit de favoriser l'éducation "FRANÇAISE" pour les francophones.

Pour ces raisons j'écris cette lettre et je vous rappelle le mot d'ordre des APIs "Collaborer pour éduquer". Sans votre pleine collaboration, je crains pour le chemin que prend l'éducation FRANÇAISE dans la ville de Windsor.

Sincèrement,

Paul Gougeon
Président régional des APIs



"Les Papillons" présentent leur deuxième Western Hoedown annuel

(DJ) Après un succès remarquable l'année passée, les responsables du corps de majorettes Les Papillons se prépare à parainer une seconde Western Hoedown, afin de prélever de l'argent pour leur organisation.

Cette soirée est une activité majeure afin derecueillir des fonds pour le groupe, a mentionné Mme Solange Gauvin, une des organisatrices.

L'année passée quelques 300 personnes ont joui de la soirée. Bien sûr, les organisateurs veulent voir la même participation cette année.

Il y aura ce soir-là deux groupes dansants prêts à divertir l'assistance.

Les Border City Cloggers, un groupe qui danse à claquette au style appalachien, seront présents ainsi que les Jubilee Squares, une continuité des Promenade Square Dancers, un groupe de McGregor.



Border City Clogger

Ces deux groupes ont présenté des spectacles à plusieurs événements, y inclues des foires locales.

Il y aura aussi un disc jockey, Rex Lakin, de Hamilton, qui fourniar une bonne sélection de musique pour les gens qui aimeraient danser eux aussi.

Des prix pour les meilleurs costumes ainsi que les meilleurs danseurs seront offerts en plus de deux grands prix d'entrée, soit un BBQ au gaz et une douche massage.

Un goûter sera servi à minuit trente.

Comme mentionné les profits de cette soirée iront directement au financement du groupe francophone de majorettes Les Papillons, qui existe depuis 1979. Tout le monde est invité à cette soirée sociale remplie d'activités.

Les organisateurs suggèrent de réserver les billets le plus tôt possible pour cet événement qui aura lieu au Centre Canadien-Français le 26 mars.

Pour de plus amples renseignements, on peut contacter, soit Marj au 252-9169 ou Nicole au 945-0145.

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

LIBRAIRIES

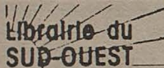
De passage à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges

Editions Champlain Ltée

107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5

(416) 364-4345



Librairie du SUD-OUEST

9h à 17h
du lundi au samedi

Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants

COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor,
Ontario N9H 1T5

734-1960

OPTICIEN

Union Vision Centre (Mme Carole Jubenville)
7610 est, ch. Técumseh (au rez-de-chaussée), Windsor 944-4274

OPTOMETRISTE

Dr Robert Charron, 1101 est, rue Érié, Suite C, Windsor, 973-1101; 197 rue Sandwich, Amherstburg, 736-2406; 189 rue Church, Belle-Rivière 728-3611

PHOTOGRAPHES

St. Louis Studio & Camera Inc. (M. George St-Louis)
12065 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2622

The Photographer, (Mme Marthe Cybulski)
829 rue Moy, Windsor 253-4535

PLANIFICATION FINANCIERE

Regal Capital Planners, (M. André Comeau)
7290 ch. Malden, Rés.: 734-7921, Bur.: 972-1520

QUINCAILLERIE

Quincaillerie Pattenaude, 7180 ch. Técumseh
Pointe-aux-Roches, 798-3556

RECEPTION SALLE A LOUER

Centre canadien-français (Club Alouette)
2418 ave Central, Windsor 945-1189

Salle St-Jean-Baptiste (Club St-Jean- Baptiste)
1222 ch. Lespérance, Técumseh 735-3239

RENOVATION ET CONSTRUCTION

Adrian Aluminum Ltd., (MM. Gilbert et Victor Bellavance)
3979 est, ch. Técumseh, Windsor 945-1761

Country Lumber, (M. et Mme Gaby et Nycole Blanchette)
3755 Route 42(en face de l'aéroport) Windsor
Bur.: 966-4747, Rés.: 735-3446

RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Villa Maria, 2856 ouest, pr. Riverside, Windsor 254-3763

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Bechard Floor Sanding, (Mme Rita Béchard)
367 rue Lincoln, Windsor 253-7014

Calendrier des événements

Chaque jeudi
19h00
Cours de danse carrée moderne
Parrainé par: L'Association Francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex
École Ste-Thérèse, Windsor
$2.00 par leçon
Informations: M. Emmanuel Chayer, 776-5488

MERCREDI 2 MARS
19h30
Réunion de Parents- élèves- Professeurs
A l'école secondaire L'Essor
Raffraichissements seront servis
Informations: M. Philippe Charrette, 735-4115.

JEUDI 3 MARS
20h00
Assemblée mensuelle
Parrainé par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Centre Canadien-Français
Information: Alyne Leclerc 948-7427

5 MARS, SAMEDI
20h00
Soirée de talents et de danse
Parrainé par les Dames Auxiliaires de Chevaliers de Colomb du Conseil St-Jérôme 8682
Buffet froid vers la fin de soirée
Prix : $5.00
Informations: Diane Moffet: 966-0419; Cécile Poirier: 974-6517

SAMEDI 5 MARS
9h00 à 16h30
Journée de la Femme
Parrainé par l'Union Culturelle Franco-Ontarienne Régionale
Centre Polonia
Dîner: $10.00
Information: Hélène Vaillancourt 979-2130; Angéline Brown 735-8551; Alyne Leclerc 948-7427

LUNDI 7 MARS
19h30
Bingo
Cercle Notre dame des Missions
À la salle paroissiale Royal Canadian Legion, Técumseh.

21, 28 FÉVRIER, 6, 13 MARS
20h00
Parties de cartes
Parrainé par les Dames de Ste-Anne, Pointe-aux-Roches
Sous-sol de l'église
Prix: $2.00
Informations: Géraldine Mailloux 798-3615

DIMANCHE 20 MARS
20h00
Partie de carte et soirée récréative[suivi d'un goûter]
Sous-sol de l'Église de l'Annonciation de Pointe-aux-Roches
Parrainé par Le club de l'âge d'Or "Le Foyer" de Pointe-aux-Roches
Entrée: $2.00
Information: Aldéa Cormier: 798-5943

26 MARS
20h00 à 1h00
Western Hoedown
Parrainé par les Majorettes Les Papillons
Centre Canadien Français
Prix: $7.50
Information: Marg: 252-9169; Nicole: 945-0145

Petites annonces

A VENDRE: Ensemble de salon (sofa et chaise); cuisinière avec éventail; sécheuse. **735-3619** **02-02**

GARDIENNE DISPONIBLE: Dame prête à garder chez elle: appeler Pierrette au **944-5343** **04-01**

RECHERCHÉ: Paire de patins à glace pour garçon. Point 2 **258-4916** **04-03**

L'UCFO PainCourt a un an

L'union culturelle des franco-ontarienne de Pain Court se prépare à célébrer son premier anniversaire.

Depuis un an, le groupe a pris de l'ampleur, ajoutant tranquillement de nouveaux membres à chaque mois.

La première réunion de l'UCFO de Pain Court a eu lieu le 3 mars, 1987. Mme Jeanne Pouliot, trésorière régionale était la présidente d'élection, Mme Hélène Vaillancourt, présidente régionale était la secrétaire et Mme Angéline Brown, vice-présidente régionale de Windsor la scrutatrice.

Le comité élu se composait de Mme Suzanne Desforges, présidente, Mme Mariette Faubert, vice-présidente, Mme Aline Thériault, trésorière, et Mme Diane Brissette, secrétaire. Comme directrices, on avait élu Mmes Gracienne Caron (publiciste), Marcelle Baribeau, (artisanat), Jeanne Ouellette (éducation), Diane Leblanc (implication sociale) et Michelle Leclerc (agriculture).

Les suggestions pour le nom du cercle étaient Les Colombes et Les Tournettes. Vote passé, le groupe se baptisa Les Colombes.

L'anniversaire sera fêté ce jeudi soir, 3 mars, à la salle paroissiale Immaculée-Conception par un souper à la Fortune du pot. Suivront des élections.

Le cercle vicieux des bas salaires

(ASP) L'écart salarial entre les femmes et les hommes se réduit très lentement...mais cette lenteur n'est peut-être pas due aux "préjugés sexistes" des employeurs mais à un critère inhérent au processus de fixation d'un salaire, soit l'ancien salaire d'un employé. Pour vérifier cette hypothèse, deux psychologues américains ont soumis à 80 futurs employeurs des curriculum de candidats et de candidates. Les curriculum étaient semblables quant aux qualifications des postulants, sauf pour l'item concernant le salaire actuel du candidat. Résultat: le salaire que l'employeur était prêt à accorder était le même pour les femmes ou les hommes postulant l'emploi, mais il était moins élevé pour les candidats et candidates qui avaient déclaré un salaire actuel bas. De plus, ces candidats ayant un bas salaire furent considérés moins compétents que les autres, même si leurs qualifications étaient les mêmes!

Les Classements sportifs
présentés en collaboration avec

BUDWEISER



Ligue Fleur de Lys-Mixte de l'AFSLWE

Résultats du 26 février
Plus haut simple
HOMMES
Craig Douglas 205
Donald Michaud 204
Pat Conrad 201
FEMMES
Angèle Lapierre 197
Ginette Dupuis 191
Rina Michaud 189
ÉQUIPES
#2 895
#6 890
#5 882
Plus haut triple
HOMMES
Craig Douglas 572
Gilles Roy 569
Claude Pépin 568
FEMMES
Angèle Lapierre 558
Chantal Morin 510
Irène Rail 507
ÉQUIPES
#5 2551
#9 2512
#10 2501
Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne:
Maurice Chamberland 52
Claude Pépin 40
Premier gagnant du 50/50:
Tracy Conrad
Deuxième gagnant du 50/50:
John Hewitt (bouteille)

Classement suite au 26
#5 Reid's Trophy 53
#6 Gen. Hosp. 50
#11 Franco's Rest. 39½
#2 Bowlero Bowl 38½
#10 Spartan Tool 38
#3 Champion's Rest. 38
#4 AFSLWE #1 35½
#13 Dynamite Disco 34
#1 P& A Texaco 33
#9 Serge Ethier 32
#14 P&A Regent 26½
#7 AFSLWE#2 26½
#Star Custom 24
#12 Centre C.F. 23
Meilleures moyennes
HOMMES
Craig Douglas 179
Réjean Morin 176
Robert Chrétien 175,
FEMMES
Angèle Lapierre 173
Adelaide Dease 165
Lyne Duguay 159

Chevalier de Colomb St-Jérôme Chapitre 8682

Résultats du 17 février
Plus haut simple
ÉQUIPES
#2 652
#1 613
#4 590
INDIVIDUEL
Jocelyne Poulin 202
Germain Roy 201
Ernest Ward 184
Plus haut triple
ÉQUIPE
#2 1848
#1 1807
#4 1748
INDIVIDUEL
Germain Roy 518
Ernest Ward 502
Howard Losier 469
Plus haute moyenne
Germain Roy 177
Paul Poulin 174
Roger Lecler 157

Résultats du 24 février
Plus haut simple
ÉQUIPES
#4 658
#3 646
#1 618
INDIVIDUEL
Germain Roy 222
Paul Poulin 199
Roger Leclerc 192
Léo Huot 192
Plus haut triple
ÉQUIPES
#3 1833
#4 1825
#2 1782
INDIVIDUEL
Germain Roy 566
Paul Poulin 561
Roger Leclerc 542
Classement suite au 24 fév.
#2 75
#3 69
#4 59
#1 49
Plus haute moyenne
Germain Roy 177
Paul Poulin 175
Roger Leclerc 158

Les Joyeux Troubadours

Résultats du 21 fév.
Plus haut simple
HOMMES
George Paquet 202
Laurent Viel 201
Maurice Gagnier 198
FEMMES
Fran Grondin 188
Gemma Bélanger 180
Henriette Michaud 173
ÉQUIPES
#7 Les Abeilles 735
#1 Les Cavaliers 732
#13 Les Barbes bleues 714
Plus haut triple
HOMMES
Gilles Chiasson 541
Maurice Gagnier 536
Normand Lebert 501
FEMMES
Gemma Bélanger 487
Marie-Anne Vallée 479
Suzanne Paquet 469
ÉQUIPES
#5 Les Copains 2060
#13 Les Barbes bleues 2058
#3 Les Drapeaux 2041
jackpot
#1 Lisa Reaume
#2 Luc Côté
Résultats du 28 février
Plus haut simple
HOMMES
Maurice Gagnier 247
Gaston Landry 218
Jack Tracey 206
FEMMES
Henriette Michaud 200
Jeannette Lalande 189
Sylvie Chiasson 189
Françoise Grondin 176
Plus haut triple
HOMMES
Maurice Gagnier 621
Gilles Chiasson 535
Georges Paquet 523
FEMMES
Henriette Michaud 550
Sylvie Chiasson 501
Françoise Grondin 498
ÉQUIPES
#13 Les Barbes bleues 2015
#2 Les Tigres 1915
#11 Les Cavaliers 1907
JACKPOT
#1 Chantal Michaud
#2 Rita Valliere
Classement suite au 28
#2 Les Tigres 46
#3 Le Drapeaux 44
#14 Les As-de-Pic 43
#5 Les Copains 42
#9 Les Castors 40
#6 Les Forces Can. 40
#11 Les Cavaliers 33
#7 Les Abeilles 32
#4 les Bûcherons 32
#13 Les Barbes Bleues 29
#1 Les Étoiles 29
#8 Les Étoiles 29
#10 Les Expos 28
#12 Les Geais Bleues 21
Meilleures moyennes
HOMMES
Gilles Chiasson 177
Maurice Gagnier 172
Jack Tracey 166
FEMMES
Gemma Bélanger 160
Marie-Anne Vallée 155
Henriette Mchaud 152

L'Erablière de l'AFSLWE

Résultats du 26 février
Plus haut simple
HOMMES
Julien Bélanger 218
Euclide Bélanger 199
Marc Lapalme 194
FEMMES
Nicole Adam 198
Arnolda Godin 198
Monique Robichaud 178
ÉQUIPES
#6 Les Capables 883
#2 Les Frustrés 879
#12 Les Faucons 857
Plus haut triple
HOMMES
Euclide Bélanger 531
Roger Hamel 520
Vern Martins 520
Armand Hamelin 512
FEMMES
Monique Robichaud 520
Arnolda Godin 493
Laurie Tremblay 473
ÉQUIPES
#2 Les Frustrés 2562
#4 Les Pierre-à-feu 2509
#6 Les Capables 2508
Classement suite au 26 fév.
#3 Les Pros 41
#12 Les Faucons 33
#11 Les Hiboux 32
#6 Les Capables 31
#2 Les Frustrés 30
#8 Les Bouffons 30
#9 Les Samepits 28
#1 Les Lutins 25
#4 Les Pierre-à-feu 25
#5 Les Nombrils 24
#10 Les Anciens 19
#7 Les Gazeux 18
Meilleures moyennes
HOMMES
Mario Girard 184
Michel Caron 169
Guy Gélinas 169
Jean-Marc Labelle 167
FEMMES
Solange Ward 166
Yvette Nadeau 157
Arnolda Godin 155

Le club de l'Age d'Or Jean-Paul II de l'AFSLWE

Résultats du 23 février
Plus haut simple
HOMMES
Maurice Beaudet 188
Ernest Duguay 180
Germain Roy 179
Howard Losier 179
FEMMES
Rose Sirois 182
Angélique Roy 159
Yvette Lapierre 156
ÉQUIPES
#10 Les Surprenants 713
#7 Les Roses 641
#3 Les Castors 634
Plus haut triple
HOMMES
Maurice Beaudet 537
Germain Roy 503
Howard Losier 469
FEMMES
Rose Sirois 464
Yvette Lapierre 443
Marthe Nadeau 429
ÉQUIPES
#10 Les Surprenants 1906
#7 Les Roses 1839
#8 Les Lys 1834
Classement suite au 23 fév.
#8 Les Lys 41
#3 Les Castors 34
#2 Les Cardinaux 34
#10 Les Surprenants 28
#1 Les Oiseaux bleus 28
#7 Les Roses 26
#9 Les Bonnes Humeurs 25
#4 Les Frous-frous 24
#6 Les Français 22
#5 Les Voyageurs 18
Meilleurs moyennes
HOMMES
Germain Roy 170
Paul L. Barrette 157
Ernest Duguay 156
Maurice Beaudet 156
FEMMES
Rose Sirois 143
Pauline Bisson 136
Adèle Paré 135
Marthe Nadeau 135

Ligue de sacs de sable du club de l'Age d'Or Jean-Paul II de l'AFSLWE

Résultats du 23 février
Plus haut simple
HOMMES
Ernest Duguay 1170
Jérémie Beaulne 1000
Robert Nadeau 970
FEMMES
Rita Beaulieu 1070
Marguerite Grenier 970
Marie Parent 940
ÉQUIPES
Les Éperviers 3830
Les Serins 2600
Les Tigres 2440
Équipe qui a fait le plus haut simple
Les Éperviers 2830
Équipe qui a fait le plus haut triple
Les Serins 7640
Les joueurs qui ont joué plus de 1000
Ernest Duguay 1170
Rita Beaulieu 1070
Jérémie Beaulne 1000
Classement suite au 23 fév.
Après 57 parties
Les Éperviers 88
Les Éléphants 62
Les Serins 61
Les Tigres 58
Les Pinsons 58
Les Geais 56
Les Merles 48
Les Loups 46
Meilleures moyennes
HOMMES
Ernest Duguay 740
Jérémie Beaulne 740
Urbain Cormier 700
Robert Nadeau 690
FEMMES
Mona Cormier 680
Rose Sirois 650
Marie Parent 600



SPORTEZ-VOUS BIEN

par DANIEL JANISSE

J'ai le plaisir de présenter cette semaine une lettre que j'ai reçue de deux fidèles lecteurs. Ce sont les deux étudiants qui m'avaient écrit il y a quelques mois au sujet de mes opinions vis-à-vis le sport du baseball.

Cette fois-ci, la lettre a affaire avec mes affirmations concernant les compétitions Olympiques, notamment les joutes de hockey. Voici la lettre:

Cher M. Janisse,

Nous sommes Kerry et Thomas, des partisans de hockey de l'école St- Philippe à Grande Pointe. On a lu votre article du 10 février. On ne te croit pas lorsque tu dis qu'il n'y a pas de coups de cochon ou de batailles dans les parties de hockey dans les Olympiques. On a regardé toutes les parties de hockey Olympiques. On a regardé le jeu entre les États-Unis et l'Union Soviétique et un des Soviétiques a foncé dans un des joueurs Américains. On a aussi vu la partie entre le Canada et la Suède quand Ken Yaremchuck, un des joueurs Canadiens, a frappé l'oreille de Thomas Samuelson avec son bâton de hockey.

Alors, voilà des exemples de coups de cochon et de bataille dans les parties de hockey au niveau des Olympiques. On aimerait savoir ce que vous pensez de cela.

PS. Merci d'avoir répondu à l'article de Tony Fernandez et Bill Madlock qu'on t'a envoyé l'automne dernier. On l'a gardé comme souvenir.

À bientôt

Thomas Régimbald
Kerry Rossignol

Dans la chronique en question, j'ai souligné mon désir et ma hâte de visionner les jeux Olympiques, surtout le hockey, un sport que j'adore.

Comme ont dit les deux partisans, j'ai pris la liberté de prédire que les joutes de hockey olympiques se dérouleraient sans 'coups de cochon' ou de batailles.

J'aurais peut-être dû dire qu'il y aurait très peu de coups de cochons. Mais, en réalité je ne change pas mon opinion, car pendant tous les matchs, il n'y a pas eu un seul joueur qui a jeté les gants et s'est mis à donner des coups de poing comme c'est le cas régulièrement dans les ligues junior et la ligue Nationale de Hockey.

Après avoir visionner plusieurs joutes de hockey olympiques pendant les dernières semaines, je tiens encore à dire que le style en général y est différent de celui des ligues juniors et professionelles.

Ça se comprend que Kerry et Thomas peuvent trouver quelques incidents brutaux dans les joutes olympiques, mais la fréquence est considérablement moins que dans les autres ligues.

C'est intéressants qu'un des exemples que ces jeunes amis ont identifié impliquait justement un joueur qui était en prêt d'une équipe de la LNH.

Ken Yaremchuck joue actuellement pour les Maples Leafs de Toronto. Pour la première fois dans l'histoire des jeux olympiques, on permet à des joueurs professionels de participer.

C'est peut-être difficile pour Yaremchuck de jouer dans un environnement professionel, puis d'aller ensuite aux Olympiques. Le nouveau règlement qui laisse participer les joueurs professionels aux Olympiques a causé beaucoup de contraverse. Personnellement, je crois que le Canada ne devrait pas envoyer des 'professionels' comme Yaremchuck ou Peplinski.

On ne devrait pas envoyer des professionels du tout, car les seuls professionnels qui méritent d'y aller, en particulier les joueurs qui ont gagné la Coupe Canada, n'ont pas la permission de l'administration de leur équipe.

Si une équipe composé de Gretkzy, Lemieux et compagnie avait été à Calgary, de décrocher une médaille aurait été plus probable, même inévitable.

L'équipe de l'Union soviétique n'a connue qu'une défaite pendant le tournoi Olympique. Ils ont joué un jeu remarquable. La vitesse, les jeux excutés à précision étaient incroyables.

C'est de tels jeux que j'attendais avec impatience, et maintenant qu'ils sont terminés, je ne crains que je n'en verrai probablement pas de semblables pour quelques années... disons quatre?

mots croisés

HORIZONTALEMENT

1—Gros chien de garde. — Entouré d'un cercle.
2—Petit loir gris. — Endroit.
3—Cérémonies. — Ancien recueil de la ville de Paris.
4—Dialecte. — Petit oiseau jaune.
5—Bison. — Nom donné aux liquides des oedèmes.
6—Dans une chambre (pl.). — Excédent de la dépense prévue. — De la gamme.
7—Redit. — Dém.
8—D'un verbe gai. — Espace de terre. — Non cuite.
9—Jamais. — Limon fin.
10—Petit filet qui entoure les chapiteaux doriques. — Héros américain.
11—Néant. — Roi des Israélites. — Pron. pers.
12—Fl. de Ciscaucasie. — Engendré.

VERTICALEMENT

1—Fluer. — Adresse.
2—Symb. chim. — Éclat de vois. — Pays de l'Ancienne Asie Mineure.
3—Pour la troisième fois. — Porter pour la première fois.
4—Déesse de la fable. — Symb. chim. — Dernier repas.
5—Mémoires. — De l'alphabet grec.
6—Genre d'annélides de toutes les mers (pl.).
7—Boit avec plaisir. — Bruit de l'horloge.
8—Article espagnol. — Partie du jour. — Patrie d'Abraham.
9—Critique d'art français. — Tellement. — Qu'on étend entre deux objets pour les faire adhérer ensemble.
10—Dém. — Inventé.
11—Pron. pers. — Personne qui tue (pl.).
12—Brins. — Reçu.

jouez avec nous

Trouvez les 7 erreurs SOP: 200

mots cachés

7 lettres: un acte écrit

E	L	O	R	E	C	I	L	O	P	E	S	A	H	P
F	I	P	A	S	S	E	A	T	N	A	T	N	O	M
A	A	M	A	N	D	A	T	V	T	N	E	G	A	A
M	I	I	E	R	E	G	L	E	R	E	B	C	U	I
I	S	R	S	E	E	R	U	D	D	E	C	T	U	T
L	O	U	I	Y	S	V	S	N	N	I	O	L	I	D
L	N	E	M	O	U	P	E	E	D	M	A	O	O	T
E	R	T	E	L	A	I	F	E	O	S	R	M	A	N
T	N	A	S	L	L	I	N	B	S	D	M	R	T	T
N	O	C	S	F	C	T	I	U	A	A	T	E	N	E
E	C	O	I	I	A	L	R	N	G	N	E	R	A	R
M	E	L	A	N	E	E	U	E	O	D	Q	G	F	E
E	L	I	C	I	U	I	N	C	I	B	T	U	N	T
L	R	S	A	R	T	A	T	E	M	I	T	S	E	N
E	V	E	N	E	M	E	N	T	N	A	T	S	N	I

Accident
agent
aide
assureur
automobile

Banque
bénéficiaire
boni

Caisse
clause
contrat

Dommage
droit

durée

Elément
enfant
estime
état
être
événement

Fais
famille
fini

Gré

Idée

instant
inrérêt

Laps
leçon
liaison
lien
locateur
loi
loyer
lui

Mandat
mise
montant

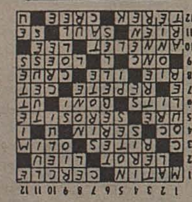
Nuit

Passe
phase
police

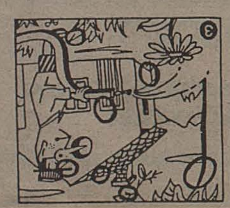
Ras
régler
rôle

Vue

solutions



MOTS CACHÉS AVENANT



Quelques questions sur le sirop d'érable

Peut-on faire du sirop d'érable en juillet?

Pour que l'érable laisse échapper son eau sucrée, il faut des conditions climatiques particulières : des nuits froides où la température descend sous le point de congélation (0 degré Celcius), et des jours chauds et ensoleillés qui permettent la circulation de la sève dans l'arbre. S'il fait trop froid, les érables ne couleront pas. S'il fait trop chaud, les érables produiront alors de la sève élaborée qui donne un goût acide au sirop.

Pourquoi l'eau d'érable est-elle sucrée?

Pendant l'été, l'érable amasse dans ses tissus de l'amidon produit par ses feuilles. L'hiver, cet amidon se transforme en sucre. Au printemps l'arbre sort de son état de dormance graduellement. La sève commence à monter dans l'arbre et le sucre se dissout dans la sève pour former une substance sucrée, l'eau d'érable.

Ce phénomène se produit-il uniquement pour les érables?

Non, tous les feuillus, les arbres qui perdent leurs feuilles à l'automne, laisseront s'écouler leur sève si on les entaille au printemps. On pourrait faire du sirop de bouleau... mais on préfère entailler l'érable, car c'est sa sève qui contient le plus de sucre.

Y a-t-il beaucoup de sucre dans l'eau d'érable?

La sève d'érable contient en moyenne 97,5 p. cent d'eau et 2,5 p. cent de sucre. Pour fabriquer le sirop, on fait bouillir l'eau pour permettre l'évaporation de la plus grande partie de l'eau contenue dans la sève.

Qui a découvert que la sève d'érable était sucrée?

Les Amérindiens savaient extraire la sève de l'érable et fabriquer du sirop par évaporation bien avant l'arrivée des Blancs en Amérique. Ce sont eux qui l'ont appris à nos ancêtres.

Produit-on du sirop d'érable ailleurs au monde?

Le Québec est le plus grand producteur de sirop d'érable au monde. On produit aussi du sirop d'érable en Ontario et dans le nord-est des États-Unis.

Comment sait-on que le sirop d'érable est prêt?

Le sirop d'érable est à point lorsque la température du liquide bouillant atteint 104 degrés Celcius. Si on laisse bouillir le liquide jusqu'à ce qu'il atteigne 115°, on obtient de la tire, et pour avoir du sucre, on chauffe le liquide jusqu'à 120°C.

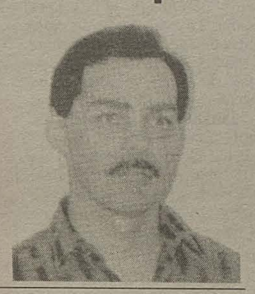


préparé par le professeur Scientifix (SERVICE HEBDO-SCIENCE)

Le centre 'Artcite' de Windsor présentera sous peu une exposition solo d'un artiste francophone local

Des constructions et des peintures de Robbert Fortin seront exposées du 4 au 27 mars. M. Fortin sera sur place pour discuter de ses oeuvres. L'exposition s'intitule "La majesté de l'éléphant: ce nuage rattaché à la terre."

M. Fortin a travaillé pendant un an sur cette série de peintures et de constructions, et est heureux de l'invitation d'Artcite, car il y voit une reconnaisse de potentiel dans sa carrière artistique. "Cette première exposition solo à artcite veut dire beaucoup pour un artiste" a-t-il indiqué.



M.Fortin, annonceur à CBEF à Windsor, a montré ses oeuvres dans plusieurs expositions au Canada et aux États-Unis. Il est natif de Saint-Victor, Québec et a fait ses études dans le domaine de l'art et de la littérature à diverses universités de Québec, de l'Italie et de la France.

Pour de plus amples renseignements sur l'exposition, on peut contacter Artcite au 977-6564.

TVOntario

Mardi 8 mars, 21h30
Ni guerre ni paix
Points chauds: L'URSS

Cette émission retrace l'histoire de l'URSS depuis la révolution de 1917, l'arrivée au pouvoir des bolchevicks et l'installation de Staline jusqu'à l'époque actuelle. Quel est le climat qui règne aujourd'hui en URSS? Quelle est cette nouvelle révolution que promet Mikhail Gorbatchev? Points Chauds étudie ces questions.

Lundi 7 mars , 19h45
Au secours!

La santé contagieuse, diffusée le lundi à 19h45, a pour but de vous aider à prendre votre santé en charge. Mais cette semaine la série déborde légèrement de son cadre habituel en vous donnant les moyens de réagir et d'agir adéquatement si vous faites face à un cas d'évanouissement, d'étouffement ou de blessures légères. Cette démarche se poursuivra la semaine suivante: cette fois, vous serez initié aux premiers soins à donner en cas de brûlure, de saignement de nez et d'intoxication. La santé contagieuse, une série pour toute la famille, parce que la santé est un sujet qui nous concerne tous.

Mardi 8 mars, à 21h00

Actualité pédagogique présente de nouvelles émissions enregistrées dans le sud-ouest et dans le nord-est de la province. À St-Catherines, le centre culturel le Griffon participe à des cours d'informatique en collaboration avec l'école élémentaire Immaculée-Conception. L'on visite également l'école publique Champlain de Welland pour voir l'utilisation des trousses d'art.

Samedi 5 mars, 18h30
Origines: une histoire du Canada: Dieu et le Veau d'or

Pendant la Réformation du XVe siècle, les efforts de colonisation étaient minimes. La fascination pour l'Orient a resurgi vers la fin du siècle et a déclenché une série de voyages historiques par des explorateurs comme Walter Raleigh, Humphrey Gilbert et Francis Drake.

CINÉMA, CINÉMA
Le vendredi à 21h30
sur la chaîne française
4 mars: Vivement ce soir [Belgique 1985]

Documentaire réalisé par Patrick Van Antwerpen, avec Robert Lemaire, Jean-Marie Degesve, Raymond Pradel, Monique Cools et Jean-Marie Buchet. Ce film relate le déroulement d'une journée dans un supermarché de la région bruxelloise. Les situations, traitées par touches successives, mettent en évidence certains de nos comportements face à la nourriture et le côté répétitif de nos déplacements dans cet univers clos. Combien de fois avons-nous demandé l'assistance d'un commis pour trouver un produit qui se trouvait sous nos yeux? Un film sans prétentions philosophiques ni esthétiques, reposant sur l'observation attentive des tics qu'on amplifie jusqu'à l'énormité.

Jeudi 3 mars à 21h30
Dossiers TVO
Histoire du jour: Au nom de la loi raciste.

Nelson Mandela, c'est l'homme qui est en prison depuis vingt-six ans en Afrique du Sud parce qu'il réclame l'égalité des Noirs et des Blancs dans son pays. Extrait de sa cellule le 9 octobre 1963, Mandela se retrouve dans le box des accusés aux côtés des dirigeants de l'Afrique National Congress: ils sont tous passibles de la peine de mort pour avoir conspiré contre l'État.

Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles

La quinixième Nuit sur l'étang à l'horaire de Radio-Canada

Quinze ans de création, surtout de musique et de chanson, voilà **La Nuit sur l'étang.** Les quatre stations régionales de Radio-Canada diffuseront le 5 mars à 20h00 ce grand spectacle en direct de l'auditorium Fraser de l'Université Laurentienne de Sudbury. ''La folie collective d'un peuple en party'' (André Paiement) est la preuve de la créativité et de la vitalité de la francophonie.

Ces spectacles réunissent les nouvelles tendances de la musique et de la chanson de l'Ontario. On y retrouve Micheline Scott, André Lanthier, AWI de Windsor, Joëlle Lanoix, H2 SO4, Mocombo, Sylvain Lavoie et Paul Demers.

L'auteur-compositeur-interprète de Moonbeam, Butch Bouchard, présentera tous ces artistes et fera découvrir ses plus récentes créations. L'animation radiophonique de **La Nuit sur l'étang** est assurée par deux animateurs de CBON, Denis St-Jules et France Jodoin. La réalisation de cette émission spéciale a été confiée à Michel Morin. C'est la sixième année que ce grand spectacle sera diffusé partout en Ontario sur les ondes de Radio-Canada.

Place à la musique, à la fête, place à la francophonie le samedi 5 mars, à la radio de Radio-Canada, à compter de 20 heures et jusqu'aux petites heures du matin.

CBEFT

Début: jeudi 3 mars 1988, 23h20
Festival ''Rocky''

Les films de la série ''Rocky'', typiquement américains, ont suscité un grand intérêt auprès du public partout où ils ont été présentés. Sylvester Stallone à l'origine du premier scénario de ''Rocky'' (1976), interprétait d'une façon remarquable ce personnage attachant. Quant aux autres films produits en 1979 et 1982, Stallone dans les fonctions de réalisateur-scénariste-interprète, réussissait à en faire de grands succès.

La télévision de Radio-Canada comblera les amateurs de boxe en présentant un mini-festival ''Rocky'' du jeudi 3 au samedi 5 mars, avec ''Rocky'' ''La Revanche'' (Rocky II) et ''L'Oeil du tigre'' (Rocky III) dans le cadre de son **Cinéma** de fin de soirée et de **Télé-sélection.**

Vous pourrez ainsi suivre les hauts et les bas de Rocky Balboa, depuis ses débuts à la boxe jusqu'à ce qu'il atteigne les sommets de la gloire dans ce milieu sans pardon.

Vivez des moments d'émotions intenses en suivant le Festival ''Rocky''. Premier rendez-vous jeudi 3 mars à 23h20 avec ''Rocky'', suivi de ''La Revanche'', le vendredi 4mars à 23h20.

Vendredi 4 mars 1988, 19h30
Le science-fiction ''Cocoon''.

Gagant de deux oscars en 1985, pour les ''meilleurs effets visuels'' et le ''rôle de soutien masculin'' avec Don Ameche, ''Cocoon'' sera à l'affiche de la Télévision de Radio-Canada, dans le cadre des Grands Films du vendredi 4 mars à 19h30.

Cette histoire de science-fiction nous fait prendre conscience des problèmes du vieillissement et de la mort, grâce à trois inséparables vieillards sympathiques qui vivent tout doucement leurs derniers jours dans un petit village de Floride. Art, Ben et Joe ont pris l'habitude de se baigner dans la piscine d'une villa abandonnée qui sera bientôt louée par des étrangers. Malgré d'étranges pierres déposées dans la piscine par les nouveaux locataires, les trois vieux n'en continuent pas moins leurs baignades clandestines et, miraculeusement, ils se sentiront regaillardis et pleins de vie.

6 mars 1988, 20h30
''Les aiguilleurs''

Benoît Girard et Guy Provost partagent la vedette avec Denis Bouchard dans l'oeuvre dramatique ''Les aiguilleurs'' de Brian Phelan. La Télévision de Radio-Canada présentera ce téléthéatre aux Beaux Dimanche du 6 mars à 20h30.

Ce drame se situe dans la gare désaffectée de Fulham en Angleterre, à une époque où les innovations technologiques dans le milieu ferroviaire rendaient inopérants les vestiges d'un monde devenu désuet. Le chef aiguilleur Albert Bloomfield et son assistant Alfred, employés des chemins de fer britanniques depuis plus de 40 ans, sont ici les grandes victimes de ces changements.

Oubliés par une bureaucratie débordée, ces deux témoins d'une époque révolue, s'accrochent à tout ce qui a donné un sens à leur vie. L'équilibre fragile de ces deux êtres sera compromis par l'arrivée inopinée de l'apprenti Edward Smith. Ce personnage sans scrupules les fera basculer dans l'angoisse et la peur qui scelleront leurs destins à jamais.

Dimanche 6 mars 1988, 13h00
Téléthon des dons d'organes.

En direct de Sherbrooke, la télévision de Radio-Canada présentera, Opération greffe de la vie, le quatrième Téléthon des dons d'organes.

Animée par France Nadeau et coanimée par Richard Tremblay, cette émission a pour but de sensibiliser les gens à l'importance d'une belle démarche humanitaire en les amenant à signer le plus de cartes et de permis de conduire, autorisant le prélèvement d'organes après le décès.

Outre une intervention de quelques minutes de Mme Mila Mulrony et la participation, tout au long du téléthon, de Maurice ''Mag Dod'' Vachon, on nous présentera le témoignage touchant de Diane Hébert qui travaille toujours inlassablement à la réussite de cette cause, des entrevues de personnes greffées et d'autres en attente d'un donneur. Par ailleurs, nous assisterons, par étapes, à la simulation d'une transplantation cardiaque.

Grâce à une ligne téléphonique spéciale, un panel de chirurgiens se fera un plaisir de répondre aux questions du grand public. Le Téléthon des dons d'organes, fondé sur l'espoir d'une vie meilleure, une émission spéciale à suivre à la Télévision de Radio-Canada.

Dimanche 6 mars 1988, 19h00
''Duplex'' avec Janette Bertrand

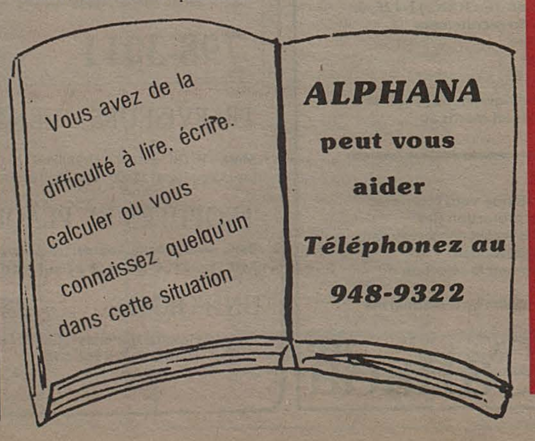
L'Autobus du showbusiness poursuit son itinéraire avec Jean-Pierre Ferland et ses invités qui feront une halte chez Janette Bertrand, le dimanche 6 mars à 19h00.

De son domicile, l'auteure Janette Bertrand, animatrice de la populaire émission ''Parler pour parler'' à Radio-Québec, n'aura plus qu'à se laisser guider pour revivre quelques-uns des grands moments de sa longue carrière, grâce à de nombreux extraits de films puisés dans les archives. Bien sûr, Mme Bertrand pourra exprimer ses propres désirs au cours de ce ''duplex'' qui lui est entièrement consacré.

Question de la semaine pour l'émission ''Le Lys et le Trillium'' de TVOntario [diffusée le mercredi à 21h00].

Les femmes qui occupent des postes de décisions, ont-elles autant de pouvoir que les hommes?

(Vous pouvez vous prononcer dès maintenant en composant sans frais le 1-800-387-8907 si votre réponse est ''oui'' ou 1-800-387-8930 si votre réponse est ''non''. Les lignes sont ouvertes 24 heures sur 24.)



22ième année
Windsor, le 9 mars 1988
No 10

Le Rempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

Six aspirantes au titre de reine du festival

(DJ) Six jeunes femmes de la région de Windsor et Essex se présentent comme duchesses avec l'espoir de devenir Reine du Festival francophone du Sud-ouest '88.

Le couronnement aura lieu le 8 avril, à la salle St-Simon et St-Jude à Belle-Rivière.

Pour être éligible à ce concours, la jeune femme doit pouvoir s'exprimer en français et être âgée entre 18 et 30 ans. Chaque duchesse est parrainée par une association francophone de la région.

Le mode de sélection pour la reine a été modifié cette année. La gagnante sera choisie au hasard. Les duchesses doivent vendre des billets pour la soirée, et auront un nombre de chances d'être désignée reine égal au nombre de billets vendus.

Voici maintenant les jeunes duchesses qui sont éligibles pour devenir Reine du Festival francophone du sud-ouest '88.

Mme Colette Cazabon, de Pointe-aux-Roches est parrainée par le Centre Culturel St-Cyr de l'endroit. Elle est âgée de 26 ans, est mariée à André Cazabon et a trois enfants.



Mme Colette Cazabon

Les parents de Colette sont M. et Mme Robert et Hélène Chauvin, également de Pointe-aux-Roches. Mme Cazabon est native de cette région et a fait ses études primaires à l'école St-Paul, et ses études secondaires à Belle-Rivière.

Elle a un intérêt particulier à la généalogie, ainsi qu'à la courte pointe.

Mlle Denise Comartin de St-Joachim est parrainée par la fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de ce village. Elle est âgée de 19 ans et complète présentement sa 13ième année à l'école secondaire L'Essor.



Mlle Denise Comartin

Ses parents sont M. et Mme Laurent et Marie Comartin. Denise est native de St-Joachim et y a fait ses études primaires à l'école St-Ambroise. Après avoir complété ses études à L'Essor, elle ira à l'université Laurentienne de Sudbury, où elle étudiera le français. Denise espère devenir professeur comme sa mère.

Lorsqu'elle n'est pas à l'école ou au travail dans un restaurant à Belle-Rivière, Denise aime jouer de la guitare.

Mlle Johanne Gosselin de Técumseh est parrainée par le centre Tournesol. Elle est âgée de 20 ans et travaille au Consulat canadien dans le Centre Renaissance de Détroit.

Johanne est native de la région, où elle a fait ses études primaires à l'école St-Antoine de Técumseh et ses études secondaires à l'école secondaire L'Essor. Ses parents sont M. et Mme Yves et Denise Gosselin.

Elle est aussi diplômée du collège Fanshawe, où elle a étudié dans le domaine du secrétariat médical. Johanne



Mlle Johanne Gosselin

est une enthousiaste des sports. Entre autre, elle aime la natation et le ski.

Mlle Denise Chartrand de Windsor est parrainée par l'Union culturelle des franco-ontariennes de Windsor. Âgée de 18 ans, elle travaille comme caissière à la Caisse Populaire de Windsor.



Mlle Denise Chartrand

Denise est également native de la région et a fait ses études primaires à l'école Ste-Thérèse et ses études secondaires à l'école L'Essor. Ses parents sont M. et Mme Gilbert et Fernande Chartrand.

Denise aime faire la danse aérobique ainsi que d'autres sortes de danse. Elle est également active dans plusieurs organismes francophones de la région.

Mme Rachelle Giasson de Belle-Rivière est parrainée par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises de Pointe-aux-Roches. Elle est âgée de 27 ans, est mariée à Robert Giasson et a deux enfants. Rachelle travaille à temps partiel à la Caisse Populaire de Técumseh comme caissière.

Elle est native de Pointe-aux-Roches où elle a fréquenté

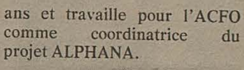


Mme Rachelle Giasson

l'école St-Paul, pour ensuite compléter ses études à l'école secondaire L'Essor. Ses parents sont M. et Mme Paul et Louise Tremblay de Pointe-aux-Roches.

Rachelle aime beaucoup jouer aux quilles, et a déjà été active dans diverses ligues francophones de la région.

Mlle Lise Ratté, de Windsor est parrainée par l'Association Canadienne-Française de l'Ontario. Elle est âgée de 25



ans et travaille pour l'ACFO comme coordinatrice du projet ALPHANA.



Mlle Lise Ratté

Elle est native de Baie des Sables, Québec, où elle a fait ses études primaires. Lise a fait ses études secondaires à la Polyvalente de Matane et a également étudié l'urbanisme à l'université de Montréal, ainsi que l'aménagement du territoire au niveau collégial. Ses parents sont M. Adrian Ratté et Mme Viola Cyr.

Lise aime beaucoup la musique les sports et le tricot. Elle joue du piano et de la flûte.



Le téléthon recueille plus de $200,00

Les gens de Windsor et du comté se sont encore avéré des plus généreux en s'engageant à verser $205,869. à la campagne du Timbre de Pâques au cours du téléthon diffusé au poste anglais de Radio-Canada dimanche. On voit ici, debout, M. Wayne Stevens, maître de cérémonies principal pour la durée du téléthon à écouter des promesses faites par des donateurs à M. Norm Prieur, un des invités spéciaux qui maniaient les lignes de téléphone.M. Prieur, président de Border Press, a recueilli plus de $11,000. à lui seul. "Nous sommes particulièrement fiers de ce travail de Norm, a commenté M. Larry Enright, directeur de la campagne, car il est membre de notre club Rotary et a participé aussi à d'autres aspects d'organisation de la campagne."

ON PARLE D'EUX



Dans la photo, nous reconnaissons **Joshua McClellan**, élève de la 4ième année à l'école Pavillon des Jeunes de Belle-Rivière. Il s'est mérité le 1er prix au nveau local ainsi que le 2ième prix au niveau provincial dans le concours d'affiche de la Légion Royale Canadienne pour "Le jour de Souvenir."

* * * * *



Un autre élève, également de *l'école Pavillon des Jeunes*, **Marc Moison** s'est aussi distingué récemment. Il s'est mérité le 1er prix dans le concours oratoire de la Légion Royale Canadienne.

* * * * *

Un concours d'art oratoire a eu lieu dans le cadre de la semaine française de Sarnia. La photo fait voir **Mona Boucher** lors d'une interview avec **Gilles Gagnon**, du poste français CBEF de Windsor. Mona, avec sa composition intitulée "L'entre temps", a terminé au 2ième rang après **Patrick McGowwan** qui, lui, a parlé du chalet de son grand-père situé dans les Laurentides. Mona et Patrick sont des élèves de la 7ième et 8ième année à l'école St-François Xavier de Sarnia.

* * * * *

LE REMPART a fait mention d'un voyage que prendra un groupe d'élèves de L'Essor bientôt. La liste que nous avons eu n'incluait pas la gentille mademoiselle **Nancy Bergeron**, qui nous a rappelé *qu'elle ira également en Italie* et en Grèce. Bon Voyage, Nancy!

* * * * *

Les élèves des 7ième et 8ième années de l'école St-Ambroise de St-Joachim viennent de célébrer le sacrement de confirmation, avec son Excellence Mgr. John Michael Sherlock. Les élèves sont:

7ième année:
Barrette Danielle, Breault Céleste, Ellwood Craig, Janisse Marcel, Lajoie Nancy, Langlois Sandra, Leboeuf Laurie, Marentette Daniel, Morin Bruno, Mousseau Colin, Mousseau Michelle, Pinsonneault Rachelle, Robert Richard, Roy Carmel, Schiller Ross, St. Louis Carrie, St. Pierre Diane, Trépanier John, Trudelle Diane.

8ième année:
Beaulieu Chad, Béchard Armand, Belisle Lisa, Bornais Renée, Breault Gerry, Brown Bill, Cazabon David, Comartin Lynne, Dubois Claude, Finn Jeremy, Hamelin Jennifer, Mailloux Micheal, Mailloux Normand, Michaud Nancy, Paquette Denise, Pinsonneault Angela, Prévost Nancy, Sauvé Ricci Lynn, Sheldon Leigh Anne, Teremchuck Wendy, Tremblay David.

Mgr. Sherlock a noté que les élèves étaient très bien préparés pour l'événement. Les organisateurs étaient **Mme Hélène St-Pierre** et **M. Luc Tessier.**

* * * * *



Mme Jeanne Mongenais a été l'objet d'hommages tout particuliers à une fête en son honneur organisé au Manoir Willistead par TVOntario vendredi soir dernier. On marquait ainsi la fin d'un double mandat non-renouvelable de Mme Mongenais comme membre du Conseil consultatif francophone de TVO. C'est alors qu'elle était présidente du Conseil que TVOntario a inauguré sa Chaîne française. Suite à de très nombreux hommages de membres du conseil venus de partout dans la province, de cadres du réseau, et de gens du sud-ouest, Mme Mongenais a pris la parole pour remercier les gens de leurs sentiments à son endroit, mentionnant qu'elle avait "tout simplement été au bon endroit au bon moment", puis elle a fait un plaidoyer pour que les gens maintiennent les pressions afin que la Chaîne française puisse desservir de plus en plus de Franco-ontariens. On la voit dans la photo avec **M. Jean-Louis Bourdeau** de North Bay qui agissait comme maître de cérémonies.

* * * * *

Le gagnant du tirage 50/50 du Club St- Jean- Baptiste de Técumseh est **Mme Florence Baillargeon**, qui a rapporté une somme de $200.00. Le vendeur du billet fut **M. Moïse Beausoleil.** Le prochain tirage aura lieu le 30 mars.



Suite à son assemblée annuelle, la Caisse populaire de Pointe-aux-Roches a choisi comme nouveau président, **M. Paul Tremblay.** On le voit à droite ici qui reçoit le marteau du président sortant, **M. Léonard Plourde.** M. Plourde a été président de février '75 à '88 et sous sa gouverne, l'actif de l'institution est passée de $2 millions à $10 millions.

Le CELF Windsor revient sur sa décision d'établir une école intermédiaire en septembre

(DJ) Après une étude approfondie, le conseil de l'enseignement en langue française du Conseil des écoles catholiques de Windsor a changé, pour l'instant, sa recommandation d'établir une école intermédiaire.

Le CELF avait décidé auparavant qu'une des deux nouvelles écoles qu'il ouvrira en septembre prochain serait une telle école, regroupant tous les élèves des septième et huitième années de la ville.

Le CELF a découvert qu'il y avait divers facteurs qui mettaient en péril le succès de cette école.

Entre autre, la localité de l'école prospective, St-Anne, sur la rue Monmouth, n'était pas centrale et aurait nécessité des classes portatives après un an, a expliqué Mme Jeanne Mongenais, présidente du CELF.

En plus, si une école intermédiaire était établie, on se trouverait avec des frontières très artificielles a-t-elle ajouté, ce qui veut dire, en fait, qu'un élève pourrait demeurer à une ou deux rue d'une des écoles françaises mais devoir être transporté à une autre.

Aussi, avec cette école, le problème de surpopulation d'élèves dans les écoles du secteur est de la ville, (notamment à Ste-Thérèse et Georges P. Vanier) serait encore présent, ce que le conseil travaille à changer depuis longtemps.

La présidente a également noté qu'il serait difficile de former un personnel compétent pour une telle école d'ici septembre.

En particulier, Mme Mongenais a identifié les matières des mathématiques et des sciences comme domaines où il devrait avoir un professeur spécialisé.

À cette fin, elle a indiqué que le CELF espère avoir un consultant dans tous les domaines scolaires dès septembre, et aussi de commencer un programme d'entraînement pour certains professeurs.

"La décision d'établir une école intermédiaire, c'est un projet à long terme pour le CELF, un qui demande de l'étude et de la planification pour assurer son succès," a déclaré Mme Mongenais.

Le CELF avait quelques autres options pour une école intermédiaire, tel que l'établir dans l'école Bishop Cody ou l'école St-Hubert, mais à ces deux endroits, les élèves n'auraient pas accès au transport publique, ce qui éliminerait inévitablement des activités parascolaires.

"Notre conseil veut avant tout offrir la meilleure éducation possible à l'étudiant," a-t-elle rappelé.

Mme Mongenais est au courant de la déception de certains parents francophones qui craignent que le CELF a cédé aux désirs d'une délégation de parents anglophones qui s'opposaient à l'école, mais a clarifié que la décision de changer la recommandation n'avait absolument rien à voir avec leur présentation.

Une initiative heureuse pour renseigner les francophones sur la loi 8

(Comm.) Une publication spéciale intitulée "ZOOM" qui sera encartée dans les journaux français de la province renseignera les Franco-Ontariens au sujet de la Loi 8, loi sur les services en français en Ontario.

ZOOM fait le point sur cette loi ontarienne qui garantit aux francophones l'accès dans leur langue aux services du gouvernement et des institutions provinciales.

La publication est une initiative de l'Association de la Presse francophone hors Québec (APFhQ) avec la participation de l'Office des Affaires francophones de l'Ontario.

Tiré à 120,000 exemplaires, ce supplément en couleurs illustre de manière compréhensive les répercussions de la Loi 8, un an après son adoption à Queen's Park.

ZOOM se trouvera dans le numéro du REMPART de la semaine prochaine.



Luce St-Pierre, responsable de la publication et Pierre Leblanc de l'Imprimerie Qualimax, examinent la maquette de ZOOM, un supplément d'information sur la loi 8 qui paraît ce mois-ci dans les journaux de la province

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

Le mercredi, premier février, 1988 la Sûreté de Windsor a reçu une plainte d'une femme du Michigan, qui a été kidnappée et forcée à conduire à Windsor.

La victime, âgée de 22 ans, a expliqué qu'elle montait dans sa fourgonnette qui était stationnée dans un parc de stationnement d'un magasin à Lansing, et elle a aperçu qu'un homme était à l'intérieur derrière pointant un revolver sur elle.

Il a demandé som argent et l'a forcé à le conduire à Windsor.

La Sûreté est à la recherche d'un homme blanc, âgé entre 26 et 30 ans, décrit comme étant bien rasé avec un 'baby face' et des sourcils rouges bruns.

Échec au Crime offre des récompenses allant jusqu'à $1,000. pour des renseignements menant à une arrestation dans ce cas ou dans n'importe quel autre. Le numéro à composer est le 258-8477]ou 1-800-265-7500 sans frais], dans le comté.

Les informateurs n'ont pas à se nommer ni à témoigner en cour. Pour garantir son anonymité, on donne un numéro de code à l'informateur qui servira à l'identifier s'il a à communiquer avec la police ou pour lui remettre une récompense le cas échéant.

Le coordonnateur d'Échec au Crime est le détective Bill Stephens. Le programme Échec au Crime est administré par un conseil de citoyens qui prélève les argents pour les récompenses par des dons déductibles pour fins d'impôts à: Échec au crime, C.P.60, Windsor, Ontario. N9A 6J5.

Commentaire

Faire comprendre aux Canadiens la gravité du problème du déficit.

Un éditorial de Yves Rouleau tiré du journal Le Carillon de Hawkesbury.

A la suite de l'annonce du dernier budget fédéral, la dette de l'état canadien s'élève maintenant à 322 milliards de dollars. Ceci veut dire que s'il fallait que les contribuables remboursent cette dette demain matin, il en coûterait 5000$ par foyer. Il s'agit d'une somme effarante qui continue malheureusement à augmenter.

Les experts en économie déplorent déjà depuis plusieurs années cette escalade de la dette et les intérêts qui en découlent sont le fruit d'une gestion irresponsable.

Les économistes sont maintenant épaulés dans leur critique sévère par des analystes sociaux et politiques. Ceux-ci craignent que la dette de l'état devienne tellement considérable que les déboursés en taxe et en impôt des contribuables ne servent plus désormais qu'au remboursement. Les programmes sociaux existant actuellement seraient abolis par la force des choses. Par contre, les taxes et les impôts demeureraient au moins aussi élevés qu'actuellement. Il s'agit d'une perspective pour le moins sombre.

Ainsi donc, de toutes parts, on s'accorde sur la nécessité de combattre le déficit gouvernemental. Mais voilà, le déficit canadien est devenu un véritable monstre à plusieurs têtes des contes fantastiques. Personne ne semble avoir le courage d'affronter la terrible bête.

Le gouvernement conservateur a réussi, en quatre ans d'administration, qu'à écimer le déficit de quelques milliards de dollars. Cet 'exploit' a été réalisé dans un climat économique extrêmement favorable, ce qui amène à s'inquiéter de ce qui adviendra de la lutte au déficit en des temps moins heureux.

Il n'existe que deux moyens de réduire le déficit: augmenter les revenus ou diminuer les dépenses. Or, pour accroître les revenus, il faudrait augmenter les impôts et les taxes. C'est précisément ce que font les gouvernements fédéraux depuis 50 ans et particulièrement depuis le milieu des années 60. Cette escalade de la taxation s'est avéré pénible pour l'économie canadienne à plusieurs égards. Le gouvernement enverrait son économie au peloton d'éxécution en accroissant encore les taxes.

Il reste donc à s'employer à réduire les dépenses de l'état, une voie qui n'à pas été très explorée au cours des dernières années. Cependant, les Canadiens sont un peu comme des enfants gâtés auxquels les parents n'auraient jamais rien refusé. Ils ont appris à vivre avec leurs gâteries. Et peu leur importe que celles-ci leur soient achetés à crédit.

Lorsque le gouvernement conservateur, en début de mandat, a commandé une étude sur l'universalité des programmes sociaux et sur la désindexation des pensions de vieillesse, il s'est produit un véritable tollé. Le message était clair:'ne touchez pas aux programmes sociaux ou vous allez le payer cher politiquement'. Après quoi, le gouvernement a perdu beaucoup de son zèle. Il s'est contenté de réductions symboliques, tous juste suffisantes pour pouvoir affirmer avoir rempli une de leurs promesses d'élection.

Après quatre ans d'administration d'un gouvernement initialement voué à la lutte au déficit, on ne peut conclure qu'à un succès symbolique. Ainsi, la joute à finir avec le déficit est-elle irrémédiablement perdue? Certes non, car dans l'intervalle de quatre ans on a fait une découverte primordiale. Par son attitude, une majorité de Canadiens a démontré qu'elle n'a pas encore réalisé pleinement la gravité du problème du déficit et, par conséquent, l'urgence de mesures de redressement. Il faudra au prochain gouvernement s'attaquer en priorité à cette tâche de sensibilisation. Lorsque les électeurs contribuables auront bien compris les méfaits de l'état actuel des finances publiques, ils accepteront mieux les mesures, aussi draconniennes soient-elles, afin de corriger la situation.



Vou$ et votre argent

par André Comeau

Quelle sorte de REER devrais-je choisir?

La réponse à cette question varie selon l'âge, la situation financière et les objectifs d'investissement de chacun.

Si vous planifiez pour une période d'au moins cinq ans, un fonds mutuel de croissance est peut-être ce qu'il y a de mieux. Il est relativement facile d'obtenir un rendement de 15% et plus à long terme.

Si la période considérée est moins de cinq ans et vous voulez un rendement stable quoique moins élevé, choisissez un REÉR à taux d'intérêt fixe ou placez votre argent dans un fonds monétaire. Ce dernier produira un intérêt variable quotidien qui deviendra composé à la fin de chaque mois.

Il faut aussi prendre en considération les frais d'administration. Quelques-uns ne paraissent pas car ils sont déguisés sous forme de taux d'intérêt plus bas. Il faut se rappeler que c'est le résultat final qui compte.

La flexibilité et la liquidité sont deux facteurs importants. Si vous prenez un dépôt à terme de cinq ans et que, tout à coup, vous êtes en chômage, vous pourriez avoir besoin d'utiliser votre REÉR. Si celui-ci consiste d'un dépôt terme l'institution financière pourra refuser de vous remettre l'argent ou tout au moins vous fera payer une pénalité.

Donc si vous n'êtes pas certains d'avoir assez de ressources pour ne pas toucher à votre REÉR, ne prenez pas de dépôt à terme. Choisissez plutôt le fonds monétaire où votre argent sera encaissable en tout temps.

Pour la jeune personne qui veut s'assurer une retraite confortable, il n'y a aucune hésitation à lui recommander un fonds de croissance comme 'Industrial Growth'' qui a accumulé une moyenne de rendement annuel composé de 17.1% au cours des vingt dernières années. Ce choix devrait lui assurer plusieurs milliers de dollars de plus qu'un REÉR à taux d'intérêt fixe.

Notons que la moyenne des taux d'intérêt pour dépôts garantis a été inférieure à 10% au cours des vingt dernières années. Les taux de rendement de REÉR sont encore plus bas.

Faisons la comparaison suivante: une contribution annuelle de $3500. à un taux de 10% depuis 1967 aurait produit aujourd'hui la somme de $224,008.75.

Le même montant investi dans les fonds Industrial Growth (tenant compte de frais initiaux de 7%) durant la même période aurait produit $504,866.46!

Lequel des deux plans une jeune personne devrait-elle choisir?

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Editeur: JEAN MONGENAIS
Adjoint à la rédaction: DANIEL JANISSE
Publicité nationale: CELINE VACHON
Comptabilité: CHARLOTTE MONGENAIS
Atelier: CELINE VACHON
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada, $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: 948-4139
Rédaction: 948-4130

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APF

Lettre

Au sujets des mots croisés

M. le Rédacteur,

C'est à titre de cruciverbiste et ex-auteur de vos mots cachés des années '60 que je viens vous proposer une suggestion en ce qui a trait à vos mots croisés et mots mystères que je trouve toujours à la fois instructifs et divertissants.

Ne trouvez-vous pas que le fait de remettre à la semaine suivante les réponses de ces problèmes saurait alimenter, susciter le goût et l'intérêt, voire l'initiative des mots croisistes parmi les lecteurs du Rempart?

Je profite de l'occasion pour vous féliciter de votre gigantesque travail accompli depuis ces 22 dernières années auprès de la grande famille franco-ontarienne dont je fais partie.

Bien à vous,

René Parent.

NDLR: Nous remercions M. Parent de sa lettre. Jusqu'à maintenant, les indications de nos lecteurs et lectrices sont qu'ils préfèrent pouvoir voir la solution des mots-croisés et mots-cachés la même semaine.

Si d'autres veulent communiquer avec nous à ce sujet, bien sûr, nous suivrons le désir de la majorité.

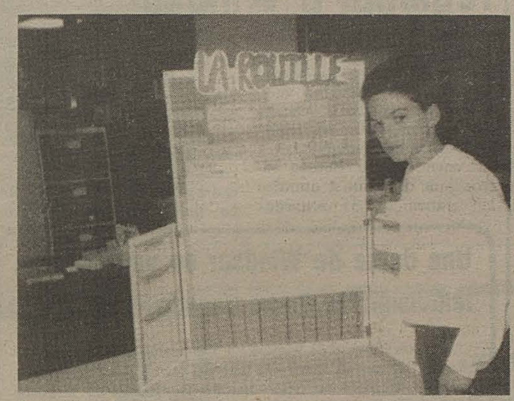
Expo-sciences '88 des écoles catholiques d'Essex

Un jeune de St-Paul ira à Ottawa

(DNC) Vendredi, le 26 février dernier, à l'école Ste-Ursule se tenait la première exposition de sciences des écoles françaises catholiques du comté d'Essex.

Dans chaque école les élèves de la quatrième à la huitième année devaient faire un projet expérimental. Tous ces projets ont été exposés dans le gymnase et jugés ensuite afin de déterminer les trois gagnants de chaque niveau. Quinze gagnants par école ont donc participé à l'Expo-sciences '88 à McGregor.

Tous les élèves et les parents qui ont eu l'occasion de voir le travail qui s'est fait cette année ont constaté une grande diffrence avec les projets des années précédentes. L'emphase était mise sur la démarche expérimentale et tous ont réussi à faire des expériences scientifiques très intéressantes.



André Gagné de l'école St-paul.

Quinze juges de la région ont participé à l'événement. Des cent vingt projets, quinze sont ressortis vainqueurs. C'est André Gagné de l'école St-Paul qui s'est mérité le voyage à Ottawa pour la foire scientifique tenu le samedi 14 mai. Son projet, intitulé "La rouille", a fait l'admiration des juges de l'intermédiaire.

Les gagnants de chaque niveau sont les suivants: Quatrième année: Brian Rocheleau, Pavillon des Jeunes; Victoria Manion, Ste-Ursule; Sam Puddy, St-Ambroise. Cinquième année: Matthew Berthiaume, Sacré-Coeur; Donny Beneteau, St-Jean-Baptiste; Gilles Ethier, Pavillon des Jeunes. Sixième année: Philippe Hugron, St-Antoine; Raymond Beaudet, St-Ambroise; Raymond Grondin, Sacré-Coeur. Septième année: Laura Ilijanick, Pavillon des Jeunes; Céleste Breault, St-Ambroise: Tyler Puddy, St-Ambroise. Huitième année: André Gagné, St-Paul; Claude Dubois, St-Ambroise; Rénée Bornais, St-Ambroise.

Les élèves se sont sûrement enrichis en faisant ce travail et ils ont encore la possibilité de gagner en apportant leurs projets au "Greater Windsor Science Fair" au collège St-Clair du 24 au 27 mars.

Téléthon Pro-Vie à la fin du mois

(DJ) L'Association Alliance for Life diffusera bientôt un téléthon éducationel pour promouvoir l'attitude pro-vie.

L'émission, qui durera une heure, sera diffusée à l'échelle nationale.On pourra le voir ici au poste Global, canal 29, ou sur le cable au canal 3, le 26 mars à 22h00.

Ce n'est pas encore confirmé, mais il y a possibilité qu'un poste de Détroit diffuse le programme aussi.

Le format du programme sera genre documentaire, avec des témoignages personels de femmes qui ont eu des avortements et d'autres qui ont choisi de porter à terme leur enfant.

Il y aura également des célébrités qui passeront des messages au sujet de l'avortement.

Il y aura aussi de l'information sur des services de counselling pour femmes qui en auraient besoin.

Le nom du téléthon est 'Feel the Heartbeat', et il y aura bientôt des panneaux de réclame à divers endroits de la ville annonçant la diffusion, qui se fera complètement en anglais.

"C'est un téléthon qui sensibilisera les téléspectateurs à la situation actuelle vis-à-vis le problème d'avortement," mentionne Mme Beryl Caves, présidente du Windsor and Area Right to Life.

"C'est un programme de haute qualité qui répondra à plusieurs questions et qui contiendra de la matière très éducative," a-t-elle ajouté.

Mme Caves encourage tous à visionner cette émission et de contribuer des dons, dans la mesure du possible.

La commission des accidents du travail de l'Ontario ouvre un bureau régional à Windsor

(Windsor) La Commission des accidents du travail (CAT) ouvrira le 10 mars un bureau régional à Windsor, en vue d'offir de meilleurs services d'évaluation et de traitement des demandes d'indemnités.

L'ouverture du Bureau régional de Windsor a entraîné la création de 84 nouveaux emplois dans la communauté, portant ainsi l'effectif du bureau à 116. Soixante-deux des nouveaux employés proviennent de la région de Windsor et 11 des nouveaux postes ont été confiés à des travailleurs réadaptés, embauchés dans le cadre des programmes d'équité en matière d'emploi et de réadaptation professionnelle de la CAT.

La CAT a ouvert un bureau local à Windsor en 1957. Ce bureau fournissait des renseignements au sujet des demands d'indemnités, des services de réadaptation professionnelle et des services financiers, et conseillait la communauté locale. Le bureau de Windsor offrira désormais des services complets d'indemnisation et d'évaluation médicale, autorisera les paiements et réglera les comptes d'aide médicale.

"Les travailleurs, tout comme les employeurs, apprécient le fait qu'ils peuvent rencontrer dans les bureaux régionaux ceux qui prennent les décisions à la Commission" a déclaré Dr. Robert Elgie, président du Conseil de la Commission des accidents du travail. "Le bureau régional de Windsor offrira un service plus personnalisé, plus efficace et plus attentif aux besoins de la communauté locale."

Le bureau régional de Windsor s'occupera d'environ 4,600 dossiers d'indemnisation courants, ce qui correspond approximativement à 6% de l'ensemble des dossiers dans toute la province.

La structure organisationnelle de Windsor est la première du genre; elle emprunte certaines caractéristiques aux bureaux régionaux actuels et aux nouvelles Unités de services intégrés (USI) en place à Toronto. Les USI regroupent les services d'indemnisation, de réadaptation professionnelle et les services médicaux, permettant ainsi au personnel de la Commission de travailler en plus étroite collaboration.

Le bureau de Windsor est le sixième bureau régional ouvert par la CAT. En 1980, les premiers bureaux régionaux ont été ouverts à London et à Sudbury. Ils ont été suivis par Hamilton en novembre 1986, Thunder Bay en décembre 1986 et Ottawa en mai 1987.

Une dame de Windsor en vedette à la télévision de Radio-Canada.

Ce soir, mercredi 9 mars, à l'émission **Téléobjectif** de Radio-Canada au canal 54, (canal 12 au câble) on pourra voir un segment sur Mme Jeanne Mongenais de Windsor dans le cadre d'une émission spéciale en rapport avec la Journée internationale de la femme.

L'émission débute à 18h30.

Calendrier des événements

Chaque jeudi
19h00
Cours de danse carrée moderne
Parrainé par: L'Association Francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex
École Ste-Thérèse, Windsor
$2.00 par leçon
Informations: M. Emmanuel Chayer, 776-5488

21, 28 FÉVRIER, 6, 13 MARS
20h00
Parties de cartes
Parrainé par les Dames de Ste-Anne, Pointe-aux-Roches
Sous-sol de l'église
Informations: Géraldine Mailleux 798-3615

DIMANCHE 20 MARS
20h00
Partie de carte et soirée récréative[suivi d'un goûter]
Sous-sol de l'Église de l'Annonciation de Pointe-aux-Roches
Parrainé par Le club de l'âge d'Or "Le Foyer" de Pointe-aux-Roches
Entrée: $2.00
Information: Aldéa Cormier: 798-5943

26 MARS
20h00 à 1h00
Western Hoedown
Parrainé par les Majorettes Les Papillons
Centre Canadien Français
Prix: $7.50
Information: Marg: 252-9169; Nicole: 945-0145

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573, ch. Técumseh, Windsor, 948-8171, 734-6369

M. Rénald Paquin, Century 21/M.D. Realty Ltd, 9881 est, ch. Técumseh, 735-2188, 735-2552

ASSURANCES GENERALES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, 966-6112

Prudential d'Amérique, (Mme Lise Bellehumeur, secrétaire) 7651 est, ch. Técumseh, 974-9177

The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9 Emeryville (Puce) 727-3855, 979-8581, 727-6479

AUTOMOBILES - PIECES

A & L Auto Recyclers Ltd., (MM. John Lanoue et Guy Desmarais) Route 2 angle ch. Comber (77), 1-800-265-2128 comté, 798-3525 Windsor

AVOCATS

Me Brian Ducharme, 201-302 Ouellette, Windsor 258-6490
12214 est, ch. Técumseh, Técumseh 735-1445
400 rue Notre-Dame, Belle-Rivière 728-1840

Kirwin, Gordon, Chapman, (Mme Paulah Edwards) 411 est, pr. Riverside, Windsor 255-9840

Levesque, Levesque et Taylor, (Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque), 52 ouest, rue Chatham, Windsor 252-2323
12150 ch. Técumseh, Técumseh 735-9928

McTague-Clark Barristers, (Me Robert Beaudoin) 455 rue Pelissier, Windsor 255-4383

COMPTABLES

Cox, Hyatt& Company, (M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A.) 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor 258-4626

Robert Séguin, 737 ave Ouellette, (Rez-de-chaussée), Windsor 253-6326

DEPANNEUR

The Party Stop, (Mme Rose Daoust), 6525 est, rue Wyandotte 948-3325

ELECTRICIENS

Roy Electric, (M. Richard Roy, M. Marcel Roy) Pointe-aux-Roches 798-3205

EQUIPEMENT DE BUREAU

FAF Business Machines, (M. et Mme Mike et Marcella Skrobar) 5739 est, ch. Técumseh, Windsor 945-0555

IMPRIMEURS

Imprimerie Lacasse, (M. Larry Lappan) Route 42, Técumseh, 735-4121

Imprimerie Tribune, (M. Lucien Lacassse) 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh, 735-3202

INFIRMIERES A DOMICILE

Marg Kelly Nursing Service, (Infirmières et aide-infirmières de langue française disponibles) 973-5411

INSTITUTIONS FINANCIERES

Caisse populaire de Pointe-aux-Roches Ltée
C.P. 100, Pointe-aux-Roches, 798-3026

Caisse populaire Técumseh Ltée
1120 Lespérance, Técumseh, 735-6069

Caisse populaire Windsor Ltée
2800 est, ch. Técumseh, Windsor 945-8156, 945-8161

Suite page 8



Hockey-salon

La photo fait voir l'équipe qui a terminé la saison avec le plus de points dans la section PEE-WEE. Ils sont: à genoux: Suzanne Vachon, Christian Bergeron; debout: Mimi Cool, Daniel St-Denis, Stéphane Savoie, Colin Lehoux, Danny Simard, Jean Deshaies et Gilles Bergeron (entraîneur).

PARTICIPaction
par François Lagarde



La bonne forme . . . EXPRES pour vous!

Vous avez décidé de faire de l'exercice? C'est très bien. Vous avez déjà commencé? C'est encore mieux.

Mais savez-vous quoi faire, comment le faire, pendant combien de temps, à quelle intensité, combien de fois par semaine?

Voici enfin un guide qui répond à toutes les questions que vous devriez vous poser pour profiter au maximum de votre activité physique. Il vous est offert par les Éditions du Trécarré. C'est le programme EXPRES.

Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il a été conçu par PARTICIPaction et par les Forces armées du Canada. Vous ne vous étonnez sûrement pas de voir PARTICIPaction s'impliquer dans un programme d'activité physique. Mais vous vous demandez peut-être ce que nos forces armées ont à faire là-dedans?

C'est simple, elles étaient à la recherche d'un programme de conditionnement physique pour des gens qui travaillent dans des bureaux ou dans des cuisines, dans des sous-marins ou dans des postes isolés du Grand Nord. Pour des gens qui, comme vous, ont l'impression qu'il est difficile de trouver le temps et les installations nécessaires pour faire de l'exercice régulièrement.

Dans une première étape, on a donc mis au point, avec l'aide des meilleurs spécialistes au pays, des programmes d'activité physique qui ont été distribués, sous la forme d'une série de petites brochures, aux membres des forces armées.

Un an plus tard, devant les excellents résultats de ce programme, on s'est dit que ce serait bien dommage que toute la population du pays ne puisse pas en profiter. Et on a réuni tous les programmes dans un livre de format poche.

Qu'est-ce que vous trouverez dans ce guide du Programme EXPRES?

Des programmes personnels, graduels, faciles à intégrer à votre horaire quotidien, et qui couvrent les trois éléments de base du conditionnement physique.

Premièrement, des exercices d'échauffement et d'étirement, avec des variantes pour différentes activités aérobiques.

Deuxièmement, un choix de neuf programmes aérobiques se contentant d'un minimum d'équipement: marche, course à pied, bicylette, natation, corde à sauter, bicyclette stationnaire, ski de fond, patinage et raquette. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les saisons. Chaque programme vous dit exactement quoi faire, au jour le jour: pendant combien de temps, à quelle vitesse ou intensité, etc.

Troisièmement, un choix de quatre programmes pour le développement de la force et de l'endurance musculaire — dont un, à mains libres, n'exige aucun équipement.

Le livre présente aussi tous les renseignements nécessaires pour faire de l'exercice sans danger, en tenant compte de votre condition physique actuelle: prévention des blessures, vêtements à porter, choix de l'équipement, etc. Mais il évite tout bavardage inutile, et vous pouvez passer à l'action après moins d'une heure de lecture.

Illustré avec soin, le volume présente aussi de nombreux tableaux, dans lesquels vous noterez les détails de chacune de vos séances d'exercice.

Courez vite vous le procurer chez votre libraire. Vous y découvrirez que Le Programme EXPRES se vend 6,95$ seulement. C'est encore moins cher qu'une paire de souliers de course, un maillot de bain ou une corde à sauter!

Éducateur physique, François Lagarde est directeur des communications de PARTICIPaction.

Conseil olympique de Toronto (Ontario)

Le Conseil olympique de Toronto (Ontario) (COTO) a été formé en 1986 après que le maire de Toronto eût écrit à l'Association olympique canadienne (AOC) pour lui faire savoir que la ville désirait accueillir les Jeux olympiques d'été de 1996.

Le COTO est un organisme à but non lucratif et représente la ville de Toronto. Il élabore la proposition de la ville pour la tenue des jeux. Ce conseil est formé de représentants de la ville de Toronto, de la communauté urbaine de Toronto, du secteur privé canadien, des athlètes, du gouvernement fédéral, qui a fourni 2,4 millions de dollars, des gouvernements provinciaux et des médias.

Le COTO propose que la ville de Toronto soit le principal centre d'activité des Jeux olympiques d'été de 1996 et que d'autres municipalités du Sud de l'Ontario accueillent certaines compétitions.

Une étude de faisabilité préparée pour le COTO montre que Toronto et le Sud de l'Ontario vont grandement bénéficier des jeux. Les fonds consacrés à la planification, à l'organisation et à l'accueil des jeux se traduiraient en milliers d'emplois, en millions de dollars de revenus personnels et en millions de dollars de recettes fiscales. L'élaboration de la proposition elle-même amènerait de nouveaux investissements commerciaux et attirerait davantage de touristes. L'impact serait d'autant plus grand si la ville de Toronto accueillerait les jeux.

En prévision des Jeux olympiques d'été 1996, le COTO propose de réduire la construction de nouvelles installations, d'améliorer les installations existantes afin qu'elles répondent aux normes olympiques et de répartir les avantages parmi les municipalités participantes. Le conseil voudrait également que les nouvelles installations prévues pour les Jeux olympiques soient construites pour être d'une grande utilité lorsque ceux-ci seront terminés.

Annonce d'une subvention de test des sciences sportives

TORONTO , le 24 février 1988 -- M. Hugh P. O'Neil, ministre du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario, vient d'annoncer que les athlètes d'élite de l'Ontario recevraient un entraînement en conditionnement physique spécialisé grâce à une subvention de tests des sciences sportives.

Les Instituts de condition physique de Willowdale et de Mississauga recevront une subvention de 20 000$ dans le cadre du programme de tests des sciences sportives.

Les fédérations sportives provinciales choisiront les athlètes d'élite dont la conditon physique sera testée par les instituts sur le plan de l'endurance, de la force et de la souplesse afin de savoir lesquelles de ces caractéristiques doivent être améliorées. On étalira ensuite des programmes d'entraînement individuels pour aider les athlètes à perfectionner la technique qu'exige leur spécialité.

"Alors que l'année olympique attire l'attention du public sur les résultats sportifs spectaculaires, la nécessité d'aider les athlètes ontariens à exceller semble tout spécialement importante, a déclaré M. O'Neil. Le programme de tests des sciences sportives aidera nos athlètes à devenir des champions dans leurs sports."

Suite page 10





Le club de l'Age d'Or Jean-Paul II de l'AFSLWE

Résultats du 2 mars	
Plus haut simple	
HOMMES	
Émile Lamarche	199
Howard Losier	197
Maurice Beaudet	181
FEMMES	
Marthe Nadeau	204
Rita Beaulieu	160
Angélique Roy	157
ÉQUIPES	
#2 Les Cardinaux	645
#3 Les Castors	643
#8 Les Lys	642
Plus haut triple	
HOMMES	
Maurice Beaudet	491
Howard Losier	483
Germain Roy	482
FEMMES	
Adèle Paré	459
Rita Beaulieu	449
Marthe Nadeau	428
ÉQUIPES	
#5 Les Voyageurs	1829
#1 Les Oiseaux Bleus	1809
#3 Les Castors	1806
Classements suite au 2 mars	
#8 Les Lys	43
#3 Les Castors	39
#2 Les Cardinaux	39
#7 Les Roses	31
#1 Les Oiseaux bleus	31
#10 Les Surprenants	30
#4 Les Frous Frous	28
#5 Les Voyageurs	25
#9 Les Bonhumeurs	25
#6 Les Français	24
Meilleures moyennes	
HOMMES	
Germain Roy	170
Maurice Beaudet	157
Paul L. Barrette	157
Ernest Duguay	156
FEMMES	
Rose Sirois	143
Pauline Bisson	136
Adèle Paré	136
Marthe Nadeau	135
Rita Beaulieu	135

Hockey-salon de l'AFSLWE

Résultats du 5 mars
PEE-WEE
Club Richelieu 4 contre Reid's Trophy 3 (en prolongation)
RB Sports Shop 13 contre Centre Canadien Français 4

Les prochaines joutes auront lieu le 26 mars, deux joutes de demi-finales.

Chevalier de Colomb St-Jérôme Chapitre 8682

Classement du 2 mars 1988	
ÉQUIPES	
#2	77
#3	72
#4	63
#1	54
Plus haut simples	
ÉQUIPES	
#4	661
#3	641
#2	581
INDIVIDUELS	
François Mallet	225
Fernand Poulin	186
Paul Poulin	186
Germain Roy	178
Plus haut triples	
ÉQUIPES	
#3	1833
#4	1817
#1	1726
INDIVIDUELS	
Paul Poulin	523
Germain Roy	517
Fernand Poulin	485
Plus hautes moyennes	
Germain Roy	177
Paul Poulin	175
Roger Leclerc	158

Ligue Fleur de Lys-Mixte de l'AFSLWE

Résultats du 4 mars	
Plus haut simple	
HOMMES	
Doanld Ethier	233
Rick Laliberté	224
Robert Chrétien	218
FEMMES	
Denise Lavergne	210
Adélaide Dease	200
Angèle Lapierre	183
ÉQUIPES	
#1	885
#5	872
#14	860
Plus haut triple	
HOMMES	
Robert Chrétien	555
Rick Paquette	553
Gilles Roy	547
FEMMES	
Denise Lavergne	526
Adélaide Dease	520
Angèle Lapierre	500
ÉQUIPES	
#5	2526
#11	2516
#1	2470
Quilleur ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne	
Adélaide Dease	35
Denise Lavergne	63
Premier gagnant du 50/50	
Gaston Pitre	
Deuxième gagnant du 50/50	
Gaston Lapierre (bouteille)	
Classement suite au 4 mars	
#5 Reid's Trophy	56
#6 Gen. Hosp.	54
#11 Franco's Rest.	43
#10 Spartan Tool	43
#3 Champion's Rest.	41
#2 Bowlero Bowl	40
#1 P & A Texaco	38
#4 AFSLWE#1	37
#9 Serge Ethier	37
#13 Dynamite Disco	36
#7 AFSLWE#2	31
#14 P & A Regent	28
#12 Centre C. F.	28
#8 Star Custom	26
Meilleures moyennes	
HOMMES	
Craig Douglas	179
Réjean Morin	176
Robert Chrétien	176
Gilles Roy	169
Donald Ethier	169
FEMMES	
Angèle Lapierre	173
Adélaide Dease	165
Line Duguay	159

L'Erablière de l'AFSLWE

Résultats du 4 mars	
Plus haut simple	
HOMMES	
Euclide Bélanger	198
Marc Girard	190
Normand Pelchat	187
FEMMES	
Arnolda Godin	201
Madelaine Guignard	187
Monique Robichaud	169
Monique Giasson	169
ÉQUIPES	
#3 Les Pros	920
#6 Les Capables	900
#10 Les Anciens	875
Plus haut triple	
HOMMES	
Mario Girard	566
Jean Marc Labelle	524
Vern Martins	510
FEMMES	
Arnolda Godin	518
Monique Robichaud	514
Madelaine Guignard	514
Nicole Hamelin	487
ÉQUIPES	
#6 Les Capables	2668
#3 Les Pros	2551
#5 Les Nombrils	2526
Classement suite au 4 mars	
#3 Les Pros	46
#12 Les Faucons	38
#6 Les Capables	38
#11 Les Hiboux	36
#2 Les Frustrés	33
#8 Les Bouffons	32
#9 Les Samepits	31
#4 Les Pierre à feux	29
#5 Les Nombrils	26
#1 Les Lutins	25
#10 Les Anciens	24
#7 Les Gazeux	20
Meilleures moyennes	
HOMMES	
Mario Girard	184
Michel Caron	169
Guy Gélinas	167
Jean Marc Labelle	167
FEMMES	
Solange Ward	165
Yvette Nadeau	157
Arnolda Godin	156

Ligue de sacs de sable du club de l'Age d'Or Jean-Paul II de l'AFSLWE

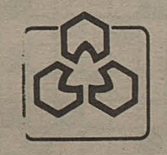
Résultats du 1er mars	
plus haut simple	
HOMMES	
Nadeau Robert	1340
Lamarche Emile	1190
Duguay Ernest	1030
FEMMES	
Cormier Mona	1200
Parent Marie	1020
Beaulé Cécile	950
ÉQUIPES	
Loups	3140
Serins	3120
Éperviers	3030
equipe qui a fait le plus haut simple	
Loups	3140
Équipe qui a fait le plus haut triple	
Loups	7920
Les joueurs qui ont joué plus de 1000	
Robert Nadeau	1340
Mona Cormier	1200
Emile Lamarche	1190
Ernest Duguay	1030
Marie Parent	1020
Classement après 60 parties	
Éperviers	95
Éléphants	65
Serins	63
Pinsons	63
Tigres	62
Geais	56
Loups	51
Merles	50
Meilleures moyennes	
HOMMES	
Duguay Gérard	740
Beaulne Jérémie	740
Nadeau Robert	710
Cormier Urbain	690
FEMMES	
Cormier Mona	690
Sirois Rose	650
Parent Marie	610

Petites annonces

A VENDRE: Ensemble de salon (sofa et chaise); cuisinière avec éventail; sécheuse. 735-3619 — 02-02

GARDIENNE DISPONIBLE: Dame prête à garder chez elle; appeler Pierrette au 944-5343 — 04-01

RECHERCHÉ: Paire de patins à glace pour garçon. Point 2 258-4916 — 04-03



La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc.

sollicite des candidatures pour les postes de

Chargé du projet des équipements libre-service
(homme ou femme)

Les fonctions

Sous l'autorité du chef du service technique, le chargé du projet coordonne les activités reliées à l'implantation des guichets automatiques et autres équipements libre-service, c'est-à-dire : qu'il effectue des études de faisabilité, organise l'installation physique des équipements, voit à l'émission de cartes, coordonne les activités de formation des démonstrateurs et des opérateurs, etc... Il gère les activités opérationnelles des équipes de dépannage et exerce un contrôle sur la gestion des locaux, les réclamations, le système de comptabilisation de la facturation des transactions, en plus d'effectuer certains travaux administratifs.

Les exigences

- Diplôme d'études collégiales, option administration ou un autre domaine approprié avec expérience d'un à deux ans. Toute autre combinaison de formation et d'expérience peut être considérée;
- sens de l'organisation;
- autonomie et initiative;
- créativité et motivation;
- sens de l'analyse et du contrôle;
- capacité en matière de communication écrite et orale.

Le traitement

Le salaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur pour le poste, les compétences et l'expérience. Il est accompagné d'une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.
Toute personne intéressée fait parvenir son curriculum vitae **avant le 18 mars 1988,** à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc., 450, rue Rideau, 3e étage, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4.

Chef de service — fonds de stabilisation
(homme ou femme)

Les fonctions

Sous l'autorité du directeur de la division technique, le chef de service du fonds de stabilisation planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son secteur. Sa principale responsabilité est la supervision de la gestion financière de l'ensemble des caisses populaires du réseau. A cet effet, il s'assure que le niveau de rentabilité de chaque caisse correspond aux normes établies. Il voit à ce que les caisses adoptent des politiques administratives et appliquent des méthodes, procédés et contrôles qui assurent leur rentabilité, tout en respectant la loi des caisses populaires, les règlements et les politiques de la Fédération. Il voit également, en collaboration avec les autres services de la Fédération, à l'établissement de plans de redressement pour les caisses en difficulté et assure le suivi.

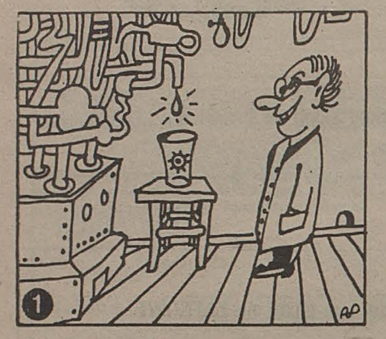
Les exigences

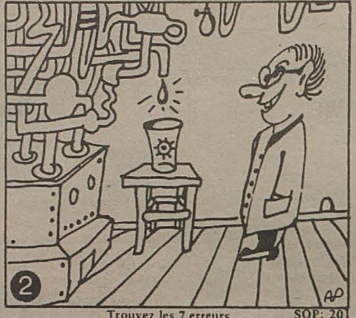
La personne intéressée possède une formation universitaire de premier cycle en administration et trois ans d'expérience pertinente. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience sera étudiée. Les habiletés requises touchent la communication orale et écrite, la facilité à établir un climat de confiance avec les caisses, le sens de la planification et de l'organisation, un esprit d'analyse et de synthèse développé, la capacité de concevoir et développer de nouveaux outils d'analyse et de contrôle ainsi que la capacité de diriger une équipe. La maîtrise du français et de l'anglais est exigée. Une connaissance du milieu coopératif est un atout.

Le traitement

Le salaire est établi en fonction de l'échelle salariale en vigueur pour le poste, les compétences et l'expérience. Il est accompagné d'une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.
Toute personne intéressée fait parvenir son curriculum vitae **avant le 18 mars 1988,** à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc., 450, rue Rideau, 3e étage, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP: 201

mots cachés

11 lettres: manière de préparer

E	R	E	D	A	M	A	L	A	G	A	I	F	A	T
R	T	C	L	A	I	R	E	T	R	C	P	L	O	A
B	P	A	C	R	T	E	B	R	O	S	O	C	C	C
A	I	O	R	U	A	E	P	R	G	C	I	D	H	S
L	N	T	I	C	I	P	N	O	A	S	T	I	E	U
A	E	K	T	K	I	T	E	R	R	M	U	H	R	M
C	A	G	A	E	O	P	E	E	E	T	E	C	R	E
S	U	R	I	R	R	E	P	D	C	L	O	K	Y	L
H	O	C	A	N	G	A	M	R	A	G	A	D	A	I
E	R	F	E	N	S	E	A	M	N	C	N	F	A	S
R	B	L	P	T	C	M	N	A	O	A	S	K	K	S
R	A	V	I	A	E	I	C	G	R	U	O	U	O	E
Y	K	S	I	H	W	G	O	B	I	T	T	R	M	A
C	H	I	A	N	T	I	R	T	I	V	O	D	K	A
O	N	R	A	T	C	E	N	O	G	A	D	R	E	V

Ale
armagnac
asti

Bitter
brandy
brou

Calabre
cherry
chianti
clairet
cognac
cola

Eau

Falerne
faro

Gin
grog

Mâcon
madère
malaga
marc
médoc
mélisse
moka
moût
muscadet
muscat

Nectar

Orge

Pastis
persicot
picrate
pineau
porto

Raki
rancio
râpé
rhum

Saké
saki
sherry
sorbet

Tafia
tokai

Verdagon
vigne
vin
vodka

Whisky

Il n'en coûte jamais rien pour faire publier une nouvelle dans

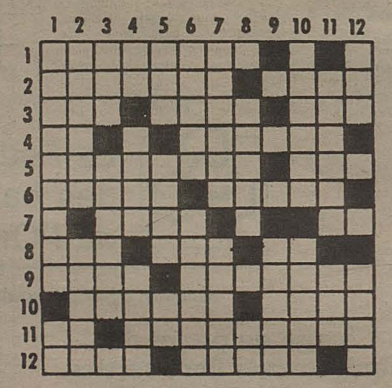
LE REMPART

Vous êtes au courant d'une nouvelle au sujet de votre association, de votre école, de votre paroisse, d'un commerce, d'une de vos connaissances? COMMUNIQUEZ-NOUS-LA! Nous vous en serons reconnaissants!

948-4139

Le Rempart est là pour vous servir

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Suite de détonations.
2—Roulé autour de. — Qui a satisfait sa faim.
3—Pron. pers. — Écrivain et romancier français. — Amas.
4—Toi. — Marteau à river.
5—Fleuve sibérien. — Promptement.
6—Religieux. — Ville de Québec.
7—Prén. masc. — Dans.
8—Critique d'art français. — Liqueur des viandes. — Particule.
9—Dieu des vents. — État de celui qui est gâteux.
10—Vieux vêtements. — Fils d'Isaac.
11—De la gamme. — Prén. de femme.
12—Femme qui a un enfant. — Tribu sauvage.

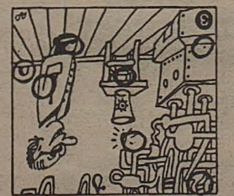
VERTICALEMENT

1—Attaqué de la peste. — Messieurs.
2—Ôter les noeuds. — Pays.
3—Choix. — Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.
4—Voyelles. — Marquer de la joie. — Arme blanche.
5—Dans le Jura, cours d'eau suivant le flanc d'un anticlinal. — Direction. — Dans pronom.
6—En ce cas là. — Prén. masc.
7—Menus. — Mettre en ordre.
8—Appareil volant. — Aussi.
9—Modération dans le boire et le manger.
10—Pas grande. — Sur son séant.
11—Qui s'envole. — Nom vulgaire de la larve du hanneton.
12—Sur. — Reçues.

solutions



MOTS CACHÉS
PRÉPARATION



UZEB s'en vient à Windsor

Un des groupes de Jazz francophones les plus renommés sera en spectacle ici à Windsor bientôt.



Le groupe de Jazz fusion québécois "UZEB" sera en spectacle à l'auditorium Cleary le mercredi 30 mars à 20h00. Cet événement est parrainé par le groupe francophone Echo Jeunesse.

Le groupe UZEB existe depuis dix ans. Ils ont parcouru le Québec, la France, l'Allemagne et le Japon.

En 1983, ils ont remporté le prix Felix pour le meilleur microsillon jazz de l'année.

Jusqu'à maintemant, le groupe a remporté un total de cinq prix Félix. UZEB, disent les connaisseurs du jazz, est un ensemble qui est bien établi dans le monde de la musique.

Composé d'Alain Caron, Paul Brochu et Michel Cusson, UZEB est absolument à voir et à entendre.

Les billets sont en vente au bureau de l'ACFO et aussi à l'auditorium Cleary. Le prix est de $13. pour les adultes et $11. pour étudiants et gens d'âge d'or. Si on désire porter le coût des billets au compte VISA ou MASTRERCARD, on peut composer 252-6579.

Pour de plus amples détails, téléphoner à l'ACFO au 948-9322 ou communiquer avec Jacques Parent au 734-7998 après 17h30.

Question de la semaine pour l'émission "Le Lys et le Trillium" de TVOntario [diffusée le mercredi à 21h00].

Avons-nous besoin d'un septième jour pour magasiner?

(Vous pouvez vous prononcer dès maintenant en composant sans frais le 1-800-387-8907 si votre réponse est "oui" ou 1-800-387-8930 si votre réponse est "non". Les lignes sont ouvertes 24 heures sur 24.)

CBEFT

DIMANCHE 13 MARS
19h00
FÉFENSE DE RIRE: l'autobus du showbusiness

Jean-Pierre Ferland nous invite à faire une balade à bord de L'autobus du showbusiness qui empruntera la voie de l'humour, mais attention, il est défendu de rire!

Comment sera-t-il possible de résister à un interdit aussi sévère, surtout lorsque l'on sait que l'humour fusera de tous les côtés avec l'irrésistible Dominique Michel, Les Foubrac et Tex Lecor dans les parages?

Comme s'il fallait nous torturer davantage, Jean-Pierre Ferland a aussi invité d'autres grands magiciens de l'humour; Alain Dumas, La Bande Magnétique, Steve Faulkner, le duo Bernard Carez/Raymond Pollender et Lorne Elliott qui, malgré cette "Défense de rire", sauront bien nous avoir par la bande. Toutefois, le public de la Télévision de Radio-Canada peut être certain que personne n'osera lui en tenir grief, si jamais il se laissait gagner par un rire incontrôlable, quitte à ce que Jean-Pierre se fasse accuser de complicité après le fait!

20h30
LES BEAUX DIMANCHES: Soirée Viennoise

Les Beaux Dimanches vous invitent à vous plonger dans une époque empreinte de romantisme et de grandeur en regardant "Soirée viennoise", une production qui met en vedette deux chanteurs bien connus, la soprano Colette Boky et ténor John Walker, vingt danseurs de l'Atelier de chorégraphie de Montréal sous la direction de Michel Boudot, et l'Orchestre Métropolitain dirigé par Neil Chotem.

Des airs tirés d'opérettes comme "La Veuve joyeuse", et "Le Pays du sourire" de Franz Lehar ou "Princesse Czardas" de Kalman; des valses et des polkas de Johann Strauss père et de son fils, surnommé "Le Prince de la Valse" s'enchaîneront dans une mise en scène somptueuse qui saura vous éblouir.

21h30
LES BEAUX DIMANCHES: Qui a tiré sur nos histoires d'amour?

Louse Carré, dans son film "Qui a tiré sur nos histoires d'amour?"(1986) nous emmène dans l'univers des sentiments qui lient une mère et sa fille, le temps d'un été ensoleillé et fleuri. Cette production pleine de nostalgie, d'espoir et d'humour sera présentée aux Beaux dimanches, à la Télévsion de Radio-Canada.

Habitant une petite ville du Québec, Madeline accueille sa fille Renée pour la durée de la période estivale. Nous serons les témoins du destin de cette femme d'âge mûr, déchirée entre ses illusions perdues et son éternelle soif d'idéal, et de celui de sa fille de 20 ans dont le goût de vivre et l'enthousiasme sont garants d'un avenir qui s'annonce exaltant.

Madeline, aux lendemains de la difficile lutte qu'elle a menée pour obtenir son autonomie, continue sa recherche d'un monde meilleur. Renée, quant à elle, éprouve une grande admiration pour cette mère combative mais hésite tout de même à suivre ses traces. Voici un portrait de deux femmes, unies par un amour indestructibe, qui chacune à leur façon, ont à mener leur vie et à composer avec l'amour.

Nous avons franchi le capde $10 millions d'actif!

Nous sommes fiers du développement et du progrès de notre caisse depuis sa fondation en 1944. Nous venons d'atteindre un chiffre d'actif de $10,067,534.22 (en date du 26 février 1988)

Conseil d'administration



De gauche à droite: assis: Lionel Gagnon, vice-président, Paul Tremblay, président, Léonard Plourde, administrateur; debout: Donat Lebert, administrateur, Louis Chauvin, administrateur, Jean-Paul Gagnier, administrateur, Emile Chauvin, administrateur.

Comité de crédit



Marie-Mae Chevalier(Mme), secrétaire, Alfred Quenneville (M.), président, dent, Paul Leboeuf (M.), commissaire.

Employés



Agathe Vaillancourt(Mme), directeur-adjointe, Roger Bibeau, directeur.



Gisèle Mousseau(Mme) secrétaire-commis.



Marie-Jeanne Rivest(Mme) caissière en chef, Yvette Levasseur(Mlle), caissière, Annette Jones(Mme) caissière.

Services

- Assurance-vie épargne
- Assurance-vie invalidité prêts
- Caisse scolaire
- Caisse de Noël
- Caisse de vacances
- Carte guichet automatique Interac et systeme-Plus
- Chèques de voyage
- Chèques personnalisés
- Certificats d'épargne
- Coffets de sûreté
- Comptes courants
- Dépôts rentes de pension
- Dépôts salaires
- Epargne stable ordinaire
- Epargne stable intérêts quotidiens
- Fonds enregistré de revenu de retraite
- Inter-caisse
- Ordre de paiements visés
- Parts sociales
- Perception de taxes municipales
- Perception à taux minime des comptes de services publics
- Photocopies de documents
- Prêts sur billets
- Prêts crédit variable
- Prêts hypothécaires
- Régime enregistré d'épargne retraite
- Service de chèques
- Vente de billets de loterie

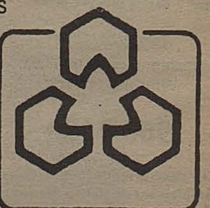
Heures d'ouverture

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi

9h à 15h.

Vendredi 9h à 18h

A l'occasion de cet événement, nous saluons les fondateurs et pionniers, en particulier MM. Philippe Chauvin et Gérard Chevalier, qui ont établi les bases solides qui ont permis notre progrès. Nous saluons tous les coopérants de la région. Et nous invitons tous les gens de Pointe-aux-Roches à utiliser davantage tous nos services.



Les sociétaires, les officiers et les employés de la

Caisse populaire de Pointe-aux-Roches Ltée

22ième année
Windsor le 16
mars 1988
No 11

Le Rempart

"L'hebdo des
Francophones
du sud-ouest
ontarien"

La Commission nationale des parents francophones s'attend a plus d'aide du gouvernement fédéral

Par Annie Granger Envoyée spéciale de l'APFHQ

Pour la deuxième année consécutive, plus de cent parents francophones provenant de tous les coins du pays à l'exception du Québec, se sont réunis sous l'égide de la commission nationale des parents francophones. Le colloque, tenu à Montréal, avait pour buts: d'abord de réunir les différents délégués des neuf provinces et deux territoires pour faire le point et élaborer une structure d'organismes provinciaux et national; et ensuite - puisqu'on était dans la métropole québécoise - de sensibiliser les Québécois à la réalité des systèmes éducatifs hors Québec par le truchement des médias.

A cet effet, justement, la Commission nationale des parents francophones (la CNPF) avait convié, à une conférence de presse, tout ce que l'on peut compter comme médias dans cette grande ville québécoise. D'ailleurs, le titre du colloque, "L'éducation des francophones hors Québec, le scandale national, même là où le nombre le justifie..." ne pouvait qu'attirer les journalistes. Le scandale décrié par les parents étant justement de dénoncer l'attitude des gouvernements provinciaux qui, à l'exception du Nouveau-Brunswick, causent aux parents francophones d'énormes frustrations, et cela malgré leur signature de la Charte canadienne des droits et libertés et de l'article 23.

"C'est aujourd'hui, plus que jamais que nous avons besoin du support des leaders qui ont travaillé et travaillent toujours à la reconnaissance de nos droits" a expliqué M. Raymond Poirier. D'ailleurs trois personnalités bien connues ont répondu à l'invitation de M. Poirier. Gérard Pelletier, ancien ambassadeur et aujourd'hui chroniqueur dans un quotidien montréalais, a rappelé l'historique de cette loi, citant entre autres des souvenirs émouvants de pionniers de l'éducation en français dans les provinces canadiennes.

Le second invité était le commissaire aux Langues officielles M. D'Iberville Fortier. Et enfin, le troisième, le Sénateur Jean-Maurice Simard, l'un des parrains de la loi qui reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick venait à titre de porte-parole du gouvernement Mulroney. Ce dernier a proposé qu'il serait opportun que le Secrétariat d'État consacre au moins 2% du budget annuel de son programme des langues officielles pour aider les parents à revendiquer leurs droits auprès des gouvernements provinciaux.

Hormis le Nouveau-Brunswick, province où les parents francophones ont obtenu le financement de leurs écoles, où ils élisent leurs propres conseillers scolaires et où ils sont les seuls à avoir accès à l'enseignement du français sans souci du nombre qui le justifie, les comités et organisations doivent sans cesse se battre, la plupart du temps avec les moyens du bord. Un simple exemple: la Commission nationale, qui chapeaute environ 435 comités et associations de parents à travers le Canada, reçoit du Secrétariat d'État 32,000 dollars par an, alors que le nerf de la francophonie canadienne est l'éducation en français. "Cette somme est ridicule", réflexion entendue plus d'une fois lors de cette fin de semaine de congrès.

Devant la carte plus que pessimiste de l'éducation en français dans les provinces et territoires, les parents réunis ne se laissent pourtant pas abattre, même si souvent ils doivent remplacer leurs effectifs (des parents bénévoles) qui se "brûlent" à la tâche.

Alors pendant ces deux jours, des stratégies ont été mises sur pied. D'après M. Poirier, grâce à une vision plus globale, les parents dans chaque province pourront présenter le 31 mars prochain, une demande budgétaire plus substantielle et plus réaliste. Ce colloque a obtenu le consensus de la centaine de parents sur la structure à donner à leur organisme provincial avec des programmes d'animation, de récupération, d'information, d'animation politique, et communautaire. D'ailleurs le Commissaire aux Langues officielles, M. D'Iberville Fortier, à qui on avait demandé de donner dans son discours des solutions, prenait comme exemple le succès de l'immersion en français et de son association, Canadian Parents For French. "Il vous faut un mouvement de parents fort et bien rodé, une organisation solide(..)". Parmi les nombreuses résolutions prises au cours de cette fin de semaine, l'une d'entre elles concernait le siège social de la Commission. Il a été recommandé d'établir le siège social, actuellement au Manitoba, à Ottawa.

Pour M. Poirier, le compte à rebours est commencé, il ne tait d'ailleurs pas son opinion, parce que dans dix ans les enfants de la minorité francophone qu'on n'aura pas eus dans des classes françaises sortiront de l'école et seront perdus à jamais pour la communauté francophone.



Étaient présents à la conférence de presse, debout au centre, le président de la CNPF. M. Raymond Poirier. A sa droite, Gilbert Savard, président de la conférence, Florence Hardy (Ile-du-Prince-Édouard), Jean-Guy Labbé (Terre-neuve et Labrador). A sa gauche Murielle Comeau de la Nouvelle-Écosse.



Le Commissaire aux Langues officielles M. D'Iberville Fortier.

Union Gas considérait la facturation en français

(DJ) Il a récemment été porté à l'attention de lAssociation canadienne-française de l'Ontario que la compagnie Consumers Gas envoie un inséré avec la facture du mois, invitant ses consommateurs à choisir leur langue préférée de facturation.

Pour les régions desservies par cette compagnie ou ses affiliées, l'ACFO demande aux gens de faire une demande de facturation en français. Pour ceux qui n'auraient pas vu l'inséré, il est possible de contacter la compagnie et indiquer sa préférence.

Mais localement la compagnie Union Gas, affiliée à Consumers Gas, n'offre pas la facturation en français.

M. John Seigurgonsson, gérant des relations commerciales, explique que la compagnie n'a jamais offert de tel service puisqu'il n'y a jamais eu "un intérêt pour l'avoir".

"Nous n'avons simplement pas eu de demande pour offrir la facturation en français," a-t-il noté. "S'il y avait une demande significative pour un tel service, nous le considérerons définitement, mais jusqu'à ce jour, il n'y en pas eu."

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

AGENT D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573, ch. Técumseh, Windsor, 948-8171; 734-6369

Denise Frenette, Thomas A. Lavin Realty , 12214 ch. Técumseh, Técumseh, Bur: 735-6015; Dom: 974-9803

M. Rénald Paquin, Century 21/M.D. Realty Ltd. 9881 est, ch. Técumseh, 735-2188; 735-2552

ASSURANCES GENERALES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, 966-6112

Prudential d'Amérique, (Mme Lise Bellehumeur, secrétaire) 7651 est, ch. Técumseh, 974-9177

The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9 Emeryville (Puce) 727-3855, 979-8581, 727-6479

AUTOMOBILES - PIECES

A & L Auto Recyclers Ltd., (MM. John Lanoue et Guy Desmarais) *Route 2 angle ch. Comber (77), 1-800-265-2128 comté,* 798-3525 Windsor

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, (M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A.) 875 ave Ouelette, Pièce 200, Windsor 258-4626

Robert Séguin, 737 ave Ouellette, (Rez-de-chaussée), Windsor, 253-6326

DEPANNEUR

The Party Stop, (Mme Rose Daoust), 6525 est, rue Wyandotte 948-3325

DISTRIBUTEURS

Philip et Val McGraw, (distributeurs indépendants Shaklee), 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor, 945-8434

ELECTRICIENS

Roy Electric, (M. Richard Roy, M. Marcel Roy) Pointe-aux-Roches 798-3205

EQUIPEMENT DE BUREAU

FAF Business Machines, (M. et Mme Mike et Marcella Skrobar) 5739 est, ch. Técumseh, Windsor 945-0555

FLEURISTE

Flowers by André, (André Beauchamp), 7627 ch. Técumseh E. (Pickwick Plaza) 944-1058 (après les heures d'ouverture: 974-6698)

IMPRIMEURS

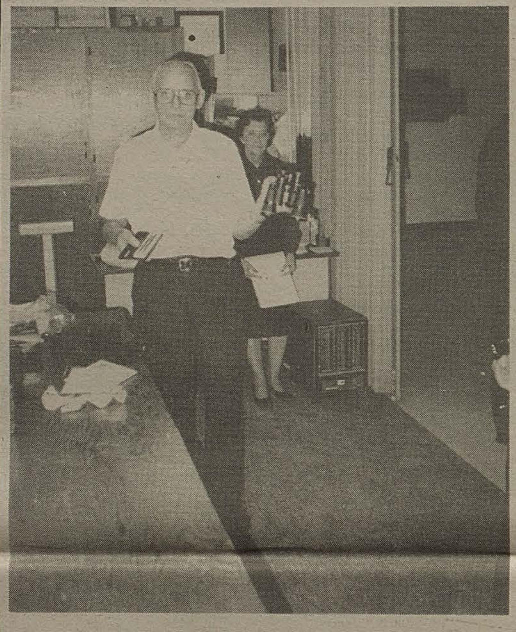
Imprimerie Lacasse, (M. Larry Lappan) Route 42, Técumseh. 735-4121

Imprimerie Tribune, (M. Lucien Lacasse) 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh. 735-3202

INFIRMIERES A DOMICILE

Marg Kelly Nursing Service, (infirmières et aide-infirmières de langue française disponibles) 973-5411

A SUIVRE EN PAGE 6



Les membres du club de l'âge d'Or Jean-Paul II ont rendu hommage récemment à M. Jérémie Beaulne, pour souligner ses nombreuses contributions au club.

Entre autre, M. Beaulne a été président pendant 9 ans, ainsi que président-fondateur du club.

Tous les membres ont contribué pour lui offrir un cadeau-souvenir. Aussi Mme Thérèse Ferland (que l'on peut apercevoir à l'arrière) a récité un poème écrit par Mme Aline Bézaire.

Des corporations nationales aident à former des journalistes francophones hors Québec

La Fondation Donatien Frémont annonce qu'elle recevra jusqu'au premier juin les demandes de bourses d'études pour francophones qui veulent poursuivre leurs études post-secondaires en français, en particulier dans le domaine des communications.

Pour la première fois de son histoire, la Fondation offrira cette année des bourses d'études en coopération avec des grandes entreprises nationales: Petro-Canada, la Banque Nationale et Quebecor ont financé trois nouvelles bourses. Leur participation au programme s'étendra d'ailleurs sur plusieurs années.

D'autres organisations, dont la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Groupe CSL et Maclean Hunter, ont également contribué des sommes substantielles aux fonds de la Fondation. Elles lui permettront d'offrir encore d'autres nouvelles bourses.

Depuis 1981, la Fondation a octroyé plus de $100,000 en bourses à travers le Canada. Jusqu'à maintenant, ses efforts étaient financés presqu'exclusivement par les Journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec. En recherchant de nouveaux associés, elle espère pouvoir augmenter sensiblement la portée de son programme.

Les bourses 1988-89 seront octroyées au courant de l'été.

Tous les détails et les formulaires de demande sont disponibles auprès des journaux de l'APFHQ dont LE REMPART, des bureaux d'aide aux étudiants dont le service d'orientation de l'école secondaire L'Essor et du bureau de la Fondation, à Ottawa.

Petites annonces

À VENDRE: Ensemble de salon (sofa et chaise); cuisinière avec éventail; sécheuse **735-3619** **02-02**

GARDIENNE DISPONIBLE: Dame prête à garder chez elle: appeler Pierrette au **944-5343** **04-01**

RECHERCHÉ: Paire de patins à glace pour garçon. Point 2 **258-4916** **04-03**



La ville de Windsor a été hôte cette fin de semaine des 'Windsor Classic Indoor Games for the Physically Disabled.'' Plus de 500 compétiteurs ont participé à l'événement qui s'est déroulé les vendredi, samedi et dimanche. C'était le septième édition annuelle de ces jeux.

Les activités avaient lieu au centre St-Denis au Oakwood Community Center et à la piscine Adie Knox Herman. Au dela de 350 bénévoles ont travaillé pour assurer le succès des jeux. Dans la photo, nous voyons quelques compétiteurs de course.

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

Vers la fin novembre, un homme est entré dans un bâtiment pour personnes âgées au 605, rue Mill, et essayait de faire croire qu'il était un officier de la sûreté.

L'homme est entré dans plusieurs logis et a volé de l'argent. Dans quelques logis, les résidents dormaient. L'auteur du crime a menacé les résidants et leur a dit de ne pas appeler la sûreté et de ne pas essayer de l'arrêter.

La sûreté est à la recherche d'un homme blanc, âgé entre 35 et 45 ans avec des cheveux blonds et gris. Il faisait 5'9'', avec une charpente moyenne.

Échec au Crime offre des récompenses allant jusqu'à $1,000. pour des renseignements menant à une arrestation dans ce cas ou dans n'importe quel autre. Le numéro à composer est le 258-8477]ou 1-800-265-7500 sans frais], dans le comté.

Les informateurs n'ont pas à se nommer ni à témoigner en cour. Pour garantir son anonymité, on donne un numéro de code à l'informateur qui servira à l'identifier s'il a à communiquer avec la police ou pour lui remettre une récompense le cas échéant.

Le coordonnateur d'Échec au Crime est le détective Bill Stephens. Le programme Échec au Crime est administré par un conseil de citoyens qui prélève les argents pour les récompenses par des dons déductibles pour fins d'impôts à: Échec au crime, C.P.60, Windsor, Ontario. N9A 6J5.



bloc-notes

J.C.M.



Nous sommes fiers de vous présenter cette semaine le cahier spécial que vous avez sans doute déjà trouvé à l'intérieur du journal: ''Zoom sur les services en français en Ontario''. C'est une publiction de l'Association de la Presse francophone hors-Québec (dont LE REMPART est membre actif), en collaboration avec l'Office des affaires francophones du gouvernement provincial.

Comme le souligne la directrice de cette publication spéciale, Luce St-Pierre, dans ses remarques en page 3, ainsi que le ministre responsable des services en français, l'honorable Bernard Grandmaître, dans son message en pae 14, il ne s'agit pas simplement de cataloguer les services en français du gouvernement, mais de bien faire ressortir qu'il s'agit d'un projet de société, d'un cadre pour permettre le véritable développement de la société francophone en Ontario.

C'est donc un projet auquel chacun de nous est invité à participer. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à lire attentivement ce cahier, et le conserver pour y revenir.

J'ai entendu parler récemment d'un petit incident, [enfin, pas si petit!] qui démontre comme il y a de bons sentiments chez les gens, et c'est avec plaisir que je vous le relate.

L'épouse d'une de mes connaissances est décédée il n'y a pas longtemps. Ses quatre enfants sont tous venus passer la semaine avec lui, dont un fils qui travaille dans l'ouest du pays pour une compagnie aérienne. Quand ce fils est retourné au travail, son patron lui a demandé comment était son père.

''Assez bien, a-t-il répondu. Il lui reste maintenant à se rendre en France, relater la triste nouvelle à la parenté qu'il a là-bas.''

''Vrai?'' a tout de suite demandé la patron, puis il a ajouté: ''Pourquoi ne l'accompagnerais-tu pas alors''? En lui offrant deux billets gratuits pour ce faire.

Il y en a du monde de coeur...

Ce numéro du REMPART contient une toute nouvelle édition de notre ''Index des services en français''.

Comme l'indique le titre, cet index a pour but de vous faire savoir quels professionnels et quels commerces de la région vous offrent leurs services dans votre langue et nous vous invitons à y jeter un coup d'oeil attentif de temps à autre.

Bien sûr, je vous invite à examiner de près la nouvelle édition qui se trouve dans ce REMPART-ci, en pages 2,6 et 7. Elle contient sept nouvelles mentions. Voici quelques renseignements au sujet de chacune d'elles:

André Beauchamp avait déjà tout près de 5 ans d'expérience dans le commerce des fleurs avant d'ouvrir **''Flowers by André''** au Pickwick Plaza. Il livre gratuitement n'importe où dans la ville de Windsor et, d'autre part, offre une sélection de cartes de souhaits en français. Encore plus: il accorde une attention toute spéciale aux commandes pour des mariages: en fait, il se rend personnellement chez la mariée, puis assiste à la cérémonie, afin d'être certain que tous les bouquets restent très bien arrangés et pour offrir au besoin des conseils quant à la façon de les disposer ou de les porter.

Belle River Colour Your World a ouvert ses portes le mois dernier. La propriétaire et gérante est Mme Alice Renaud, une dame très aimable, du nord de la province, qui s'est établie par ici il y a trois ans et qui est déjà active dans des mouvements francophones, dont la ligue de quilles Les Joyeux Troubadours de l'Association francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex et l'API de l'école Ste-Thérèse. En plus d'offrir une sélection complète de papiers peints et de peintures, ainsi que tout le nécessaire pour les poser, elle peut conseiller les gens quant à leurs plans de décoration intérieure et peut teinter la peinture pour correspondre à n'importe quelle couleur que désire le client.

Les Salons funéraires Marcotte sont en train de compléter, à leur local à Técumseh, une nouvelle addition de 14,400 pieds carrés qui contient, entre autre, probablement la plus grande salle d'exposition dans tout le sud-ouest de la province, une pièce pour les membres du clergés, une salle équipée pour des présentations audio-visuelles afin d'aider aux enfants à mieux comprendre les événements, une aire de réception pour après les funérailles et des salles de rencontre pour les groupes à but non-lucratif. L'ouverture officielle aura lieu le 27 mars à 14 heures et le public est invité.

Roger Dessureault, qui, avec ses parents a acheté **Astro Welding** a son ''ticket'' de soudeur depuis 5 ans et a acquis de l'expérience dans diverses entreprises au cours des 5 dernières années. En plus de soudage commercial et industriel, il fait de la soudure résidentielle, par exemple, pour les barrières de perron, les galeries, les escaliers de sauvetage, les grilles pour protéger les fenêtres de cave, et, bien sûr, la réparation de voitures.

La Clinique juridique bilingue Windsor-Essex que dirige Me Jacques Chartrand et où travaille également Me Terry Guerriero offre des conseils juridiques et des services de représentation en cour aux individus à revenu modique et aux groupes à but non-lucratif. De plus, le personnel de la clinique profite de l'étude des cas qui lui sont présentés afin de préparer des recommandations aux autorités gouvernementales quant à des changements à faire pour améliorer les lois. Le personnel s'occupe également d'éducation populaire en rapport avec les questions légales et offrira bientôt une chronique à ce sujet dans les pages du REMPART.

Phil McGraw et son épouse Val s'occupent depuis plusieurs années de leur **Agence de distribution de produits Shaklee**, mais beaucoup plus encore depuis sa retraite l'an dernier, quand il n'est pas à faire du bénévolat. Le couple invite ceux et celles qui voudraient des renseignements au sujet des nombreux produits, dont un bon nombre pour améliorer l'alimentation, ou qui voudraient participer à ce commerce, de communiquer avec eux.

Denise Frenette avait vécu dans cette région avant de se rendre dans le nord du Québec où elle a fait de l'immeuble. Mais, dit-elle, elle manquait cette belle région et les siens qui y demeurent, et a décidé d'y revenir. Elle est maintenant à l'emploi de **Thomas Lavin Realty** où elle fait surtout de l'immeuble résidentiel et elle invite tous ceux et celles qui voudraient de l'information concernant la vente ou l'achat de propriétés à communiquer avec elle, sans frais ni obligation, bien sûr!

Une pensée pour terminer: Il y a trois étapes à suivre lorsque l'on veut vraiment valoriser un autre: d'abord, lui permettre de faire quelque chose pour nous; ensuite, lui faire croire que ce qu'il fait a beaucoup de valeur; et enfin, le croire soi-même!

Des loisirs pour grandir!

NDLR: Ce texte est tiré du ''Trait d'Union'', bulletin de la Fédération des Clubs Sociaux franco-ontariens, et traite du thème de son prochain congrès: ''Des loisirs pour Grandir''. Il contient des idées au sujet des loisirs que nous croyons intéresseront nos lecteurs et lectrices.

J'aimerais, aujourd'hui, réfléchir avec toi sur le thème que s'est donné la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens pour son prochain congrès: ''Des loisirs pour grandir!''

Les loisirs ce sont les occupations, les activités ou les distractions qui remplissent les temps libres dont nous disposons. pour bien des gens, les loisirs c'est du luxe, du superflu et, dans leur échelle des valeurs, c'est quelques chose de moindre importance. Pour d'autres, c'est une question qui regarde ceux et celles qui ne savent pas quoi faire ou à qui il reste encore des énergies après le travail ou les études. Il y en a, d'autre part, qui croient que notre civilisation du loisir devrait éliminer tous nos problèmes de travail de moralité, de mode de vie, etc... Une chose est certaine: on ne peut pas dire qu'il ne se passe rien pendant nos temps libres ou nos temps de loisirs.

Nos temps libres représentent au moins la moitié de notre temps de vie de citoyens libres. La moitié c'est beaucoup! A quoi employons-nous cette portion précieuse de notre vie? A s'améliorer, à se gaspiller et à devenir moins libres? Nos temps libres nous appartiennent-ils vraiment, les contrôlons-nous pleinement ou sommes-nous embarqués par les grands courants des divers média? Vivons-nous nos loisirs en français?

Une chose est certaine: ce sera toujours plus facile pour des minoritaires comme nous de prendre le contrôle de nos temps libres que d'essayer de contrôler nos activités de travail... Et, pour plusieurs d'entre nous, quand pouvons-nous être complètement nous-mêmes, vivre et parler comme nous le voulons si ce n'est pas durant nos temps libres, c'est-à-dire nos loisirs?

Il ne faut toutefois pas oublier que nous vivons dans une société de consommation et que même nos loisirs n'échappent pas aux stratégies de mise en marché des vendeurs de loisirs. Nos loisirs, nos temps libres sont devenus des objets de consommation: discos, bars, brasseries, spectacles importés, cinémas, vidéos, télévision, hockey et baseball organisés, etc...Avec toutes les sollicitations que nous subissons, il nous reste peu de temps ou d'énergie pour inventer autre chose et pour nous créer, en utilisant nos talents et nos moyens, des temps libres qui nous aideraient à vivre notre idendité propre et notre culture française.

Il n'est pas question de compter sur les autres ni d'attendre après personne pour s'occuper de l'usage que nous ferons de notre liberté. Je crois qu'il est temps de nous organiser et non pas seulement de continuer de nous faire organiser...

Mais avons-nous encore des loisirs? Entre l'école, le travail, les emplettes et les autres activités de la vie de chaque jour et les quelques heures de sommeil que nous prenons...que reste-t-il? Ce n'est peut-être pas très facile

À SUIVRE EN PAGE 5

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Éditeur: **JEAN MONGENAIS**
Adjoint à la rédaction: **DANIEL JANISSE**
Publicité nationale: **CÉLINE VACHON**
Comptabilité: **CHARLOTTE MONGENAIS**
Atelier: **CELINE VACHON**
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada. $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APF

En Bref

• SIGNATURE DE LA CONVENTION ONTARIO-QUÉBEC.

Mme Lyn McLeod, ministre des Collèges et Universités de l'Ontario, et M. Claude Ryan, ministre de l'Enseignement supérieur du Québec, ont signé récemment un accord en vertu duquel 30 étudiants ontariens seront admis chaque année dans des universités québécoises pour y suivre des programmes d'études en français.

Cette entente n'est qu'une des nombreuses initiatives entreprises par le ministère des Collèges et Universités pour permettre aux résidants francophones de la province de suivre des études postsecondaires dans leur langue.

Les étudiants doivent répondre aux conditions d'admission des universités québécoises partcipantes et accepter de revenir en Ontario à la fin de leurs études, pour travailler pendant deux ans dans une région désignée par le gouvernement comme devant fournir des services en français.

• L'ACCO CÉLÈBRE SON 10 ième ANNIVERSAIRE

(Toronto)-L'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO) célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation .

De ce fait, sa programmation pour l'exercice financier de 1988-89 contient des projets qui visent à assurer une visibilité provinciale et une stabilité financière à ses quinze centres membres.

Entre autre, l'organisme poursuivra ses démarches en vue de l'établissement d'un réseau de communication informatisé qui reliera les centres entre eux et au bureau central de l'Assemblée. L'ACCO s'est déjà dotée d'un langage administratif et d'une formule budgétaire uniformes. Elle s'affaire maintenant à les transporter sur logiciels.

•LANCEMENT DE LA PUBLICATION "OPTIONS"

(Ottawa)-M. David Crombie, secrétaire d'État du Canda et M. Roger B. Hamel, président de la Chambre de commerce du Canada, sont heureux de s'associer pour rendre public Options, une nouvelle publication qui préconise l'usage des deux langues officielles dans le monde des affaires.

Options s'adresse aux gens d'affaires qui désirent offrir des services dans les deux langues officielles afin de mieux répondre aux besoins de leur clientèle, et qui sont à la recherche d'idées susceptibles de les aider dans cette démarche. Grâce à la collaboration de la Chambre de commerce du Canada, le Secrétariat d'État a produit cette publication qui met en lumière la contribution que le secteur privé apporte et peut continuer d'apporter à l'avancement du bilinguisme au pays.

On peut obtenir des exemplaires d'Options à l'adresse suivante: Direction générale des communications, Secrétariat d'État du Canada, Ottawa, (Ontario) K1A 0M5. Tél: (819) 997-0055.

• PRO-ARTS 1988-1989

Les artistes qui désirent présenter un dossier pour le calendrier artistique de Pro-Arts 1988-1989 doivent soumettre leur demande avant le 15 avril 1988.

Un comité est formé pour sélectionner le nombre de dossiers requis pour le programme des expositions itinérantes à travers la province (galeries éducatives) et projets spéciaux.

Pour plus d'information, les artistes intéressés doivent s'adresser à pro-ARts. 501 ancienne rue St-Patrick, OTTAWA. (Ontario) K1N 8R3. Téléphone: (613) 236-4502.

Des loisirs...suite de la page 4

de répondre à ces questions surtout si, pour nous, **"loisirs"** veut dire des activités bien encafrées plutôt qu'un mode de vie total où la dimension plaisir ou plaisir de vivre a sa place...Il est peut-être temps d'apprendre à intégrer le plaisir partout, même dans l'utilitaire sans pour autant négliger les autres plaisirs gratuits ni les autres vrais loisirs libres.

Il faut aussi se sortir de la tête que le loisir c'est uniquement du sport et surtout du sport de compétition. Voici une classification de loisirs qui démontre les autres dimensions que peuvent prendre nos temps libres:

- Les loisirs sportifs - le jogging la marche, le vélo, le patinage, etc...
- Les loisirs en plein air - la pêche, la chasse, la randonnée pédestre, le camping, le canot, jardinage, etc...
- Les loisirs touristiques - voyages, vacances, visites, etc..
- Les loisirs - socio-éducatifs-les guides, les scouts, les clubs d'âge d'or, etc...
- Les loisirs culturels - musique, arts plastiques, lecture, photographie, festivals, etc...
- Les loisirs scientifiques - jeunes naturalistes, observation des oiseaux, des astres, et des étoiles, etc...

Comme vous voyez, il y a bien d'autres choses que les sports de compétition!

Notre thème de congrès "Des loisirs pour grandir" comporte deux mots pleins de signification. J'ai dans les notes qui précèdent, insisté sur le concept "loisirs" mais je crois que tout au long de mon article, il est facile de déceler ce qui doit être considéré si on veut grandir. Quand je dis "grandir", je pense à moi et à chacun de vous; je pense également à nous tous ensemble qui formons la communauté minoritaire franco-ontarienne, je pense aussi à notre fédération qui peut également grandir en devenant un outil mieux adapté à nos goûts et nos besoins et un moyen de coordination de nos efforts vers une vie vraiment franco-ontarienne.

À SUIVRE EN PAGE 7

L'école St-Edmond gagne le tournoi L'Essor

Une douzaine d'équipes masculines de ballon-panier des écoles primaires se sont réunies récemment au tournoi annuel parrainé par l'école secondaire L'Essor.

Les équipes représentaient les régions de Windsor, Essex et Kent. Les vainqueurs furent l'équipe de l'école St-Edmond de Windsor, qui a battu l'équipe de l'école Ste-Thérèse par un pointage de 29-27 en finale. L'équipe de l'école St-Ambroise de St-Joachim a remporté le bronze contre l'équipe de l'école St-Jean-Baptiste d'Amherstburg, 46-42.

Parmi ceux qui ont fourni une performance exceptionnelle Mike Seeger, de l'école St-Jean-Baptiste a brisé deux records, un pour le plus de points dans un match (27), et un pour plus de points dans un même tournoi (90). Chad Beaulieu de l'école St-Ambroise a été nommé le joueur le plus utile du tournoi et Gérard Hébert de l'école St-Antoine a gagné la compétition 'Hot Shot'.

Sur la scène sportive féminine, il y a également eu un tournoi récemment parrainé par L'Essor, avec une participation moindre que celle des garçons. Deux équipes, en fait, se sont rendues, l'école Ste-Thérèse et l'école St-Antoine qui a gagné le "tournoi".

Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec

BUDWEISER



Les Joyeux Troubadours

Résultats du 6 mars
Plus haut simple
HOMMES
Laurent Viel 209
Ronald Boudreau 203
Gilles Chiasson 202
Emilien Bellavance 201
FEMMES
Charleen Boudreau 198
Suzanne Paquet 184
Jeanette Lalande 183
ÉQUIPES
#7 Les Abeilles 735
#11 Les Cavaliers 732
#13 Les Barbes bleues 714
Plus haut triple
HOMMES
Normand Lebert 536
Gilles Chiasson 534
Laurent Viel 512
FEMMES
Charleen Boudreau 520
Gemma Bélanger 488
Suzanne Paquet 487
ÉQUIPES
#5 Les Copains 2060
#13 Les Barbes bleues 2058
#3 Les Drapeaux 2041
JACKPOT:
#1 Henry Hardie
#2 Kathy Sweet

Résultats du 13 mars
Plus haut simple
HOMMES
Normand Lebert 212
Maurice Gagnier 202
Laurent Viel 193
FEMMES
Suzanne Paquet 204
Gemma Bélanger 189
Marianne Vallée 183
ÉQUIPES
#7 Les Abeilles 735
#11 Les Cavaliers 732
#13 Les Barbes bleues 714
Plus haut triple
HOMMES
Laurent Viel 514
Gilles Chiasson 514
Maurice Gagnier 505
Normand Lebert 495
FEMMES
Gemma Bélanger 520
Françoise Grondin 513
Suzanne Paquet 485
ÉQUIPES
#5 Les Copains 2060
#13 Les Barbes bleues 2058
#3 Les Drapeaux 2041
JACKPOT:
#1 Lisa Reaume
#2 Donna Badgley
Classement suite au 13 mars
#2 Les Tigres 58
#9 Les Castors 51
#14 Les As-de-Pic 48
#3 Les Drapeaux 48
#5 Les Copains 47
#6 Les Forces Can. 47
#11 Les Cavaliers 40
#7 Les Abeilles 39
#1 Les Astres 39
#4 Les Bûcherons 39
#13 Les Barbes bleues 36
#8 Les Étoiles 35
#10 Les Expos 33
#12 Les Jay Bleues 26
Meilleures moyennes
HOMMES
Gilles Chiasson 176
Maurice Gagnier 171
Jack Tracey 165
FEMMES
Gemma Bélanger 161
Marianne Vallée 155
Henriette Michaud 152
Suzanne Paquet 152

Ligue de sacs de sable du club de l'Age d'Or Jean-Paul II de l'AFSLWE

Résultats du 8 mars
Plus haut simple
HOMMES
Gérard Doyon 1210
Zéphirin Beaulieu 1150
Paul-Émile Benoit 1020
Émile Lamarche 1020
FEMMES
Yvette Lapierre 1060
Valérie Campeau 1000
Cécile Beaulé 980
EQUIPES* Les Serins 9480
Les Éperviers 7810
Les Loups 7330
* Fait a souligné: La première équipe a jouée plus de 9000.
Équipe qui a fait le plus haut simple:
les Serins 3470
Équipe qui a fait fait le plus triple:
Les Serins 9480
Les joueurs qui ont joué plus de 1000:
Gérard Doyon 1210
Zéphirin Beaulieu 1150
Yvette Lapierre 1060
Émile Lamarche 1020
Paul L. Benoit 1020
Valérie Campeau 1000
Armand Grenier 1000
Classement suite au 8 mars
Les Éperviers 95
Les Serins 70
Les Éléphants 68
Les Pinsons 65
Les Geais 58
Les Loups 58
Les Merles 54
Les Tigres 52
Meilleures moyennes
HOMMES
Ernest Duguay 730
Jérémie Beaulne 730
Urbain Cormier 680
Gérard Doyon 670
Robert Nadeau 670
Zéphirin Beaulieu 670
FEMMES
Mona Cormier 690
Rose Sirois 640
Marie Parent 600

Ligue Fleur de Lys-Mixte de l'AFSLWE

Résultats du 11 mars
Plus haut simple
HOMMES
Donald Parent 233
Gaston Serre 202
Réjean Morin 201
FEMMES
Adelaide Dease 233
Chantal Morin 189
Ginette Dupuis 179
ÉQUIPES
#11 910
#3 894
#6 890
Plus haut triple
HOMMES
Gaston Serre 606
Donald Parent 595
Réjean Morin 591
FEMMES
Adelaide Dease 540
Edna Labelle 477
Chantal Morin 474
Denise Lavergne 474
ÉQUIPES
#11 2620
#9 2495
#3 2460
Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne
Tracy Conrad 54
Gaston Serre 52
Quille mystère Pop
Beth Parent 170
Premier gagnant du 50/50:
Irène Rail
Deuxième gagnant du 50/50:
Chantal Morin (bouteille)
Classement suite au 11 mars
#5 Reid's Trophy 58
#6 Gen. Hosp. 56
#11 Franco's Rest. 48½
#2 Bowlero Bowl 47½
#3 Champion's Rest. 46
#10 Spartan Tool 45
#9 Serge Ethier 44
#4 AFSLWE#1 42½
#1 P&A Texaco 38
#13 Dynamite Disco 38
#7 AFSLWE#2 36½
#14 P&A Regent 32½
#13 Centre C.-F. 31
#8 Star Custom 26
Meilleures moyennes
HOMMES
Craig Douglas 178
Réjean Morin 177
Robert Chrétien 175
FEMMES
Angèle Lapierre 172
Adelaide Dease 166
Lyne Duguay 159

L'Erablière de l'AFSLWE

Résultats du 11 mars
Plus haut simple
HOMMES
Vern Martins 242
Michel Caron 221
Mario Girard 203
FEMMES
Cécile Langois 219
Jojo Roy 197
Solange Ward 190
ÉQUIPES
#2 Les Frustrés 958
#7 Les Gazeux 937
#12 Les Faucons 918
Plus haut triple
HOMMES
Michel Caron 593
Vern Martins 575
Mario Girard 570
FEMMES
Cécile Langlois 552
Monique Giasson 536
Solange Ward 532
ÉQUIPES
#2 Les Faucons 2718
#7 Les Gazeux 2714
#2 Les Frustrés 2664
Classement suite au 11 mars
#3 Les Pros 46
#12 Les Faucons 45
#6 Les Capables 45
#2 Les Frustrés 38
#9 Les Samepits 38
#11 Les Hiboux 36
#8 Les Bouffons 34
#5 Les Nombrils 31
#4 Les Pierre-à-feu 29
#1 Les Lutins 27
#10 Les Anciens 26
#7 Les Gazeux 25
Meilleures moyennes
HOMMES
Mario Girard 184
Michel Caron 170
Jean-Marc Labelle 167
Roger Hamel 167
FEMMES
Solange Ward 167
Yvette Nadeau 157
Arnolda Godin 156

Le club de l'Age d'Or Jean-Paul II de l'AFSLWE

Résultats du 8 mars
Plus haut simple
HOMMES
Germain Roy 190
Maurice Beaudet 189
Bertrand Lapierre 188
Zéphirin Beaulieu 188
FEMMES
Rose Sirois 172
Rita Beaulieu 164
Marthe Nadeau 163
ÉQUIPES
#6 Les Français 682
#4 Les Frous-Frous 652
#5 Les Voyageurs 551
Plus haut triple
HOMMES
Germain Roy 526
Ernest Duguay 491
Zéphirin Beaulieu 488
FEMMES
Rose Sirois 467
Marthe Nadeau 440
Adèle Paré 430
ÉQUIPES
#5 Les Voyageurs 1907
#7 Les Roses 1871
#6 Les Français 1865
Classement suite au 8 mars
#8 Les Lys 45
#3 Les Castors 44
#2 Les Cardinaux 39
#7 Les Roses 38
#10 Les Surprenants 35
#1 Les Oiseaux bleus 33
#5 Les Voyageurs 30
#4 Les Frous-Frous 30
#6 Les Français 29
#9 Les Bonnes humeurs 27
Meilleures moyennes
HOMMES
Germain Roy 170
Maurice Beaudet 157
Parul L. Barrette 157
Ernest Duguay 155
FEMMES
Rose Sirois 143
Adèle Paré 136
Marthe Nadeau 136
Pauline Bisson 135

Chevalier de Colomb St-Jérôme Conseil 8682

Résultats du 9 mars
Plus haut simple
INDIVIDUELS
Paul Poulin 213
Germain Roy 181
Roger Leclerc 171
ÉQUIPES
#4 640
#3 603
#2 578
Plus haut triple
INDIVIDUELS
Paul Poulin 562
Germain Roy 508
Roger Leclerc 498
ÉQUIPES
#4 1788
#3 1784
#1 1684
Classement suite au 9 mars
#3 79
#2 79
#4 68
#1 54
Plus haute moyenne
Germain Roy 177
Paul Poulin 175
Roger Leclerc 158

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Bechard Floor Sanding, (Mme Rita Béchard)
367 rue Lincoln, Windsor 253-7014

SALONS DE COIFFURE

Action Hair Design, (Monique Gagné), 13592 ch. Técumseh (Mail Zehr's) 735-5344

Boutique Astral, (Mme Rolande Tremblay)
2851 Howard, Windsor 966-2282

Dynamic Hair & Esthetics, (Muriel Thomas). 100 ch. Lespérance Técumseh 735-7771

The Gallery Beauty Salon, (Mme Linda Nantais)
3919 rue Seminole, Windsor 945-0855

SALONS FUNERAIRES

Salons funéraires Marcotte (M. Jérôme Marcotte)
870 rue Wyandotte Windsor, 977-9277; 12105 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2830

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame
Belle-Rivière, 728-1500

Paul Reaume Funeral Home
Comber 687-2128

SERVICES AGRICOLES

À votre service

La Co-opérative de Pointe-aux-Roches

invite tous les gens à venir consulter la Co-opérative au *sujet de tous leurs besoins* jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches
Succursale: Rang 12 - 13 à l'est du chemin Belle-Rivière



M. Gérald Mailloux, gérant-adjoint

798-3011 **798-3012**

SERVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor-Essex,
(Me Jacques Chartrand, Me Terry Guerriero)
595 est, ch. Técumseh, Windsor 253-3526

Me Brian Ducharme, 201-302 Ouellette, Windsor. 258-6490
12214 est, ch. Técumseh. Técumseh. 735-1445
400 rue Notre-Dame, Belle-Rivière 728-1840

Kirwin, Gordon, Chapman, (Mme Paulah Edwards)
411 est, pr. Riverside, Windsor. 255-9840

Levesque, Levesque et Taylor, (Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque), 52 ouest rue Chatham, Windsor 252-2323
12150 ch. Técumseh, Técumseh. 735-9928

SOUDURE

Astro Welding (Roger, Camille et Aline Dessureault)
974 rue Howard, Windsor 254-2672

TELEVISEURS - VENTE ET SERVICE

Mark TV, (M. Edmond Drouillard, M. Marc Drouillard, Mlle Lise Drouillard) 11400 est, ch. Técumseh, Windsor. 735-2155

TROPHEES ET PLAQUES

Belle River Trophy Awards, (Mme Louise et M. Claude Crevier)
1490 Route 2, à l'ouest de Belle-Rivière 727-6361

UNIFORMES

General Hospital Uniforms (Hélène Laroche et Line Duguay)
1724 ch. Huron Church 254-6002

Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts

TVOntario

VENDREDI 18 MARS
21h30 : UN AMOUR EN ALLEMAGNE
(France-Allemagne, 1983)

Une petite commerçante dont le mari vient d'être mobilisé et envoyé au front, tombe amoureuse de Stanislaw, un Polonais condamné aux travaux forcés. Mais le nazisme interdit ce genre de relation, et tous les gens du village seront responsables de la mort du Polonais: Elsbeth, la meilleure amie de Pauline, qui transmet une lettre d'amour compromettante; Maria, jalouse du commerce de légumes de sa soeur; le maire et les policiers, qui permettent que les Allemands ne se salissent pas les mains. Cette histoire d'un amour dans un État autoritaire qui interdit les sentiments vrais n'a pas perdu, jusqu'aujourd'hui, de son amère actualité.

MERCREDI 16 MARS
21h: OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE.

Le gouvernement ontarien a indiqué récemment son intention d'amender ou de tout simplement éliminer la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail et de "laisser" aux municipalités de la province le soin de statuer sur l'ouverture des magasins le dimanche. Les réactions à cette déclaration, issues de plusieurs milieux, ont été vives et sans équivoque. Certains regroupements ont déjà promis d'opposer une farouche résistance au projet du gouvernement libéral de David Peterson. En tant que consommateur, quelle position adoptez-vous sur cette question à plusieurs connotations morales et religieuses? L'animatrice Jacqueline Pelletier réunit divers intervenants autour de ce débat qui fait rage en Ontario, dans la prochaine émission de la série Le Lys et le Trillium, présentée le 16 mars à 21h. Ne manquez pas d'être au rendez-vous et de vous prononcer sur la question sondage qui apparaîtra à votre écran!

JEUDI 17 MARS
21h30 LES JEUNES ET LA DROGUE

Les Territoires de la défonce est un portrait de jeunes confrontés à la drogue. Pas moins de cinq années se sont écoulées entre l'idée du film et sa première projection. Le résultat que vous verrez à DOSSIERS TVO, le jeudi 17 mars à 21h30, est un document dur. Émouvant. Mais sans parti pris. Un film qui pense tout haut ce qu'on refuse de révéler. Réalisée en Belgique, cette production est constituée d'interviews de jeunes et d'archives soigneusement sélectionnées, autant de documents et de témoignages saisissants. Les Territoires de la défonce, ce sont des êtres humains qui témoignent de la drogue et de la société qui l'engendre.

VENDREDI 18 MARS
19h30 M.E.M.O. À LA NUIT SUR L'ÉTANG DE SUDBURY

La nuit sur l'étang de Sudbury est sûrement, après le festival franco-ontarien d'Ottawa, l'événement culturel couru par la francophonie or tarienne. Encore cette année, ils viendront de tous les coins de la province pour assister aux nombreux spectacles qui seront présentés sous les étoiles. Et ils ne seront pas déçus puisqu'une excellente brochette d'artistes se produira sur scène, dont Paul Demers. André Lanthier et Joëlle Lanoix.

LUNDI 21 MARS
20h00 ANDRÉ MALRAUX

Le 23 novembre 1976 mourait l'un des auteurs qui ont le plus marqué le siècle, André Malraux. Il avait 75 ans, mais, quand on fait le compte de ses oeuvres, on est tenté de croire qu'il a vécu, écrit et créé pendant des siècles. D'abord reconnu pour son oeuvre littéraire où romans, essais, films et mémoires représentent une richesse immense et contrastée - ne nommons que son roman La Condition humaine, prix Goncourt 1933 - cet écrivain français fut aussi un combattant de la Résistance et ministre des Affaires culturelles de 1958 à 1969, sous Charles de Gaulle. L'auteur et reporter Jean Lacouture a donc réussi un véritable tour de forces en racontant la vie d'André Malraux dans un film documentaire de 90 minutes que présente l'ART ET L'ARTISTE, le 21 mars à 20h. Découvrez cet homme remarquable et des oeuvres que ne cesseront de lire ou de regarder des générations à venir.

A l'antenne de CBEF 540 am Windsor, et 103,1 fm Leamington

SAMEDI 19 MARS
18h00: SAMEDI DE FLÂNER
Entre 11h et midi, le premier volet d'un reportage sur l'apprentissage des langues secondes avec l'orthophoniste Raymond Hébert. L'apprentissage chez les enfants.

20h00 HOCKEY
Les Blacks Hawc ks de Chicago visitent les Canadiens au Forum de Montréal.

DIMANCHE 20 MARS
19h30: JEU D'IMPROVISATION MUSICALE FINALE
En direct du Spectrum de Montréal.

LUNDI 21 MARS
15h04: CONTACT
Antoine Sassines, professeur de littérature française à l'université de Windsor.

19h30: HOCKEY
Les Flames de Calgary rencontrent les Canadiens au Forum de Montréal.

MERCREDI 23 MARS
19h30 HOCKEY
Les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens au Forum de Montréal.



Ce supplément sur les Services en français, tiré à 120 000 exemplaires a été produit par l'Association de la Presse Francophone hors Québec (APFhQ) en collaboration avec l'Office des Affaires Francophones (OAF). Inséré dans les journaux suivants la semaine du 14 mars 1988 : Le Nord (Hearst), Le Voyageur (Sudbury), La Boîte à Nouvelles (Iroquois Falls), Le Carillon (Hawkesbury), Le Bonjour Chez Nous (Rockland), Le Rempart (Windsor), Le Reflet (Embrun), Le Droit (Ottawa), Le Journal de Vanier, Le Journal de Cornwall, Le Goût de Vivre (Penetanguishene), Le Nouvel Ontarien (Sudbury), Agricom (Clarence Creek). Également distribué par l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) et l'Office des Affaires francophones (OAF).

À VOTRE CAISSE POPULAIRE

Beaucoup plus que des services financiers

Depuis plus de 75 ans, les caisses populaires de l'Ontario contribuent à l'épanouissement de la francophonie.

Votre caisse populaire est une institution locale autonome qui prend à coeur les intérêts de ses membres et ceux de la communauté francophone.

Cette implication de votre caisse fait bénéficier aux membres et à la communauté...

- *des services financiers adaptés à vos besoins;*
- *des efforts en éducation économique, financière, civique, démocratique et coopérative;*
- *des contributions nombreuses et variées à un grand nombre d'organismes et d'activités touchant la vie de votre collectivité francophone;*
- *et beaucoup plus encore...*

L'objectif principal d'une caisse populaire c'est la satisfaction de ses membres. Ensemble, nous avons bâti un réseau financier important à travers la province.

Merci de votre encouragement!

Le réseau des caisses populaires affiliées à



La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc.

La Loi 8 en résumé



« Chacun a droit à l'emploi du français... conformément à la loi »

par Pierre Cremer

Au cours des quelques années à venir, la plupart des Franco-Ontariens devraient avoir accès dans leur langue à la plupart des services de leur gouvernement provincial. De plus, toutes les lois « de caractère public » seront à l'avenir adoptées dans les deux langues. La plupart des lois et règlements qui ont été adoptés en anglais seulement dans le passé et qui sont encore d'application seront traduits en français.

Tel est, pour l'essentiel, l'effet de la Loi 8 adoptée en novembre 1986 par un vote unanime de l'Assemblée législative de l'Ontario. Il est résumé encore plus succinctement par une formule figurant dans le texte même de la Loi 8 : « chacun a droit à l'emploi du français, conformément à la loi ».

Le droit est donc établi et reconnu, mais dans les limites définies dans la Loi : ce n'est pas l'ensemble des services gouvernementaux qui seront offerts partout dans les deux langues. Ils ne seront d'ailleurs pas nécessairement offerts avant novembre 1989, la Loi ayant accordé un délai de trois ans au gouvernement pour assurer la mise en oeuvre.

Puisqu'elle est la première loi-cadre — définissant une important politique d'application générale — sur les services en français en Ontario, la Loi 8 marque un progrès majeur dans la reconnaissance des droits linguistiques des Franco-Ontariens. Elle s'inscrit pourtant dans le même esprit de progressivité et de pragmatisme qui a toujours caractérisé l'implantation de services en français dans la province.

LES SERVICES COUVERTS

Aux termes de la Loi, chacun des 27 ministères, 5 organismes ou secrétariats du Conseil des ministres et quelque 225 commissions et conseils relevant du Conseil des ministres devra offrir ses services aussi en français. Par contre, les établissements psychiatriques, foyers et collèges d'arts appliqués et de technologie ne sont pas automatiquement couverts. De plus, le ministre pourra exclure certains services offerts par les organismes couverts.

En dehors du gouvernement comme tel, le Conseil des ministres pourra inviter certaines organisations subventionnées, si elles offrent des services publics, à assurer au moins certains de leurs services en français. Ce pourrait être le cas en particulier de certains foyers de soins infirmiers, d'organismes d'aide à l'enfance et de commissions de bien-être social

Dans tous les cas, la Loi oblige seulement à offrir des services en français au siège de l'administration centrale et dans les bureaux desservant une des 22 régions désignées à travers la province. En fait, tous les bureaux en régions ne devront pas nécessairement offrir la totalité de leurs services en français. Le Conseil des ministres pourra, au nom de l'économie des moyens, préciser quels services doivent être disponibles dans quels bureaux.

Les régions actuellement désignées se situent principalement dans le moyen-nord, l'est, le sud-ouest et la région de Toronto. Elles ont été choisies soit parce qu'elles comptent une population francophone relativement importante — plus de 5 000 personnes ou 10 % de la population totale — ou parce que le gouvernement y offrait déjà des services en français dans le passé. Le Conseil des ministres est autorisé par la Loi à désigner de nouvelles régions.

Il faut noter que les municipalités sont spécifiquement exemptées de toute obligation. La Loi autorise cependant celles qui sont dans une région désignée à adopter d'elles-mêmes un règlement prévoyant l'usage des deux langues dans leur administration et la totalité ou une partie de leurs services.

LA MISE EN OEUVRE

C'est le ministre délégué aux Affaires francophones qui est responsable de l'application de la Loi. Il doit en répondre devant le Conseil des ministres et l'Assemblée législative. Le titulaire est le député d'Ottawa-Est, Bernard Grandmaître, qui avait d'ailleurs piloté le projet de loi jusqu'à son adoption. Il devra donc promouvoir les projets et les politiques susceptibles de réaliser les exigences de sa Loi. À cette fin, il dispose d'une structure administrative : l'Office des affaires francophones.

De plus, la Loi a prévu la création d'une Commission des services en français. Composée de cinq représentants de la communauté et du directeur général de l'Office des affaires francophones, son rôle est de conseiller le gouvernement sur toute décision qu'il doit prendre en fonction de la Loi.

Le président, l'avocat Gérard Bertrand d'Ottawa, est le seul membre à plein temps de la Commission. Les autres membres sont Jean-François Aubé, avocat à Timmins, Marc-Yvain Giroux, originaire de Bourget et maintenant surintendant scolaire à Welland, Marie-P. Poulin, originaire de Sudbury et cadre supérieur au siège social de Radio-Canada à Ottawa, et Pat Webster, américaine de naissance résidant à Toronto et administratrice de Canadian Parents for French. Le directeur général de l'Office est Rémy M. Beauregard, qui s'était déjà illustré dans la francophonie ontarienne à titre de secrétaire général de l'ACFO.

Au sein de l'appareil gouvernemental, chaque ministère doit avoir un coordonnateur des services en français, qui se rapporte directement au sous-ministre. Ce sont les sous-ministres qui doivent rendre compte, au Conseil des ministres, de la mise en oeuvre de la Loi et de la qualité des services en français dans leurs domaines respectifs.

La Loi prévoit par ailleurs que le gouvernement ne pourra être tenu à ses obligations si les circonstances l'ont empêché de les réaliser toutes. Dans ce cas cependant, il devrait quand même démontrer qu'il a consacré tous les efforts raisonnables à leur réalisation.

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Dès l'adoption de la Loi, le droit d'utiliser le français dans les débats et autres travaux de l'Assemblée a été consacré. Les règlements de l'Assemblée le reconnaissaient d'ailleurs déjà.

La Loi va cependant plus loin puisqu'elle exige que, à partir de 1991, tous les projets de loi « de caractère public » soient présentés et adoptés dans les deux langues. Toutes les lois « de caractère public » qui existent actuellement ou qui seront adoptées seulement en anglais d'ici 1991 devront être traduites avant la fin 1991. Les versions françaises devront être présentées à l'Assemblée législative pour adoption, afin de leur donner force de loi au même titre que les versions anglaises.

Quant aux règlements qui s'ajoutent aux lois, leur traduction est laissée à la discrétion du procureur général. Aucune limite de temps n'est imposée.

ZOOM
sur les services en français en Ontario

Le supplément sur les services en français
© (1988)
Direction de la publication
Luce St-Pierre
Rédaction
Pierre Albert, Jocelyne Beauchamp, Huguette Burrough, Pierre Cremer, André Girouard, Jacinthe Guindon, Marc Haentjens, Jean Mongenais, Étienne Saint-Aubin, Paul-François Sylvestre
Office des Affaires Francophones (OAF)
Photographies
Pierre Cremer
Guy-Marc Dumais
Jules Villemaire
Marie Claude Petit
Composition et montage
Les Illustrateurs de l'Outaouais
Imprimerie
Qualimax Inc.
Éditeur
Association de la presse francophone hors-Québec
325, rue Dalhousie
Pièce 900
Ottawa (Ontario) K1N 7G2
(613) 237-1017
Président
Roland Pinsonneault
Directeur général
Wilfred Roussel



À nous de jouer

L'accès à des services en français est une chose, l'utilisation de ces services par la population francophone de l'Ontario en est une autre.

La Loi 8, comme nous le savons, est adoptée à l'Assemblée législative en 1986 et la mise en oeuvre des dispositions qu'elle soutient s'échelonne sur une période de trois ans. Dans les faits, la Loi sur les services en français constitue la reconnaissance par le gouvernement de cette province des besoins spécifiques des francophones en matière d'éducation, de société et de services gouvernementaux.

Pour plusieurs, l'adoption de la Loi 8 se résume à une certaine réorganisation des services offerts par différents ministères en s'appuyant sur nombre de fonctionnaires bilingues ou capables de travailler en français auprès du public.

La volonté politique semble désormais acquise. Cependant, il faut s'assurer, en tant que citoyen francophone, que nous prenons une part active à la réalisation des objectifs de la Loi 8.

En somme, la Loi sur les services en français ne devrait pas seulement nous permettre de s'adresser dans notre langue aux services d'information d'un ministère ou d'une agence gouvernementale. Elle ne devrait pas non plus que favoriser l'accès à des études en français pour la jeunesse franco-ontarienne. La Loi 8 a aussi pour but d'inciter les francophones à se faire valoir, à mettre de l'avant les projets qui lui permettront de s'affirmer. Nous sommes nombreux en Ontario et nous avons intérêt à prendre part à l'élaboration des services en français. Dans ce cahier, on constatera vite que les services en français proviennent autant des initiatives populaires que des volontés gouvernementales.

Ce supplément d'information n'a donc pas la prétention de décrire tout le processus de mise en oeuvre et toutes les applications ponctuelles de la Loi. Notre désir c'est plutôt d'inciter la population francophone à se poser la question sur ce qui existe ou sur ce qui pourrait exister afin d'appliquer aux besoins de chacun les réponses souhaitables. Ce cahier, vous permettra de connaître des artisans; de faire vos propres bilans de la situation aux plans des services sociaux et communautaires; vous serez invités à parcourir et découvrir la francophonie en région et à vibrer à l'éclatement de notre culture.

Naturellement des publi-reportages conçus par l'Office des Affaires francophones nous illustrent sommairement l'évolution des programmes et services offerts aux franco-ontariens en 1988.

Tout reste à bâtir.

Il nous reste deux années complètes pour faire valoir notre point de vue, profitons du support de notre milieu et des associations en place. Surtout il faut nous adresser à la Commission sur les services en français pour manifester nos besoins. « ZOOM » veut rapprocher... Ensemble nous pouvons faire une mise au point précise sur les objectifs des francophones de l'Ontario.

Luce St-Pierre

L'est ontarien...

Majoritairement francophone

par Étienne St-Aubin

Vers le début du siècle, un personnage constatant un certain développement démographique dans l'est ontarien, sonnait l'alarme dans un livre qu'il publiait uniquement pour mettre en garde contre l'arrivée des «hordes françaises du Québec» qui allaient selon lui changer le visage de cette région.

Que dire de la clairvoyance de cette polémique, mais comme de fait, la présence francophone dans la région de l'est est aujourd'hui bel et bien enracinée et vigoureuse. On y trouve cependant deux sous-régions, c'est-à-dire celle des comtés de Prescott-Russell, et celle des comtés de Stormont et Glengarry, toutes deux assez différentes l'une de l'autre.

La sous-région des comtés de Prescott et Russell est unique en Ontario. C'est le seul endroit où les francophones sont majoritaires, et d'ailleurs d'une façon assez marquée : ils représentent 75% de la population. Cependant, la croissance vertigineuse de la région Ottawa consommant des espaces ruraux et les transformant en banlieue a accentué la présence anglophone.

Dans l'ensemble, le visage français de ce coin de pays est si évident que l'on se croirait au Québec d'autrefois. Bien que l'affichage commercial soit presque toujours unilingue anglais, l'utilisation du français reste chose facile.

C'est ce qui a marqué la disponibilité de services en français des gouvernements du niveau fédéral et provincial même avant la mise en vigueur des dispositions officielles ou quasi-officielles à cet effet. Dans l'ensemble de l'est ontarien, c'est bien normal et ça l'a toujours été. C'est aussi simple que cela. On s'y attend sans poser de questions.

À titre d'exemple, on n'a que se pencher sur le système judiciaire. Le droit à l'usage du français comme langue officielle des tribunaux, établi il y a quelques années, prend ici son plein essor avec un taux d'utilisation qui fait du français la langue première des tribunaux dans cette région.

Au niveau scolaire, l'enseignement en français est également prioritaire. On y retrouve un réseau d'écoles primaires de langue française, tandis que certaines écoles secondaires sont demeurées mixtes, c'est-à-dire que l'enseignement et les communications sont administrés dans les deux langues. L'assimilation ne constituant pas une menace aussi directe qu'ailleurs, l'engouement pour le bilinguisme l'a emporté. On compte également le seul collège agricole de langue française de l'Ontario, une présence heureuse dans une région où l'agriculture est si importante.

Cette autre partie de la région de l'est, les comtés de Stormont et Glengarry, compte dans son ensemble presque 40% de francophones avec une plus forte concentration dans le comté de Glengarry et la ville de Cornwall. Elle compte elle aussi un réseau d'écoles françaises au niveau primaire et une école secondaire de langue française obtenue suite à une de ces luttes scolaires devenues légendaires en Ontario. Par contre le taux d'assimilation est très élevée, et la francophonie, apparentée à une présence anglaise plutôt anti-francophone, a toujours éprouvé beaucoup de difficulté à s'affirmer.

Les services en français des gouvernements offrent une présence relative mais non sans quelques lacunes. Le taux d'utilisation des services en français est bien en deça du nombre de francophones.

L'ensemble de la région est désservi par plusieurs réseaux de la télévision française mais seule la région de Hawkesbury compte un poste de radio en français, la région de Cornwall ayant perdu le sien il y a quelques années. Toutefois, la presse écrite demeure active dans tout l'Est ontarien. Les populations de Hawkesbury, Cornwall, Rockland et Embrun reçoivent chaque semaine des nouvelles des leurs par l'entremise des journaux locaux de langue française.

Le centre ontarien...

Une présence remarquable

par André Girouard

La région du centre ontarien s'étend sur une distance approximative de 400 milles, de Sault Ste-Marie, à l'ouest, jusqu'à Pembroke à l'est. Sudbury occupe le centre géographique de cette région.

La population francophone s'élève à 85 000 : le grand Sudbury (d'Espanola à Noëlville) compte 47 290 francophones (soit30% de la population totale) ; à l'ouest, la région d'Algoma (d'Elliot Lake au Sault) compte 13 555 francophones (soit 10% de la population totale) ; à l'est, la région du Nipissing (de Sturgeon Falls à Mattawa) compte 23 200 francophones (soit 29% de la population) ; celle de Renfrew (de Petawawa à Pembroke) en compte 4 200 (soit 5%).

Le centre ontarien recoupe le diocèse de Sault Ste-Marie, moins la région de Renfrew. Le diocèse est dirigé par trois évêques : l'évêque titulaire Mgr. Marcel Gervias réside à North Bay et ses deux auxiliaires Mgr. Jean Louis Plouffe et Mgr. F. Papin exercent respectivement à Sudbury et Sault Ste-Marie. Le diocèse chapeaute quarante paroisses françaises.

Du côté éducation, le centre ontarien compte 17 écoles secondaires : le grand Sudbury en compte à lui seul 8 dont 3 relèvent du Conseil des écoles catholiques et 5 du système public. La 8e, l' école secondaire Champlain, située à Chelmsford, ouvrira ses portes en septembre 1988. Dans l'ouest, on compte deux écoles secondaires françaises (Elliott Lake, Blind River) avec un total de 600 étudiants. À l'est, dans la région du Nipissing, il y a deux écoles secondaires françaises (Sturgeon Falls, North Bay) et une entité française à Mattawa. Au total, près de 6 000 élèves fréquentent nos écoles secondaires. Bien entendu, l'avenir francophone du centre ontarien repose sur ces jeunes.

Pour sa part, l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO), joue un rôle actif dans chaque région : elle travaille plus spécifiquement à s'assurer qu'il y ait un nombre croissant de Francophones dans la fonction publique au niveau municipal et provincial. Elle vise également, là où la chose est possible, à ce que des unités, dans les services de santé ou dans les services sociaux. soient administrées par des Franco-ontariens.

Sur le plan économique, on retrouve une vingtaine de Caisses populaires, d'Espanola à Pembroke. Dans la seule région métropolitaine de Sudbury, on en compte 11. En moins grand nombre cependant, on retrouve aussi des succursales de la Banque Nationale.

Sur le plan social, les clubs abondent, dont les Richelieu, les Chevaliers de Colomb, la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, le Mouvement des femmes chrétiennes et les Clubs de l'âge d'or. Ces organismes viennent en aide à des oeuvres de charité ou de loisirs et favorisent des rencontres entre gens ayant même âge ou même valeurs.

La vallée, — les villes comprises entre Hanmer et Chelmsford — est à forte proportion française (40%) ; les activités en français y sont fréquentes : carnaval des Chevaliers de Colomb, tournoi de Hockey familial des Richelieu, pour ne nommer que celles-là.

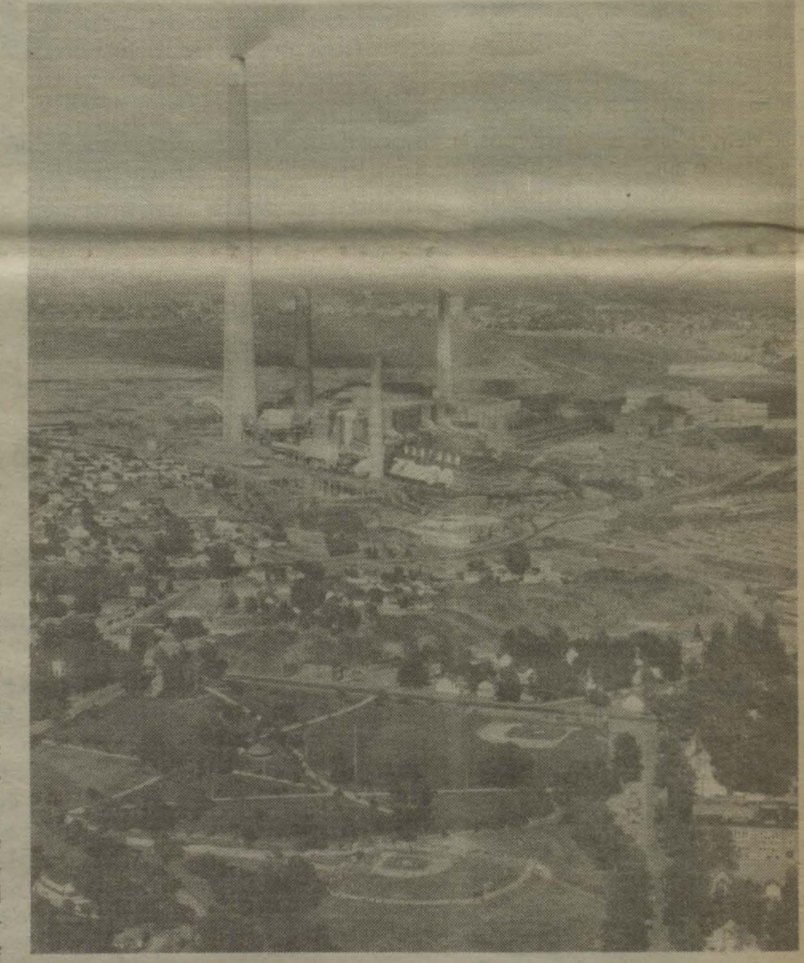
Il est toujours délicat d'insister sur un coin spécifique car chaque région possède sa propre façon de vivre en français. Il faut toutefois signaler la situation particulière de la région de Sudbury, puisqu'on y retrouve la plus forte concentration de francophones et conséquemment d'établissements francophones.

Sudbury est le siège d'une institution post-secondaire bilingue, l'Université Laurentienne dont il faut signaler trois réalisations importantes : le développement du secteur francophone de l'École de commerce ; la mise sur pied d'un programme d'enseignement à distance en français du commerce ; et la création d'un campus universitaire à Villefranche en France. L'université de Sudbury, fédérée à l'université Laurentienne est dirigée par un recteur francophone et elle offre une gamme de cours dans les domaines de la philosophie, des sciences religieuses et du folklore, en français.

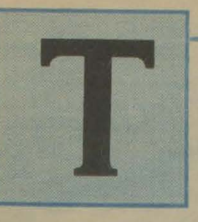
Au niveau des media, la région est bien desservie ; la ville de Sudbury compte deux postes de radio, un poste privé, CFBR, et la radio d'état CBON qui diffuse quotidiennement six heures d'émissions originales. La télévision communautaire consacre chaque jour plusieurs heures à ses activités françaises. Il y a à Sudbury, deux journaux, l'un publié hebdomadairement, Le Voyageur ; l'autre, Le Nouvel Ontarien, paraissant à tous les quinze jours.

Sudbury possède un centre de loisirs qui a emménagé depuis plusieurs années dans l'ancien hôpital St-Joseph ; un organisme de spectacles, La Slague ; une troupe de théâtre permanente, le théâtre du Nouvel Ontarien (TNO) qui vient de faire l'acquisition de son propre édifice ; une maison d'édition, Prise de Parole, qui publie une dizaine de titres par année ; et un centre artistique, la Galerie du Nouvel Ontario.

Sudbury est un centre à plusieurs titres : c'est le centre de l'exploitation du nickel ; c'est le centre hospitalier du nord (son unité de chirurgie cardiaque a une réputation universelle) et un centre de traitement du cancer est en construction ; le gouvernement provincial y déménagera son bureau de développement du Nord. Par ailleurs, le musée Science Nord constitue un attrait touristique certain et il est fréquemment le point de départ de grandes activités de loisirs, comme le Festival d'hiver. Certes, ce ne sont pas là, à proprement parler, des institutions francophones, mais elles sont l'expression d'une région où il est possible pour un franco-ontarien de faire sa marque.



Les plus hautes cheminées du monde dominent le paysage de Sudbury.



Temple franco-ontarien de la renommée

par Paul-François Sylvestre

Avant d'entreprendre mes recherches sur l'Ontario français, il y a de ça dix ans, il me semblait que le passé des autres communautés francophones était plus glorieux, plus riche en fierté collective. Je trouvais qu'il nous manquait une Évangéline, un Louis Riel. Évidemment, je n'avais pas encore découvert les grands noms franco-ontariens qui devaient plus tard alimenter mes écrits.

L'Ontario français a une histoire qui s'étend sur presque quatre siècles, une histoire où figurent nombre de héros et héroïnes : Estienne Brusle, Cavelier de La Salle, Joseph-Bruno Guigues, Élisabeth Bruyère, Napoléon Belcourt, Jeanne Lajoie et combien d'autres explorateurs et éducateurs qui ont laissé leur nom à des institutions de chez-nous. Au cours des prochaines lignes, je voudrais m'arrêter à d'autres personnes, aussi valables que les premières, mais souvent restées dans l'ombre de celles-ci.

Pour ce faire, il est naturel que mon regard se tourne d'abord vers le Sud-Ouest, vers ma région natale, et qu'il se fixe sur deux éducatrices de la plus ancienne colonie française permanente. J'ai nommé les demoiselles Adhémar et Papineau qui fondent la première école paroissiale de la province en octobre 1786, à l'ombre des murs de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie chez les Hurons, là où se trouve aujourd'hui l'Université de Windsor. Cinq externes, huit pensionnaires, dont trois payent deux livres par mois, trois autres donnant ce qu'elles peuvent et les deux dernières étant instruites aux frais de la paroisse. Humbles débuts, mais origine même de l'éducation française en Ontario.

Sécheresse, mauvaises récoltes, picotte, fièvre tremblante, pauvreté générale, tout entrave le développement de notre première école. Mais devant autant d'obstacles se dressent le zèle et le dévouement de deux femmes. **Leur nom ne mérite-t-il pas d'être donné à quelque prix d'excellence ou d'initiative pédagogique?**

Des bords de la rivière Détroit, transportons-nous maintenant sur les rives de l'Outaouais et franchissons du même coup un siècle pour nous retrouver auprès d'un homme qui a l'honneur d'être deux fois bon premier en politique. Il s'agit de Francis-Eugène-Alfred Évanturel, député provincial de Prescott pendant vingt ans. Son grand-père servit dans l'armée de Napoléon Bonaparte, son père fut ministre de l'Agriculture sous l'administration MacDonald-Sicotte (1882) et lui-même occupa d'honorables fonctions à Queen's Park. Alfred Évanturel est le seul Franco-Ontarien élu Président de l'Assemblée législative, d'abord en 1895, puis de nouveau en 1898. C'est également à cet avocat d'Alfred que revient l'honneur d'être le premier francophone appelé à siéger au cabinet ontarien ; Évanturel est ministre d'État de 1904 à 1905.

Journaliste, rédacteur de L'Interprète (1886-1900), ardent libéral, ami d'Henri Bourassa, ce député de Prescott regrette que le français ne soit pas reconnu officiellement à l'Assemblée législative : « une langue qu'on ne me permet pas de parler », déplore-t-il le 2 mars 1887. Il faudra attendre quatre-vingts ans avant que le français obtienne enfin le statut souhaité par Évanturel.

Ne serait-il pas historiquement dans l'ordre qu'une salle de Queen's Park porte le nom de Francis-Eugène-Alfred Évanturel? Peut-être la salle des traducteurs...

Montons maintenant la rivière des Outaouais jusqu'au lac Témiscamingue, où nous attend un homme infatigable, un évêque trois fois éprouvé par le « ciel ». Nous avons évidemment rendez-vous avec Élie-Anicet Latulipe, élu vicaire apostolique du Témiscamingue le 1er octobre 1908. Ses trois épreuves sont les trois incendies qui ont ravagé le Nouvel-Ontario : ceux du 11 juillet 1911, du 29 juillet 1916 et du 4 octobre 1922. (Ces dates, faut-il le rappeler, correspondent à peu près à la période de résistance au Règlement 17, à cette lutte épousée si ardemment par Mgr Latulipe.) En plus de réconforter ses compatriotes brimés dans le respect de leurs droits scolaires, le pasteur du Témiscamingue doit trois fois relever des cendres un troupeau décimé. Pas moins de 209 personnes périssent dans la seule conflagration de 1916. Les victimes sont beaucoup moins nombreuses dans celle de 1922, mais Mgr Latulipe n'en demeure pas moins terriblement éprouvé : sa cathédrale est entièrement détruite, de même qu'une moitié de la ville épiscopale de Haileybury. L'évêque se réfugie à Cobalt et y meurt deux mois plus tard.

Dans son allocution au congrès de l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario, le 15 février 1916, Élie-Anicet Latulipe résume son état d'âme face à la bataille menée par les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes pour une plus grande justice scolaire. « J'ai tant souffert en nous voyant traiter comme des étrangers dans ce pays qui est le nôtre... que je suis allé à Rome, déverser mon âme dans celle de notre Père commun, le Souverain Pontife... et le Pape me répondit : *Je pense exactement comme vous.* ».

Je me suis souvent demandé pourquoi une institution du Nouvel-Ontario ne rappelle pas le nom de cet apôtre, de ce héros, de cette figure dominante de notre histoire. Il n'est jamais trop tard pour bien faire...

L'année 1916 est témoin de tristes événements, comme on peut le constater, mais elle apporte en revanche une victoire où les nôtres jouent littéralement un rôle de premier plan. Je veux parler de la coupe Stanley remportée par Les Canadiens

Francis-Eugène-Alfred Évanturel, député provincial de Prescott-Russell pendant vingt ans.

et de trois Franco-Ontariens baptisés « The Flying Frenchmen ». Edouard Lalonde (Cornwall), Jean-Baptiste Laviolette (Belleville) et Didier Pitre (Sault-Sainte-Marie) sont recrutés dès la formation du tricolore, en 1909. *Newsy* Lalonde (surnommé ainsi parce qu'il dirige un journal) est le premier capitaine des Canadiens ; ce Franco-Ontarien fait son entrée au Temple de la renommée, en 1950. Il occupe tour à tour les positions de défense, d'ailier et de centre ; en 1918, année où commence le port d'un numéro, Lalonde obtient le chiffre 4. Il accroche ses patins quatre ans plus tard. *Jack* Laviolette est entraineur-défense et n'a pas de numéro puis-

(Suite à la page 24)

ON A CHANGÉ ...
POUR MIEUX VOUS SERVIR!

Depuis quelques mois, le ministère des Affaires civiques et culturelles a été séparé en deux. Cette mesure reflète la priorité accordée par le gouvernement de l'Ontario au développement culturel et économique de la population.

Le nouveau ministère des Affaires civiques a pour mission de promouvoir l'harmonie de notre société multiculturelle et la participation égale de tous les Ontariens à la vie économique, culturelle, politique et sociale de la province, tout en leur assurant un traitement équitable. Il a, entre autres, la responsabilité pour les activités suivantes.

- Bénévolat: services de consultation aux groupes et établissements communautaires, documentation écrite et audio-visuelle, conférences, ateliers et colloques
- Leadership
- Animation communautaire
- Développement organisationnel
- Droits de la personne
- Français et anglais, comme langues secondes
- Relations civiques et multiculturelles
- Rapports entre les races
- Développement des communautés autochtones
- Intégration des nouveaux arrivants

Organismes

- Commission ontarienne des droits de la personne
- Conseil consultatif des relations civiques et multiculturelles de l'Ontario

Le ministère de la Culture et des Communications administre les programmes et offre les services suivants:

- Subventions à la création artistique et aux programmes communautaires, échanges culturels, arts à l'étranger, subventions aux galeries d'art publiques
- Bibliothèques, centres d'information communautaire
- Fonds du patrimoine, recherche archéologique, conservation de l'architecture, projet historiques, archives, généalogie
- Aide aux éditeurs
- Industries culturelles

Organismes

- Musée des Beaux-Arts de l'Ontario
- Conseil des Arts, Bureau franco-ontarien
- La Chaîne française (TVOntario)
- Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne
- Fondation du patrimoine
- Collection McMichael d'art canadien
- Centre des Sciences
- Science Nord
- Musée royal de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Commission ontarienne des services téléphoniques

En y joignant les **Communications** qui relevaient auparavant du ministère des Transports, le nouveau ministère sera désormais responsable des questions qui touchent les consommateurs, les fournisseurs et fabricants ontariens dans le domaine des systèmes et services de télécommunications, de radiodiffusion et de câblodistribution.

Nous avons la capacité et sommes fiers de pouvoir vous servir **en français** dans nos bureaux régionaux

Région du Nord

Bureau régional, 200, rue Elm, 4e étage, **Sudbury,** P3C 5N3, (705) 675-4383, pour l'interurbain 1-800-461-4025

390, rue Bay, 3e étage, **Sault Ste Marie,** P6A 1X2, (705) 759-8652, pour l'interurbain, 1-800-461-7284

22, rue Wilcox, 2e étage, **Timmins,** P4N 3K6, (705) 267-8018, pour l'interurbain, demander le Zénith 9891

Région Sud-Ouest

15, rue Church, pièce 406, **St. Catharines,** L2R 3B5 (416) 685-7397, pour l'interurbain 1-800-265-5668

221, rue Mill, **Windsor,** N9C 2R1, (519) 256-5486, pour l'interurbain 1-800-265-5668

Région de l'Est

Bureau régional, 1, rue Nicholas, pièce 1102, **Ottawa,** K1N 7B7, (613) 566-3728, pour l'interurbain 1-800-267-1910

Région du Centre

114, rue Worsley, **Barrie,** L4M 1M1, (705) 737-0543, pour l'interurbain 1-800-461-4308

Bureau régional, 10, rue St. Mary, 2e étage, **Toronto,** M7A 2R9, (416) 965-6597



Ontario

Ministère des Affaires civiques
Gerry Phillips, Ministre

Ministère de la Culture et des Communications
Lily Oddie Munro, Ministre



Miroir du dynamisme culturel

par Marc Haentjens

Parce que l'éducation a monopolisé une grande partie des débats de la communauté franco-ontarienne, la culture n'a pas semblé être, ces vingt dernières années, une des priorités dans le développement de l'Ontario français. Et pourtant, elle est peut-être un des secteurs où la vitalité de la francophonie provinciale s'est le mieux manifestée.

Il suffit de retourner quelques années en arrière pour s'en persuader. La majorité des structures culturelles d'aujourd'hui n'était en effet pas née au début des années 1970. Si la culture est à cette époque bien vivante, elle repose presque uniquement sur des structures bénévoles ou communautaires. Une variété de clubs d'abord — sociétés Saint-Jean Baptiste, centres canadiens-français — où l'on se retrouve surtout à l'occasion de danses ou de soirées sociales. Des chorales et troupes de théâtre amateur donnant quelques représentations par année. Et, à l'occasion, des comités de spectacles faisant venir des artistes québécois. Mais il n'existe pratiquement pas de structures artistiques et professionnelles pour supporter ces activités.

Moins de vingt ans plus tard, quel contraste! Le secteur culturel apparait sur le plan communautaire, comme l'un des secteurs les plus dynamiques et les mieux organisés (voir encadré).

Ce secteur s'appuie d'abord sur un large réseau de centres culturels — plus d'une vingtaine — jouant, chacun à leur façon, un important rôle d'animation et de promotion de la vie française dans leur communauté respective. Ces centres offrent une variété de cours et d'ateliers, organisent des soirées, des expositions, des spectacles et coordonnent des événements (festivals, carnavals) qui permettent à la communauté francophone de se rassembler.

Le secteur culturel peut aussi compter sur une importante communauté artistique, présente dans la plupart des disciplines, à commencer par le théâtre mais aussi la musique, la littérature, les arts visuels, le cinéma. La *Quinzaine ontaroise* organisée à Montréal en novembre dernier a donné une bonne idée de l'éventail des artistes franco-ontariens et de la qualité de leur création.

Même si l'Ontario français ne possède pas encore de célébrités internationales du calibre des Daniel Lavoie ou des Antonine Maillet, il peut se prévaloir d'un certain nombre de vedettes, comme Robert Paquette, Paul Demers dans le domaine de la chanson, Hélène Brodeur, Jean-Marc Dalpé, Patrice Desbiens dans le domaine de la littérature, les théâtres du Nouvel-Ontario et de la Vieille 17 dans le domaine du théâtre ou Donald Poliquin et Suzanne Pinel dans le domaine des spectacles pour enfants. Et la liste serait longue pour être complète...

Le secteur culturel franco-ontarien bénéficie enfin d'un ensemble d'organismes et de réseaux qui favorisent le rayonnement de la culture francophone à la grandeur de l'Ontario. On peut mentionner à ce titre des organismes de services spécialisés comme Théâtre-Action, Pro-Arts, l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO), des festivals provinciaux comme le Festival franco-ontarien, la Nuit sur l'Étang, des maisons d'édition, des théâtres, une revue culturelle (*Liaison*), enfin un réseau de galeries et de librairies desservant une bonne partie de la province.

Toutes ces réalisations ne sont peut-être pas toujours visibles de la majorité de la population. Mais elles parviennent à rejoindre, directement ou indirectement, presque chacun/e d'entre nous. Ainsi, dans les écoles, la majorité des enfants et des adolescents sont amenés à voir des spectacles, lire des ouvrages ou assister à des expositions créées par des artistes d'ici. Ils ont aussi l'occasion de participer à des activités, telles que des spectacles étudiants, des joutes d'improvisation, qui prolongent ce contact culturel. Nous-mêmes sommes régulièrement exposés, sans toujours le savoir, à des manifestations du dynamisme culturel provincial lorsque nous participons à un carnaval, un festival, une soirée, un cours ou un atelier organisé par tel centre, club ou organisme de notre communauté.

La culture est ainsi parvenue en l'espace de vingt ans à prendre une place importante dans notre paysage communautaire. Il s'agit peut-être encore d'une place limitée en comparaison des manifestations de la culture majoritaire. **Mais il nous appartient de l'élargir, en appuyant davantage ceux et celles qui travaillent dans le secteur culturel comme en manifestant peut-être plus ouvertement la priorité que nous voulons accorder à la culture dans notre développement.** La mise en oeuvre de la Loi sur les services en français pourrait être pour nous une opportunité de manifester cet appui et cet intérêt.



Robert Bellefeuille et Chantal Lavallée dans la pièce *Le nez* du Théâtre de la Vieille 17, lauréate du Prix Chalmers 1984 pour la meilleure pièce canadienne pour enfants. *(photo: Jules Villemaire)*



Robert Paquette et Marcel Aymar au Festival franco-ontarien, à Ottawa, en juin 1985. *(photo: Jules Villemaire)*

Un important réseau de structures culturelles

- Plus d'une vingtaine de centres culturels. Parmi les plus importants: Alexandria, Chapleau, Hamilton, Hawkesbury, Hearst, Iroquois Falls, Kapuskasing, Kingston, North Bay, Ottawa, Penetanguishene, Rockland, St-Catharines, Sudbury, Timmins, Toronto.
- Six théâtres professionnels: Théâtre Cabano, Théâtre de la Corvée, Théâtre des Lutins, Théâtre, de la Vieille 17 (Ottawa), Théâtre du Nouvel-Ontario (Sudbury), Théâtre français de Toronto (Toronto).
- Cinq maisons d'édition: les Éditions l'Interligne, les Éditions Marois, les Éditions de l'Université d'Ottawa, Les Éditions Vermillon (Ottawa), Les Éditions Prise de Parole (Sudbury).
- Un réseau de festivals: le Festival franco-ontarien (Ottawa), la Nuit sur l'étang (Sudbury) et de nombreux festivals organisés par les organismes et centres culturels en région (Cornwall, Hearst, North Bay, Penetanguishene, Pointe-aux-roches, Toronto, Windsor...)
- Un réseau de galeries: galeries éducatives (Cornwall, Hawkesbury, North Bay, Ottawa, Rockland, Timmins, Welland), Galerie du Nouvel-Ontario (Sudbury), la Galeruche (Timmins), Maison de la Culture (Toronto) et d'autres galeries rattachées à des centres culturels (Kapuskasing, Orléans...).
- Un réseau de librairies: librairie francorléans (Orléans), Le coin du livre, Librairie de la Capitale, Librairie Trillium (Ottawa), Librairie Champlain (Toronto), Librairie du Sud-Ouest (Windsor).
- Des organismes de services: Assemblée des centres culturels de l'Ontario (Centres culturels), Pro-Arts (galeries éducatives), Théâtre-Action (théâtres).

Une structure d'appui essentielle à la culture

Le Bureau franco-ontarien

par Marc Haentjens

La création en 1970 d'un Bureau franco-ontarien au Conseil des arts de l'Ontario a été un élément majeur dans l'essor culturel des dernières années. Précédant de plus de quinze ans la Loi sur les services en français, ce bureau a en effet permis de développer, à l'intention des intervenants culturels francophones, des programmes d'aide conçus spécifiquement en fonction de la situation et des besoins de la communauté franco-ontarienne.

C'est notamment grâce à ce Bureau qu'un grand nombre d'organismes culturels franco-ontariens ont pu voir le jour au courant des années 1970. Le Bureau a aussi favorisé le développement de la création, en supportant un ensemble d'entreprises artistiques (comme les théâtres, les maisons d'édition) et en établissant différents types de bourses pour les artistes individuels (écrivains, dramaturges, chansonniers). Enfin, il a eu une importante contribution dans la diffusion de la production culturelle en encourageant la mise sur pied des festivals et en organisant lui-même une rencontre annuelle des intervenants culturels *Contact ontarois*.

Encore aujourd'hui, le Bureau franco-ontarien demeure une des principales sources d'appui au développement culturel provincial. L'autonomie dont il bénéficie, dans l'organisation de ses programmes et de son budget, lui permet d'adapter ses priorités aux besoins particuliers manifestés par la communauté.

À l'heure de mettre en oeuvre la Loi sur les services en français, cet exemple pourrait éventuellement inspirer d'autres ministères provinciaux, et notamment le ministère de la Culture et des Communcations qui est une autre source potentielle d'appui pour les structures culturelles provinciales.



Pas d'expérience, pas de travail?

Le programme L'AVENIR peut aider le jeune à bâtir son avenir.

Trop souvent, les jeunes ne peuvent se trouver un emploi faute d'expérience et ne peuvent acquérir de l'expérience, faute d'emploi.

Le programme L'AVENIR, du ministère de la Formation professionnelle, vise à rompre ce cercle vicieux dans lequel trop de jeunes se retrouvent.

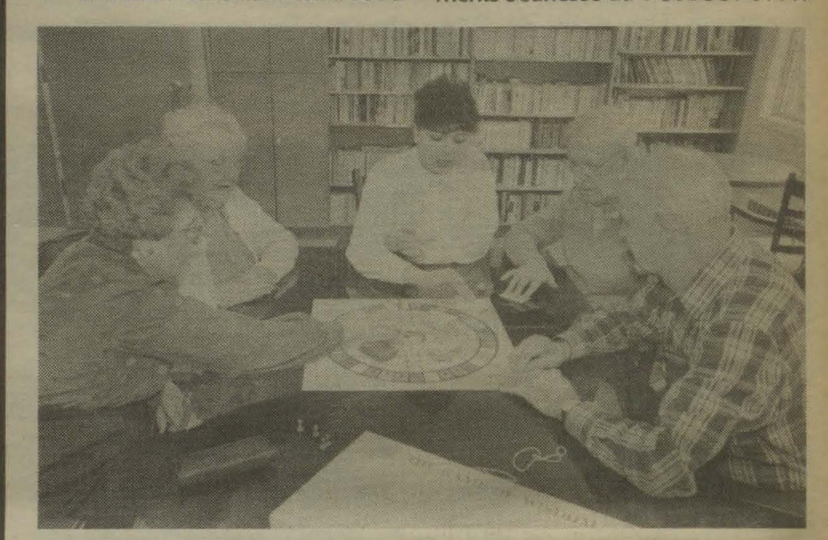
Pour mieux répondre à leurs besoins, L'AVENIR propose plusieurs programmes qui permettent aux participants d'acquérir de l'expérience de travail : le programme de base s'étend sur 16 semaines, alors que l'option de formation, plus poussée, offre un stage de travail pouvant aller jusqu'à 26 semaines. L'option travail/études à mi-temps permet aux jeunes de partager leur temps entre les études et le travail.

UNE PORTE OUVERTE

L'AVENIR offre aux moins de 25 ans la possibilité d'acquérir une expérience de travail en accord avec leurs goûts et leurs aptitudes. Le ministère de la Formation professionnelle défraie le salaire minimum du jeune pendant son stage.

L'employeur, pour sa part, veille à offrir au stagiaire une formation adéquate.

L'objectif ultime du programme est de donner aux jeunes l'occasion de décrocher un emploi à plus long terme. Au 31 août 1987, plus de 75 000 jeunes avaient bénéficié de ce programme. Pour en savoir plus long sur le programme l'Avenir, communiquez sans frais avec Renseignements Jeunesse au 1-800-387-0777.



Christine Pétrin, stagiaire du programme L'Avenir au Centre d'accueil Champlain (Vanier).
(Photo courtoisie du journal Le Droit — Gilles Benoit)

Les coordonnateurs des services en français

Tous les ministères du gouvernement de l'Ontario ont maintenant un coordonnateur des services en français, conformément à l'Article 14(1) de la Loi de 1986 sur les services en français.

Chaque coordonnateur œuvre afin que les programmes de son ministère répondent aux besoins de la communauté et aux exigences de la Loi sur les services en français. Il veille aussi à ce que les services en français offerts par son ministère soient de qualité. De plus, le coordonnateur peut favoriser la communication et la collaboration entre des organismes communautaires et son ministère.

Voici la liste des coordonnateurs des ministères, des secrétariats et autres agences du gouvernement. Certains coordonnateurs sont responsables des services en français au sein de deux ministères.

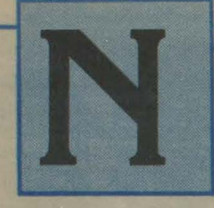
MINISTÈRES :

Affaires civiques	Léo Desmarteau	(416) 965-2506
Affaires intergouvernementales	Maryse Blouin	(416) 965-4706
Affaires municipales	Gilbert Héroux	(416) 585-7556
Agriculture et Alimentation	Rodrigue Hurtubise	(416) 965-0863
Collèges et Universités	Lionel Poirier	(416) 965-2265
Conseil de gestion		
Secrétariat des ressources humaines	Paul Rondeau	(416) 965-0856
Consommation et Commerce	Robert Bourassa	(416) 936-0346
Culture et communications	Léo Desmarteau	(416) 965-2506
Développement du Nord et des Mines	Robert Ribout	(705) 675-4395
Éducation	Nuzhat Jafri	(416) 965-6910
Énergie	Lionel Forestier	(416) 963-3728
Environnement	Nadia Vakharia	(416) 323-4594
Formation professionnelle	Claude Decelles	(416) 965-8228
Industrie, Commerce et Technologie	François-Pierre Le Scouarnec	(416) 963-3867
Institutions financières	Robert Bourassa	(416) 936-0346
Logement	Mark Heitshu	(416) 585-7596
Procureur général	Thérèse Dorais	(416) 965-3870
Revenu	Paul Watson	(416) 433-6675
Richesses naturelles	Francine Blais	(416) 963-2026
Santé	Denis Fortin	(416) 965-5519
Services correctionnels	Denis Bélanger	(416) 750-3335
Services gouvernementaux	Robert Dupuis	(416) 965-0803
Services sociaux et communautaires	Réjean Nadeau	(416) 965-9794
Solliciteur général	Henry Kostuck	(416) 963-3694
Tourisme et Loisirs	Monique Simard	(416) 965-2959
Transport	Ronald Bourque	(416) 235-4547
Travail	Hélène Hunt	(416) 965-7795
Trésor et Économie	Audrey Korey	(416) 965-5239

AUTRES :

Assemblée législative	Linda Morris	(416) 965-4028
Bureau de l'Ombudsman	Joan Harrison	(416) 586-3364
Bureau du directeur général des élections	Lorie Wells	(416) 965-6831
Commission des accidents du travail	Vacant	
Commission des transports du Nord de l'Ontario	Diane Bradley	(705) 472-4500 poste 482
Direction générale de la condition féminine	Judy Wolfe	(416) 596-4500
Hydro-Ontario	Raymond Baril	(416) 592-3962
Office des personnes handicapées	Stephen Little	(416) 963-3121
Régie des alcools de l'Ontario	Jane Holmes	(416) 963-0000
Secrétariat aux personnes âgées	Ann Kirkland	(416) 963-3744

(Liste à découper et conserver)



Neuf questions sur la Loi 8

par Pierre Cremer

L'adoption de la Loi 8 sur les services en français, en novembre 1986, a été généralement perçue comme un progrès majeur pour les Franco-Ontariens. Depuis lors et même avant, elle a aussi soulevé une foule de questions. Nous en avons posé quelques-unes à huit personnes des quatre coins de l'Ontario.

1. Qui mérite le crédit?

Les membres actuels de l'Assemblée législative ne sont pas les seuls responsables des progrès réalisés, pense **Mad. Richer**. « À titre de présidente de l'ACFO, en 1978, j'ai présenté au premier ministre Davis un projet de loi-cadre avec l'appui de 120 000 signatures (et de l'ancien député libéral d'Ottawa-Est, Albert Roy). À partir de ce moment-là, l'ACFO a continué à militer et à sensibiliser les divers partis. Avec (l'ancien premier ministre) Davis, ça a été l'étapisme mais on avait ça quand même. Avec son gouvernement, et particulièrement Roy McMurtry (alors solliciteur général), on avait accepté de nous donner des services en français dans les cours de justice. Dès lors, il y avait des gestes posés. »

« C'est John Robarts qui a commencé. »
Paul Quenneville

Selon **M. Villeneuve**, la Loi 8 n'est effectivement que le prolongement de cette action entreprise par les gouvernements conservateurs antérieurs. « C'est basé sensiblement sur ce que l'ancien gouvernement faisait depuis une dizaine d'années. »

M. Quenneville abonde dans le même sens, mais en reculant encore plus loin dans le temps : « C'est John Robarts (premier ministre conservateur avant Bill Davis) qui a commencé ». D'après lui, « les trois partis avaient toujours peur de s'aliéner une grande partie de la population », ce qui justifiait « l'étapisme ». Il pense cependant que le risque s'était amenuisé : « il fallait que ça vienne », note-t-il.

Quoi qu'il en soit, c'est au gouvernement libéral que **M. Poirier** accorde « le premier mérite ». « Beaucoup de personnes et d'organismes ont contribué, mais s'il faut identifier un responsable, c'est le gouvernement libéral. » Quant aux Conservateurs, « ils ont eu 42 ans pour le faire (adopter une loi-cadre assurant les services en français) et ils ne l'ont pas fait », dit-il. « Sous le gouvernement conservateur, la bureaucratie avait le libre choix d'instaurer ou non des services en français. C'était un voeu pieux. »

Mad. Cloutier renchérit : « on a eu assez de misère avec lui, (Bill Davis) ; ce qu'il a accordé, c'est parce qu'il a été acculé au pied du mur ». Bien que, d'après elle, « ça a traîné tellement longtemps sur les tablettes qu'on ne sait plus (qui mérite le crédit) », elle signale les contributions de Bernard Grandmaître et, avant lui, d'Albert Roy et de Don Boudria (ancien député libéral de Prescott-Russell).

M. Spicer pense aussi que le crédit revient surtout aux Libéraux, « et aux Néo-Démocrates qui les ont appuyés ». Quant aux Conservateurs, il trouve « qu'ils ont trahi la tradition de John Robarts, qui était sympathique à la cause des francophones ».

Pour **Mad. Martel**, c'est « l'ensemble des députés individuels » qui méritent le crédit. « Certains avaient beaucoup à perdre parce qu'ils n'ont pas beaucoup de francophones dans leurs comtés. C'est une reconnaissance que les fondateurs (de la nation), après les peuples aborigènes, sont les Anglais et les Français et qu'ils ont un droit de garder leur culture intacte. Ça allait bien au-delà de la politique. »

Quand à **Mad. Gagnon**, elle n'attribue le crédit à « personne en particulier ». D'après elle, la Loi 8 est venue parce que « le climat était favorable, c'était un bon moment ».

2. Aurait-il été préférable de déclarer le bilinguisme officiel?

M. Spicer pense que oui. « Je préfère proclamer des principes, quitte à laisser l'application suivre. » Il reconnaît toutefois que l'approche inverse peut comporter des avantages. « John Robarts, rapporte-t-il, disait : 'il y a deux conceptions de l'honnêteté : la conception française commence par l'acceptation du principe, quitte à passer quelques années à mettre la loi en vigueur ; la conception anglo-saxonne consiste à ne pas jeter de la poudre aux yeux en proclamant des principes qui ne sont pas encore en vigueur, mais au contraire a accumuler des réformes pendant quelques années, et après constater que le bilinguisme existe et qu'il est honnête de le proclamer officiellement. En Ontario, avec ses traditions réfractaires au fait français pendant des générations, c'était quand même une stratégie beaucoup plus rusée que la mienne. » En tout état de cause, il pense que l'avenir des services en français est assuré en Ontario même sans la déclaration du bilinguisme officiel. « Si les Conservateurs veulent reprendre le pouvoir, ils auront besoin des votes des francophones et des francophiles », note-t-il.

« Un 'tiens' vaut mieux que deux 'tu l'auras'. »
Gisèle Richer

La philosophie anglo-saxonne n'est d'ailleurs pas l'exclusivité des anglophones, puisque **M. Poirier** la défend également. « Avant d'offrir un tour de taxi, dit-il, il faut en avoir un. » Il juge donc qu'il aurait été « préférable mais pas logique » de déclarer le bilinguisme officiel maintenant. « Il y avait beaucoup trop à faire avant que l'on puisse réellement offrir les services en français. Le bilinguisme officiel aurait été impossible a respecter, malgré l'insistance du dernier gouvernement conservateur que les services en français étaient déjà largement disponibles. » Il pense également que, même sans garanties constitutionnelles, les services en français sont là pour rester : « on ne peut pas revenir sur ces choses-là, avance-t-il, parce que l'opinion publique y est favorable ». D'après lui, un « nombre d'anglophones bien plus important que l'on pense » approuve également le principe.

Mad. Martel est d'accord pour dire que le bilinguisme officiel n'était pas essentiel. « La Loi donne les mêmes droits que le bilinguisme officiel aurait donné », estime-t-elle. « Je ne pense pas que la législature pourrait (à l'avenir) révoquer la Loi. »

Évidemment, il y a aussi des considérations politiques dans le débat. **M. Villeneuve** les aborde. « Dans le moment, nous avons certaines réticences (au bilinguisme), qui proviennent de certains groupes. Il y a une certaine polarisation qui s'est produite. Il faut que ces choses-là soient écoutées. » Un obstacle au bilinguisme, d'après lui, est que « nous avons un manque de communication » entre les partisans et opposants. De toute façon, pense-t-il, « avec la Loi 8, l'Ontario est bilingue où c'est nécessaire ; est-ce qu'on a besoin de plus que ça, je me pose la question ».

D'autres croient toutefois à l'utilité du bilinguisme officiel en Ontario, mais sans être tous d'accord sur le moment où il devrait être institué. « Il faut parler d'étapes », dit **M. Quenneville**. « Le bilinguisme s'en vient mais nous ne sommes pas rendus au point de le déclarer officiellement. Si on avançait trop vite, je ne pense pas que ce serait bon, ni pour les anglophones, ni pour les francophones. »

Mad. Cloutier tient une autre opinion. « On s'est toujours demandé pourquoi les gouvernements ne déclaraient pas le bilinguisme officiel dans toutes les provinces, parce qu'il y en a, du français et de l'anglais, dans toutes les provinces. Ça aurait fait moins de chicane. » Ses espoirs n'en demeurent pas moins limités : « on peut bien attendre un autre cent ans (pour le bilinguisme officiel), avec leurs lois de petits pas. »

Le gouvernement aurait pourtant pu le faire, pense **Mad. Richer**, « il y a une volonté maintenant ». Elle ne nie pas que l'instauration du bilinguisme officiel aurait pu causer un certain ressac, mais, remarque-t-elle, « il y en a eu aussi avec la Loi 8 ». Néanmoins, elle reste philosophe. « L'essentiel, c'est qu'on a la Loi 8 et qu'on peut continuer à progresser. Un 'tiens' vaut mieux que deux 'tu l'auras' », conclut-elle.

Mad. Gagnon aurait aussi souhaité le bilinguisme officiel, « en tant que francophone ». Elle admet toutefois que les anglophones ne le souhaitaient probablement pas. Elle est quand même optimiste pour l'avenir. « Si les gens le demandent (le bilinguisme officiel) et si ça remplit un besoin, ça va venir éventuellement. Les portes sont ouvertes. »

3. La Loi aurait-elle dû s'appliquer aux municipalités?

« Ça aurait été aller trop loin », répond **Mad. Martel**. « Ça aurait pu nous ramener en arrière. »

« Ça aurait été aller trop loin. »
Shelley Martel

« Les municipalités doivent opérer de façon autonome », estime **M. Villeneuve**, qui ne pense pas non plus que les services français auraient dû leur être imposés. « Si d'après elles, le public ressent le besoin d'être servi dans les deux langues, elles ont la liberté de le faire. »

M. Quenneville est du même avis. « Il faut que le gouvernement donne l'exemple, et ensuite les municipalités seront libres d'emboîter le pas. Il faut respecter leur autonomie, elles en sont fières. »

M. Poirier est un peu plus nuancé. Il est d'accord que les municipalités n'auraient pas dû être assujetties à la Loi, mais en précisant « pas tout de suite en tout cas ». Il approuve donc de la démarche du gouvernement en la matière, qui d'après lui consiste à prêcher par l'exemple avant d'imposer des obligations aux municipalités. De toute façon, d'après lui, « les municipalités dépendent beaucoup du gouvernement provincial pour offrir leurs services à la population, donc leurs services bilingues peuvent seulement venir en deuxième lieu. »

Également nuancée, mais penchant pour une réponse affirmative à la question, **Mad. Gagnon** aurait souhaité que la Loi s'applique aux municipalités en fonction des besoins réels. « Il faudrait que la porte soit ouverte en haut, dit-elle, par exemple avec une loi qui dirait que s'il y a la demande, les municipalités devraient fournir les services. »

Mad. Cloutier est plus catégorique : « Évidemment (que les municipalités auraient dû être couvertes par la Loi), sinon qu'est-ce que ça donne? » À défaut, d'après elle, « ça fait encore des chicanes : les municipalités peuvent se dire le gouvernement ne peut pas nous obliger, alors on peut faire les lois qu'on veut. » Elle pense d'ailleurs que les municipalités auraient accepté d'être assujetties. « On prend bien les lois de la circulation, sur la boisson, sur ci et sur ça, alors pourquoi est-ce qu'on ne prendrait pas les lois du bilinguisme », demande-t-elle.

M. Spicer est d'accord. « Il est toujours facile d'être courageux quand on est journaliste, avoue-t-il, mais je dirais que c'était possible. » Sur le fond, il juge que les besoins l'auraient justifié. « Il y a tellement de lois (municipales) qui affectent la vie quotidienne des gens de façon tangible qu'il serait important d'associer les municipalités à cette réforme linguistique. »

Tout en insistant que c'est là son opinion personnelle, **Mad. Richer** estime que « dans les municipalités où il y a de fortes concentrations de francophones, ça devrait être obligatoire ». Elle ajoute toutefois que le gouvernement provincial devrait apporter une aide financière conséquente aux municipalités voulant offrir des services en français. « On ne veut pas être des citoyens de deuxième classe ; si (une municipalité) se déclare bilingue, on se doit d'assurer la qualité des services en français. » Et elle pense que la province devrait assumer une bonne partie des coûts impliqués.

4. Le délai de mise en oeuvre (trois ans) est-il raisonnable?

Une période de mise en oeuvre étendue sur trois ans prolonge inutilement les débats entre partisans et opposants, d'après **M. Villeneuve**. « Le delai semble être un peu long en autant que durant la période d'attente, nous recevons toutes ces questions de gens qui sont anti-Loi 8 et ça crée des situations très délicates », explique-t-il.

« Le délai semble être un peu long. »
Noble Villeneuve

« Je pense qu'un an, 18 mois aurait été assez », avance **M. Spicer**. D'après lui, le gouvernement fédéral a agi plus rapidement à l'échelle du pays que le gouvernement ontarien ne le fait à l'échelle de la province.

Mad. Richer juge toutefois que l'entreprise prendra bien trois ans, « qu'on le veuille ou non ». Elle rappelle que l'Ontario est une grande province et qu'il y a « toute une bureaucratie » à changer.

« Ça va prendre la totalité des trois ans », pense également **Quenneville**. « Premièrement, il y a beaucoup de francophones qui ne sont pas convaincus eux-mêmes ; si on les place dans une position de lutteurs alors qu'ils ne veulent pas l'être, ils vont dire qu'on va un peu trop vite avec cette affaire-là. »

M. Poirier justifie le délai par « les sérieuses lacunes qui existaient ». « En dépit des annonces du (précédent) gouvernement conservateur qui prétendait que tout était en place, il n'y avait rien », explique-t-il. Et de conclure, « ceux qui disent que ça aurait pu se faire en un an ne savent pas de quoi ils parlent ».

Quant à **Mad. Gagnon**, elle est franchement sceptique. « C'est rêver en couleurs », dit-elle. « En trois ans, ils ne peuvent certainement pas faire un travail formidable. »

« Franchement, je ne sais pas si trois ans suffiront », affirme de même **Mad. Martel**. Elle juge, entre autres, que le gouvernement donne très peu de renseignements sur l'avancement des travaux. « J'espère que Bernard Grandmaitre (le ministre responsable de la mise en oeuvre) sait mieux comment ça progresse qu'il ne le laisse paraître ».

5. Les francophones vont-ils exiger les services en français?

« Je l'espère », répondent en plus ou moins de mots tous nos panellistes. L'enjeu est pourtant capital, comme le souligne **M. Spicer** en des termes sans équivoque. « S'ils ne les exigent pas, ils ne les auront pas. Il faut avoir le respect de soi-même et s'adresser au gouvernement dans sa langue. Si on ne le fait pas, les adversaires du bilinguisme pourront dire : 'vous voyez, il n'y a pas de demande', et c'est le suicide. »

« Si on ne le fait pas, les adversaires du bilinguisme pourront dire : 'vous voyez, il n'y a pas de demande', et c'est le suicide. »
Keith Spicer

Inquiète qu'ils ne le fassent effectivement pas, **Mad. Cloutier** note que

Notre panel



Mad. Colette Gagnon-Mockford
Présidente du Réseau des femmes d'affaires, de Toronto



Dr. Paul Quenneville
Médecin, à Windsor. Ancien membre du Comité consultatif du Conseil scolaire du comté d'Essex



Mad. Gisèle Richer
Ancienne présidente de l'ACFO provinciale et de la Fédération des femmes canadiennes françaises



Mad. Shelley Martel
Député provincial (néo-démocrate) pour Sudbury Est



Mad. Marie-Ange Cloutier
Ménagère de Val Gagné, région de Cochrane-Iroquois Falls

M. Jean Poirier
Député provincial (libéral) pour Prescott-Russell



M. Keith Spicer
Rédacteur en chef du quotidien «The Ottawa Citizen». Ancien Commissaire aux langues officielles



M. Noble Villeneuve
Député provincial (conservateur) pour Stormont-Dundas-Glengarry

dans les affaires de droits linguistiques, «ce n'est pas tant les anglophones qui nous mettent des bois dans les roues, c'est les francophones». Son explication : «on a des amis anglophones et on ne veut pas se les mettre à dos».

La même formule revient chez **M. Quenneville**. «Dans nos luttes, par exemple pour les écoles françaises, ce ne sont pas nécessairement les anglais qui nous mettaient des bâtons dans les roues, mais nos francophones qui disaient : on n'a pas besoin de ça.» Son pronostic : on n'exigera pas «en masse» les services en français.

«Nous vivons dans un monde anglais en Ontario», rappelle **M. Villeneuve**. «C'est plus commode de parler en anglais.» Parmi les raisons, il note que les gens ne disposent pas toujours du vocabulaire nécessaire en français, par exemple dans le domaine juridique.

«Même les Québécois» établis à Toronto s'en remettent à la langue anglaise, constate **Mad. Gagnon**. Elle situe le problème au niveau d'un «manque de conscientisation». «Ça devrait commencer à l'école primaire. Mais à l'école primaire, ils ne sont pas capables de rejoindre les parents. Ce serait peut-être la télévision qui serait le meilleur moyen.»

Mad. Richer est d'accord. «Il y a une éducation à faire. Les gens ont été habitués à lire des documents en anglais quand ça venait de la province.» Elle conserve cependant un certain optimisme. «Deux facteurs vont les aider, avance-t-elle : la force de loi (le droit légal aux services en français) et un grand effort de sensibilisation».

«Ça dépend des individus : sont-ils satisfaits de la façon dont les choses étaient ou veulent-ils vraiment exercer leur nouveaux droits», demande **Mad. Martel**. Elle ajoute d'ailleurs une autre question : «il faudra aussi voir si leurs besoins sont satisfaits en termes de services».

Cette question est fondamentale pour **M. Poirier**. Pour lui, les francophones demanderont les services en français «si la Commission (chargée de superviser la mise en oeuvre) assure la qualité du service en français». Et d'expliquer, «il y a encore beaucoup de francophones qui écrivent en anglais (au gouvernement) parce qu'ils ont peur que ça prenne trois mois pour avoir une réponse (s'ils écrivent en français)».

6. Quelle importance a le coût de la mise en oeuvre?

«L'important est de ne pas gaspiller», avance **M. Poirier**. Au delà de cela, «le coût n'est pas questionnable». «Pour servir les anglophones du Québec (dans leur langue), note-t-il, il n'est jamais question des coûts».

«Ça ne fait pas de différence», résume **Mad. Richer**.

M. Spicer est également catégorique. «Ça n'a aucune importance. Que ça coûte des milliards, je m'en fiche. Le principe est nécessaire et normal. On ne met pas de prix sur les droits civiques.»

> *«C'est encore mieux que de mettre ça sur un monument en ciment.»*
> Paul Quenneville

M. Quenneville met les choses en perspective. Quel que soit le coût exact, «c'est encore mieux que de mettre ça sur un monument en ciment», dit-il.

Pour **Mad. Gagnon** aussi, c'est une question de priorités. «Qu'ils commencent par nous donner nos droits, et après ça ils pourront dépenser sur des choses peut-être moins importantes.»

Dans la même ligne d'idées, **Mad. Cloutier** demande : «combien y en a-t-il de notre argent qui est dépensé inutilement sur toutes sortes de recherches sur la stratosphère, comme si diable on voulait aller vivre là, dans la stratosphère?» Ou encore, «qu'est-ce qui est plus important, envoyer des vaisseaux interplanétaires sur la lune pour voir si j'y suis ou bien les droits des francophones, ici sur la terre?»

Par contre, **M. Villeneuve** pense «qu'il faut toujours regarder le coût». «Je ne dis pas qu'il faut que ce soit bilingue peu importe le coût.»

Mad. Martel juge que «la question de coûts pourrait entraîner des débats», mais que ce serait alors par manque d'information. Elle estime en effet que les coûts devraient être raisonnables. «Il y a beaucoup de choses qui existent déjà», note-t-elle.

7. La Loi causera-t-elle un préjudice aux anglophones?

«C'est de la désinformation», dit **Mad. Martel** des suppositions à cet effet. Son remède : «le gouvernement devrait s'assurer que tout le monde comprend les implications exactes (de la Loi 8), ça éviterait beaucoup de problèmes».

> *«Ça ne leur enlève rien.»*
> Marie-Angle Cloutier

M. Villeneuve l'appuie. «J'aimerais que la Commission ou quelqu'un réponde aussi rapidement que possible (à ces allégations). Bernard Grandmaître me dit qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter. Ce n'est pas tout à fait suffisant. Ces gens-là (qui prétendent que les anglophones seront désavantagés) peuvent dire n'importe quoi et je n'ai aucun moyen de défense. Il y a un manque de communication féroce.»

Parmi les anglophones, il y a une certaine résistance à la Loi, et elle pourrait poser des problèmes, reconnaît **M. Poirier**. Cependant, il ne pense pas qu'elle soit justifiée. «Il restera bien suffisamment d'opportunités pour les anglophones. Seulement une petite partie des postes (dans la fonction publique ontarienne) exigeront le bilinguisme.» D'ailleurs, il y a également des mouvements anglophones qui appuient le bilinguisme, et «qui se battent pour avoir des cours en français».

«C'est incroyable le nombre d'étudiants (anglophones) dans les écoles d'immersion française», note en effet **Mad. Gagnon**. «Il y en a peut-être plus que de francophones dans nos écoles françaises.» Et d'ajouter, «suivant l'exemple de Trudeau et Mulroney, parfaits bilingues, les politiciens se sont intéressés au français. Si ça se fait au niveau des politiciens, ça va descendre à la base.»

Même son de cloche chez **M. Quenneville** : «les anglophones dans la région (de Windsor) sont enchantés de pouvoir apprendre le français, ce sont eux qui entrent dans nos écoles françaises. Un bilingue avec un nom anglais, en Ontario, ça va faire du chemin, plus qu'un francophone bilingue. Ils profitent de l'occasion.» Il ne pense donc pas que les anglophones subissent de préjudice avec la Loi, «au contraire».

M. Spicer confirme : «les anglophones ont toujours montré qu'ils savent se défendre».

C'est également le point de vue de **Mad. Cloutier**. «Nos chers anglophones y vont, à l'école, prendre des cours de français pour ne pas perdre leurs emplois. Je ne suis pas inquiète pour eux.» Sur le fond, elle n'admet d'ailleurs pas qu'ils aient de raison de s'opposer. «On a bien été obligé de se faire traiter pour des maladies qu'on n'avait pas parce qu'on n'avait pas été capable de s'expliquer avec le médecin (par manque de services de santé en français). Pourquoi n'accepteraient-ils pas qu'on ait une province bilingue? Ça ne leur enlève rien.»

Même si certains anglophones sont inquiets, **Mad. Richer** ne voit «absolument pas» de préjudice à leur endroit. «Pour les francophones qui ne savaient pas se débrouiller en anglais, il y avait un préjudice. Il ne faut pas deux poids, deux mesures.»

8. Devrait-il y avoir un référendum sur le bilinguisme?

«Avec la majorité que nous avons obtenue, nous avons le mandat (d'implanter les services en français). Nous avions dit que nous le ferions et nous avons été élus», rappelle **M. Poirier** en parlant de l'imposante victoire des Libéraux aux dernières élections provinciales. Il estime donc qu'un référendum n'est pas nécessaire.

> *«Avec la majorité que nous avons obtenue, nous avons le mandat.»*
> Jean Poirier

«Les francophones sont en minorité, ce ne serait pas juste», soutient **M. Quenneville**. Dans ce domaine, il pense qu'il s'agit de droits de la minorité, qui doivent être protégés.

De toute façon, estime **M. Spicer**, le référendum n'est pas un outil de gouvernement approprié dans les circonstances. «Les référendums, on les fait sur des sujets extrêmement graves, ou bien sur la loi constitutionnelle.» Il propose d'ailleurs une façon de trancher la question : «si on veut faire un référendum là-dessus, faisons un référendum sur l'avortement également. Peut-être les deux ensemble. Je pense que si on attachait les deux sujets, les gens qui veulent un référendum sur le bilinguisme se dégonfleraient.»

«Un référendum n'accomplirait rien que polariser les gens», craint **M. Villeneuve**. Il pense à une vision tenue par certains anglophones, à l'effet que l'usage de deux langues «est une situation qui divise». Or, dit-il, «si on veut que ça divise, c'est très facile de créer des divisions». Même s'il croit que d'autres anglophones, surtout dans les milieux urbanisés, voient plutôt le bilinguisme comme «un épanouissement des horizons», il demeure pessimiste. «Un référendum dirait simplement que nous n'avons pas besoin de français en Ontario.» Il n'en veut donc pas, puisque «ça concerne seulement les 5% (de la population) qui ont besoin d'être servis dans leur langue».

L'opposition aux services bilingues ne justifie pas non plus un référendum aux yeux de **Mad. Martel**. S'il y en a qui s'opposent, avance-t-elle, c'est seulement «parce qu'ils ne savent pas réellement ce que c'est». Elle souhaite donc une meilleure information, qui pourrait augmenter l'appui pour le bilinguisme.

Mad. Richer ne se prononce pas sur le référendum, et elle ne veut pas faire de suppositions sur le niveau actuel d'appui pour la Loi 8. Elle est cependant convaincue que «l'appui pour le bilinguisme augmente».

9. Quel est l'avenir du français en Ontario?

Mad. Gagnon est résolument optimiste. «Il y a trente ans, il n'y avait pas de radio, de télévision (en français). C'était épouvantable. Maintenant, il y a des écoles (françaises) dans toutes les municipalités, il y a des clubs français et toutes sortes d'associations sociales, culturelles, d'affaires. Ça aide les francophones à s'entraider pour régler des problèmes concrets.» Elle trouve aussi que l'attitude des anglophones a changé : «avant, ils n'aimaient pas ça quand on se parlait français (entre francophones). Maintenant, ils l'apprennent.»

> *«Avant, les anglophones n'aimaient pas ça quand on se parlait français. Maintenant, ils l'apprennent.»*
> Colette Gagnon-Mockford

M. Quenneville situe la question dans le contexte des grands courants culturels. «Le français va s'améliorer (en Ontario) comme il s'est amélioré au Québec après qu'on ait enlevé le complexe d'infériorité des Québécois. Si on enlève le complexe aux Canadiens-français hors Québec, il va y avoir une tendance à l'amélioration.» Comme Mad. Gagnon, il invoque le rôle des anglophones dans cette évolution. «Le phénomène de l'unilinguisme est un phénomène américain, ce n'est pas un phénomène mondial. Dans le reste du monde, on considère que plus on a de langues, plus on peut rayonner. Les anglophones (au Canada) ont tendance à apprendre plus qu'une langue, et d'abord le français.»

La Loi 8 est importante pour l'avenir parce que, selon **Mad. Richer**, elle va libérer les Franco-Ontariens. «Les gens ont revendiqué pour avoir des lois. Maintenant qu'on a la Loi 8, ils pourront se concentrer davantage sur leur propre perfectionnement.»

Dans cette optique, **Mad. Martel** note que «ce n'est pas seulement la Loi 8, mais aussi la Loi 75 (dans le domaine de l'éducation); les deux ensemble contribuent largement à assurer l'avenir du français».

Malgré tout, **Mad. Cloutier** pense que le gouvernement doit aller encore plus loin. «Si le gouvernement ne déclare pas le bilinguisme officiel, j'ai bien peur (pour l'avenir du français). On a fait des progrès mais il va falloir se battre encore. Il faudrait surtout que le gouvernement encourage autant les artistes et les organisations francophones que les anglophones. Ça va de pair avec les services.»

Le problème essentiel est ailleurs, d'après **M. Poirier**. «Le gouvernement peut tout amener sur un plateau d'or incrusté de diamants, dit-il, il faut encore que les individus choisissent le français. Ça demande un choix conscient : 'Je suis, je veux être et je veux vivre francophone'. Si les individus ne le font pas, 10 milliards de dollars en services (français) ne serviront à rien.»

«Ça (l'avenir du français) dépendra largement des Franco-Ontariens», acquiesce **M. Spicer**. «Ils ont déjà un public de plus en plus favorable à leurs droits, un gouvernement qui l'est également, un parlement provincial qui agit depuis 20 ans en leur faveur. Le plus grand danger, ce serait que les Franco-Ontariens cessent d'exercer leurs droits et qu'ils ne communiquent pas à leurs enfants la nécessité de se tenir debout.»

M. Villeneuve est non seulement d'accord, il va encore plus loin. «L'avenir du français en Ontario dépend de ceux qui sont d'expression française. C'est à ces gens-là de se servir de ce qui est en place. Sinon, ça va tomber.»

Publi-reportage
Office des
Affaires francophones

Les coopératives jeunesse

SUCCÈS D'ÉQUIPE!

À l'été 1987, onze coopératives jeunesse, chacune gérée par une dizaine de jeunes francophones de l'Ontario, ont offert leurs services aux entreprises et résidants de leur communauté.

Une subvention du ministère de la Formation professionnelle a permis à Direction Jeunesse, organisme provincial oeuvrant à l'intention des jeunes, de contribuer à la mise sur pied de cinq coopératives francophones.

PLUS QU'UN SIMPLE EMPLOI D'ÉTÉ

Travailler dans une coopérative jeunesse s'avère plus qu'un simple emploi d'été. C'est pour le jeune l'occasion d'apprendre à opérer une petite entreprise coopérative et développer ainsi son sens du leadership. La variété des services offerts par ces coopératives nous le démontre : entretien des parcs et pelouses, services d'inventaire, livraison et travaux domestiques variés. Certaines coopératives offrent également des services spécialisés en peinture, secrétariat, déménagement, réparation et autres.

EMPLOYÉ ET PATRON

En adhérent à une coopérative jeunesse, chaque membre participe activement à la gestion de l'entreprise et à la promotion de ses services. Ce modèle de fonctionnement permet de développer des habilités de travail à sa mesure.

«J'ai bien joui de mon expérience dans la coopérative. On a tous travaillé fort et cela a été profitable pour le coop. et nous-mêmes. La coop. est une bonne entreprise pour les adolescents», de dire Yveline Côté, membre de la coopérative de Timmins l'été dernier.

ÉTÉ 88: ET ÇA CONTINUE!

L'initiative s'est avérée un franc succès, tant au niveau de la participation des jeunes que sur le plan de la rentabilité des entreprises. À l'été 1988, 15 nouvelles coopératives ouvriront leurs portes, permettant ainsi à un plus grand nombre de jeunes de vivre une expérience unique.

Pour de plus amples renseignements sur les coopératives jeunesse de services, adressez-vous à :

Projets spéciaux
Ministère de la formation professionnelle
(416) 965-5722



Quelques 25 jeunes francophones se réunissaient du 13 au 15 mai dernier afin de planifier la mise sur pied de coopératives jeunesse de services dans treize communautés francophones de l'Ontario.



Publi-reportage
Office des
Affaires francophones

TV Ontario
Notre chaîne française

Une télévision différente, éducative et culturelle. Un éventail de ressources et d'informations. De quoi s'informer, s'instruire et se divertir confortablement chez-soi.

La chaîne française de TV Ontario est en ondes depuis déjà un an. Elle diffuse actuellement plus de 100 heures de programmation par semaine.

Trois principaux secteurs encadrent son activité : le secteur enfance-jeunesse, le secteur grand public et celui de la formation à distance.

POUR S'INFORMER, MAIS AUSSI SE DIVERTIR

TV Ontario désire répondre aux besoins de la communauté francophone de l'Ontario. Elle cherche à refléter les réalités culturelles et les intérêts divers de la population. À titre d'exemple, en matière d'affaires publiques, l'émission «C'EST TON DROIT» sensibilise le télespectateur aux lois qui régissent notre quotidien ; les carnets «M.E.M.O.» ET «LE LYS ET LE TRILLIUM» traitent d'une variété de sujets allant de la situation des jeunes mineurs dans le nord de la province à celle des médias francophones desservant l'Ontario. Les amateurs de culture seront également servis avec «CINÉMA CINÉMA», «L'ART ET L'ARTISTE» ou «APOSTROPHES».

PAS SEULEMENT REGARDER : APPRENDRE

Le mandat de télévision éducative de TVO se reflète dans les approches élaborées pour rejoindre les différentes tranches de la population.

«Une télévision de classe, dès 9h30», soit des émissions scolaires pour tous, du jardin d'enfants, en passant par l'élémentaire et le secondaire. TVO offre également des téléateliers, télécours et un matériel d'accompagnement propre à satisfaire les besoins et attentes de tous. Ainsi, chacun peut y retrouver de quoi acquérir une formation supplémentaire, parfaire ses connaissances ou contribuer à son épanouissement personnel.

DU NOUVEAU

La chaine française de TV Ontario rejoint actuellement 97% de la population francophone desservie par câble. Bientôt, grâce à deux nouveaux émetteurs dans les régions de Sudbury et Prescott-Russell, le réseau français deviendra encore plus accessible.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer aux Relations avec l'auditoire au (416) 484-2666 ou composez sans frais le 1-800-387-8840.



Les téléspectateurs de la chaine française de TV Ontario verront de plus en plus de télé-théâtres comme *Les Rogers.*



Nos collèges et universités... des avantages incontestables

Environ 80% des gradués de collèges communautaires réussissent à se tailler une place sur le marché du travail. De plus, les élèves diplômés d'un programme francophone ou bilingue d'études collégiales ont de bonnes chances de gagner 2 000$ à 3 000$ de plus que les gradués de programmes unilingues.

À l'automne 1986, quelque 2 558 franco-ontariens étaient inscrits à plein temps dans un programme post-secondaire bilingue ou de langue française.

DE TOUT POUR TOUS

Les collèges communautaires jouissent d'une grande flexibilité. Leur mandat consiste en partie, à aider leurs différentes clientèles à intégrer le marché du travail. On retrouve donc autant de programmes que de clientèles. Des cours d'usinage, d'électronique, de travail social, d'anglais ou de théâtre côtoient, le jour comme le soir, des cours d'espagnol, des programmes d'alphabétisation et de formation en milieu de travail.

DEUX SYSTÈMES : DEUX VOIES DIFFÉRENTES

Ceux et celles qui envisagent de poursuivre leurs études doivent comprendre que «le système collégial se veut un pont entre chaque élève et le marché du travail», explique Nicole Vigeant, gestionnaire des Affaires francophones à la Direction des Affaires collégiales.

«On désire répondre aux besoins des étudiants en termes d'emplois, voilà pourquoi l'aspect pratique est favorisé» renchérit-elle.

Nicole Vigeant déplore le fait que beaucoup de personnes comprennent encore mal la distinction entre le rôle des universités et celui des collèges, «Aucun système n'est supérieur à l'autre, affirme-t-elle, il s'agit en fait de deux voies différentes. L'un est une institution de recherche et de haut savoir, tandis que l'autre accorde la priorité aux aspirations de chaque élève et aux besoins du marché du travail.»

UN AVENIR PROMETTEUR

Aujourd'hui, quelques 66 programmes sont offerts en français à travers les six collèges bilingues de la province.

Avec l'avènement de la Loi sur les Services en français, peut-on s'attendre à une augmentation importante du nombre de programmes en langue française ?

Nicole Vigeant est réaliste : «Oui, mais pour atteindre un certain équilibre, il faudra développer des outils tels l'éducation à distance et l'enseignement assisté par ordinateur, car la demande francophone ne pourra pas nécessairement justifier l'établissement de 300 programmes différents.

On fait route ensemble!

Message du ministre

Mes chers amis,

Il y a vingt ans, le premier ministre de l'Ontario, l'honorable John Robarts, annonçait pour la première fois de façon officielle que le gouvernement de l'Ontario s'engageait à offrir des services en français.

Le 18 novembre 1986, l'Assemblée législative de l'Ontario posait un autre geste d'une importance historique : elle adoptait la *Loi sur les services en français.*

Cette loi souligne la contribution des francophones à la vie de l'Ontario et reconnaît l'importance de préserver la langue et la culture françaises.

À titre de ministre délégué aux Affaires francophones, je vous encourage à participer à un projet excitant : l'avenir de la communauté francophone en Ontario.

Dans ces pages, nous discutons de plusieurs gestes concrets qu'une personne de langue française peut poser pour jouer un rôle vital dans ce projet de société.

Je vous invite donc à poser ces gestes de façon quotidienne, munis de la fierté renouvelée d'un peuple qui veut prendre la place qui lui revient de droit dans la société ontarienne.

Le ministre,

Bernard Grandmaître

Février 1988

La Loi sur les services en français

Le préambule de la Loi de 1986 sur les services en français reconnaît sans équivoque l'importance que l'Ontario accorde à sa communauté francophone :

Attendu que la langue française a joué en Ontario un rôle historique et honorable, et que la Constitution lui reconnaît le statut de langue officielle au Canada; attendu que cette langue jouit, en Ontario, du statut de langue officielle devant les tribunaux et dans l'éducation; attendu que l'Assemblée législative reconnaît l'apport du patrimoine culturel de la population francophone et désire le sauvegarder pour les générations à venir; et attendu qu'il est souhaitable de garantir l'emploi de la langue française dans les institutions de la Législature et du gouvernement de l'Ontario, comme le prévoit la présente loi;

L'Office des affaires francophones

L'Office des affaires francophones fut officiellement créé lors de l'adoption de la *Loi de 1986 sur les services en français.*

Son rôle principal est d'aider le ministre des Affaires francophones à élaborer et coordonner la politique et les programmes du gouvernement en ce qui concerne la prestation de services en français.

L'Office doit par conséquent maintenir des liens étroits avec la communauté francophone.

L'Office se divise en trois directions, chacune ayant un mandat bien précis.

La Direction des politiques et de la recherche

Le mandat de cette direction est de contribuer au développement de politiques gouvernementales qui répondent aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

Elle analyse et évalue toutes les initiatives du gouvernement pour voir à ce qu'elles respectent les besoins des francophones de l'Ontario.

De plus, cette direction doit recevoir et régler les plaintes adressées au ministre et à l'Office au sujet de l'utilisation et la disponibilité de services en français dans les ministères.

La Direction des services aux ministères

Le mandat de cette direction est d'aider les ministères à mettre en place les services en français qu'ils devront offrir à la population d'ici novembre 1989.

Cette direction analyse les plans de mise en œuvre élaborés par les ministères autant du côté des services que des effectifs et des sommes requises pour rencontrer les exigences de la Loi.

La direction travaille étroitement avec les agences centrales afin de coordonner les politiques d'ensemble du gouvernement et faciliter la mise en œuvre dans les ministères.

La Direction des communications et des relations communautaires

Cette direction joue plusieurs rôles dont celui de voir à l'élaboration de stratégies de communications gouvernementales visant à informer les francophones sur les services offerts en français.

Pour ce faire, elle maintient des liens étroits avec les médias de l'Ontario ainsi que des contacts soutenus avec les organismes et la communauté francophone à travers la province.

La Direction des communications et des relations communautaires assure la publication et la diffusion du bulletin mensuel *Coup d'Oeil* qui fournit, en français, de l'information sur les activités du gouvernement de l'Ontario.

Elle publie aussi diverses autres brochures et plusieurs documents d'information, comme l'Annuaire franco-ontarien.

Cette direction administre aussi le Fonds de soutien à la communauté.

Office des affaires francophones
Édifice Mowat, 4e étage,
Queen's Park, Toronto (Ontario) M7A 1C2
(416) 965-3865 ou 1-800-268-7507 (sans frais)



Lors du Sommet des pays francophones, des milliers de citoyens québécois et du monde entier ont découvert le visage français de l'Ontario en visitant le pavillon de l'Ontario.



Les francophones qui veulent en savoir plus long sur les programmes du gouvernement de l'Ontario peuvent se procurer de nombreux guides et dépliants en français.

La mise en œuvre des services

Dès le 18 novembre 1989, les ministères devront tous être en mesure de répondre au téléphone, recevoir et servir le public en français dans les régions désignées.

Ils seront aussi appelés à informer le public en français. Cela veut dire que la grande majorité de leurs publications ainsi que toutes leurs communications avec le public devront s'effectuer aussi bien en français qu'en anglais. C'est pourquoi on entendra parler de plus en plus du gouvernement de l'Ontario dans les journaux, la radio et télévision de langue française de la province.

Les ministères ont donc dû planifier la mise en place des services afin de répondre aux exigences de la loi. On appelle ce processus *la mise en oeuvre des services en français.*

Tous les ministères ont produit une liste complète des actions qu'ils devaient entreprendre pour respecter la Loi sur les services en français. Ces *plans de mise en oeuvre des services en français* ont été soumis à l'Office des affaires francophones. L'Office et la Commission sur les services en français ont analysé chaque plan afin d'y apporter des améliorations. L'Office et la Commission veulent s'assurer que les plans de mise en œuvre des ministères rencontrent à la fois les exigences de la Loi et les besoins de la communauté francophone.

La portée de la Loi

Cette loi garantit le droit de tous les citoyens de l'Ontario à recevoir des services gouvernementaux en français. Cette garantie entre en vigueur le 19 novembre 1989.

Les services seront offerts dans certaines régions que l'on appelle des *régions désignées,* soit celles où l'on retrouve une importante population francophone. On compte vingt-deux régions désignées dans la province, réparties surtout dans le nord, l'est et le sud-ouest de la province.

Tous les ministères du Gouvernement de l'Ontario sont appelés à offrir leurs services en français dans les régions désignées de l'Ontario.

De plus, plusieurs agences du gouvernement, telles Hydro Ontario, la Régie des alcools de l'Ontario, le Musée Royal de l'Ontario et le centre Sciences Nord devront offrir des services en français.

L'objectif du gouvernement est de faire en sorte que les francophones de l'Ontario bénéficient de services gouvernementaux d'une qualité égale à celle dont bénéficient leurs concitoyens anglophones.

La Commission des services en français de l'Ontario

La Commission des services en français de l'Ontario relève du ministre délégué aux Affaires francophones.

La Commission est chargée d'examiner la disponibilité et la qualité des services en français et de faire des recommandations en vue de leur amélioration.

Elle a également un rôle primordial à jouer dans le processus de désignation des organismes subventionnés par le gouvernement dans les domaines de la santé, des services sociaux et communautaires, de l'éducation post-secondaire, etc. Une fois désignés, ces organismes seront tenus d'offrir des services au public en français.

À cet égard, la Commission travaille présentement à mettre sur pied dans les régions désignées des comités de mise en œuvre formés de bénévoles. Ces comités auront pour mission de déterminer et prioriser les besoins de la communauté francophone en matière de services gouvernementaux et de discuter de ces besoins avec les organismes concernés.

Gouvernement de l'Ontario



Office des affaires francophones



Se faire soigner en français

par Jocelyne Beauchamp

Peu importe la complexité du développement ou des problèmes qu'il engendre, la mise sur pied de services en français dans les domaines de la santé et des services sociaux ne peut qu'améliorer la situation actuelle. Demandez-le à la mère qui se rend à l'hôpital avec son petit de deux ans ; à la famille qui vient de placer Grand-mère dans une maison de soins infirmiers où ses co-chambreuses ne parlent pas le français ; au client qui doit lui-même traduire ses émotions pour permettre au psychiâtre de le soigner ; aux parents dont l'enfant ne veut plus retourner à la garderie bilingue parce que tout le monde parle une langue qu'il ne comprend pas ; au père affolé qui appelle à l'urgence et qui se fait répondre « Sorry, I don't speak French ! » ; à la famille en crise à qui on répond que pour avoir un thérapeute qui parle français, il faudra attendre six mois... Tous les francophones de la province ont vécu des situations où ils n'ont pas eu accès à un service dans leur langue et tous en reconnaissent les effets négatifs.

En Ontario, la majorité des services de santé et des services sociaux sont dispensés par des organismes locaux, financés par les deniers publics plutôt que par les ministères eux-mêmes. La Loi prévoit que chaque ministère doit soumettre, à la Commission des services en français de l'Ontario, un plan concernant le développement des services en français au sein de son opération en plus de recommander la désignation des organismes communautaires qu'il subventionne. Chaque ministère doit soumettre une liste d'organismes ou de programmes qui sont aptes ou intéressés à offrir des services en français.

Le processus de désignation qui déterminera, cas par cas, quels organismes offriront en tout ou en partie leurs services en français, peut sembler compliqué mais il a l'avantage de permettre le développement de services en français selon les besoins particuliers de chaque localité. Les ministères ont une grande responsabilité dans ce développement et les francophones auraient intérêt à surveiller les démarches de ces derniers.

Le ministère de la Santé est centralisé dans la région de Toronto, opérant avec des structures consultatives locales, soit les Conseils régionaux de santé, dont les membres sont nommés par le Ministre de la santé. Ces Conseils représentent des municipalités ou des régions à grande superficie et font des recommandations au ministre concernant les priorités de service et les besoins de leurs régions. Malheureusement, les francophones sont souvent sous-représentés au sein de ces conseils (consultatifs) de santé.

Le ministère des Services sociaux et communautaires quant à lui, fonctionne avec une structure décentralisée qui favorise l'accès direct aux agents du ministère dans la plupart des régions. Cette structure peut également favoriser la planification des services en français car elle offre une autonomie décisionnelle dans certains dossiers sur le plan local et régional. Depuis l'adoption de la Loi 8, le MSSC a nommé quatre coordonnateurs régionaux des services en français qui sont responsables du développement des services en français dans chacune des régions. Pour plusieurs, ce développement débutera par l'établissement de comités consultatifs francophones.

La communauté francophone, pour sa part, est mal équipée pour participer au développement des services dans ces domaines spécialisés. Outre l'ACFO qui traite une gamme très variée de dossiers, et un certain nombre de comités francophones au sein d'organismes provinciaux qui explorent des formules de bilinguisme, la communauté n'a pas de structure regroupant précisément les intervenants francophones dans ces domaines. Ainsi, ils ne bénificient pas encore d'un mécanisme de revendication et de développement axés sur les services sociaux et de santé en français dans la province.

Il est évident que la participation des francophones aux structures décisionnelles doit être augmentée tant au sein des organismes que des ministères. Lors de la promulgation de la Loi, il a été dit qu'il y aurait augmentation des services en français mais pas nécessairement du nombre d'organismes qui opèrent uniquement en français. Or, les francophones qui luttent depuis plus de 70 ans pour l'obtention des écoles françaises et du droit de les gérer s'attendent à ce que les gains obtenus dans ces dossiers historiques ne soient pas à refaire dans les autres domaines à développer.

Au Centre Jeanne Sauvé à Kapuskasing, à l'Accueil Médical Francophone à Toronto, à l'Équipe d'Hygiène Mentale à Cornwall, les francophones ont démontré qu'ils ont la capacité de développer et de gérer leurs propres services. Dans le cas des organismes qui desservent leurs clientèles dans les deux langues, il ne suffit pas de nommer un ou deux francophones au Conseil d'administration, encore faut-il leur donner l'occasion de gérer les services en français. La Commission des services en français a établi, parmi les critères de désignation des organismes, qu'il devra y avoir une représentation **efficace** des francophones aux conseils d'administration ainsi qu'aux différents comités.

Certes, il ne sera pas facile de développer les services requis en français et plusieurs facteurs ralentissent ou empêchent le développement. L'absence de demande pour les services en français ne permet pas aux organismes de se rendre compte qu'il y a un besoin réel pour les services en français. Or, il a été prouvé plusieurs fois que la demande ne représente pas toujours le besoin. Ainsi, la Maison Fraternité à Vanier, un centre de traitement pour toxicomanes a ouvert ses portes sans pouvoir justifier complètement le besoin pour ce service exclusivement en français. Après six mois d'opération, le centre avait une liste d'attente et maintenant, après quelques années, il considère le développement de nouveaux programmes, notamment pour les femmes et pour les adolescents.

La pénurie de professionnels dans les domaines de la santé et des services sociaux qui peuvent dispenser leurs services en français ralentit également le développement de services. Malgré la quantité d'encre qui a coulé sur le sujet, le manque d'engagement clair et concerté de la part des gouvernements et des responsables des programmes post-secondaires permet à cette question de demeurer un grand achoppement pour la mise en oeuvre de la Loi 8.

L'absence de francophones au sein des conseils d'administration et des échelons supérieurs des organismes témoigne d'un autre problème sérieux à contrer. Il est important de former des bénévoles pour siéger aux conseils d'administration des organismes communautaires afin qu'ils puissent intégrer les structures et gérer les services auxquels la Loi donne droit.

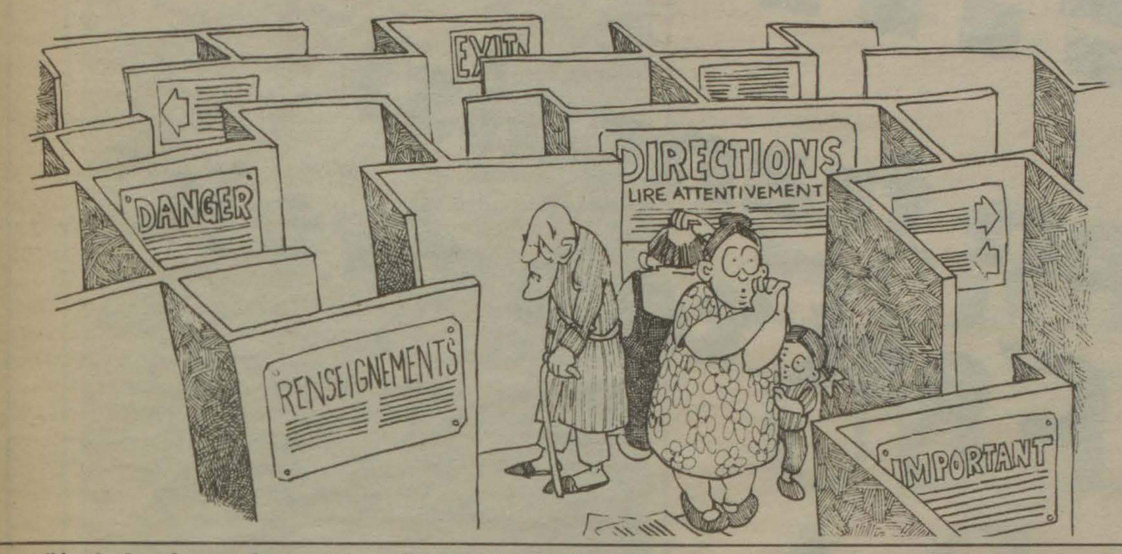
Enfin, les formules de financement rattachées aux divers services pénalisent la population francophone lorsque les ministères ne fournissent qu'un pourcentage des fonds. Certains programmes sont financés entièrement par les ministères tandis que d'autres programmes nécessitent une contribution des municipalités ou de l'organisme lui-même. Les francophones ne représentent parfois qu'un petit bassin de population et n'ont pas accès aux fondations et autres mécanismes de levée de fonds nécessaires pour combler ce manque à gagner.

Les ministères et la communauté francophone doivent reconnaître leur part de responsabilité dans le développement requis. La communauté doit être plus présente dans le dossier tant sur le plan local que provincial. Elle doit étudier et faire connaître ses besoins, choisir et épauler ses représentants. Les ministères doivent s'ouvrir à la communauté et chercher à combler les besoins exprimés. Les élus doivent fournir l'orientation et le financement nécessaires au développement des services en français et continuer le dialogue amorcé avec la communauté francophone.

Le développement des services en français dans les domaines de la santé et des services sociaux sera une des étapes les plus difficiles mais aussi une des plus importantes de la mise en oeuvre de la Loi 8. Il vise à améliorer la santé et le bien-être social des francophones de la province, et c'est cet accès quotidien à des services en français qui assurera la survie de la communauté francophone de la province. En somme, c'est une question de santé collective !



Apprendre à lire... ?!



Dans l'étude *Les francophones tels qu'ils sont*, le chapitre *Les sans voix* parlait d'un problème trop souvent ignoré ou négligé: le fait qu'un grand nombre de Franco-Ontariens et de Franco-Ontariennes maîtrisent mal la lecture, l'écriture et le calcul. (Étude disponible de l'Association canadienne-française de l'Ontario, 1-800-267-1802, sans frais)

L'analphabétisme est un problème majeur en Ontario. Une forte proportion des franco-ontariens éprouve certaines difficultés à lire et à écrire, pourcentage atteignant parfois 40% des citoyens d'une même région.

En 1986, le gouvernement de l'Ontario lançait un important programme d'alphabétisation. Richard Hudon, coordonnateur du programme communautaire destiné aux francophones, veille à ce que les programmes d'alphabétisation répondent aux besoins linguistiques et culturels de la communauté franco-ontarienne.

S'IDENTIFIER EN TANT QU'ANALPHABÈTE

Comme le mentionne M. Hudon, bon nombre des participants doivent être longuement approchés avant qu'ils n'acceptent de se joindre à un groupe. Participer à un tel groupe signifie s'identifier en tant qu'analphabète, et cela s'avère un obstacle difficilement surmontable pour plusieurs d'entre eux. «Parce que sa petite fille allait commencer l'école, Joe décide de participer à un groupe d'alphabétisation», nous confie Richard Hudon. Cet homme voulait absolument apprendre à lire et à écrire pour comprendre ce que son enfant apprenait et ainsi pouvoir l'aider.»

En plus d'apprendre à lire et à écrire, participer à un groupe d'alphabétisation signifie donc devenir plus autonome et plus confiant.

UNE SOLUTION: L'ENTRAIDE

La mise en place d'un groupe d'entraide communautaire exige aussi que la population soit sensibilisée au problème.

Le programme Alphabétisation communautaire en Ontario (ACO), financé, au tout début, par le ministère des Affaires civiques et culturelles (MACC), et depuis novembre 1987, par le ministère de la Formation professionnelle, a connu un essor majeur au cours des deux dernières années. De cinq groupes francophones d'entraide communautaire pour l'année 1986-87, vingt-et-un ont vu le jour en 1987-88, dont deux bilingues.

La majorité de ces groupes se trouvent dans les centres urbains tels Cornwall, North Bay, Sudbury, Thunder Bay, Hearst, Toronto, Penetanguishene, Ottawa, etc... Selon Richard Hudon, le défi actuel est de rejoindre les plus petites communautés, souvent isolées.

Pour en savoir plus long sur le programme: Alphabétisation Communautaire en Ontario, communiquez avec Richard Hudon au (416) 963-2100.



Partir en affaires

Jean Corriveau, originaire d'Ottawa, a démarré sa propre entreprise grâce au programme MISE EN MARCHE. Deux ans plus tard, son entreprise compte deux employés à plein temps et un à mi-temps. Le succès ne s'est pas fait entendre.

Avec le prêt consenti, Jean a pu se procurer le matériel nécessaire à la création et la fabrication de son produit alors que son apport financier lui a permis d'acheter l'équipement requis.

PARTIR DU BON PIED

Vous aimeriez fonder votre propre entreprise mais ne disposez pas de fonds nécessaires? MISE EN MARCHE, un programme du ministère de la Formation professionnelle peut vous aider à démarrer du bon pied.

Ce programme comprend deux volets: Capital d'entreprise pour les jeunes âgés de 18 à 29 ans offre un prêt sans intérêt, ne dépassant pas 7 500$. Capital d'entreprise pour les étudiants permet aux étudiants de plus de 15 ans d'obtenir un prêt sans intérêt allant jusqu'à 3 000$ pour débuter une entreprise d'été. Pour être admissible, il faut retourner à l'école à plein temps en septembre.

Vous avez une bonne idée? Pensez-y bien...

Pour de plus amples informations au sujet du programme MISE EN MARCHÉ, communiquez avec Renseignements Jeunesse au 1-800-387-0777.



Grâce à un prêt du programme Capital d'entreprise pour les jeunes, Jean Corriveau, un jeune entrepreneur d'Ottawa, a pu mettre sur pied une petite entreprise qui fabrique des matelas.

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE EN ONTARIO

Le Ministère des Collèges et Universités a un rôle primordial à jouer en Ontario dans la réussite de l'implantation de la loi sur les services en français. Par l'entremise des établissements postsecondaires désignés, nous serons responsables de répondre aux besoins de main d'oeuvre pour tous les ministères, agences et commissions du gouvernement provincial qui ont à offrir des services en français. Les agences sociales et les hôpitaux, par exemple, dépendent des établissements postsecondaires pour leur fournir des professionnels capables d'offrir des services en français.

Nous avons à encourager le développement de nouveaux programmes pour donner à la population francophone la place de choix qui leur revient et pour préparer toutes les générations de francophones à participer pleinement à l'essor de la société ontarienne.

Les initiatives de notre ministère dans le domaine des services en français ont débuté avant l'adoption de la loi 8. Certains collèges et universités offrent des cours et des programmes en langue française et bilingues depuis déjà quelques décennies. Ce qui est nouveau avec la loi 8, c'est que maintenant il y a une volonté gouvernementale d'augmenter l'offre de ces services de façon à répondre adéquatement aux besoins éducatifs de la population franco-ontarienne et ontarienne.

En ce moment, 66 programmes différents sont offerts dans six collèges communautaires d'arts appliqués et de technologie dans une variété de disciplines. Deux universités et deux collèges universitaires sont déjà impliqués dans l'offre de programmes spécialement destinés aux francophones.

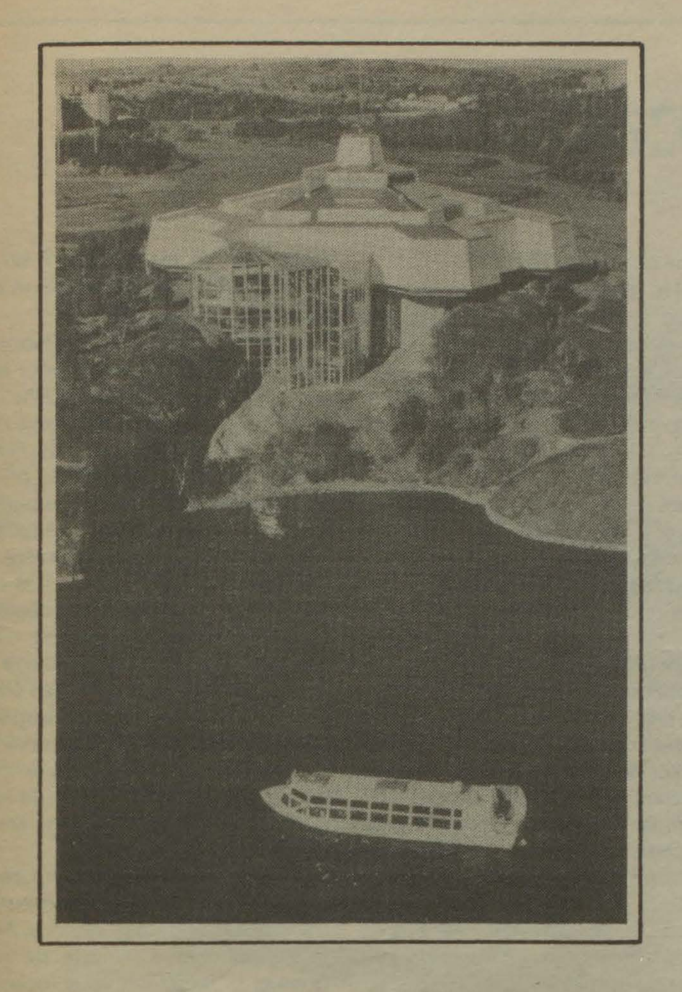
Dans le but de coordonner la mise en oeuvre de la loi 8, deux groupes de travail ont été mis sur pied par le ministère des Collèges et Universités, un au niveau collégial et l'autre universitaire. Ces groupes de travail ont comme mandat d'élaborer des plans et des stratégies pour l'augmentation dans l'offre des cours et des programmes en langue française. Ils sont aussi responsables d'élaborer un processus de désignation aux termes de la loi sur les services en français pour les établissements postsecondaires qui demanderont la désignation.

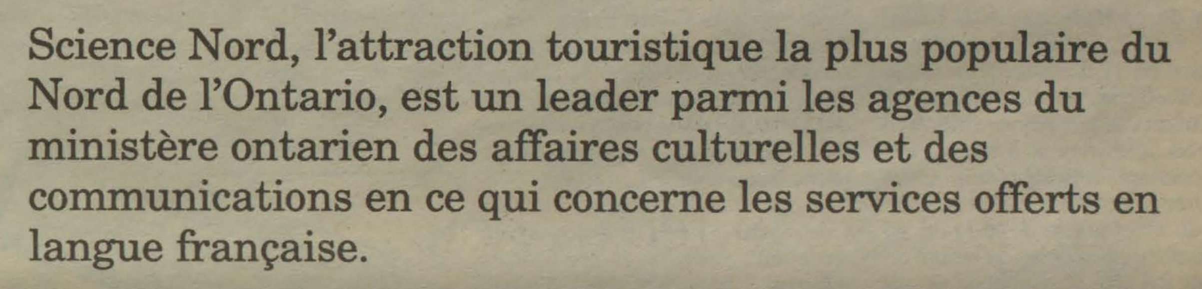
Les collèges et universités suivants offrent des programmes en langue française ou bilingues:

- Collège Algonquin, Ottawa
- Collège Cambrian, Sudbury
- Collège Canadore, North Bay
- Collège St-Laurent, Cornwall
- Collège Niagara, Welland
- Collège Northern, Timmins
- Université d'Ottawa
- Université Laurentienne, Sudbury
- Collège universitaire Glendon, Toronto
- Collège universitaire de Hearst

Pour de plus amples renseignements, contacter :
Lionel Poirier
Coordonnateur général des services en langue française
Ministère des Collèges et Universités
900, rue Bay, 9e étage
Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1L2
(416) 965-2257

Ministère
des Collèges
et Universités
Lyn McLeod, ministre





Science Nord, l'attraction touristique la plus populaire du Nord de l'Ontario, est un leader parmi les agences du ministère ontarien des affaires culturelles et des communications en ce qui concerne les services offerts en langue française.

Science Nord fut l'une des trois agences du ministère des affaires culturelles et des communications à faire partie du pavillon de l'Ontario lors du sommet francophone de Québec l'été dernier.

Les programmes spéciaux de Science Nord dans le domaine culturel et éducatif sont offerts en nombre croissant en langue française afin de mieux desservir la communauté francophone de la région.

Les étudiants de langue française représentent 53 % de toutes les visites effectuées par les écoles et les classes. Tous les programmes à l'intention des écoles sont offerts dans les deux langues.

Les quarante-et-une écoles élémentaires de langue française de Sudbury sont membres de Science Nord grâce à un don du chapitre local des Caisses Populaires.



100 chemin du Lac Ramsey, Sudbury, Ontario, P3E 5S9, Téléphone (705) 522-3701

Science Nord est une agence du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario.

Le CEFO...

Cibler l'éducation

par Jacinthe Guindon

L'éducation a toujours été une préoccupation de premier ordre pour la francophonie de cette province. L'école franco-ontarienne a permis de sauvegarder la langue française. Sans elle, les francophones seraient aujourd'hui une collectivité sans lueur d'espoir. À compter de 1968, la francophonie a eu droit à des écoles secondaires dans sa langue. Depuis, les parents francophones ont accès à des services en français du jardin à la 13ème année.

C'est dans la foulée de ces changements qu'est né le CEFO. À partir de sa création, en 1972, le Conseil a subi des transformations avant d'aboutir, en 1980, à sa forme actuelle. À un moment donné, son président cumulait en outre les fonctions de sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation. Le Conseil est désormais responsable de tous les paliers de l'éducation, tant élémentaire et secondaire que collégial et universitaire. Le CEFO a le devoir d'étudier la problématique franco-ontarienne en matière d'éducation et de proposer des lignes de conduite aux deux ministères. En fait, le CEFO conseille le ministre de l'Éducation l'honorable Chris Ward et la ministre des Collèges et Universités, l'honorable Lyn McLeod, relativement à toute question touchant l'éducation de la collectivité franco-ontarienne. Il va donc au delà du strict libellé de la Loi 8 en s'assurant du respect et de l'esprit de celle-ci. Du côté postsecondaire, par exemple, le CEFO doit expressément conseiller la ministre des Collèges et Universités sur la planification des services et des programmes en français. En ce qui a trait aux universités, le Conseil est chargé de proposer la répartition des subventions pour le maintien et la création de nouveaux programmes en français. En mai 1987, 1,9 million de dollars ont été distribués entre le collège Glendon, le collège universitaire de Hearst ainsi que les universités Laurentienne, de Sudbury, d'Ottawa et Saint-Paul.

Le président du Conseil, M. Marc Godbout, compte sur l'appui des sept autres membres votant, en l'occurence M. Yves Poirier, doyen de la Faculté d'Éducation d'Ottawa, Mme Andrée Lortie, directrice de l'école élémentaire Monseigneur-de-Laval, Mme Monique Matko, directrice de l'École secondaire Cité des Jeunes, Père Laurent Larouche, recteur de l'Université de Sudbury Mme Annette Lemelin, Chef du Bureau du contentieux de la municipalité de Ste-Catherines et le successeur de Denis Fortin, ex-doyen des services en langue française du collège Northern. Trois membres d'office siègent au CEFO; Mme Mariette Carrier-Fraser, sous-ministre adjointe à l'éducation franco-ontarienne au ministère de l'Éducation, M. Lionel Poirier, coordonnateur des services en français au ministère des Collèges et Universités et M. Rémy Beauregard, directeur de l'Office des affaires francophones. Le Conseil tâte le pouls de la population en ayant recours, entre autres moyens, à deux comités: le Conseil des présidents des organismes franco-ontariens en éducation, comme l'ACFO, l'AFCSO et l'AEFO ainsi que le Comité de coordination de l'enseignement universitaire en langue française. Le Conseil reçoit également toute doléance des francophones de la province en vue d'améliorer le système d'éducation de langue française.

Le CEFO a dûment rempli ses fonctions jusqu'à présent. Il a toujours su recommander aux ministres des voies visant l'avancement de l'éducation pour la francophonie ontarienne. Dernièrement, le Conseil a commandité des recherches d'envergure. La fameuse étude Frenette-Churchill sur les besoins en éducation franco-ontarienne a révélé des chiffres surprenants surtout en matière d'enseignement postsecondaire. De plus, le rapport Bordeleau, Desjarlais conclut que les objectifs des écoles franco-ontariennes sont nettement distincts de ceux des écoles d'immersion. En effet, cette recherche scrute l'impact de l'immersion sur l'éducation de langue française. Enfin, le Conseil a aussi financé un sondage auprès des enseignants et des enseignantes afin de prévoir leurs besoins en formation initiale et continue. Le Conseil fera paraître bientôt une brochure expliquant le rôle de l'école franco-ontarienne pour sa collectivité.

La francophonie ontarienne a acquis beaucoup de services aux niveaux de l'élémentaire et du secondaire. L'enseignement en français est garanti grâce aux écoles élémentaires et secondaires de langue française. Le droit à la gestion scolaire a été reconnu par la Loi 75, qui assure au conseil de l'éducation de langue française (CELF) — lequel est composé d'un minimum de trois conseillers scolaires francophones — le contrôle des écoles françaises.

Cependant, **il manque encore à la francophonie ontarienne des services préscolaires suffisants en français, des services améliorés à l'élémentaire et au secondaire, des conseils scolaires homogènes de langue française, une gamme complète de programmes collégiaux et universitaires en français, ainsi que la gestion de ces programmes.**

Le Conseil travaille présentement à l'établissement de structures permanentes pour la francophonie dans ces domaines. Le CEFO s'assure non seulement que la Loi sur les services en français soit appliquée mais veille également à ce que les francophones aient accès à un système d'éducation de qualité et d'excellence.

Cette année, le CEFO élabore un plan global d'orientation pour toute l'éducation en langue française dans la province. Le Plan directeur comprend tous les secteurs de l'enseignement, qu'il s'agisse du préscolaire, de l'élémentaire, du secondaire, du postsecondaire ou de l'éducation permanente. C'est la première fois qu'est mis sur papier une vue d'ensemble des besoins de la collectivité franco-ontarienne en matière d'éducation. Le Conseil veut tracer les grandes lignes de l'avenir de l'éducation. La francophonie a été trop longtemps à la remorque de considérations pratiques. Il est temps de paver une nouvelle voie d'avenir, de roder les mécanismes du système afin de mieux progresser.

Le secrétariat du CEFO situé à Toronto, s'occupe de coordonner ces travaux. Le secrétaire général, M. Alfred Abouchar, l'analyste de politiques et la secrétaire vous fourniront les renseignements désirés. N'hésitez pas à communiquer avec eux en composant le numéro (416) 963-1125.

Publi-reportage
Office des
Affaires francophones

Du nouveau dans l'enregistrement immobilier

Il est de plus en plus facile d'enregistrer une maison ou une propriété en français en Ontario.

Des services en français sont maintenant offerts dans dix-sept bureaux d'enregistrement foncier à travers l'Ontario. Ces bureaux exigent encore que les formulaires soient remplis en respectant le lexique bilingue prescrit, limité à 100 mots ou qu'ils soient accompagnés d'une traduction certifiée en anglais.

Cependant, dans le cadre d'un projet-pilote, les bureaux de l'Orignal et de Sudbury acceptent maintenant les formulaires remplis uniquement en français, sans le recours à la traduction ou au lexique prescrit.

Le projet est suivi de près par le ministère de la Consommation et du Commerce, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario et la Direction de l'enregistrement immobilier. Puisque le projet s'avère un succès, le ministère prévoit l'étendre à d'autres bureaux. La population concernée a réagi très favorablement à ce changement.

De plus, il est prévu que d'ici 1990, 24 bureaux d'enregistrement immobilier situés dans les régions désignées offriront des services en français.

Afin de prévenir une pénurie de personnel bilingue qualifié dans les bureaux d'enregistrement immobilier, un nouveau cours de techniques juridiques a été créé. Ce programme coopératif fournit à l'étudiant des connaissances de base dans les domaines de l'immeuble, de l'enregistrement immobilier, de la procédure civile et du droit commercial.

À l'heure actuelle, le programme est offert uniquement au collège Cambrian de Sudbury. Il est à prévoir que d'autres collèges offriront ce cours dans les années à venir. « Nous ne sommes plus à l'époque d'offrir seulement des cours de langue française, mais bien des cours techniques en français », de dire Robert Bourassa, coordonnateur des services en français au ministère de la Consommation et du Commerce et des Institutions financières.

Le projet FIEF (Fichier informatisé d'enregistrement foncier) est une des initiatives les plus remarquables du Ministère de la Consommation et du Commerce. Ce système permettra éventuellement d'effectuer l'enregistrement foncier et les recherches de titres en français ou en anglais, à l'aide d'un ordinateur.

Pour de plus amples renseignements sur les services du ministère, communiquez avec le centre d'information des consommateurs au 1-800-268-1142.

MICT.
POUR BRANCHER VOTRE ENTREPRISE SUR UN RÉSEAU DE RESSOURCES.

Pour répondre aux besoins du monde des affaires, il faut pouvoir communiquer. C'est pourquoi le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a pris des mesures concrètes pour vous aider, en anglais et en français.

Les particuliers, les entreprises et les municipalités ont ainsi accès au savoir-faire et à l'expérience de nos professionnels. Ceux-ci peuvent fournir des renseignements et des conseils sur la recherche, les investissements, l'amélioration des produits, les possibilités d'exportation et les nouvelles entreprises commerciales.

Que vous vous exprimiez en français ou en anglais, si vous avez une importante décision d'affaires, passez-nous un coup de fil. Pour le succès de votre entreprise, soyez bien branché.

Orillia:	(705) 325-1363
Ottawa:	(613) 577-3707
Mississauga:	(416) 279-6515
Toronto:	(416) 491-7680
Windsor:	(519) 252-3475
North Bay:	(800) 461-1569 – Sans frais (705) 673-4330
Sault Ste-Marie:	(800) 461-2287 – Sans frais (705) 942-8000
Sudbury:	(800) 461-1196 – Sans frais (705) 675-4330
Thunder Bay:	(800) 465-5060 – Sans frais (807) 475-4088
Timmins:	(800) 461-9848 – Sans frais (705) 264-5393

Pour des renseignements sur les petites entreprises, téléphonez, sans frais, au 1-800-387-6142.

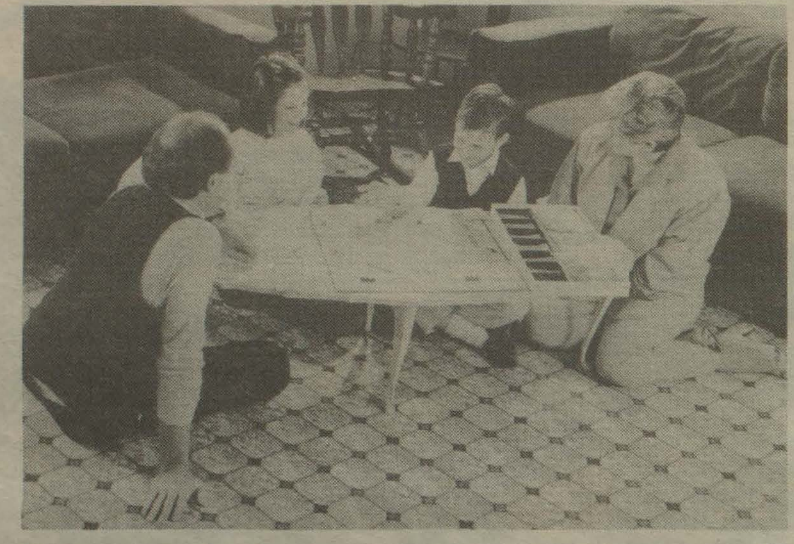
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Monte Kwinter
Ministre





Parlons français



Dans nos écoles franco-ontariennes, les enseignantes et les enseignants multiplient leurs efforts pour développer chez nos enfants le goût du français et la fierté de leur héritage culturel.

Mais, les moyens de l'école sont limités. La volonté de préserver notre langue doit aussi être maintenue dans nos foyers. Une récente recherche effectuée pour le compte du Conseil de l'éducation franco-ontarienne indique que l'utilisation du français comme langue de communication entre les membres de la famille demeure l'élément le plus important pour la survie des francophones en Ontario.

Parler français à la maison, c'est montrer que nous sommes fiers de notre langue maternelle! Parler français à la maison c'est assurer l'avenir de la communauté franco-ontarienne.



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens



Drapeau franco-ontarien



(Photo: Guy-Marc Dumais)

Le drapeau franco-ontarien, déployé officiellement à Sudbury le 25 septembre 1975, manifeste la solidarité des Franco-Ontariens et leur volonté irrévocable d'occuper en Ontario la place qui leur revient dans les secteurs économique, politique et culturel. Toute communauté possède ses symboles: moyens nécessaires d'identification et points de ralliement, ils expriment l'appartenance à une communauté. Le vert du drapeau est celui de nos étés, et le blanc celui de nos hivers; la fleur de lis traduit notre appartenance à la francophonie mondiale, mais la fleur de trille nous identifie en même temps comme Ontariens à part entière.

Actuellement, le drapeau franco-ontarien flotte au-dessus d'un nombre important d'institutions secondaires et post-secondaires. Il revêt également, lors de festivités spéciales, un caractère de fierté collective. Le drapeau vous appartient; déployez-le très haut!

Le sud-ouest ontarien

Première paroisse francophone en Ontario



par Jean Mongenais

C'est dans la région du sud-ouest ontarien que fût établie la première paroisse à l'ouest de Montréal. C'est dire qu'elle a été colonisée par les Français.

Par contre, la région du sud-ouest est la plus éloignée du foyer de vie française qu'est le Québec. De plus, elle se trouve voisine d'une immense métropole américaine. Elle est donc soumise autant, si non encore plus, aux influences «américanisantes» qu'anglicisantes. Il ne faudrait donc pas se surprendre qu'elle ait enregistré les taux d'assimilation les plus élevés de toutes les régions ontariennes qui furent jadis des centres de vie française.

Pourtant, grâce à la ténacité de plusieurs des anciennes familles de la région et surtout, grâce à l'arrivée constante de nombreuses familles francophones du nord de la province, du Québec et de l'Acadie, on y a maintenu une vie française mais qui fut quelque peu anémique pendant plusieurs années.

Depuis un certain nombre d'années, cependant, comme plusieurs autres régions minoritaires, le sud-ouest jouit de plus de services gouvernementaux en français, d'une nouvelle ouverture à la dualité culturelle canadienne et, bien sûr, d'un regain d'enthousiasme de la part de la population francophone.

Elle compte une communauté française que l'on pourrait chiffrer selon la définition de «française», entre 15 000 et 25 000 membres, répartis un peu partout dans les villes de Windsor et de Chatham, le long de la moitié nord du comté d'Essex, et le secteur ouest du comté de Kent. Elle possède également un réseau d'associations diverses qui oeuvrent dans les domaines sociaux, culturels et sportifs; un réseau d'écoles élémentaires et deux écoles secondaires, trois caisses populaires, une paroisse française et une dizaine de paroisses bilingues. Du côté des médias d'information, citons la présence de l'hebdomadaire «Le Rempart», de la radio française de Radio-Canada en Ontario, «CBEF», — qui diffuse environ 40 heures de programmation locale par semaine — et du poste de télévision, encore de Radio-Canada, qui ne fait toutefois aucune programmation locale. On y capte évidemment le signal de TV Ontario, et les diverses agences gouvernementales offrent une variété de services en français, de qualité variable, comme on peut le deviner.

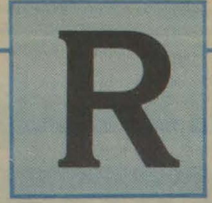
Sans nier que les divers groupes qui constituent la communauté francophone sont parfois partagés entre des intérêts particuliers, notre région fait tout de même preuve, dans l'ensemble, de la solidarité nécessaire pour développer et maintenir la structure sociale que l'on vient de décrire. Par contre, cela ne suffit pas à renverser complètement la vapeur des forces assimilatrices.

En fait, pour qui veut se donner la peine d'organiser convenablement ses activités, c'est une région où la vie française est passablement riche et stimulante. Néanmoins, la vigilance demeure essentielle, surtout pour les parents qui veulent faire apprécier la culture francophone à leurs enfants.

Si l'on ajoute que la région connait une activité économique assez forte depuis la reprise dans l'industrie automobile, qu'elle jouit du climat le plus tempéré au pays et, qu'elle a l'avantage d'être située au plein centre du bassin de population qui entoure les Grands Lacs, c'est un endroit où il fait bon vivre en français.

On se doit donc de conclure ce petit portrait en vous invitant à nous rendre visite bientôt!

Le nord ontarien



Région frontière

par Pierre Albert

L'histoire francophone de la région limitant les petites villes de Kapuskasing, 12 000 habitants, Hearst, 5 000 habitants et Smooth Rock Falls, 2 500 habitants, est encore bien verte et relativement jeune. Déjà, cependant, chaque municipalité et chaque village ont entrepris de préserver par les écrits leur patrimoine. Plusieurs projets de recherches ont jusqu'ici été complétés.

La population majoritairement francophone et d'origine québécoise de ce coin du Nouvel-Ontario est fière et porte bien haut le flambeau et le panache de ses soixante années d'histoire. Et ce, malgré ce que pourront en penser les habitants des régions plus « au sud », comme Timmins, Sudbury, North Bay, Toronto ou Ottawa.

Ces villes et villages sont nés des conséquences directes du développement ferroviaire au tournant du siècle. Elles ont survécu grâce aux immenses richesses naturelles de la forêt. Par leur isolement, loin sur la route 11, elles font partie intégrante d'une véritable zone frontière, située à mi-chemin entre North Bay, au sud-est et Thunder Bay à l'ouest. Elle est longue de quelques 200 kilomètres et épouse le 49e parallèle.

Au nord et/ou au sud de cette route, c'est l'étendue nordique, presque sauvage: innombrables lacs, terres de savanes, rivières sinueuses, quantités de routes d'exploitation, etc. Le climat y est rigoureux l'hiver et la saison estivale, de trop courte durée, est toujours bienvenue. Grosso modo, la région constitue un royaume pour l'exploitation forestière et est reconnue comme un centre recherché d'activités de chasse et de pêche.

Quand on délaisse ou que l'on quitte le couloir populeux, on a au moins trois bonnes raisons de le faire. C'est le travail, la pêche ou la chasse qui nous intéresse, ou c'est le voyage d'affaire ou d'agrément vers le sud, l'ouest ou l'est, qui nous y pousse. Les territoires du nord ne sont que forêts infinies.

Alors que Hearst se présente aujourd'hui comme un important foyer de production de bois d'oeuvre destiné aux marchés américains de l'exploitation, Smooth Rock Falls et Kapuskasing sont filles légitimes de l'industrie des pâtes et papiers.

À Kapuskasing, « Ville modèle du nord », la multinationale américaine Spruce Falls Power and Paper Company installait ses pénates au cours des années '20 tandis que Smooth Rock Falls doit son essor à la compagnie Abitibi, qui se portait acquéreur du moulin de la Mattagami Inc., à la même époque. Toutes deux furent des « company towns ».

Smooth Rock Falls et Kapuskasing furent très tôt destinées à l'exploitation des ressources de la forêt. Mais il en fut autrement pour Hearst.

« À HEARST, C'EST PAS PAREIL

Voilà le slogan que l'on se plait souvent à clamer dans cette « capitale de l'orignal », située à l'extrême ouest du corridor.

Il s'agit pourtant d'une fierté qui n'est en aucun cas reliée aux légendaires querelles de clocher. Dans toute la région qui nous concerne, on reconnaît d'emblée le dynamisme, la vitalité et l'esprit d'entrepreneurship particulier qui s'y manifeste.

Cela se comprend facilement. À bien des égards, le développement économique et historique de Hearst s'est nettement différencié de celui des villages et des deux autres centres de la région.

Hearst n'a jamais subi l'influence d'un groupe culturel autre que les francophones. Et aucune super-compagnie n'est venu y apposer son sceau caractéristique ou son omniprésente emprise dans la vie communautaire, comme ce fut le cas pour les localités de Kapuskasing et de Smooth Rock Falls, avec la Spruce Falls et l'Abitibi.

L'esprit d'initiative des francophones s'y est donc enraciné solidement et sans entraves.

Au cours des années quarante à cinquante, des entrepreneurs de la communauté ont pris la relève des compagnies américaines qui quittèrent la région. C'est ainsi que l'on a vu les Gosselin, les Lévesque, les Fontaine et les Lecours ériger leurs propres moulins.

Jusqu'à ce jour, ces entreprises demeurent les principales sources d'emplois pour la main-d'oeuvre locale.

Par ailleurs, la création, dans les années cinquante du Petit Séminaire de Hearst et son influence, furent manifestes (le Petit Séminaire allait plus tard devenir le Collège universitaire pour les francophones du nord de l'Ontario).

Cette différence, Hearst la doit à son leadership et à l'influence positive du Petit Séminaire (et du Collège de Hearst) qui aura formé plusieurs futurs professionnels qui sont par la suite revenus s'établir dans les environs.

Les p'tits villages

Il n'y a pas que les trois centres les plus importants qui aient contribué à donner un cachet particulier à cette région. Il ne faut pas laisser pour compte les communautés presqu'exclusivement francophones de Fauquier, Moonbeam, Val Rita, d'Opasatika, Harty, Val Coté, Mattice et Jogues, lesquelles ont vu le jour grâce aux auspices de l'église catholique colonisatrice et aussi grâce aux opportunités d'emplois dans le domaine forestier.

Toutes ces petites communautés, situées le long de la route trans-canadienne (à l'exception de Jogues, situé au sud de Hearst), entre Smooth Rock Falls, Kapuskasing et Hearst, se maintiennent sous le rayonnement économique de celles-ci.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'avenir, comme pour toute région située en périphérie des grands centres urbains, est source de débats et de préoccupations très sérieuses.

Bien que les petits villages aient encore bien conservé toute leur homogénéité culturelle, ils perdent de plus en plus de « joueurs » au profit des trois villes. Après tout, les chances de se dénicher un emploi au village sont bien minces.

Par ailleurs, les jeunes de la région éprouvent de la difficulté à accéder aux emplois du secteur forestier, lequel s'est évidemment modernisé avec l'arrivée de technologies plus sosphistiquées. Le marché est saturé et l'économie, peu diversifiée, ne leur permet pas de rester dans le nord.

Plusieurs, en quête d'un avenir meilleur (comme ce fut le cas pour leurs aïeux, il y a 40 ou 50 ans), quitteront les lieux. Certains chercheront et trouveront des emplois dans le sud ou ailleurs dans le nord. D'autres iront parfaire leurs études dans les universités ou les collèges communautaires d'Ottawa, de Waterloo ou de Toronto. La plupart de ceux-là ne reviendront pas s'établir dans la région.

Outre la jeunesse et ses problèmes, les discussions au sujet du reboisement des forêts dévastées soulèvent beaucoup de questions encore sans réponses. Les programmes actuellement mis en oeuvre s'avèrent-ils vraiment efficaces?

Tant bien que mal, on tente de diversifier les bases des économies, qui reposent uniquement sur l'exploitation des richesses du bois.

À Hearst, la surtaxe de 15% sur le bois d'oeuvre à l'exploitation touche sévèrement l'économie qui en subit les contre-coups, l'industrie n'arrivant plus à écouler ses réserves.

Il y a quelques années, la Cie Kimberley-Clark s'est retirée de ses installations à Kapuskasing. Et la communauté est encore durement « éprouvée » par les récents licenciements permanents à la division de production du bois d'oeuvre à Spruce Falls.

À Smooth Rock Falls, l'Abitibi-Price a vendu son moulin de pâtes et papiers à l'entrepreneur Gaston Malette de Timmins, ce qui semble, du moins pour le moment, avoir redonné un second souffle à la force ouvrière locale qui ne cesse de s'interroger.

Évidemment, les villages, même s'ils résistent fièrement, subissent les effets récessifs de l'activité économique ombragée des temps qui courent.

Dans toute la région, après tant d'années d'efforts, et après s'être doté d'infrastructures socio-culturelles intéressantes, la lutte pour la survie est engagée.

3e AXE DU PEUPLEMENT

Cette région, avec celle de Cochrane et de Timmins, a fait partie de ce qu'il a été convenu de qualifier le **troisième axe de peuplement francophone** dans le Nouvel-Ontario, le long du « Transcontinental Railway », les régions de North Bay et de Sudbury constituant les deux autres axes.

L'attrait des terres et le travail forestier a fait naitre cette région frontière; une région que les pionniers en partance du Québec ont développée. Une région dont l'avenir reste encore à assurer.

Elle reste sensible aux moindres soubresauts des forces économiques parce que ses bases reposent exclusivement sur l'exploitation des richesses naturelles.

Néanmoins, ce coin de pays nourrit des charmes indéniables. La très grande majorité, plus de 80% de la population y parle le français. Ces communautés francophones portent souvent le visiteur, étranger à son évolution historique, à se poser plusieurs questions. La chaleureuse bonhommie et le franc-parler des gens, dont l'accent est encore tout frais du Québec étonnent toujours.

Des ilots de francophonie, vibrants et énergiques. Comme les visiteurs nous le disent souvent: « Un vrai p'tit Québec ».

Une région donc, qui demeure intéressante pour le voyageur avide de francophonie hors-Québec. Un coin de pays qui sera toujours à ré-explorer.

Suite de la page 5

Temple franco-ontarien de la renommée

qu'il quitte Les Canadiens en 1918. Son collègue et ailier Didier Pitre joue jusqu'en 1923 et porte les numéros 5, 10, 22 et 23. Tous deux accèdent au Temple de la renommée en 1962. Outre les « Flying Frenchmen », on retrouve un autre Franco-Ontarien dans ce sanctuaire de notre sport national, soit Aurèle Joliat (Ottawa) entré le premier de tous en 1945. Recruté en 1922, il hérite du chandail numéro 4 (Lalonde) et est de la partie lorsque Les Canadiens gagnent la coupe Stanley en 1924, 1930 et 1931.

À tout seigneur, tout honneur. Si on cherche un nom pour baptiser une aréna en Ontario français, les suggestions ne manquent pas...

Éducation, politique, religion, sport, autant de disciplines où les nôtres se distinguent. On pourrait aussi ajouter les affaires (Noël Desmarais, de Noëlville) et la culture (Joseph Beaulieu et ses petits Chanteurs céciliens). Je terminerai d'ailleurs ce trop bref survol avec la littérature. Carrière oblige! Mon choix va vers Marie-Rose Turcot, d'Ottawa, auteure de cinq recueils de contes et nouvelles, d'un roman et d'un récit poétique. Bien avant les actuels spécialistes du folklore, et fidèle en cela au mouvement lancé par Marius Barbeau, Marie-Rose Turcot publie six contes franco-ontariens dans les *Archives du folklore* de l'Université Laval. Son ouvrage principal, *Au pays des géants et des fées*, parait à Ottawa en 1936, puis est réédité en 1951 et en 1955. Ces contes regorgent de merveilleux, de fantastique, d'aventures truffées d'innombrables personnages, de trahisons et de crimes toujours punis. « Tellement est grand chez elle l'amour du mot pittoresque... quelles leçons de style! », a dit un critique au sujet de Turcot.

On peut conclure avec quelques paroles de cette écrivaine et affirmer que l'âme franco-ontarienne se plait dans « le mirage des songes irréalisés, appels vers l'infini des rêves où tend l'espoir humain toujours inassouvi ». **La quête se poursuit et d'autres héros et héroïnes surgiront le long de la route. Le temple franco-ontarien de la renommée est appelé à grandir.**



(Cornwall)

LE Carillon

(Hawkesbury)

le nord
de Hearst

(Hearst)


LA BOÎTE À NOUVELLES

(Iroquois Falls)



(Penetanguishene)



(Rockland)

LE Nouvel Ontarien

(Sudbury)

LE VOYAGEUR
L'HEBDO DU MOYEN-NORD

(Sudbury)



(Windsor)

Pour vous lire chaque semaine...

Les hebdomadaires ontariens membres de l'Association de la Presse francophone hors Québec

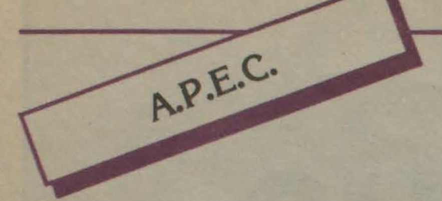
Également représentés par OPSCOM, agence de représentation commerciale affiliée à l'APFhQ:

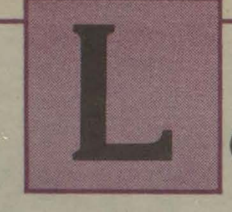
LE SOLEIL DE COLOMBIE (VANCOUVER)
LE FRANCO-ALBERTAIN (EDMONTON)
L'EAU VIVE (RÉGINA)
LA LIBERTÉ (SAINT-BONIFACE/WINNIPEG)
LE MADAWASKA (EDMUNDSTON)
L'AVIRON (CAMPBELLTON)
LE MONITEUR (SHÉDIAC)
PRO-KENT (RICHIBUCTO)
LE COURRIER (YARMOUTH)
LA VOIX ACADIENNE (SUMMERSIDE)
LE GABOTEUR (STEPHENVILLE)
L'AQUILON (YELLOWKNIFE)
L'AURORE BORÉALE (WHITEHORSE)
AGRICOM (CLARENCE CREEK)
LE NORD DE KAPUSKASING (KAPUSKASING)
LE REFLET (EMBRUN)
VEN'D'EST (PETIT-ROCHER)
MAGAZINE CLIK (TORONTO)
REVUE LIAISON (OTTAWA)
FEMMES D'ACTION (OTTAWA)



Association de la presse francophone hors Québec

APFhQ — OPSCOM
325, rue Dalhousie, pièce 900, Ottawa, Ontario
K1N 7G2 (613) 237-1017 234-6735





Les anglophones se sentent menacés

par Huguette Burroughs

« MY NAME IS PLAMONDON AND I'M A FRENCH CANADIAN... MY BEST FRIENDS ARE FRENCH SPEAKING... THE WAY THINGS ARE GOING, OUR CHILDREN WILL HAVE TO GO TO THE STATES TO GET A JOB ».

Gordon Plamondon n'est pas seul à tenir ce discours alarmiste. Il fait partie d'un groupe nommé ALLIANCE FOR THE PRESERVATION OF ENGLISH IN CANADA (APEC) dont le message se fait entendre de plus en plus fort et de plus en plus souvent en Ontario.

L'adoption de la Loi 8 garantissant aux francophones de l'Ontario des services gouvernementaux dans leur langue maternelle ne fait pas que des heureux.

Ce fut le cas notamment lorsque le gouvernement fédéral adopta sa loi sur les langues officielles. Il n'y eut pas que des sourires et des applaudissements d'un bout à l'autre du pays. Il survint, et c'était à prévoir, un vent d'opposition provenant des unilingues anglophones qui craignaient que la mise en oeuvre de services en français puisse les priver de tout accès à la fonction publique.

Les expressions de cette crainte furent nombreuses. Il y eut la publication du livre « Bilingual Today French Tomorrow » qui inspira beaucoup de réticence et qui alimenta le débat durant des années dans les journaux à travers tout le Canada.

Puis en 1976, à Halifax est apparu un mouvement de revendications pour les droits des anglophones. APEC, the Alliance for the Preservation of English in Canada existe en effet depuis cette date et elle connaît depuis peu une popularité grandissante en Ontario au fur et à mesure que l'entrée en vigueur de la Loi 8 approche.

Le mouvement APEC a profité de la campagne électorale provinciale de l'automne dernier pour se manifester dans l'est de l'Ontario d'une façon plus tangible qu'elle ne l'avait jamais fait dans le passé. L'Alliance présenta même un candidat indépendant du nom de Gordon MacGregor dans le comté de Stormont Dundas et Glengarry et sa présence dans la course faillit renverser la vapeur et déloger de son siège le conservateur Noble Villeneuve auquel plusieurs concédaient, même avant l'élection, une marge insurmontable.

Ayant ainsi réussi à faire passer leur message, APEC continue depuis ce temps à alerter la population contre ce que ses adhérents appellent les dangers du bilinguisme officiel.

« Nous ne sommes pas contre le français, de dire Stuart Foster, un des porte-paroles du chapitre de Cornwall qui, bien que tout jeune, compte déjà trois cent quatre-vingts membres. C'est au bilinguisme officiel que nous nous opposons parce que le bilinguisme officiel crée des besoins artificiels ».

Ce groupe ne nie pas la nécessité d'offrir des services en français dans certaines régions, mais il s'oppose ou, tout au moins, remet en question le fait que dans certaines des régions désignées moins de 1 % de la population parle français à la maison..

UNE QUESTION D'AVENIR

« I'm a French Canadian myself, déclare Gordon Plamondon, and my best friends are French speaking... » Ce dernier affirme que la mise en vigueur de la Loi 8 éliminera tous les unilingues anglophones de la fonction publique. Il prétend que ses enfants devront aller travailler dans le sud de l'Ontario ou aux États-Unis s'ils ne sont pas bilingues.

Plamondon maintient également que même la désignation bilingue d'un poste très subalterne dans un ministère ou agence représente pour ce groupe une menace sérieuse. Il craint que lorsque le titulaire de ce poste bilingue sera promu à un poste supérieur, il sera remplacé par une autre personne bilingue et que, si le processus continue de se répéter, le gouvernement ne comptera plus à son emploi que des gens capables de travailler dans les deux langues officielles.

Ils en veulent également à leurs confrères anglophones qui ont compris l'importance des deux langues et qui ont décidé de placer leurs enfants dans des programmes d'immersion. Pour eux l'immersion est un luxe qu'on ne devrait pas se permettre au Canada. Les autres matières scolaires souffrent de sous-financement à cause des sommes considérables que les conseils scolaires engloutissent dans ce programme.

Et, comme si les arguments financiers ne suffisaient pas à faire ouvrir les yeux, ils se sont alliés des soi-disants experts comme le docteur Ian Gourley de Cornwall qui remet en doute la sagesse d'exposer des enfants à deux langues alors qu'ils sont encore très jeunes.

À ce jour, le milieu francophone officiel s'est bien gardé de faire, ou de dire quoi que ce soit qui puisse donner lieu à une confrontation avec ce groupe. On cherche à tout prix à éviter de donner à ces derniers une exposition disproportionnée dans les media, ce qui, au dire des penseurs, ne ferait qu'avancer leur cause.

Une fenêtre ouverte sur l'avenir

Afin de vous aider à préparer votre avenir, le Secrétariat des ressources humaines vous offre l'occasion d'acquérir une expérience de travail enrichissante.

Passez l'été 1989 au Québec

Vous cherchez
- Un emploi d'été?
- Une expérience de travail enrichissante?
- A mieux connaître vos racines francophones?
- A vivre la culture québécoise?

Si vous êtes inscrit dans un programme universitaire à plein temps pour l'année scolaire 1988-1989, que votre résidence permanente se trouve en Ontario et que vous n'avez jamais participé au programme, le Secrétariat des ressources humaines vous invite à vivre une expérience inoubliable. Vous aimeriez passer un été au Québec? Faites parvenir votre demande d'inscription à l'adresse ci-dessous:

Bureau du coordonnateur des services en français
Secrétariat des ressources humaines
Edifice Frost sud, 3e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Z5

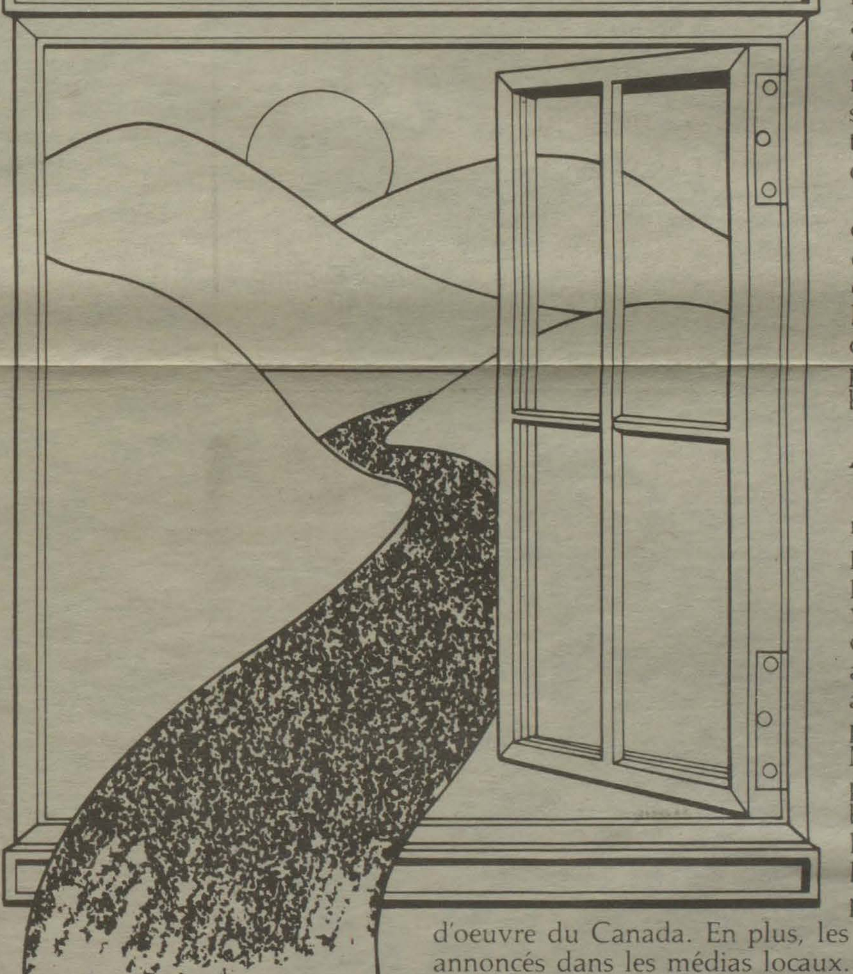
Faites un stage coopératif

Vous êtes étudiant en éducation coopérative? Vous aimeriez faire un stage de travail des plus passionnants? Si oui, le gouvernement de l'Ontario vous ouvre des portes en vue de favoriser votre développement.

Chaque ministère ontarien coordonne son propre programme d'éducation coopérative. Pour en savoir davantage, informez-vous auprès du ministère qui vous intéresse ou du bureau de placement de votre université, collège communautaire ou école secondaire. Le personnel qualifié se fera un plaisir de vous fournir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Un choix de carrière

La fonction publique de l'Ontario est l'un des plus importants employeurs de la province. La fonction publique de l'Ontario compte 29 ministères ainsi que de nombreux bureaux régionaux, des agences, des conseils et des commissions, au sein desquels on retrouve du personnel administratif, scientifique, professionnel et technique oeuvrant dans tous les domaines.



La fonction publique de l'Ontario est fière de son personnel dynamique et offre des chances d'embauche égales pour tous. Lorsque vous choisissez de faire carrière au sein de la fonction publique de l'Ontario, vous avez un bel avenir en perspective.

A vous de jouer!

Puisque chaque ministère est responsable d'embaucher son personnel, vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae ou votre formulaire de demande d'emploi dûment rempli directement au bureau d'un ministère. Les postes à combler sont annoncés dans la publication gouvernementale "Job Mart". Des exemplaires de cette publication sont disponibles dans les bureaux du gouvernement de l'Ontario, les bureaux de l'ACFO, les centres culturels, les Caisses populaires et les Centres de main-d'oeuvre du Canada. En plus, les postes à combler sont souvent annoncés dans les médias locaux.

Vous pouvez aussi communiquer avec les représentants d'un ministère dans le but de discuter de votre avenir au sein de la fonction publique de l'Ontario. Le personnel du ministère se fera un plaisir de vous renseigner au sujet des postes qui correspondent à votre formation et à votre expérience.

La Section des services d'information sur l'emploi de la Direction des services de dotation en personnel offre un service de counselling de carrière, de rédaction de curriculum vitae et de techniques vous permettant de démontrer vos points forts, vos aptitudes et l'étendue de votre expérience lorsque vous vous présentez à une entrevue. Ces services sont disponibles en anglais et en français. Pour de plus amples renseignements écrivez à l'adresse suivante ou composez le (416) 965-6081:



Secrétariat des ressources humaines

Section des services d'information sur l'emploi
Edifice Frost sud, 1er étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Z5

Lisez nos brochures!

La clé du maintien de la compétitivité de l'Ontario passe par la formation professionnelle de sa main-d'oeuvre. Le ministère de la Formation professionnelle a donc mis au point un certain nombre de programmes permettant aux employeurs et aux employés d'avoir facilement accès à la formation professionnelle et au perfectionnement.

Pour savoir comment bénéficier de la formation professionnelle, lisez la série de brochures gratuites publiées par le Ministère.

Si vous désirez commander l'une des brochures indiquées ci-dessous, ou obtenir davantage de renseignements sur les programmes, appelez Renseignements Formation au 1-800-387-5656.

ALPHABÉTISATION Connaissez-vous quelqu'un qui aurait avantage à améliorer ses aptitudes à la lecture? Ce programme offre la possibilité d'apprendre à lire gratuitement, en milieu de travail ou au sein de groupes communautaires locaux.

APPRENTISSAGE Le programme Apprentissage offre aux apprentis la possibilité d'apprendre un métier grâce à une formation professionnelle rémunérée en milieu de travail, tout en permettant aux employeurs de former leurs employés selon leurs besoins. Il existe des brochures distinctes pour les employeurs et les apprentis intéressés par ce programme.

MISE EN MARCHE Il existe deux programmes MISE EN MARCHE : Capital d'entreprise pour les jeunes offre des prêts sans intérêt pouvant atteindre 7 500 $ à de récents diplômés pour leur permettre d'exploiter une entreprise à temps plein.
Capital d'entreprise pour les étudiants offre des prêts sans intérêt pouvant atteindre 3 000 $ aux étudiants âgés de 15 ans et plus pour les aider à lancer leur propre entreprise d'été.

L'AVENIR Ce programme s'adresse aux jeunes sans emploi ayant quitté l'école. Il offre une formation professionnelle, des services de placement d'emploi et des conseils en techniques de recherche d'emploi. L'AVENIR est dirigé par les centres de consultation pour l'embauche des jeunes et les collèges communautaires locaux de la province.

TRANSITION Si vous avez 45 ans ou plus et avez été mis à pied au cours des six derniers mois, le programme Transition peut vous offrir jusqu'à 5 000 $ en crédits de formation pour acquérir de nouvelles qualifications et réintégrer le marché du travail.

FORMATION DE BASE EN MILIEU DE TRAVAIL Les employés ayant besoin d'une formation de base, à savoir apprendre à lire, à écrire, à compter ou acquérir des connaissances techniques peuvent se perfectionner grâce à des programmes spéciaux offerts en milieu de travail ou dans des établissements voisins.

PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ DE L'ONTARIO Ce programme apporte une subvention de 1,25 $ de l'heure aux employeurs qui embauchent un jeune pendant l'été.

RECYCLAGE DE LA MAIN-D'OEUVRE QUALIFIÉE Le Programme de recyclage de la main-d'oeuvre qualifiée permet aux ouvriers et travailleurs spécialisés de se tenir au courant des progrès de la technologie la plus récente dans leur métier.

Remarque: Le masculin est employé pour des raisons de commodité et s'applique aux personnes de l'un et de l'autre sexe.



Ministère de la Formation professionnelle

Alvin Curling Ministre

La formation : profitez-en!

22ième année
Windsor le
23 mars 1988
No 12

Le Rempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

Nouvelle loi sur l'avortement

Les députés locaux reconnaissent des difficultés

(DJ) L'aspect légal de la question de l'avortement est difficile à résoudre, non seulement pour les Canadiens en général, mais particulièrement pour ceux qui doivent établir les lois.

En particulier, elle est très délicate pour les individus qui siègent à la Chambre des Communes, les MPs qui s'efforcent à bien représenter leurs mandataires. Ils doivent respecter les sentiments des gens dans leur circonscription et chercher une approche qui tentera de répondre à toutes les préoccupations.

Il y a quelques mois que la Cour suprême a déterminé que la loi sur l'avortement était contraire à la constitution canadienne. Cette ancienne loi disait qu'une femme avait droit à un avortement seulement si sa vie ou sa santé était en danger.

Maintenant, il n'y a aucune loi sur l'avortement. Pour certains, ceci est profondément décourageant, notamment pour le clergé et les organismes pro-vie. D'autres le voient comme une victoire, et sont contents que les droits de la femme ne soient plus à la merci d'une loi.

M. Steven Langdon, député néo-démocrate pour Essex-Windsor, croit qu'il doit y avoir de la législastion aussitôt que possible. "La situation présente n'est pas acceptable."

M. Langdon a fait plusieurs contacts avec des groupements intéressés par la question, et en est arrivé à une position personnelle: il croit que c'est impossible et dangereux de bloquer tout accès à l'avortement. Il suggère donc de créer une loi qui limite l'avortement à une certaine période de la grossesse.

Il n'a pas encore précisé ce montant de temps, mais pense qu'environ 14 à 16 semaines sera acceptable, selon les données qu'il a recueillies.

"C'est également important de reconnaître des droits pour le feotus, après ce temps, et tenir sérieusement à les faire respecter," a ajouté M. Langdon.

M. Herb Gray, député libéral pour Windsor-Ouest a souligné avant tout qu'il ne veut pas voir encourager l'avortement et qu'il n'appuie pas la notion d'avoir le service sur demande.

"J'accepte la décision de la Cour suprême, mais le gouvernement a maintenant l'obligation d'établir une loi qui sera respectée à l'échelle complète du pays. Aussi, cette loi devra équilibrer les droits de la femme avec ceux du feotus," a déclaré M. Gray.

Comme son homologue néo-démocrate, M. Gray croit que l'accès à l'avortement devrait être interdit après un certain montant de temps. Mais il ne suggère pas le montant exact.

Il met de l'emphase sur la nécessité de l'éducation et du conselling. "C'est vital de prévenir les grossesses non-planifiées. Alors il est important d'avoir plus d'éducation et plus de prévention. Aussi, il devrait y avoir plus de conselling pour les femmes, pour les encourager à porter l'enfant à terme, et leur donner des options telles que l'adoption si elle ne sont pas en mesure d'élever un enfant," a-t-il expliqué.

C'est une question qui suscite des sentiments et des croyances très profonds, a noté M. Gray, une qui crée des divisions très fortes dans le pays.

"C'est presque impossible de faire une décision avec laquelle tout le monde sera d'accord. J'espère qu'on puisse arriver à un consensus dès que possible," a-t-il ajouté.

Mais lorsqu'une loi sera établie, il est primordial de la respecter uniformément à travers le pays, croit-il.

"L'ancienne loi n'était pas soutenue de la même façon à travers le Canada," mentionne M.Gray. Chaque hôpital devait avoir un comité d'avortement qui examinait la demande. M. Gray est au courant de cas où il n'y avait pas de tel comité.

"À cause de la complexité de la question de l'avortement, c'est toujours une tâche qui est très difficile à régler dans la Chambre des Communes," a-t-il conclu.

(LE REMPART) n'a pas pu rejoindre M. Howard McCurdy, député de Windsor-Walkerville, à temps pour la parution de cet article.)

La Fondation Franco-ontarienne se réunira à Windsor...p. 3

Nouvelle chronique juridique...p. 4

Deux équipes de champions ...p. 9

RAPPEL

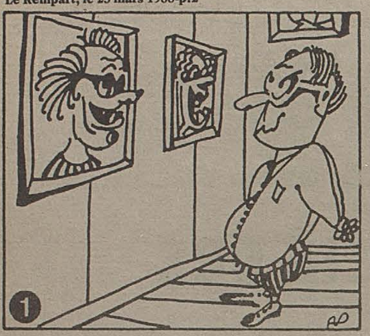
L'Association Alliance for Life diffusera le 26 mars à 22h00 un *téléthon éducationnel intitulé 'Feel the Heartbeat'*. L'émission durera une heure et sera diffusée localement sur le poste Global, canal 29 et sur le cable au canal 3.



Les organisateurs du Festival Francophone du sud-ouest veulent que la tenue de la fête soit bien visible dans la communauté. Ils ont donc loué des panneaux-réclame qui peuvent être vus à trois endroits à travers la ville. Celui-ci se trouve sur le chemin Lauzon à l'angle de la rue McHugh, près de l'usine GM. On peut aussi en trouver sur la promenade Riverside, angle Caron, et sur le chemin Tecumseh, angle Cameron.

En plus, la même affiche se trouve sur cinq autobus de la ville.

(LE REMPART publiera le programme complet et d'autres renseignements au sujet du Festival la semaine prochaine.)





Trouvez les 7 erreurs SOP: 202

mots cachés

6 lettres cachées

T	A	D	R	O	I	T	E	L	L	E	T	T	A	N
I	E	J	E	E	S	N	E	I	L	I	O	U	T	I
E	M	R	O	F	E	G	A	O	A	C	R	E	R	O
I	D	E	R	R	A	R	S	R	L	U	L	E	A	F
C	F	I	D	E	U	I	T	O	E	C	I	S	J	O
H	E	E	P	A	Y	E	T	N	R	M	E	C	E	R
U	M	H	D	A	R	U	I	E	E	L	R	L	T	F
T	I	E	C	U	R	A	C	R	L	K	T	A	R	A
E	S	A	L	E	R	N	P	E	A	I	I	V	O	I
G	E	L	B	T	A	E	G	N	N	P	B	I	T	T
R	A	E	N	R	R	E	E	E	U	C	R	R	T	R
A	A	E	U	D	I	N	I	O	S	M	A	O	E	A
F	Y	D	A	S	G	A	I	N	S	S	E	N	U	C
N	N	N	I	I	E	T	I	D	I	P	A	R	R	E
E	T	A	L	O	N	G	U	E	U	R	E	P	O	S

Adroit
allure
arbitre
attelle

Bai

Cercle
chute
clôrure

Défaite
défi
demi
durée

Echec

écuyer
encan
endurance
enfarge
entraîneur
entrée
étalon

Foin
forfait
forme

Gains

Isolé

Libre

liens
ligne
longueur

Mise

Numéro

Parade
parieur
passe
péage
perdant
premier

Race
radio

rail
rapide
rapidité
repos
rival
roue
ruade

Selle
siège
soin

Terre
trait
trajet
trotteur
turf

solutions

HOCKEY

MOTS CACHES

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

AGENT D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573, ch. Técumseh, Windsor, 948-8171; 734-6369

Denise Frenette, Thomas A. Lavin Realty , 12214 ch. Técumseh, Técumseh, Bur: 735-6015; Dom: 974-9803

M. Rénald Paquin, Century 21/M.D. Realty Ltd. 9881 est, ch. Técumseh, 735-2188; 735-2552

ASSURANCES GENERALES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, 966-6112

Prudential d'Amérique, (Mme Lise Bellehumeur, secrétaire) 7651 est, ch. Técumseh, 974-9177

The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9 Emeryville (Puce) 727-3855, 979-8581, 727-6479

AUTOMOBILES - PIECES

A & L Auto Recyclers Ltd., (MM. John Lanoue et Guy Desmarais) Route 2 angle ch. Comber (77), 1-800-265-2128 comté, 798-3525 Windsor

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, (M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A.) 875 ave Ouelette, Pièce 200, Windsor 258-4626

Robert Séguin, 737 ave Ouellette, (Rez-de chaussée), Windsor, 253-6326

DEPANNEUR

The Party Stop, (Mme Rose Daoust), 6525 est, rue Wyandotte 948-3325

DISTRIBUTEURS

Philip et Val McGraw, (distributeurs indépendants Shaklee), 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor, 945-8434

ELECTRICIENS

Roy Electric, (M. Richard Roy, M. Marcel Roy) Pointe-aux-Roches 798-3205

EQUIPEMENT DE BUREAU

FAF Business Machines, (M. et Mme Mike et Marcella Skrobar) 5739 est, ch. Técumseh, Windsor 945-0555

FLEURISTE

Flowers by André, (André Beauchamp), 7627 ch. Técumseh E. (Pickwick Plaza) 944-1058 (après les heures d'ouverture: 974-6698)

IMPRIMEURS

Imprimerie Lacasse, (M. Larry Lappan) Route 42, Técumseh. 735-4121

Imprimerie Tribune, (M. Lucien Lacasse) 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh. 735-3202

INFIRMIERES A DOMICILE

Marg Kelly Nursing Service, (infimières et aide-infirmières de langue française disponibles) 973-5411

Suite à la page 7

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	■
2						■						■
3				■								
4						■					■	
5		■	■	■				■	■			
6							■			■		
7						■						
8									■			
9			■					■				■
10				■			■					
11						■					■	
12	■	■										■

HORIZONTALEMENT

1—Partie soulevée des couches plissées.
2—Divers. — Aussi promptement.
3—Nombre des années. — Mettre à part.
4—Riv. française. — Que l'on rencontre dans l'urine.
5—Au centre du pain. — Temps pendant lequel les animaux sont en amour.
6—Père d'Andromaque. — Article. — Connu.
7—Fruit. — Retenu.
8—Publions. — Poil des paupières.
9—Lac au Soudan. — Poète chanteur. — Trop, moins une lettre.
10—Triage. — Voyelles. — Miettes.
11—Ils habitent la Sérique. — Orifice d'un conduit.
12—Saveurs amères.

VERTICALEMENT

1—Progrès, succès (pl.).
2—Natation. — Prén. masc.
3—A un haut degré. — Choix. — Du verbe aller.
4—Deux. — De l'alphabet grec. — Eminence.
5—Qui fait trop de cérémonie.
6—Préfixe. — Petit poème.
7—Sortie. — Sorte d'étau. — Mont.
8—Refuter. — Port dans l'Île de Ré. — Sert pour faire craindre, ou peur.
9—Foyer de la cheminée. — Ville de Chaldée. — Tramway.
10—Rouler. — Rédigée.
11—Équerre. — Effet d'un cautère.
12—Qui a rapport aux rites. — Son honneur.

Calendrier des événements

Chaque jeudi
19h00
Cours de danse carrée moderne
Parrainé par: L'Association Francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex
École Ste-Thérèse, Windsor
$2.00 par leçon
Informations: M. Emmanuel Chayer, 776-5488

26 MARS
20h00 à 1h00
Western Hoedown
Parrainé par les Majorettes Les Papillons
Centre Canadien Français
Prix: $7.50
Information: Marg: 252-9169; Nicole: 945-0145

Air Canada veut reconnaître des citoyens exceptionnels

(Comm.) Air Canada, en colllaboration avec les journaux hebdomadaires de tout le pays, lance aujourd'hui un programme national de prix pour honorer des personnes qui ont tout spécialement aidé autrui ou contribué, directement ou indirectement, à améliorer la qualité de vie dans leur collectivité.

Le lancement se fait dans plus de 700 journaux régionaux au pays par la publication d'annonces expliquant les objectifs du programme et comprenant des formulaires de mise en nomination.(voir page 6) Les lecteurs peuvent inscrire le nom d'une personne qui, selon eux, mérite d'être reconnue comme un citoyen ou une citoyenne remarquable.

Intitulé "Les Prix Grand Coeur Air Canada", le programme s'appuie sur la participation des journaux hebdomadaires. Les candidats recevront un certificat attestant leur mise en nomination pour les Prix Grand Coeur. Les candidatures seront traitées par les rédacteurs en chef et les éditeurs des journaux hebdomadaires, et les gagnants du prix seront choisis par un jury représentant les journaux de votre région.

La décision d'Air Canada de lancer ce programme fait suite aux célébrations de son 50e Anniversaire et témoigne d'un desir de saluer le travail communautaire de citoyens remarquables qui ont contribué a l'essor du Canada.

La Fondation franco-ontarienne tiendra sa réunion générale à Windsor

(JCM) Une famille de Windsor sera à l'honneur à l'occasion de la deuxième assemblée annuelle de la Fondation franco-ontarienne qui aura lieu au Centre canadien-français de cette ville le samedi 11 juin.

Suite à la réunion, il y aura un banquet au cours duquel on remettra un certificat spécial à M. et Mme Jean-Marie Fortier en reconnaissance de leur don de $50,000. à la Fondation.

Etablie il y a à peine deux ans, la Fondation a pour objectifs l'avancement de l'éducation des Franco-ontariens, la promotion de l'usage du français ainsi que l'epanouissement et la diffusion de la culture française en Ontario et le développement communautaire chez les Franco-ontariens, et elle dirige un programme de subventions pour appuyer financièrement les initiatives et projets répondant à ces objectifs.

L'an dernier, la Fondation a mené une campagne de prélèvement de fonds à la grandeur de la province qui lui a permis de recueillir tout près d'un million de dollars, et elle vient d'annoncer sa première série de subventions, dont un montant de $1,000. au Centre culturel Brébœuf de Pain Court.

"Cela n'est certes qu'un début, a déclaré le président de la Fondation, le P. Roger Guindon, o.m.i., et il faut que les Franco-ontariens et Franco-ontariennes continuent à contribuer à la Fondation afin qu'elle prenne de plus en plus d'ampleur."

En fait, le banquet qui suivra la réunion annuelle à Windsor sera en même temps une activité d'appui. Le billet se vendra $30. dont $10. ira à la Fondation et pour lequel un reçu d'impôt sera émis.

Un bar payant sera ouvert à 18h30 et le repas sera servi à 19h30. Après les présentations, il y aura quelques tours de chant d'artistes locaux.

On prévoit que plusieurs personnes de partout dans la province assisteront à la soirée. "Nous espérons qu'il y aura également une forte représentation de la région au banquet, a indiqué M. Jean Mongenais, membre du conseil d'administration de la Fondation et organisateur local de la rencontre. Tous les gens intéressés au progrès de la francophonie sont invités, qu'ils soient membres de la Fondation ou non, qu'ils y aient déjà contribué ou non."

On peut communiquer avec lui au 948-4139 ou au 945-7543 pour réserver des billets ou pour tout autre renseignement concernant l'événement.

Subventions de $15,000 pour la marche des dix sous

(C) Toronto-- L'honorable Bernard Grandmaître, ministre délégué aux Affaires francophones, a annoncé que la Marche des dix sous allait recevoir une subvention de $15,000 pour entreprendre une étude de besoins. Il s'agit là d'un projet visant à identifier les problèmes rencontrés par les handicapés francophones.

Cette subvention provient du Fonds de soutien à la communauté de l'Office des affaires francophones. Le Fonds de soutien est un programme du gouvernement de l'Ontario qui vise à améliorer les activités ou les services offerts à la communauté francophone.

En approuvant cette subvention, le ministre Grandmaître a déclaré qu'il est toujours heureux d'aider un organisme à développer ses services aux francophones. "La Marche des dix sous,a-t-il dit, est reconnue par son travail auprès des handicapés. Je suis confiant qu'une telle étude résultera en un plus grand nombre de programmes de développement personnel et communautaire pour les handicapés francophones."

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

Le 31 décembre, 1987 vers 2h30, un homme de la ville, âgé de 22 ans marchait vers le sud sur la rue Ouellette près de la rue Elliot.

L'homme a vu quatre hommes marchant vers le nord vers lui. Tout à coup, sans conversation provocative un des quatre hommes a sorti un couteau et l'a poignardé au cou.

L'auteur du crime est décrit comme étant un homme noir, âgé de 16 ou 17 ans, avec des cheveux courts en style afro, avec une charpente moyenne. Au moment du crime, l'auteur était armé d'un couteau avec une lame mesurant 6".

Échec au Crime offre des récompenses allant jusqu'à $1,000. pour des renseignements menant à une arrestation dans ce cas ou dans n'importe quel autre. Le numéro à composer est le 258-8477 [ou 1-800-265-7500 sans frais], dans le comté.

Les informateurs n'ont pas à se nommer ni à témoigner en cour. Pour garantir son anonymité, on donne un numéro de code à l'informateur qui servira à l'identifier s'il a à communiquer avec la police ou pour lui remettre une récompense le cas échéant.

Le coordonnateur d'Échec au Crime est le détective Bill Stephens. Le programme Échec au Crime est administré par un conseil de citoyens qui prélève les argents pour les récompenses par des dons déductibles pour fins d'impôts à: Échec au crime, C.P.60, Windsor, Ontario. N9A 6J5.

Chronique Juridique



Cette chronique, rédigée par les membres du personnel de la Clinique juridique bilingue Windsor-Essex, donne des indications générales sur les sujets traités. Avant de décider d'entreprendre une action en rapport avec un cas particulier, il est conseillé de consulter un avocat ou, si l'on rencontre les critères, le personnel de la clinique.

Ceux qui veulent suggérer un sujet à traiter dans cette chronique sont invités à communiquer avec la Clinique au 253-3526.

Comment régler vos dettes

Les Canadiens sont reconnus pour être économes. Nous avons tous entendu nos parents dire "Il faut mettre de l'argent de côté pour en avoir devant soi". Toutefois, il y a des gens qui se laissent tenter et achètent plus que ce qu'ils peuvent payer. Il y en a d'autres qui deviennent incapables de rencontrer leurs paiements mensuels dû à une maladie, la perte de leur emploi ou une grève.

Avoir des dettes est un problème sérieux et les gens sont souvent pris de panique. Ils évitent le propriétaire qui vient demander le loyer, ou les créanciers qui exigent de se faire payer. Cela est une erreur qui peut coûter cher. Lorsque vous n'êtes plus capable de rencontrer vos paiements, il est important de prendre des dispositions pour vous en sortir. Il ne faut pas agir comme si rien n'était.

Le créancier a le droit d'être payé. Lorsque vous signez Vous habitez dans le logement en échange pour un certain en échange pour un certain montant d'argent. Il va de même pour tout achat. En apportant la marchandise avec vous, vous avez fait un contrat: le marchand vous remet la marchandise en échange pour une certaine somme d'argent. Alors, lorsque vous ne payez pas selon les modalités établies, vous manquez à votre promesse. C'est pourquoi vous avez la responsabilité d'initier les négociations.

Le créancier peut vous accorder un peu plus de temps pour payer. Il peut, par contre tenter de reprendre le bien que vous avez commencé à payer ou même vous poursuivre en justice. Votre attitude influencera la décision du créancier, il est donc avantageux pour vous de le rencontrer en vue d'expliquer le changement survenu dans votre capacité de payer. Par exemple, si vous tombez malade, ou perdez votre emploi, communiquez immédiatement avec votre créancier. N'attendez pas d'être incapable de faire un paiement.

Votre franchise sera appréciée et il sera mieux disposé à votre égard. Il acceptera probablement des versements moins élevés ou même reportera les paiements à plus tard. Si vous arrivez à une entente de nouveaux paiements, assurez-vous de bien comprendre combien il vous en coûtera à long terme.

Un créancier peut se présenter chez vous sans prévenir et exiger que vous lui remettiez l'article que vous avez acheté à crédit. Plusieurs contrats d'achats à crédit de voitures, téléviseurs et chaînes stéréophoniques, permettent au vendeur de reprendre possession dès que l'acheteur manque un paiement. Toutefois, vous n'êtes pas obligé de laisser le créancier entrer chez vous. S'il refuse de partir vous pouvez appeler la police. Il y a seulement le huissier ou le shérif qui ont le droit d'entrer chez vous et de reprendre vos biens. De plus, ils doivent aussi avoir une ordonnance de la cour et vous la montrer.

Un créancier peut vous poursuivre. Il demandera à la cour de vous ordonner de payer. Vous devez vous présenter à la cour, sinon le juge rendra un jugement contre vous. En cour, vous pouvez contester l'action si vous croyez avoir une bonne défense telle que si l'objet était défectueux par exemple. Si vous croyez avoir une bonne défense, contactez un avocat. Si votre revenu ne vous permet pas de payer des frais d'avocat, venez à la clinique juridique. Vous pouvez aussi reconnaître la dette tout en demandant le renvoi de l'affaire devant l'arbitre de la cour. Cet arbitre vous aidera à établir le montant exact à payer et les modalités de paiement.

Lorsque le juge passe un jugement vous ordonnant de payer et que vous ne le faites pas, votre créancier peut demander à la cour un bref d'exécution ou une ordonnance de saisie-arrêt.

Un bref d'exécution est l'ordonnance qui permet au shérif ou au huissier d'entrer chez vous et de saisir les biens, meubles ou voiture, nécessaires pour régler la dette. Toutefois, il y a des biens qui ne peuvent pas être saisis, tels que les vêtements, les outils nécessaires à votre travail et certains articles d'usage quotidien. De plus un créancier doit attendre un an avant de vous forcer à vendre votre maison pour se faire payer.

Si votre créancier obtient une ordonnance de saisie-arrêt, la cour ordonnera à toute personne, qui vous doit de l'argent de la verser à la cour qui la remettra à votre créancier. Ceci veut dire que votre salaire, vos comptes d'épargne à la banque ou à la caisse populaire peuvent être saisis. Par contre les paiements d'assurance chômage, les allocations familiales et les pensions de vieillesse sont insaisissables, sauf si vous les déposez dans un compte d'épargne ou un compte de chèques.

Comme vous le voyez il est avantageux de faire tout ce qui est possible pour régler vos dettes à l'amiable. Une agence de conseillers en matière de crédit peut vous aider à établir un plan de remboursement avec vos créanciers. Bien sûr, il est encore plus sage d'éviter les dettes. Si vous êtes souvent endettés, demandez l'aide d'un expert pour établir un budget approprié, et demandez-vous s'il ne serait pas sage de détruire vos cartes de crédit, si elles sont votre source de difficultés.

Lucienne Bushnell

Lettre

Un point de vue contre le libre-échange

Cher M. l'Éditeur,

On nous a donné beaucoup de raisons pour lesquelles on doit ou on ne doit pas accepter l'Accord de libre-échange Reagan/Mulroney. On risque beaucoup.

Je voudrais signaler encore une raison pour laquelle cette affaire doit être rejetée. Tout le progrès accompli par le Canada en conversion métrique serait perdu si l'industrie canadienne devait se rééquiper pour des produits mesurés en pouces/livres, destinés au marché américain. Les États-Unis n'ont fait aucun compromis pour finir leur conversion métrique.

Le coût de rééquipement, ainsi que celui des inventaires séparés que l'on devrait faire pour chaque pays, seraient une barrière d'échange trop chère; le libre-échange est sensé éliminer ce type de barrière.

L'administration de M. Reagan insiste en ce que la conversion métrique doit être volontaire. Pourtant, le gouvernement interdit son emploi de plusieurs manières. Les limites de vitesse ici sont marqués seulement en "miles"; les conducteurs doivent leur obéir sous peine d'être arrêtés. La vente de lait en litres est interdite par la loi. ["Masssachusetts General Laws", chapitre 98, section 15].

Le Gouvernement Fédéral a le pouvoir "d'établir le critère des poids et mesures" sous la Constitution des États-Unis, Article I, section 8. Par conséquent, l'Accord de libre-échange et n'importe quelle législation provinciale nécessaire, doivent être rejetés.

Bien à vous,

Tom Alciere,
Boston, États-Unis.

Deux groupes féminins ont des réserves au sujet de l'accord du Lac Meech.

NDLR: L'union culturelle des Franco-Ontariennes et Action éducation des femmes de l'Ontario se disent très déçues des droits conférés aux femmes francophones qui vivent dans une province à majorité anglophone. C'est le message que ces deux organismes transmettront au Comité sur la réforme constitutionnelle de l'Assemblée législative de l'Ontario. En voici l'essentiel.

Selon nous, les clauses 1, 7 et 16 de l'Accord devraient être modifiées afin qu'elles soient acceptables pour les Franco-Ontariennes. Comme les autres groupes francophones de la province, nous voulons que l'entente ne limite pas le devoir des provinces simplement à la protection des francophones minoritaires mais qu'elle les oblige à promouvoir ou développer cette minorité. Le droit de retrait des provinces avec compensation financière des programmes confinancés risque de porter atteinte aux Franco-Ontariennes puisqu'en tant que femmes et en tant que francophones, elles craignent de bénéficier de politiques sociales de moindre qualité. Enfin, nous refusons que les droits à l'égalité des femmes soient relégués derrière d'autres principes fondamentaux.

L'UCFO et AEF Ontario ne sont d'accord que pour un meilleur accord.

Denyse Séguin,
Présidente UCFO provincial

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Éditeur: JEAN MONGENAIS
Adjoint à la rédaction: DANIEL JANISSE
Publicité nationale: CÉLINE VACHON
Comptabilité: CHARLOTTE MONGENAIS
Atelier: CÉLINE VACHON
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada, $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: 948-4139
Rédaction: 948-4130

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APF

Nouveau coordonnateur local au MSSC

(DJ) On verra un effet de 'boule de neige' parmi les francophones à mesure que les services en langue française deviendront disponibles lance M. Raymond Blanchette, nouveau coordonnateur des services en langue française du Ministère des services sociaux et communautaires à Windsor.

M. Blanchette croit que l'utilisation des services français de la part des francophones prendra de l'ampleur avec leur introduction.

Le nouveau coordonnateur est en fonction depuis quelques semaines et agit comme personne ressource pour le Ministère. Il travaille essentiellement à établir des services en langue française au sein des nombreuses agences liées au ministère.

Vu que la Loi sur les Services en Langue française sera en vigueur dans des régions désignées en novembre '89, il est nécessaire d'assurer que les services appropriés soient disponibles.

M. Blanchette concentre maintenant à faire une étude de l'état actuel des services en langue française localement.

"C'est un genre d'inventaire que je fais présentement, afin de découvrir les "trous" dans les services français," a-t-il indiqué, en soulignant que c'est vital que la communauté francophone participe à cet effort.

M. Blanchette croit que sa tâche sera impossible sans la coopération de la communauté francophone. "Le ministère peut avoir une armée de rechercheistes, mais il n'aura pas de succès sans l'input des francophones," a-t-il expliqué.

En fait, le ministère est loin d'avoir une 'armée de rechercheistes', car M. Blanchette s'occupe à couvrir les régions de Windsor, Essex, Kent, Lambton et Sarnia.

La totalité de la province est couverte par des coordonnateurs tel que lui.

L'étude est véritablement complexe, car l'introduction des services français implique diverses considérations, a mentionné M. Blanchette. Entre autre, on doit identifier si c'est possible et raisonnable d'avoir des services à certaines agences.

Aussi, c'est primordial d'avoir des individus qui peuvent remplir les postes qui se présenteront, car il y aura des appels qui vont nécessiter des gens bilingues.

M. Blanchette souligne l'importance de transmettre ce message aux jeunes francophones, ceux qui seront des candidats pour ces nouveaux postes. "L'opportunité va être présente, alors il est nécessaire que les jeunes francophones travaillent à maintenir leur langue."

M. Blanchette, qui était un agent de développement social pour le Secrétariat d'État avant de venir à Windsor, n'est pas étranger à une région où les francophones sont sur-minorisés. Il est natif Sudbury, et a vécu à Hamilton, Toronto et Thunder Bay. Dans ses 16 années avec le Secrétariat d'État il a visité plusieurs régions et a aidé à de nombreux groupements francophones.

"La région de Windsor semble avoir une communauté francophone très forte," a-t-il observé.

On demande des institutions post-secondaires francophones

Il n'y a pas de doute, les Franco-Ontariens désirent fermement un système d'éducation postsecondaire pouvant répondre adéquatement à leurs besoins et aspirations. C'est ce qui est ressorti du forum de consultation sur l'éducation postsecondaire en Ontario français organisé par le Conseil de l'éducation francoontarienne, et tenu à Ottawa les 4 et 5 mars dernier.

Le forum comportait 6 ateliers, soit 2 portant sur les collèges, 2 sur les universités et 2 sur les collèges et universités. En ce qui a trait aux collèges communautaires, c'était l'unanimité: tous les participants se sont dits en faveur de collèges francophones. On a discuté de la possibilité de trois collèges situés à l'Est(Ottawa), au Sud (Toronto) et au Nord (Sudbury).

Du côté des universités, l'unanimité s'est faite au niveau de l'insatisfaction du statu quo. Deux différents ordres de solutions ont cependant été proposés. D'une part, certains préconisaient la création d'une université francophone. D'autre part, certains suggéraient de travailler au sein des universités déjà existantes, mais en y exigeant une réforme totale des infrastructures. Celles-ci devraient permettre aux francophones de gérer les cours et la recherche en français, et d'offrir une gamme complète de services aux étudiant(e)s francophones.

Petites annonces

A VENDRE: Ensemble de salon (sofa et chaise); cuisinière avec éventail; sécheuse. **735-3619** **02-02**

GARDIENNE DISPONIBLE: Dame prête à garder chez elle: appeler Pierrette au **944-5343** **04-01**

RECHERCHÉ: Paire de patins à glace pour garçon. Point 2 **258-4916** **04-03**

Urgent: Cherche appartement pour le début de mai dans les environs de Belle Rivière comprenant: 2 chambres à coucher, un endroit où mettre laveuse et sécheuse. Demander Lise ou Jean. Le soir **727-3521**, **258-5991** le jour à partir du 28 mars. 12-1



Les symptômes de la grossesse touchent aussi les futurs pères

MARC LEDOUX
SHS SERVICE HEBDO-SCIENCE

Les futurs pères peuvent aussi ressentir les symptômes physiques associés à la grossesse, comme les nausées, les vertiges ou la perte d'appétit. On appelle « syndrome de la couvade » l'apparition de ces symptômes, et plusieurs psychiatres et psychologues parlent même d'hommes « enceints ».

D'après certaines études, la moitié des futurs pères ressentiraient ces symptômes, alors que d'autres recherches avancent un pourcentage trois fois moindre. Mais les psychiatres s'entendent qu'il s'agit bel et bien de malaises réels, même si leur origine est psychologique.

Le syndrome de la couvade a été identifié au cours de la Deuxième Guerre mondiale par un psychiatre britannique qui a observé chez les soldats dont la femme était enceinte des symptômes physiques apparentés à la grossesse et qui disparaissaient dès après l'accouchement.

Autres sociétés, autres moeurs

Par contre dans plusieurs sociétés primitives, le phénomène de « l'homme enceint » est socialement accepté et reconnu. Ainsi dans un nombre important de ces sociétés, les hommes dont la conjointe se prépare à accoucher prennent le lit et simulent les douleurs du travail et de l'enfantement. Dans leur imaginaire, cette pratique a pour but d'attirer sur eux les mauvais esprits, ainsi éloignés de leur compagne qui accouche dans un autre lieu. Mais dans les faits, ce comportement a pour motif d'établir de façon non équivoque la paternité du conjoint.

Un refus sexiste

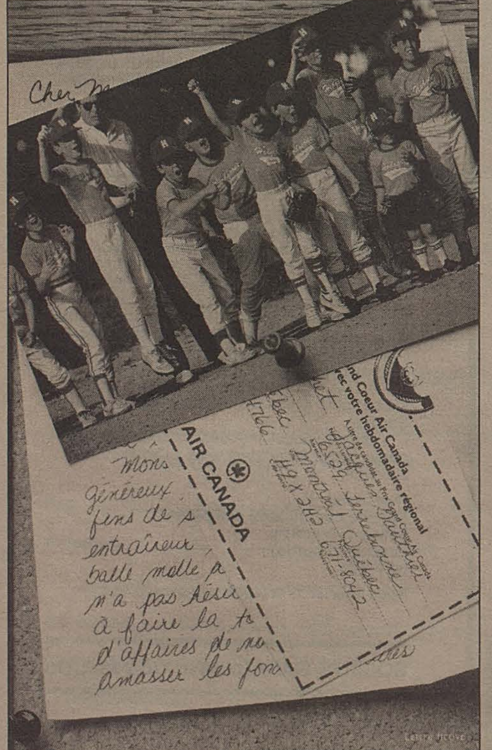
Plusieurs hommes nient cette réalité. « Mais il est impossible qu'un homme ne ressente rien face à la grossesse de sa conjointe » fait valoir le docteur Gilles Lortie, de l'hôpital Sainte-Justine, un des rares psychiatres québécois attachés à un département d'obstétrique.

Selon le Dr Lortie, cette négation provient du sexisme de notre éducation : « Un homme, c'est fort, ça se contrôle, ça porte des pantalons... pas des enfants! » dit le psychiatre. Mais face à la grossesse de sa conjointe, il éprouvera — et c'est normal — le besoin de s'identifier à la mère de son enfant dont il reproduira, la plupart du temps inconsciemment, les symptômes.

Le désarroi de l'« homme enceint »

Or contrairement à la femme, l'homme ne peut pas, physiologiquement justifier les symptômes qu'il ressent, d'où un désarroi qui peut s'exprimer de diverses façons. L'angoisse est le lot de plusieurs, qui se réfugient dans l'alcool, l'adultère ou la fuite dans le travail; dans ce dernier cas, le père a ainsi l'impression de « s'occuper » de son enfant et de sa femme. Malheureusement, si l'intention est bonne, le résultat l'est rarement. La femme peut se sentir abandonnée, d'où certains problèmes.

CONNAISSEZ-VOUS UN GRAND COEUR?



Vous connaissez sans doute de ces gens au grand coeur qui ont toujours le sourire aux lèvres, qui sont toujours prêts à rendre service, à dépanner les autres, à s'engager dans une foule de projets qui contribuent au mieux-être de leur communauté.

Air Canada, en collaboration avec votre journal hebdomadaire, a décidé de créer les Prix Grand Coeur afin de rendre hommage aux femmes et aux hommes de coeur qui, par leur présence ou leurs gestes, améliorent la qualité de la vie.

Nous comptons sur vous pour proposer quelqu'un de votre entourage comme candidat à ce prix.

Si vous connaissez une femme ou un homme de coeur qui mérite la reconnaissance de votre communauté, dites-le-nous!

Remplissez la formule suivante et dites-nous en quelques mots pourquoi le candidat ou la candidate de votre choix mérite un Prix Grand Coeur. Faites parvenir le tout à **"Prix Grand Coeur Air Canada"**, aux soins de ce journal hebdomadaire.

Prix Grand Coeur Air Canada
en collaboration avec votre journal hebdomadaire

À titre de candidate ou candidat à un Prix Grand Coeur, je propose :

Votre nom :
Province :
Adresse :
Code postal : Téléphone :

Nom du candidat :
Province :
Adresse :
Code postal : Téléphone :

Le candidat doit être âgé d'au moins 19 ans.

AIR CANADA



Détenteur d'un permis du Québec

La bonne alimentation

Nouveau livre de recettes riches en fibres et faibles en matières grasses



Délicieux chaud ou froid. Servez-les comme déjeuner ou dîner ou comme hors-oeuvre à vos invités.

Un saine alimentation peut également être délicieuse. Ceci est particulièrement vrai si un apport plus élevé en fibres est un des principes nutritionnels que vous tentez de mettre en oeuvre.

Les fibres, comme celles que l'on retouve dans les céréales de son de blé, ajoutent texture et saveur aux desserts, aux mets principaux et aux pâtisseries.

Pour illustrer ce point, Kellogg Salada a publié un nouveau livre de recettes faibles en matières grasses et riches en fibres pour une saine alimentation. Les matières grasses sont limitées à un maximum de 35% du total des calories dans le "livre de recettes riches en fibres Bonnes nouvelles". Chacune des recettes faciles pour préparer pâtisseries, mets principaux et desserts donne le contenu en calories, matières grasses et fibres alimentaires, par portion.

Le pain aux abricots et aux pacanes et le pain de saumon avec sauce au fenouil sont des recettes représentatives de celles que l'on retrouve dans ce livre. Elles ne manqueront pas de stimuler votre intérêt pour les autres. Pour obtenir un exemplaire de ce nouveau livre de recettes, faites parvenir vos nom et adresse ainsi que 2 $ et deux symboles CUP de Kellogg's All-Bran ou Bran Flakes à Livre de recettes riches en fibres Bonnes nouvelles de Kellogg, C.P. 490, Succursale A, Scarborough (Ontario) M1K 5C3.

Pain aux abricots et aux pacanes

Temps de préparation: 25 minutes + 55 minutes de cuisson au four

1/2 tasse de farine tout usage
1/2 tasse de farine de blé entier
2 tasses de céréales Kellogg's Bran Flakes, broyées pour donner 3/4 tasse de miettes
1/2 tasse de sucre granulé
2 c. à thé de levure chimique
1/2 c. à thé sel
1/2 c. à thé de cannelle
3/4 tasse d'abricots déshydratés hachés
1/4 tasse de pacanes finement hachées
1 oeuf légèrement battu
1/2 tasse de lait partiellement écrémé 2%
1/2 tasse de jus d'orange
1/4 tasse d'huile végétale

Combiner la farine, les céréales, le sucre, la levure chimique, le sel, la cannelle, les abricots et les pacanes. Fouetter ensemble l'oeuf, le lait, le jus d'orange et l'huile.

Ajouter aux ingrédients secs et fouetter trente secondes. Verser dans un moule à pain graissé de 8 po x 4 po.

Cuire au four à 350°F, environ 55 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre en ressorte sec. (La température des fours pouvant varier, faire un essai après 45 minutes.) Laisser refroider 10 minutes avant de démouler. Laisser refroidir complètement avant de trancher le pain. Il sera encore meilleur si on le laisse reposer une nuit enveloppé de papier métallique. *Donne 1 pain, 14 tranches de 1/2 po.* Par portion: 159 calories: 6,2 g de matières grasses; 2,4 g de fibres alimentaires.

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

INSTITUTIONS FINANCIERES

Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches Ltée
C.P. 100, Pointe-aux-Roches, 798-3026

Caisse Populaire Técumseh Ltée
1120 Lespérance, Técumseh, 735-6069

Caisse populaire Windsor Ltée
2800 est, ch. Técumseh, Windsor 945-8156, 945-8161

LIBRAIRIES

De passage à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges

Editions Champlain Ltée
107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5
(416) 364-4345

Librairie du SUD-OUEST
9h à 17h du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor, Ontario N9H 1T5
734-1960

MONUMENTS DE CIMETIERE

Excelsior Monuments Limited, (M. Don Lappan)
11918 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2445

OPTICIEN

Union Vision Centre (Mme Carole Jubenville)
7610 est, ch. Técumshe (au rez-de-chaussée), Windsor 944-4274

OPTOMETRISTE

Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erié, Suite C, Windsor, 973-1101; 197 rue Sandwich, Amherstburg, 736-2406; 189 rue Church, Belle-Rivière 728-3611

PHOTOGRAPHES

St. Louis Studio & Camera Inc. (M. George St-Louis)
12065 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2622

The Photographer, (Mme Marthe Cybulski)
829 rue Moy, Windsor 253-4535

PLANIFICATION FINANCIERE

Regal Capital Planners, (M. André Comeau)
7290 ch. Malden, Rés.: 734-7921, Bur.: 972-1520

QUINCAILLERIE

Quincaillerie Pattenaude, 7180 ch. Técumseh
Pointes-aux-Roches, 798-3556

RECEPTION SALLES A LOUER

Centre canadien-français (Club Alouette)
2418 ave Central, Windsor 945-1189

Salle St-Jean-Baptiste (Club St-Jean-Baptiste)
1222 ch. Lespérance, Técumseh 735-3239

RENOVATION ET CONSTRUCTION

Adrian Aluminum Ltd., (MM. Gilbert et Victor Bellavance)
3979 est, ch. Técumseh, Windsor. 945-1761

Belle River Colour Your World, (Mme Alice Renaud)
617 rue Notre-Dame, Belle-Rivière 728-4024

RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Villa Maria, 2856 ouest, pr. Riverside, Windsor 254-3763

Suite à la page 11

Ligue de sacs de sable du club de l'AFSLWE

LIGUE: Sacs de sable
Résultats du 15 mars
Plus haut simple

HOMMES	
Gérard Doyon	1180
Robert Nadeau	1140
Zéphérin Beaulieu	1080
FEMMES	
Marie Parent	1030
Mona Cormier	950
Marguerite Grenier	940
ÉQUIPES	
Éperviers	3540
Éléphants	2980
Tigres	2280
Équipe qui a fait le plus haut simple	
Éperviers	3540
Équipe qui a fait le plus haut triple	
Éperviers	8640

Les joueurs qui ont joué plus de 1000

Gérard Doyon	1180
Robert Nadeau	1140
Zéphérin Beaulieu	1080
Marie Parent	1030
Jérémie Parent	1000

Classement suite au 15 mars

Éperviers	102
Éléphants	73
Pinsons	72
Serins	70
Tigres	64
Geais	60
Merles	59
Loups	58

Meilleures moyennes

HOMMES	
Ernest Duguay	730
Jérémie Beaulne	730
Robert Nadeau	700
Urbain Cormier	690
FEMMES	
Mona Cormier	700
Rose Sirois	640
Marie Parent	610

Jean-Paul II de l'Age d'Or

Chevaliers de Colomb St-Jérôme

Classement suite au 16 mars 1988

Équipes	
#2	84
#3	81
#4	73
#1	56

Plus haut simples

Équipes	
#4	645
#3	616
#2	615
INDIVIDUELS	
Howard Losier	206
Paul Poulin	204
Fern Poulin	185

Plus haut triples

ÉQUIPES	
#4	1859
#2	1823
#3	1822
INDIVIDUELS	
Paul Poulin	581
Howard Losier	524
Roger Leclerc	505

Plus hautes moyennes

Paul Poulin	176
Germain Roy	175
Roger Leclerc	158

Le club de l'Age d'Or

Résultats du 15 mars
Plus haut simple

HOMMES	
Germain Roy	169
Ernest Duguay	167
Maurice Beaudet	165
FEMMES	
Yvette Lapierre	201
Rose Sirois	189
Rita Beaulieu	159
ÉQUIPES	
#10 Les Surprenants	668
#7 Les Roses	633
#5 Les Voyageurs	631

Plus haut triple

HOMMES	
Germain Roy	493
Maurice Beaudet	446
Jérémie Beaulne	444
Zéphérin Beaulieu	444
FEMMES	
Rose Sirois	493
Yvette Lapierre	479
Catherine Albert	419
ÉQUIPES	
#10 Les Surprenants	1873
#5 Les Voyageurs	1862
#7 Les Roses	1837

Classement suite au 15 mars

#8 Les Lys	47
#3 Les Castors	45
#2 Les Cardinaux	44
#7 Les Roses	41
#10 Les Surprenants	41
#5 Les Voyageurs	37
#4 Les FrousFrous	35
#1 Les Oiseaux Bleus	33
#9 Les Bonhumeurs	31
#6 Les Français	31

Meilleures moyennes

HOMMES	
Germain Roy	170
Maurice Beaudet	157
Paul L. Barrette	157
Ernest Duguay	155
FEMMES	
Rose Sirois	144
Adèle Paré	136
Marthe Nadeau	136
Pauline Bisson	135

Les Joyeux Troubadours

Résultats du 20 mars
Plus haut simple

HOMMES	
Georges Paquette	197
Maurice Gagnier	182
Gilles Chiasson	179
FEMMES	
Janette Lalande	191
Charlene Boudreau	181
Marianne Vallée	178
Sylvie Chiasson	178
ÉQUIPES	
#14 Les As de Pic	689
#11 Les Cavaliers	682
#9 Les Castors	679

Plus haut triple

HOMMES	
Maurice Gagnier	505
Gilles Chiasson	498
Luc Côté	491
FEMMES	
Marianne Vallée	502
Charlene Boudreau	485
Janette Lalande	476
ÉQUIPES	
#11 Les Cavaliers	1929
#12 Les Geais Bleus	1883
#14 Les As de Pic	1872

Classement suite au 20 mars

#2 Les Tigres	61
#9 Les Castors	58
#3 Les Drapeaux	53
#14 Les As de Pic	52
#5 Les Copains	50
#11 Les Cavaliers	47
#6 Les Forces Canadiennes	47
#7 Les Abeilles	43
#13 Les Barbes Bleues	41
#4 Les Bûcherons	41
#8 Les Étoiles	39
#1 Les Astres	39
#10 Les Expos	35
#12 Les Geais Bleus	29

Meilleures moyennes

HOMMES	
Gilles Chiasson	176
Maurice Gagnier	171
Jack Tracey	165
FEMMES	
Gemma Bélanger	160
Marianne Vallée	156
Henriette Michaud	152
Suzanne Paquette	152

L'Erablière de l'AFSLWE

Résultats du 18 mars
plus haut simple

HOMMES	
Guy Gélinas	233
Mario Girard	231
Vern Martins	202
Marc Lasaline	202
Pierre Asselin	202
FEMMES	
Solange Ward	201
Arnolda Godin	199
Yvette Nadeau	195
ÉQUIPES	
#1 Les Lutins	941
#11 Les Hiboux	906
#12 Les Faucons	892

Plus haut triple

HOMMES	
Guy Gélinas	633
Marc Lasaline	541
Mario Girard	540
FEMMES	
Yvette Nadeau	555
Solange Ward	525
Monique Giasson	521
ÉQUIPES	
#1 Les Lutins	2601
#9 Les Samepits	2511
#11 Les Hiboux	2507

Classement suite au 18 mars

#3 Les Pro	50
#12 Les Faucons	50
#6 Les Capables	47
#9 Les Samepits	41
#11 Les Hiboux	41
#2 Les Frustrés	40
#8 Les Bouffons	38
#1 Les Lutins	34
#5 Les Nombrils	33
#7 Les Gazeux	30
#4 Les Pierres à feu	29
#10 Les Anciens	28

Meilleures moyennes

HOMMES	
Mario Girard	184
Michel Caron	170
Guy Gélinas	169
FEMMES	
Solange Ward	166
Yvette Nadeau	158
Arnolda Godin	156

Ligue Fleur de Lys-Mixte de l'AFSLWE

Résultats du 18 mars
Plus haut simple

HOMMES	
Russ Drouillard	209
Réjean Morin	198
Raymond Laroche	197
FEMMES	
Angèle Lapierre	202
Lorraine Paquette	200
Gisèle Levasseur	197
ÉQUIPES	
#2	891
#11	884
#5	862

Plus haut triple

HOMMES	
Réjean Morin	576
Craig Douglas	547
Russ Drouillard	542
FEMMES	
Angèle Lapierre	574
Adélaide Dease	538
Sue Woodridge	506
ÉQUIPES	
#5	2515
#2	2484
#1	2444

Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne

Lorraine Paquette	65
Gisèle Levasseur	67

Premier gagnant du 50/50
Jocelyne Poulin

Deuxième gagnant du 50/50
Larry Botting (bouteille)

Classement suite au 18 mars

#5 Reid's Trophy	63
#6 Gen Hosp	59
#2 Bowlero Bowl	52
#11 Franco's Rest	51
#0 Serge Ethier	51
#10 Spartan Tool	50
#3 Champion's Rest	48
#4 AFSLWE#1	44
#1 P&A Texaco	43
#7 AFSLWE#2	40
#13 Dynamite Disco	38
#12 Centre c.f.	35
#14 P&A Regent	34
#8 Star Custom	28

Meilleures moyennes

HOMMES	
Craig Douglas	178
Réjean Morin	178
Robert Chrétien	175
Donald Ethier	170
FEMMES	
Angèle Lapierre	173
Adélaide Dease	166
Line Duguay	159

Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles

Le groupe UZEB passera à "Contact"

Pour ceux qui veulent un aperçu du groupe UZEB qui sera en spectacle le 30 mars à l'auditorium Cleary à Windsor, on peut écouter l'émission 'Contact' où ils seront présents à compter de 15h le même jour.

Ce groupe fondé il y a dix ans, a parcouru sept pays, a vendu près de 150,000 disques, a ouvert et fermé le Festival international de jazz de Montréal, et a conquis l'Olympia et fait vibrer plusieurs capitales et métropoles du monde.

Ils sont à voir, disent les connaisseurs du jazz.

Ils seront en spectacle le mercredi 30 mars à 20h00. Le concert est parrainé par le groupe Echo-Jeunesse.

Pour d'autres détails voir l'annonce en page 12.

CBEFT

DIMANCHE 27 MARS 1988
20h30: CHAMPIONNATS DU MONDE DE PATINAGE ARTISTIQUE

On peut apprécier le merveilleux spectacle offert par les médaillés des quatre championnats du monde de patinage artistique (couples, danse, hommes et femmes) tenus à Budapest au cours de la semaine.

Année après année, cette démonstration des champions dans laquelle les patineuses et les patineurs, libérés de l'intense pression des compétitions, donnent le meilleur d'eux-même pour le seul plaisir du public, offre des numéros inoubliables. Nul doute qu'il en sera de même en 1988.

Par ailleurs, rappelons que c'est le samedi 26 mars à 23h14 qu'on suivra la compétition féminine qui devrait donner lieu à une lutte de tous les instants entre Katarina Witt, Debi Thomas et la Canadienne Elizabeth Manley.

22h00: ÉQUINOXE

Dans l'univers particulier des îles de Sorel, "Équinoxe", réalisé en 1986, raconte l'histoire d'un homme à la recherche de ses origines. Cette quête de nature et d'enfance, empreinte de colère, sera présentée aux Beaux Dimanches du 27 mars à 22h à la Télévision de Radio-Canada.

Guillaume, après avoir été condamné pour homicide involontaire, a vécu une période d'exil au Venezuela. Il revient, 30 ans plus tard, sur les lieux de son enfance, en compagnie de sa petite-fille Nathalie. Guillaume doit alors faire face à son passé tourmenté dans lequel persiste l'esprit de vengeance. Pour ce qui est du présent, Guillaume et Nathalie sont obligés de fuir devant trois brutes qui se trouvent sur leur chemin. Dans cet univers où la terre, l'eau et le ciel subsistent comme à l'origine du monde, nous serons les témoins de la relation entre le grand-père et sa petite-fille dans un dénouement où la faute et l'injustice sont à jamais annulées.

LUNDI 28 MARS
21h00: LE MONDE FANTASTIQUE DE RAY BRADBURY

L'Attroupement est une des nouvelles les plus marquantes écrites par Ray Bradbury, l'auteur d'histoires fantastiques le plus prolifique qu'ait connu l'Amérique. Aujourd'hui adaptée pour la télévision, L'Attroupement est la première d'une série de six émissions que la chaîne française présente dès le lundi 28 mars à 21h. Lui-même témoin d'un violent accident de voiture lorsqu'il n'avait que 15 ans, Ray Bradbury raconte aujourd'hui l'histoire d'un artiste victime d'un accident aux petites heures du matin. A demi-conscient, il voit un étrange groupe de personnes s'attrouper autour de lui en murmurant et en l'observant avec une curiosité presque macabre. Mais, à l'arrivée de l'ambulance, ils se dispersent aussi rapidement qu'ils étaient apparus. Plusieurs jours plus tard, le même Joe Spallner est cette fois témoin d'un accident de la route. Accourant sur les lieux, quelle n'est pas sa stupéfaction de se voir entouré des personnes qui sont apparues à son propre accident...Profondément troublé, il entreprend alors une enquête qui, loin d'éclaircir ce mystère, le bouleverse davantage... L'Attroupement, une porte d'entrée dans Le Monde fantastique de Ray Bradbury.

LUNDI 28 MARS
14h15: CINÉMA "OCTOBRE"
Récit épique russe d'Eisenstein. 1928. Octobre 1917. Le tsar chassé, Kerenski prend en mains le gouvernement et instaure une semie-démocratie menchévik. Les bolchéviks, eux, sous l'impulsion de Lénine frauduleusement rentré au pays, sapent ce gouvernement fantoche qu'ils taxent d'immobilisme. Toutes les classes populaires sont gagnées une à une. Vainqueurs, au congrès d'Octobre, les bolcheviks s'emparent du palais d'hiver.

18h00: CE SOIR ONTARIEN

18h30: VIDÉO CLUB
Le vidéo "Un doux hiver" de Charline Daigle de Sept-Îles.
20h00: CINÉMA:
paris au bord des lèvres

MARDI 29 MARS
18h30: L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE

19h00: L'HEURE DISNEY

Deux des plus grandes vedettes de la télévision américaine au cours des dernières années, Lindsay Wagner (La Femme bionique) et Robert Urich (Vegas et Spenser For Hire) sont les interprètes d'une comédie qui plaira sûrement à toute la famille: "Avoir 17 ans à 40 ans", présentée à la télévision de Radio-Canada dans le cadre de L'Heure Disney, le mardi 29 mars.

Arrivé au seuil de la quarantaine, un homme regrette sa vigueur perdue et rêve aux années de sa jeunesse où tout était encore possible. Un vieux magicien, ayant entendu son voeu, le lui accorde aussitôt. Hélas! quarante ans d'expérience sont difficiles à assimiler pour un gamin de dix-sept ans et, comble d'ironie, le compère s'éprend de la mère d'un de ses camarades qui n'est nulle autre que sa petite amie de collège, veuve depuis peu. La voilà donc bien trop vieille pour lui! Mais, qui sait, l'amour viendra peut-être à bout du sortilège?

Sports Sports Sports

74 équipes ont participés au TOURNOI FLEURS DE LYS

285 personnes remplissainet la salle du Croation pour un magnifique souper.

Plus haut simple FEMMES
Brendy Toupin 208(Tilbury)
Jocelyne Bouliane 194(East Riv.)
Charlene Girard 192 (Happy Gang)
Mary Goulawski 192(Happy Gang)

Plus haut simple HOMMES
Camille Dubé 253(Windsor Ind.)
Denis Landry 246(Leamington)
Gérald Gauvin 237(Club Alouette)

Plus haut triple FEMMES
Pierrette Naud 547(Chatham)
Kise Sellan 541(Forman Club)
Dale Soulliere 540(S.B.T. Constr.)

Plus haut triple HOMMES
Dale Marinacci 634(Happy Gang)
Clifford Rawson 626(Reid's Trophy)
Don Muir 621(Bank of Mtr.)

Petite partie chez les femmes
Donna Badgely 67(Joyeux tr.)

Petite partie chez les hommes
John Soulliere 69(Happy Gang)

Trois parties pareilles
Gary Soumis (Manhatten Club) 162

Plus petite équipe
2361 (Joyeux Tr.)
Gemma Bélanger, George Paquet, Suzanne Paquet, Robert Sweet, Kathy Sweet

CHAMPION

Leamington; 3014
Yolande Carrier, Solange CArrier, Denis Landry, Yvonne Landry, Juliette Lachance

Leamington 2941
Charlene Pillon, Louis Gagné, Barbara Legault, Michel Legault, Michel Lachance

Forman Club; 2874
Mary Shanahan, Pat Sellan, Lise Sellan, Art Litfin, John Shanahan —

St-Catherines; 2848
Terry Courchesne, Sheila Roy, Armand Courchesne, Chris Rou, Don Roy.

Je suis très enchanté du tournoi , aucun problème est survenu, tout c'est déroulé parfaitement, je ne peux demander mieux. Tout ceux et celles qui ont participé au tournoi, je les remercie pour leur participation et je remercie tout les gens qui m'ont aidé à organiser et travailler avec moi la journée du tournoi même.

Chantal Morin
Organisatrice du Tournoi
''Fleur de Lys''



Les simulations parfaites... ou presque

L'adolescent se concentrait sur l'écran de l'ordinateur, manoeuvrant son manche à balai d'une manière qui me semblait bien mystérieuse. Sur l'écran, un petit bonhomme, jusque-là immobile sur le monticule du lanceur, eut un brusque mouvement du bras, et une balle partit de sa main.

L'autre adolescent (son adversaire) donna un coup sur son propre manche à balai, et sur l'écran le petit bonhomme au poste du frappeur s'anima à son tour, leva son bâton, frappa la balle, et se mit à courir à toutes jambes vers le premier but.

Aussitôt, guidés par leurs manches à balais respectifs, les joueurs au champ et les coureurs sur les buts se mirent à courir dans tous les sens. Le frappeur eut le temps de se rendre au premier but et le coureur qui occupait avant lui le premier coussin se rendit sans peine au troisième.

La foule, dans les estrades, s'agita avec un bel ensemble.

L'adolescent qui contrôlait l'équipe au champ envoya son lanceur aux douches.

« Je vais prendre celui qui a une bonne balle rapide », expliqua-t-il à mon intention.

J'assistais pour la première fois à une démonstration d'un jeu de baseball sur ordinateur, donnée par les deux fils de mon voisin. Et j'étais vraiment épaté de la qualité de la simulation. L'image valait presque celle d'un vrai match à la télévision. Et chaque concurrent contrôlait chaque joueur de son équipe avec un réalisme saisissant — le faisait courir dans n'importe quelle direction, attraper la balle, pour la lancer ensuite vers le but souhaité.

Après le base-ball, les deux adolescents me montrèrent d'autres jeux aussi passionnants. Un match de tennis qu'ils m'affirmèrent doté des plus fines considérations stratégiques. Un jeu de golf dans lequel on pouvait changer de bâton, contrôler la force de chaque coup, et même changer de terrain à volonté. (Détail amusant : la foule applaudissait lorsqu'un joueur réussissait un long coup roulé, et poussait un cri de déception s'il le ratait.)

Ils me laissèrent essayer quelques instants un jeu de football américain qui me parut d'une complexité infiniment grande — mais je suppose que je suis moins doué pour les jeux électroniques que les jeunes qui ont été pratiquement élevés avec l'informatique.

Je réussis à peine mieux au racquetball, bien qu'il n'y eût là qu'un seul joueur à contrôler de chaque côté.

Ces démonstrations terminées, j'exprimai mon admiration la plus sincère pour la manière avec laquelle les créateurs de ces jeux réussissaient à imiter la réalité de ces différents sports.

« Tu n'as rien vu, me dit un des jeunes voisins. Les jeux dans les arcades vidéo sont beaucoup plus réalistes. Le seul problème, c'est qu'il faut payer vingt-cinq ou cinquante cents par partie. »

Un instant, en partant, je fus tenté d'aller voir, dans les « arcades », si les jeux vidéo y présentent vraiment une simulation plus parfaite encore de la réalité.

Mais il faisait trop beau, cet après-midi-là, et je me contentai de rentrer chez moi, de mettre un short et mes souliers de course et d'aller courir quelques kilomètres bien tranquille.

Parce que je demeure quand même convaincu d'une chose...

Si ces jeux électroniques sont assez perfectionnés pour simuler parfaitement les sports, ils ont encore bien du chemin à faire pour simuler les effets de l'activité physique.

Éducateur physique, François Lagarde est directeur des communications de PARTICIPaction.

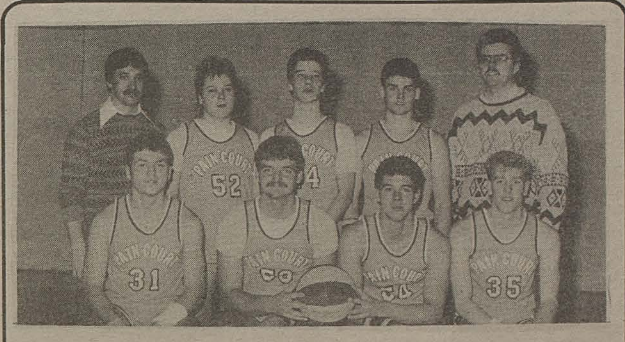
SPORTS SPORTS SPORTS



Après avoir remporté le championnat de la ville (catégorieB) et le tournoi de ballon-volant de L'Essor cet automne, l'équipe masculine de l'école St-Edmond de Windsor s'est assuré du titre de champions du tournoi de ballon panier de l'école L'Essor.

L'équipe a remporté la finale 29-27 contre l'école Ste-Thérèse de Windsor.

La photo fait voir en première rangée, dans l'ordre habituel: Tom Griffore, Toni Dawalibi, Georges Chibani, Jean Aphram, Aldo Conteddu; en deuxième rangée: M. Joseph Picard (entraîneur), Gerry Vallières, Kevin Griffore, John Nabben, David Walsh, David Tesolin, Rosaire Parent, Franco Béato et M. Daniel O'Hara (assistant-entraîneur).



L'équipe de basketball junior maculine de l'école secondaire de Pain Court a bien prouvé cette saison que ce n'est pas la quantité de joueurs, mais la qualité de joueurs qui compte.

Avec seulement sept membres, l'équipe a connu une excellente saison. Elle a été marquée par un championnat au tournoi des écoles secondaires franco-ontariennes tenu à Timmins.

À ce tournoi, l'équipe n'a connu aucunedéfaite. Ils ont triomphé contre l'école Ste-Marie de New Liskeard par un pointage de 65-36, ensuite contre l'équipe de l'école La Citadelle de Cornwall par une marque de 65-31, ainsi que celle de l'école L'Essor, 51-45 en semi-finale.

Ceci les a amené en finale contre l'hôte du tournoi, l'équipe de l'école Thériault de Timmins. Le match a été déterminé à la dernière seconde, les champions de Pain Court remportant une victoire de 48-47.

Roger Brown, de l'équipe de Pain Court a été nommé le joueur le plus utile du tournoi, et s'est mérité une place sur l'équipe étoiles.

La photo fait voir l'équipe: en première rangée, Gabriel King, Mike Couture, Roger Brown, François St-Amand; en 2ième rangée, Raymond Demers (entraîneur), Brian Béchard, Martial Gagnon, James Caron et Raymond Joanisse, (entraîneur).

Le 27 mars 1988

Journée mondiale du Théâtre, pensez aux artistes!

NDLR: En conjonction avec la journée mondiale du théatre, LE REMPART publie ce message du groupe Théatre-Action.

Les artistes nous émeuvent, nous font rire et nous enrichissent de plus d'une façon!

Avez-vous déjà imaginé un monde sans théâtre,sans peinture, sans musique, sans mouvement? Autant dire être aveugle, sourd et paralysé.

Notre qualité de vie est à la hausse grâce aux nombreuses activités théâtrales des étudiants, des troupes communautaires et des compagnies professionnelles des quatre coins de l'Ontario français. Car ce que nous rapportent les artistes se chiffrent bien sûr en milliers de dollars, mais leur contribution au patrimoine culturel et à la vie quotidienne dépasse de loin toutes les piles d'or sonnant!

Au moment où partout dans le monde on honore les créateurs et les créatrices, Théâtre Action remercie ceux et celles qui par la voix du théâtre font de la culture franco-ontarienne un événement quotidien.

A TVOntario

Mercredi 23 mars à 22h
Bernard Pivot: à propos de littérature
Le format de l'émission APOSTRO PHES ne permettait pas à l'animateur Bernard Pivot de discuter en profondeur des oeuvres de ses invités. Ainsi est né cette année le concept de segments de quinze minutes pendant lesquels Bernard Pivot recueille les propos d'un auteur au sujet de son oeuvre la plus récente. TVOntario réunit pour deux de ces segments sous le titre BERNARD PIVOT: À PROPOS DE LITTÉRATURE. Cette semaine, Bernard Pivot s'entretient d'abord avec François Cavanna, auteur du livre L'OEIL DU LAPIN. Fait particulier: puisant dans ses souvenirs de jeunesse pour écrire ce livre, l'auteur a fait de sa mère le personnage central de son oeuvre. Bernard Pivot rencontre ensuite Alain Absire, récipiendaire du prix Fémina 1987 pour son roman L'ÉGAL DE DIEU, qui raconte l'histoire d'un moine vivant au XIe siècle.

Jeudi 24 mars
Maison bien isolée commence par le grenier.

Si la neige fond continuellement sur votre toit pendant qu'elle s'accumule sur celui du voisin, vous faites face à un sérieux problème d'isolation. La prochaine émission de la série **Se bâtir** pourrait donner un fier coup de pouce à ceux qui sont propriétaires d'une maison et qui songent sérieusement à installer de nouveaux matériaux d'isolation dans leur maison, une initiative qui peut faire économiser beaucoup dans un pays comme le Canada, où les hivers sont longs et particulièrement froids. La série **Se bâtir** est diffusée le jeudi à 21 heures et reprise le vendredi à 11H30, le samedi à 14 heures et le mercredi suivant à 22H30.

Le 25 mars à 21H30
sur la chaîne française
La ballade de Narayama [Japon, 1983]
Drame réalisé par Shohei Imamura, avec Ken Ogata, Sumiko Sakamoto et Aki Takejo. dans un village japonais, la coutume veut qu'une personne ayant atteint l'âge de 70 ans aille mourir au sommet de la montagne Narayama. Une vieille dame tente de régler toutes ses affaires de famille avant de demander à son fils aîné de la transporter sur la montagne.

A l'antenne de CBEF 540 am. Windsor et 103,1 f.m. Leamington

SAMEDI 26 MARS
20h00: D'UNE PLAGE À L'AUTRE
Avec Jacques Bertrand

DIMANCHE 27 MARS
13h03 MULTIPISTE
De Matane, le groupe "Signature" et aussi un groupe de Sudbury.

19h00: HOCKEY
Les Canadiens de Montréal rencontrent les Whalers à Hartford

LUNDI 28 MARS
19h04 PAR QUATRE CHEMINS
Jacques Languirand se demande: Pourquoi les hommes meurent-ils plus jeunes que les femmes?

20h04 L'AVENTURE DU SAGUENAY
Racontée par Marie-Christine Abel

MERCREDI 30 MARS
22h34 SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT AU CANADA
La Radio-télé éducative, l'éducation à distance et l'éducation permanente. Parmi les invités: John S. Daniel, recteur de l'Université Laurentienne de Sudbury et Noël Thomas, directeur de l'enseignement à distance à TVOntario.

Question de la semaine pour l'émission "Le Lys et le Trillium" de TVOntario [diffusée le mercredi à 21h00].

Croyez-vous que certaines personnes peuvent prédire votre avenir?

(Vous pouvez vous prononcer dès maintenant en composant sans frais le 1-800-387-8907 si votre réponse est "oui" ou 1-800-387-8930 si votre réponse est "non". Les lignes sont ouvertes 24 heures sur 24.)

Tous les détails sur le Festival Francophone: pages 6 et 7

22ième année
Windsor le 30 mars 1988
No 13

Le Rempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

Invitation à toute la population

Le Festival commence mardi prochain

(DJ) C'est très bientôt le temps de fêter en grand la francophonie! Les plans sont bien précisés et les nombreux bénévoles sont prêts à réaliser un excellent festival rempli d'activités pour tous et chacun.

"Le succès du seizième festival francophone dépend, à ce stage, de la population francophone," explique M. Philippe Charrette, président du comité d'organisation pour ce 16e Festival Francophone du Sud-Ouest.

Après beaucoup de travail d'un comité d'organisation composé surtout de nouveaux membres, et les contributions de plusieurs organismes francophones, il est maintenant entre les mains des francophones de faire de cette édition du festival un grand succès.

Le comité d'organisation, composé de M. Charrette, M. Richard Cousineau, M. Donald Lassaline, Mme Claudette Aylwin, M. Jacques Parent, Mme Hélène Perron et Mme Cécile Langlois, travaille depuis des mois à la planification du festival.

M. Charrette, qui est également directeur de l'école secondaire L'Essor, a accepté le poste de la présidence du comité lorsque M. Gaétan Harvey a dû démissionner en décembre parce qu'il quittait la région.

Avec toutes les responsabilités extraordinaires que M. Charrette a entreprises cette année, il dit qu'il aurait préféré voir quelqu'un avec plus de temps prendre la place de M. Harvey. Mais il n'a pas de regret, car "ce fut un plaisir," dit-il.

Le festival débute officiellement le 5 avril à l'Hôtel de ville de Windsor. L'invité d'honneur est M. D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles.

Ceci représente la première visite à Windsor pour M. Fortier. Il profitera de l'occasion pour rencontrer des représentants de la communauté, ainsi que les étudiants de l'école L'Essor. Il se rendra également à l'Université de Windsor.

Mme Monique Cousineau représentante du Commissaire pour la région de l'Ontario, accompagnera M. Fortier.

Pour tous les détails sur les nombreuses activités du festival, on peut tourner aux pages 6 et 7 de ce REMPART où est publié un horaire complet avec les heures, les dates et les personnes-contact pour chaque événement.

(Il est à noter qu'il y a eu quelques changements dans le programme depuis l'impression du petit "programme de poche" distribué par les organisateurs. Entre autre, ce petit programme indique incorrectement la soirée de talents à Grande Pointe, parrainée par le Centre culturel Tournesol. Elle a lieu le 17 avril, à 20h00, tel qu'indiqué dans le programme à la page 7).

La clôture du festival sera trasnporté cette année à Grande Pointe. "Vu que c'est un endroit d'où proviennent plusieurs artistes francophones, le comité a cru que c'est un bon endroit pour terminer le festival," a expliqué M. Charrette.

"J'encourage tous les francophones à venir fêter le festival, et je suis certain qu'ils l'appuyeront," a-t-il lancé.

Une association française démarre à Leamington...p.5

Une émission radiophonique sur un artiste de la région ...p.11



Le premier ministre Peterson fait une tournée dans la région

Au cours d'une "trempette" dans la péninsule, le premier ministre Peterson a participé à un dîner privé avec les dirigeants municipaux de la région au restaurant Country Boy à St-Joachim, vendredi midi. On le voit ici à échanger quelques propos avec M. Carl Gibb, président du Conseil du comté d'Essex avant de s'asseoir à table. Selon une source, le premier ministre s'est avéré déjà au courant d'un certain nombre de problèmes de la région qu'on lui a quand même fait comprendre davantage, et s'est dit satisfait de prendre connaissance de certains autres. Le soir, il a assisté à la rencontre de la seciton ontarienne du parti Libéral fédéral à l'auditorium Cleary.

ON PARLE D'EUX

Les gagnantes du tirage tenu dans le cadre de la Journée de la femme parrainé par l'Union culturelle des Franco-ontariennes furent **Pam Duval**, (1er prix une courtepointe), **Louise Plante** (2ième prix: un afghan), et **Léola Guignard**, (3ième prix: un chandail).

Mme Hélène Vaillancourt, président régionale de l'UCFO a mentionné que la journée a été un grand succès et qu'elle le répétera sûrement l'année prochaine.

* * * * *



Dans la photo, nous voyons la "Princesse de l'industrie laitière" de la province de l'Ontario, qui visite l'école Pavillon-des-Jeunes de Belle-Rivière. Elle a fait une présentation aux élèves du jardin jusqu'à la 4ième année. Comme on peut le voir, les questions étaient nombreuses.

Suite à la page 7



Plusieurs enseignantes et enseignants de cette région ont participé à l'Assemblée annuelle de l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens(AEFO) qui a eu lieu à Hamilton pendant le congé de mars.

De gauche à droite, nous reconnaissons: **M. Eugène Giroux**, (école St-Antoine, Técumseh), **Mme Jacqueline Lalonde** (école Ste-Anne, Técumseh), **M. Richard St-Pierre** (école secondaire L'Essor), **Mme Rose Cogliati** (Abbé Lucien-Beaudoin, Windsor), **M. Paul Lachance** (L'Essor), **Mme Jacqueline Lachance** (St-Michel, Leamington) et **Mme Yvette Souchereau** (St-Antoine, Técumseh).

M. Lachance a été élu deuxième vice-président provincial au cours du congrès.

* * * * *

Claude et Carole Raymond sont très fiers d'annoncer l'arrivée de leur première fille. **Denis** a maintenant une petite soeur. Les grands-parents sont **M. et Mme Pierre Raymond**, qui comptent maintenant 10 petit-enfants et **M. et Mme Roger Lapointe** qui reçoivent leur deuxième.

TVOntario participe à l'éducation d'enseignants et parents francophones sur le SIDA

La chaîne française de l'Ontario s'est engagée, en collaboration avec le Groupe consultatif de l'Ontario pour l'éducation du public sur le sida (GCOEPS), dans un grand projet de formation des enseignants franco-ontariens qui doivent donner des cours obligatoires sur le sida. Le projet français mis sur pied grâce à l'appui des ministères de la Santé et de l'Éducation, consiste à former enseignants et parents sur les différentes façons d'aborder cette question avec les jeunes. Le but ultime de ce projet est de ralentir la propagation de cette maladie.

Il est prévu pour le 12 avril, que des agents d'utilisation de TVO seront à Windsor pour donner des sessions de formation aux enseignant(e)s et organiser des soirées publiques d'information pour les parents, a mentionné au REMPART M. Christian Martel de TVOntario. Les sessions de formation durent trois heures. Elles sensibilisent les enseignants par un visionnement d'émissions et l'utilisation de documents, tout en démontrant aussi des techniques d'animation pour la classe.

L'objectif de cette entreprise est également de rejoindre les parents grâce à l'appui des API de chaque école. Pour ce faire, une équipe multidisciplinaire comprenant l'hygiéniste ou l'infirmière de chaque école, un médecin de la communauté et l'animateur de TVOntario invite les parents à des soirées de discussions et d'information sur le sida.

Les responsables du projet espèrent passer, d'ici à la fin de l'année scolaire, dans les 350 écoles francophones de la province et former suffisamment les enseignants pour qu'ils soient capables de communiquer l'information pertinente sur le sida à un adulte ou à un adolescent, en classe ou ailleurs.



En Bref

•OCTROIS À DES COMPAGNIES LOCALES

La Corporation de Développement de l'Ontario a approuvée une allocation de $250,000 à la compagnie Creative Concrete Inc. de Belle-Rivière. Elle manufacturera des produits en ciment pour l'industrie de la construction.

Aussi, la compagnie Riverside Fabricating Limited de Windsor a reçu $500,000, comme investissement du gouvernement. Elle produit plusieurs sortes de pièces pour l'industrie automobile.



Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Éditeur: **JEAN MONGENAIS**
Adjoint à la rédaction: **DANIEL JANISSE**
Publicité nationale: **CÉLINE VACHON**
Comptabilité: **CHARLOTTE MONGENAIS**
Atelier: **CÉLINE VACHON**
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada,
$25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.



• LA CROIX ROUGE A BIEN BESOIN DE SANG

La Société canadienne de la Croix-Rouge tiendra une clinique spéciale après le congé de Pâques, le 5 avril, de 13h à 20h, pour regagner les contributions qui seront perdues durant la longue fin de semaine. Malgré les campagnes extraordinaires, la Croix-Rouge locale est encore en dessous de son quota.

• OCTROIS DU CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO.

(Comm.) Lors de ses dernières réunions, le conseil d'administration du Conseil des Arts de l'Ontario a approuvé des subventions totalisant 4,080,178$.

Localement, deux organisations et un individu ont reçu des subventions. Il s'agit du Centre Culturel St-Cyr de Pointe-aux-Roches et L'Association Francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex, à qui on a accordé des sommes de $1,350 et $750, respectivement dans la catégorie: Parrains pour des Tournées Artistiques. Aussi, dans la catégorie d'aide aux artistes en arts plastiques, M. Robbert Fortin a reçu $1,000.

• L'AEFO INSITE ENCORE SUR DES CONSEILS SCOLAIRES FRANCOPHONES

C'est à l'unanimité que les 140 délégués à la 49e assemblée annuelle de l'AEFO ont demandé à leur Association de réaffirmer auprès du ministère de l'Éducation et du gouvernement ontarien sa demande pour l'établissement de conseils scolaires de langue française pour desservir l'ensemble de la population francophone de l'Ontario.

Selon le président de l'AEFO Jacques Hallé, les lenteurs du gouvernement dans l'introduction de la legislation pour l'établissement du conseil scolaire de langue française dans Ottawa-Carleton et sa décision de reporter la création d'un tel conseil dans Prescott-Russell sont très inquiétantes. "Nous continuerons à insister pour l'établissement de conseils scolaires de langue française, à travers la province", a-t-il affirmé.

• SUBVENTION DE 7,600$ POUR LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

(Comm) L'honorable Bernard Grandmaître, ministre délégué aux Affaires francophones, a annoncé que la Fédération des aînés francophones de l'Ontario (FAFO) allait recevoir une subvention de 7,600$ pour un projet visant à entreprendre une étude de besoins des aînés francophones de l'Ontario.

Cette subvention provient du Fonds de soutien à la communauté de l'Office des affaires francophones. Le Fonds de soutien est un programme du gouvernement de l'Ontario qui vise à améliorer les activités ou les services offerts à la commauté francophone.

• LE NIVEAU DES GRANDS LACS COMMENCE SA HAUSSE SAISONNIÈRE

Dans son communiqué mensuel sur les niveaux des Grands lacs, Environnement Canada signale que les niveaux des lacs St-Clair, Érié et Ontario ont commencé leur hausse saisonnière au cours de février. Par contre, ce n'est pas le cas des lacs Supérieurs et Huron, car leur approvisionnement en eau se situait au-dessous de la moyenne au cours de ce mois.

Les niveaux de tous les Grands Lacs sont considérablement inférieurs à ceux de l'an dernier. Toutefois, en février, les lacs Huron, St-Clair et Érié présentaient encore des niveaux respectifs de 26, 58 et 44 centimètres au-dessus de leur moyenne à long terme pour ce mois.

Calendrier des événements

Chaque jeudi
19h00
Cours de danse carrée moderne
Parrainé par: L'Association Francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex
École Ste-thérèse, Windsor
$2.00 par leçon
Informations: M. Emmanuel Chayer, 776-5488

LUNDI 4 AVRIL
20h
Rencontre de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises - Section Pointe-aux-Roches
Invités: Mme Lucienne Bushnell et Me Jacques Chartrand qui discuteront de l'aide légal.

JEUDI 21 AVRIL
19h
Concours Régional Richelieu
Parrainé par le club Richelieu
École George P. Vanier
Information: M. Robert Bisnaire, 256-0503

SAMEDI 23 AVRIL
20h30
Danse
Parrainé par l'Associaton "Franco-Actifs' de Leamington
Moose Lodge à Blytheswood
$5.00
Information: Solange Carrier - 326-6529

L'association francophone de Leamington est relancée

(DJ) Le noyau de l'Association "Les Franco-Actifs" est formé. Ce nouveau club francophone de Leamington a élu un comité provisoire et cherche présentement à recruter des membres, a informé M. Léo Cloutier, président du club.

Le groupe parrainera sa première activité bientôt: une danse où le comité espère attirer des membres.

Le mois passé, Mme Bibiane Vallée-Guidon, de la région de Leamington, a eu l'idée de former une association francophone dans ce coin. Une réunion d'information a eu lieu, où étaient invités tous ceux intéressés à un tel club.

M. Cloutier a noté qu'il n'y avait pas beaucoup de personnes à cette réunion, mais qu'il y en avait assez pour former un comité et poursuivre le projet.

"Le club a beaucoup de potentiel, c'est seulement une question de faire connaître l'affaire," a-t-il indiqué. "C'est surtout un club social qui parrainera une variété d'activités" a mentionné le président, ajoutant que le comtié est très enthousiaste et a beaucoup d'idées.

Ce comité se compose de M. Cloutier, Mme Vallée-Guidon, vice-présidente, Mmes Jill Nicholson et Mireille Lebille, toutes deux secrétaires et Mme Estelle Bélanger et M. Michel Legault, directeurs.

Le comité se réunit à toutes les deux semaines.

Il y a eu, dans le passé une association francophone initiée par Mme Denise Guilbert, mais celle-ci a déménagé et le groupe n'a pas continué du fait d'un manque d'intérêt.

Le comité espère qu'il pourra former une association qui reflètera la francophonie de cette région. Il lance une invitation à tous ceux intéressés et les encouragent à assister à la danse le 23 avril, au Moose Lodge à Blytheswood. Pour d'autres détails voir le calendrier d'événements.

Les routes seront encore bien plus surveillées cette fin de semaine

La Sûreté provinciale sera bien à l'oeuvre cette fin de semaine de Pâques, du premier au 4 avril.

Le commissaire de la Sûreté provinciale, M. Tom O'Grady, a indiqué que les lois provinciales seront vigoureusement appliquées durant cette période.

"Pendant cette fin de semaine, il y aura plus de circulation que d'habitude. Alors, la sûreté fera tout ce qu'elle peut pour assurer que tout le monde arrive en sécurité," a-t-il mentionné.

Dès le vendredi, premier avril, la Sûreté provinciale aura plus de 500 voitures sur les grandes routes provinciales. Ils seront toutes équipées de radar et des vérificateurs d'alcool. Le commissaire a demandé à tous les bureaux d'être vigilants.

L'année passée, la Sûreté a présenté plus de 10,000 citations provinciales sous le 'Highway Traffic Act', pendant la fin de semaine de Pâques. Un total de 240 conducteurs ont été accusés pour des incidents reliés à l'alcool, alors que 432 ont vu suspendre leur permis pour 12 heures.

Malgré les bonnes habitudes de conduite de plusieurs et les meilleurs efforts de la sûreté, 14 personnes sont décédées dans 11 accidents séparés l'année passée. En plus, 374 personnes se sont blessées dans 242 accidents à travers la province.

"Les mortalités de la route sont des tragédies non-voulues. La conduite sécuritaire et sobre peut sauver des vies. Ceux qui ignorent ce fait, risquent leur bien-être et sûrement le bien-être d'autrui. Et pendant cette fin de semaine la Sûreté sera aux aguets pour de tels dangers" a conclu M. O'Grady.



Agrandissement notable au salon funéraire Marcotte à Técumseh

M. Harold Downs, maire de Técumseh, à droite, coupe le ruban traditionnel pour marquer l'ouverture des nouvelles installations du salon funéraire Marcotte à cet endroit. Il s'agit d'un agrandissement majeur contenant entre autres trois salles d'exposition qui peuvent être combinées pour en faire une très grande, une salle pour le clergé et une autre avec équipement audio-visuel pour aider aux enfants à mieux comprendre l'événement de la mort. La famille Marcotte s'occupe de services de pompes funèbres depuis que feu M. Oswald Marcotte a fondé un salon qui fut éventuellement établi dans la rue Wyandotte à Windsor. C'est le petit-fils du fondateur, Jerry fils, que l'on voit à gauche dans la photo.

Message du président du Festival



Chers francophones,

Ça me fait grand plaisir de vous adresser brièvement la parole à la veille de votre festival francophone. Bien que je sois arrivé un peu en retard sur la scène, j'ai eu l'occasion de travailler avec un comité très dévoué et très sympathique. Nous n'avions pas beaucoup d'expérience mais nous avions la volonté de réussir. Et on s'est amusé ensemble de plus.

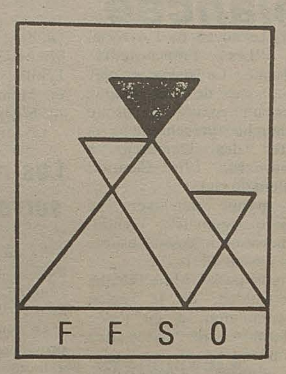
Pourtant, quand ce petit groupe se rencontrait chaque semaine, il y avait toujours une question qui nous hantait. Est-ce que les Francophones apprécient ce festival? Est-ce qu'ils vont assister aux activités? Pourquoi a-t-on tellement de difficulté à se faire aider?

Les réponses viendront à partir du 5 avril. Nous avons travaillé fort et longtemps pour vous. Nous savons que vous allez nous appuyer par votre enthousiasme, par votre esprit de groupe et surtout par votre présence.

Sans vous ce n'est pas un festival, ce n'est qu'un exercice d'organisation.

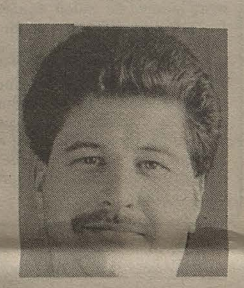
Nous vous attendons à bras ouverts.

Phil Charrette

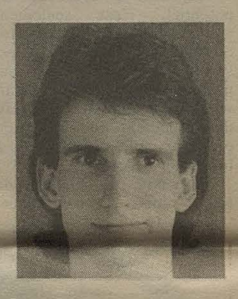


Les autres membres du comité d'organisation

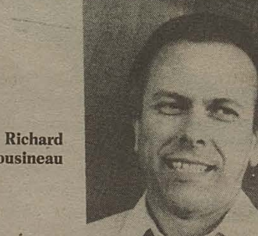

Hélène Perron


Donald Lassaline


Claudette Aylwin


Jacques Parent


Cécile Langlois


Richard Cousineau

Contacts pour billets, réservations, ou renseignements pour les activités du Festival Francophone du sud-ouest

Spectacle Expresso S.V.P.: Billets disponibles aux Centre culturel, à l'école secondaire L'Essor, au bureau de l'ACFO et dans les Caisses populaires.

Défilé de modes: Billets disponibles à l'école secondaire L'Essor

Déjeuner "Le Quotidien": Marie-Reine Martin:255-3568

Souper et couronnement de la Reine: Billets disponibles aux Caisses populaires, auprès de toutes les duchesses, au bureau de l'ACFO, de Mme Claudette Aylwin: 944-4437

Souper et soirée de l'âge d'or: Rita Beaulieu:969-7725

Tournoi de quilles familial: M. Emmanuel Chayer: 776-5488

Rally d'auto: s'inscrire à l'avance en téléphonant à Lisette Leboeuf 728-2238

Soirée de talents à Grande Pointe: Mlle Paulette Richer:255-3569 ou M. Roger Lozon: 352-8065

CHANSON THÈME DU FESTIVAL FRANCOPHONE

C'est la fête par excellence
Tout le monde rit et tout le monde danse
Du plus grand au plus petit
C'est la fête des gens d'ici

C'est la fierté qui nous rassemble
C'est la joie qu'on fête ensemble
Toujours conscients de notre foi
Donnons-nous en tous à coeur joie

Ref:
Chantons, dansons, fêtons en choeur
Disons au monde notre bonheur
Mêlons nos voix en harmonie
Fêtons ce lien qui nous unit

À tous les jeunes qui viennent nous voir
Redisons-leur tout notre espoir
Partageons tous quelque soit l'âge
Notre liberté, notre héritage

Ref:
C'est la fête par excellence
Tout le mond rit et tout le monde danse
Du plus grand au plus petit
C'est la fête des gens d'ici

Une fois l'année venons redire
Que nous sommes fiers d'appartenir
À ce grand peuple épanoui
Francophonie, francophonie

Ref:
Les yeux tournés vers l'avenir
Sans oublier nos souvenirs
Ouvrons nos coeurs au lendemain
Et poursuivons notre destin

Paroles et musique de Richard Bastien



Le comité d'organisation du Festival Francophone du Sud-Ouest

remercie tous les organismes et tous les bénévoles d'Essex et de Kent qui ont participé à l'élaboration du programme d'activités du Festival et invite toute la population à y participer



**"Fêtons en grand,
Fêtons tout l'temps"**

Mardi 5 avril

14h: Lancement du Festival; invite d'honneur: M. D'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles
Hôtel de ville de Windsor
Parrainé par le Comité d'organisation du Festival. Contact: M. Richard Cousineau

20h: Spectacle Expresso S.V.P. précédé par le groupe AWI.
Ecole secondaire L'Essor
Parrainé par la Société Radio-Canada. Contact: Mlle Paulette Richer

Mercredi 6 avril

19h30: Défilé de modes
Ecole secondaire L'Essor
Parrainé par l'école. Contact: M. Richard Charette

Jeudi 7 avril

19h30: Défilé de modes
Ecole secondaire L'Essor
Parrainé par l'école. Contact M. Richard Charette

Vendredi 8 avril

7h-9h: Petit déjeuner avec l'équipe de l'émission "Le Quotidien"
Hôtel Hilton
Parrainé par la Société Radio-Canada. Contact: Mme Marie-Reine Martin

19h: Souper et couronnement de la Reine du Festival
Salle St-Simon-St-Jude, Belle-Rivière
Parrainé par le Comité d'organisation du Festival. Contact: Mme Hélène Perron

19h-21h: Scientifête
Bibliothèque municipale de Windsor
Parrainé par l'Association des Enseignants et Enseignantes franco-ontariens-unité-Windsor Contact: Mme Dominique Pascal

Samedi 9 avril

15h: Rallye d'auto
École secondaire L'Essor
Parrainé par le Comité d'organisation du Festival. Contact: Mlle Lisette Leboeuf

17h30: Banquet du 40e anniversaire de la Coopérative de Pointe-aux-Roches
Salle St-Jean-Baptiste, St-Joachim
Parrainé par la Coopératve. Contact: M. Charles Desmarais

Dimanche 10 avril

11h: Messe servie par les Scouts
Eglise St-Jérôme
Parrainé par le Mouvement Scouts-Guides de Windsor. Contact: M. Jacques Lamarche

Midi: Déjeuner des Chevaliers de Colomb avec conférencier
Salle paroissiale St-Jérôme
Parrainé par les Chevaliers. Contact: M. Paul LaRochelle

13h: Tournoi de fers à cheval
Terrain derrière l'église St-Jérôme
Parrainé par l'Association Francophone des Sports et Loisirs. Windsor/Essex Contact: M. Roger Hamel

Lundi 11 avril

Midi à 20h: Galerie d'art
École secondaire L'Essor
Parrainé par le Centre culturel Tournesol et le Conseil des Arts de l'Ontario. Contact: Mme Lisa Bourgoin

19h: Soirée d'improvisation - écoles élémentaires du comté d'Essex
École secondaire L'Essor
Contact: Mme Céline Bordeleau

Mardi 12 avril

15h30 et 19h30 ENCHOR -Spectacle des chorales des écoles élémentaires françaises de Windsor
Bibliothèque municipale
Contact: M. Robert Vallée

21h: Lancement d'un livre de l'écrivain Paul-François Sylvestre
Bibliothèque municipale
Parrainé par le Centre culturel Tournesol. Contact: M. Jacques Parent

Mercredi 13 avril

19h: Souper Richelieu inter-clubs
Restaurant Country boy, St-Joachim
Parrainé par le Club Richelieu Les Campagnards. Contact: M. Rosaire Sylvestre

Jeudi 14 avril

18h: Souper et soirée dansante pour tous les gens d'âge d'or
Salle paroissiale St-Jérôme
Parrainé par le Club l'âge d'Or Jean-Paul II. Contact: M. Jérémie Beaulne

18h: Projection de deux films français: "Bach et Bottine" et "Les Fugitifs"
Cinéma Park, rue Erie
Parrainé par le Comité d'organisation du Festival. Contact: M. Jacques Parent

Vendredi 15 avril

14h30: Spectacle "Les Sortilèges" pour les élèves seniors de l'école secondaire L'Essor
A l'école
Parrainé par l'école. Contact: Mme France Simoneau

20h: Boîte à chansons
Ecole St-Joseph, Rivière-aux-Canards
Contact: M. Joseph Bisnaire

Samedi 16 avril

13h: Tournoi de quilles familial
Salle Bowlero
Parrainé par l'Association Francophone des Sports et Loisirs. Windsor/Essex Contact: M. Emmanuel Chayer

18h30: Souper, remise des trophées du tournoi de l'après-midi, spectacle Phil Charette et danse
Centre canadien-français
Parrainé par l'Association Francophone des Sports et Loisirs. Windsor/Essex. Contact: M. Emmanuel Chayer

Dimanche 17 avril

11h: Messe servie par les Scouts
Eglise St-Jérôme
Parrainé par le Mouvement Scouts-Guides de Windsor. Contact: M. Jacques Lamarche

Midi: Dîner au spaghetti
Salle paroissiale St-Jérôme
Parrainé par le Mouvement Scouts-Guides de Windsor. Contact: M. Jacques Lamarche

Midi: Déjeuner: beignes, café
Salle St-Jean-Baptiste, St-Joachim
Parrainé par la Fédération des Femmes canadiennes-françaises Section St-Joachim. Contact: Mme Gabrielle Sylvestre

20h: Soirée de talents
Grande Pointe
Parrainé par le Centre culturel Tournesol Contact: M. Roger Lozon

INDEX DES SERVICES EN FRANCAIS

INSTITUTIONS FINANCIERES

Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches Ltée
C.P. 100, Pointe-aux-Roches, 798-3026

Caisse Populaire Técumseh Ltée
1120 Lespérance, Técumseh, 735-6069

Caisse populaire Windsor Ltée
2800 est, ch. Técumseh, Windsor 945-8156, 945-8161

LIBRAIRIES

MONUMENTS DE CIMETIERE

Excelsior Monuments Limited, (M. Don Lappan)
11918 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2445

OPTICIEN

Union Vision Centre (Mme Carole Jubenville)
7610 est, ch. Técumshe (au rez-de-chaussée), Windsor 944-4274

OPTOMETRISTE

Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erié, Suite C, Windsor, 973-1101; 197 rue Sandwich, Amherstburg, 736-2406; 189 rue Church, Belle-Rivière 728-3611

PHOTOGRAPHES

St. Louis Studio & Camera Inc. (M. George St-Louis)
12065 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2622

The Photographer, (Mme Marthe Cybulski)
829 rue Moy, Windsor 253-4535

PLANIFICATION FINANCIERE

Regal Capital Planners, (M. André Comeau)
7290 ch. Malden, Rés.: 734-7921, Bur.: 972-1520

QUINCAILLERIE

Quincaillerie Pattenaude, 7180 ch. Técumseh
Pointes-aux-Roches, 798-3556

RECEPTION SALLES A LOUER

Centre canadien-français (Club Alouette)
2418 ave Central, Windsor 945-1189

Salle St-Jean-Baptiste (Club St-Jean-Baptiste)
1222 ch. Lespérance, Técumseh 735-3239

RENOVATION ET CONSTRUCTION

Adrian Aluminum Ltd., (MM. Gilbert et Victor Bellavance)
3979 est, ch. Técumseh, Windsor. 945-1761

Belle River Colour Your World, (Mme Alice Renaud)
617 rue Notre-Dame, Belle-Rivière 728-4024

RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Villa Maria, 2856 ouest, pr. Riverside, Windsor 254-3763

Suite à la page 11

mots cachés

7 lettres cachées

A	G	E	E	E	S	S	E	H	C	I	R	B	C	F
F	R	E	L	E	S	M	V	R	R	E	U	R	R	E
P	R	B	N	R	O	E	Y	U	E	C	I	A	E	P
O	A	I	D	R	A	X	E	S	H	V	I	N	E	D
S	A	S	T	E	L	P	M	E	T	S	I	C	A	I
S	E	E	S	E	B	L	R	S	R	E	H	H	U	M
A	R	N	R	A	V	O	C	U	E	E	R	E	P	E
U	E	B	I	E	N	I	I	R	L	R	I	E	A	N
V	R	E	R	T	E	T	T	S	D	L	U	N	I	S
A	E	T	E	T	A	E	O	E	E	E	I	T	X	I
G	E	N	U	U	N	M	E	N	R	M	T	U	A	O
E	E	A	T	E	B	L	I	M	A	B	E	S	E	N
M	E	L	P	R	E	S	R	L	L	F	M	N	I	F
B	E	P	E	G	E	E	R	U	M	A	R	O	T	P
R	A	S	E	R	E	I	R	I	A	L	C	A	M	P

Aérer
âgée
animal
arbre

Beauté
branche
bûcheron

Calme
camp
clairière
crée

Déboisement
dimension

Exploite

Feuillu
feux
frais
frêle

Gelé

Hiver

Lieu

Manie
matin
mène

morte
mystère

Nature

Ombre
orée

Paix
parle
passant
pêche
pénètre
peur
piste
plante

Ramure
raser
résine
richesse

Sable
saine
sauvage

scie
sombre

Temple

Vent
verte

Les «céréales» à la maison

Avez-vous mangé des «céréales» ce matin ? Regardez sur la liste des ingrédients; ceux-ci sont inscrits par ordre d'importance. Dans certains cas, c'est le blé entier qui vient en tête, dans d'autres... c'est le sucre ! Ne devrait-on pas alors parler de sucrerie plutôt que de céréale ? Faites le tour de toutes les boîtes de céréales et de farine de votre garde-manger, et notez les diverses céréales présentes. Les principales céréales sont les suivantes : REGO - NOVAIE -GILESE - LEB - SAMI -LITLEM - ZIR - GROSHO... oups ! Les lettres ont été mélangées ! Pouvez-vous les remettre en ordre ?

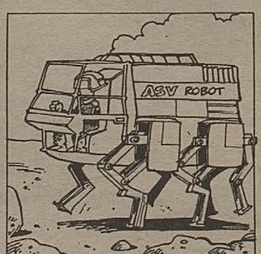


préparé par le professeur Scientifix (SERVICE HEBDO-SCIENCE)

Marche, robot !

Marcher, pour un être humain, c'est facile... mais pour un robot, c'est une activité fort complexe.

De nombreux spécialistes essaient de créer un «robot-qui-marche». Ainsi, une équipe de l'université de l'état de l'Ohio, aux USA, a mis au point un véhicule à six pattes, capable de transporter une charge de 90 kilos à la vitesse de 8 km/h. Ce robot peut franchir un fossé de trois mètres ou un mur de deux mètres, ceci en conservant son chargement toujours à l'horizontale.



Le principal problème est la coordination des nombreux joints de chacune des pattes, une tâche assurée par les nombreux ordinateurs de bord de ce véhicule-robot.

mots croisés

HORIZONTALEMENT

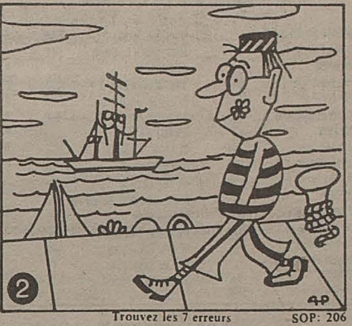
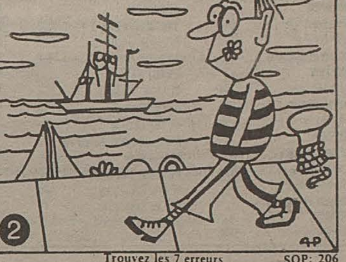
1 — Qui fait ou vend des articles de mode. — Du verbe aller.
2 — Bassin naturel ayant issue libre vers la mer. — Qui n'a pas vingt-et-un ans.
3 — Pareil. — Blesser.
4 — Prép. lat. — Au bon air. — Pron. pers.
5 — Lac au Soudan. — Faible clarté.
6 — Femme d'Athamas. — Administrera pour autrui.
7 — Exister. — Sorte de redingotes un peu longues.
8 — Dit de nouveau. — Fils du frère ou de la soeur.
9 — Qui renferme beaucoup d'érudition. — Descendu.
10 — Attachée au mors du cheval. — Tesson.
11 — Chefs de famille. — Barbe des épis de l'orge.
12 — Marin anglais (1777-1856). — Manier doucement.

VERTICALEMENT

1 — Façons.
2 — Conj. — Dire. — Fl. d'Italie.
3 — Peine des damnés. — Impuretés du corps.
4 — Qui n'existe que dans l'idée. — Gros canards.
5 — Qui sème. — Biscuiterie.
6 — Époque. — Épreuve.
7 — Me, inversé. — Prén. masc.
8 — Lui. — Imagination sans fondement. — Trois lettres de résultat.
9 — Charge d'un âne. — Cours d'eau naturel.
10 — Près de. — Haïr.
11 — Parcourues des yeux. — Ville espagnole.
12 — Iras à l'aventure. — Faire usage de.

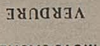
jouez avec nous

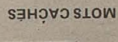


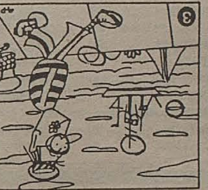



Trouvez les 7 erreurs SOP: 206

solutions








Le Conseil des écoles catholiques séparées
DE WINDSOR
1485 ave Janette
Windsor - Ontario
NIX 1Z2



requiert pour septembre 1988

- Enseignant[e]s maternelle
- Enseignant[e]s pour la suppléance
- Conseillers/conseillères pédagogiques en:
  1e] Méthodes primaires [temps-plein]
  2e] Cathéchèse [1/5]*
  3e] Sciences/Mathématiques [1/5]*
  4e] Musique/Art [1/5]*
  5e] Français [1/5]*
  6e] Coordonateur en programmation [1/5]*

N.B. *Méthode d'enseignement mutuel [coaching]
Les personnes de 2 à 6 seraient des enseignant[e]s modèles.

Exigences:

Selon les critères exigés en Ontario.

Les personnes intéressées par ces postes sont priées de faire parvenir leur demande par écrit au Conseil Scolaire avant le 15 avril 1988 à:

M. Denis Levert
Surintendant des écoles françaises
1485 avenue Janette
Windsor, Ontario
N8X 1Z2

BUDWEISER Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec



L'Erablière de l'AFSLWE

Résultats du 25 mars
Plus haut simple
HOMMES
- Julien Bélanger 214
- Mario Girard 198
- Emmanuel Chayer 191

FEMMES
- Yvette Nadeau 204
- Arnolda Godin 192
- ALine Boily 190

ÉQUIPES
- #10 Les Anciens 917
- #3 Les Pros 904
- #11 Les Hiboux 897

Plus haut triple
HOMMES
- Mario Girard 578
- Michel Caron 565
- Jean-Marc Labelle 541

FEMMES
- Yvette Nadeau 566
- Arnolda Godin 513
- Solange Ward 499

ÉQUIPES
- #10 Les Anciens 2694
- #3 Les Pros 2515
- #1 Les Lutins 2498

Classement suite au 25
- #3 Les Pros 57½
- #12 Les Faucons 52
- #6 Les Capables 49
- #9 Les Samepits 46
- #2 Les Frustrés 45
- #8 Les Bouffons 43
- #11 Les Hiboux 41
- #1 Les Lutins 39
- #10 Les Anciens 35½
- #5 Les Nombrils 35
- #4 Les Pierre-à-feu 31
- #7 Les Gazeux 30

Meilleures moyennes
HOMMES
- Mario Girard 184
- Michel Caron 170
- Guy Gélinas 168

FEMMES
- Solange Ward 166
- Yvette Nadeau 159
- Arnolda Godin 157

Ligue de sacs de sable du club de Jean-Paul II de l'Age d'Or l'AFSLWE

Résultats du 22 mars
Plus haut simple
HOMMES
- Armand Grenier 1040
- Arthur Beaulé 990
- Gérard Doyon 970

FEMMES
- Berthe Lamarche 1090
- Marie Parent 980
- Mona Cormier 930

ÉQUIPES
- Les Loups 3130
- Les Éperviers 3030
- Les Tigres 2960

Équipe qui a fait le plus haut simple:
- Les Loups 3130

Équipe qui a fait le plus haut triple:
- Les Loups 7940

Les joueurs qui ont joué plus de 1000:
- Berthe Lamarche 1090
- Armand Grenier 1040

Classement suite au 22
- Les Éperviers 107
- Les Serins 75
- Les Éléphants 75
- Les Pinsons 74
- Les Tigres 69
- Les Loups 65
- Les Merles 61
- Les Geais 60

Meilleures moyennes
HOMMES
- Ernest Duguay 730
- Jérémie Beaulne 720
- Robert Nadeau 690

FEMMES
- Mona Cormier 700
- Rose Sirois 640
- Marie Parent 620

Les Joyeux Troubadours

Résultats du 23 mars
Plus haut simple
HOMMES
- Maurice Gagnier 207
- Normand Lebert 200
- Ronald Boudreau 201

FEMMES
- Gemma Bélanger 228
- Shelley Girard 193
- Lise Reaume 189
- Henriette Michaud 189

ÉQUIPES
- #7 Les Abeilles 735
- #11 Les Cavaliers 732
- #10 Les Expos 723

Plus haut triple
HOMMES
- Ronald Boudreau 530
- Normand Lebert 521
- Maurice Gagnier 479

FEMMES
- Gemma Bélanger 577
- Shelley Girard 524
- Henriette Michaud 465

ÉQUIPES
- #5 Les Copains 2060
- #13 Les Barbes bleues 2058
- #3 Les Drapeaux 2041

JACPOT:
- #1 Lionel Hebert
- #2 Lillianne Percy

Classement suite au 25
- #2 Les Tigres 63
- #9 Les Castors 61
- #3 Les Drapeaux 57
- #14 Les As-de-Pic 54½
- #5 Les Copains 52
- #7 Les Abeilles 50
- #6 Les Forces Can. 49
- #11 Les Cavaliers 47
- #4 Les Bûcherons 46
- #13 Les Barbes bleues 45
- #8 Les Étoiles 44
- #1 Les Astres 41
- #10 Les Expos 39½
- #12 Les Jay Bleus 34

Meilleures moyennes
HOMMES
- Gilles Chiasson 175
- Maurice Gagnier 171
- Jack Tracey 165

FEMMES
- Gemma Bélanger 162
- Marianne Vallée 156
- Shelley Girard 159

Hockey Salon

PEE-WEE
R.B. Sport Shop 15 contre Centre Canadien-fran. 5
R.B. Sport Shop remporte la semi-finale.
Reid's Trophy 6 contre club Richelieu 4
Série égale 1 à 1.

Prochaine joute le 9 avril à 2heure.
L'équipe gagnante rencontrera R.B. Sport Shop en final.

Chevaliers de Colomb St-Jérôme

Résultats du 23 mars
Plus haut simple
INDIVIDUEL
- Germain Roy 190
- Ernest Ward 185
- Howard Losier 181

ÉQUIPES
- #2 650
- #1 634
- #4 630

Plus haut triple
INDIVIDUEL
- Germain Roy 531
- Ernest Ward 524
- Gaston Pitre 504

ÉQUIPES
- #2 1887
- #1 1831
- #4 1765

Classement suite au 23
- #2 89
- #3 85
- #4 76
- #1 58

Plus haute moyenne
- Paul Poulin 175
- Germain Roy 175
- Roger Leclerc 159
- Ernest Ward 157

Ligue Fleur de Lys-Mixte de l'AFSLWE

Résultats du 27 mars
Plus haut simple
HOMMES
- Raoul Landry 211
- Laurent Bellefeuille 195
- Donald Michaud 191

FEMMES
- Line Duguay 198
- Jocelyne Poulin 180
- Louiselle Landry 176

ÉQUIPES
- #2 865
- #13 848
- #11 847

Plus haut triple
HOMMES
- Donald Parent 563
- Donald Michaud 558
- Donald Ethier 529

FEMMES
- Jocelyne Poulin 506
- Line Duguay 484
- Louiselle Landry 480

ÉQUIPES
- #11 2528
- #12 2426
- #13 2414

Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne
- Marco Dupuis 37
- Louiselle Landry 48

Quille mystère POP
- Gisèle Martineau 169

Premier gagnant du 50/50
- Linda Collins

Deuxième gagnant:
- France Masse (Bouteille)

Classement suite au 27
- #5 Reid's Trophy 68
- #6 Gen. Hosp. Un. 61
- #9 Serge Ethier P. 58
- #11 Franco Rest. 56½
- #2 Bowlero Bowl 54½
- #3 Champion's Rest. 52
- #10 Spartan Tool 50
- #4 AFSLWE #1 47½
- #7 AFSLWE#2 47½
- *1 P&A Texaco 43
- #12 Centre C. F. 40
- #13 Dynamite Disco 40
- #14 P&A Regent 36½
- #8 Star Custom 33

Meilleures moyennes
HOMMES
- Craig Douglas 178
- Réjean Morin 177
- Robert Chrétien 173

FEMMES
- Angèle Lapierre 173
- Adelaide Dease 166
- Line Duguay 159

GAGNANT DE LA 2e session:
- #5 Reid's Trophy 68
- Gisèle Levasseur
- Beth Parent
- Charlene Warner
- Nancy West
- Gilles Roy

- #6 Gen. Hosp. U. 61
- Gaston Pitre
- Bobby Dumond
- Claude Pépin
- Hélène Laroche
- Robert Chrétien

Le club de l'Age d'Or

Jean-Paul II
Résulats du 22 mars
Plus haut simple
HOMMES
- Maurice Beaudet. 198
- Zéphirin Beaulieu 198
- Ernest Duguay 193
- Germain Roy 192

FEMMES
- Adèle Paré 183
- Rita Beaulieu 166
- Yvette Lapierre 153

ÉQUIPES
- #5 Les Voyageurs 674
- #4 Les Frous-Frous 665
- #8 Les Lys 645

Plus haut triple
HOMMES
- Germain Roy 553
- Zéphirin Beaulieu 520
- Ernest Duguay 519

FEMMES
- Rita Beaulieu 458
- Adèle Paré 452
- Yvette Lapierre 529

ÉQUIPES
- #5 Les Voyageurs 1953
- #4 Les Frous-Frous 1869
- #3 Les Castors 1820

Classement suite au 22
- #8 Les Cardinaux 50
- #3 Les Castors 50
- #2 Les Cardinaux 46
- #5 Les Voyageurs 44
- #10 Les Surprenants 43
- #7 Les Roses 41
- #4 Les Frous-Frous 40
- #1 Les Oiseaux Bleus 37
- #6 Les Français 36
- #9 Les Bonnes humeurs 33

Meilleures moyennes
HOMMES
- Germain Roy 170
- Maurice Beaudet 157
- Ernest Duguay 156
- Paul L. Barrette 156

FEMMES
- Rose Sirois 144
- Adèle Paré 137
- Pauline Bisson 135
- Rita Beaulieu 135
- Marte Nadeau 135

Neuvaine à Notre-Dame du Cap

O Notre-Dame du Cap, Reine du très Saint Rosaire, Mère de Miséricorde et toute Puissante Avocate, humblement prosterné à vos pieds, je vous supplie avec amour et confiance, pour la plus grande gloire de Dieu, la propagation de votre culte et le progrès de l'oeuvre de votre Sanctuaire, de m'obtenir (telle et telle faveur) du Coeur adorable de votre divin Fils Jésus.

Ainsi soit-il. (Trois Ave Maria), Notre-Dame du Cap, priez pour moi.

P.C.

Petites annonces

A VENDRE: Ensemble de salon (sofa et chaise); cuisinière avec éventail; sécheuse. **735-3619** **02-02**

GARDIENNE DISPONIBLE: Dame prête à garder chez elle: appeler Pierrette au **944-5343** **04-01**

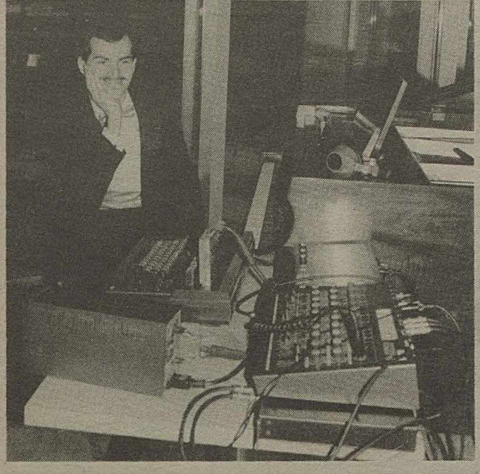
RECHERCHÉ: Paire de patins à glace pour garçon. Point 2 **258-4916** **04-03**

Urgent: Cherche appartement pour le début de mai dans les environs de Belle Rivière comrenant: 2 chambres à coucher, un endroit où mettre laveuse et sécheuse.
Demander Lise ou Jean. Le soir **727-3521, 258-5991** le jour à partir du 28 mars.
12-1

Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs Spectacles

Une émission nationale met en vedette Joseph Benoît

Le poste français de Windsor CBEF, diffusera une émission spéciale qui mettra en vedette un artiste francophone de Grande Pointe.



Il s'agit de Joseph Benoit. L'émission, réalisée par Mlle Paulette Richer, sera entendue à l'échelle du pays le premier avril à 23h.

On pourra entendre des extraits de 'l'Introït' du 'Confiteor' et de 'L'Agnus' Dei' d'une messe que ce jeune artiste est en train de composer. Marc McNamara, étudiant en musique à l'Université de Windsor fera le chant.

Entre les extraits, Joseph partagera ce qui le motive à écrire de la musique liturgique et pourquoi il utilise un ordinateur.

L'émission a été enregistrée en multipiste à Windsor. "C'est un excellent portrait de ce jeune artiste," a déclaré Mlle Richer.

Le technicien de l'émission fut M. Philippe Coyne.

CBEFT

VENDREDI 1er AVRIL
19h30 GRANDS FILMS

Alexandra McKay, une aveugle dont la vie était fort bien organisée, doit soudainement tout remettre en question. Attaquée chez elle, elle doit se résoudre à acquérir un chien-guide. Courtisée par un divorcé qui veut la convaincre de subir une opération qui pourrait lui rendre la vue, elle doit réapprendre l'amour et l'espoir auxquels elle avait renoncé. Y parviendra-t-elle?

SAMEDI 2 AVRIL 1988
14h00 BASEBALL MAJEUR À MONTRÉAL

Pour la première fois de leur existence, les Expos débuteront la saison régulière devant leurs propres partisans, réunis au Stade Olympique de Montréal, alors qu'ils affronteront les mets de New York dans la traditionnel match d'ouverture diffusé le lundi 4 avirl à 14h45, à la télévision de Radio-Canada.

Avec le retour de joueurs vedettes comme Floyd Youmans, Pascual Perez, Tim Raines, Tim Wallach et Hubie Brooks, entre autres, les amateurs de baseball goûteront de nouveau à l'ambiance et à l'euphorie des grands moments d'une course au championat.

Après un entraînement intensif à West Palm Beach, en Floride, la formation montréalaise de Buck Rodgers est prête à s'engager dans une 20e saison qui s'annonce déjà pleine d'émotions.

DÉBUT 4 AVRIL 1988
20h00: PRENDRE LA ROUTE

La série Prendre la route, tournée aux États-Unis et au Canada, traite de tous les aspects qui font des accidents de la route, l'un des fléaux du XXe siècle.

On peut voir le premier des 4 épisodes de ce dossier-choc, présenté à la Télévision de Radio-Canada. "Sous le coup du choc" de Paul Cowan, emmène au Centre de traumatologie de Baltimore pour faire prendre conscience du cauchemar vécu par les victimes d'accidents de la route. Ensuite, le 11 avril, "L'Inconduite", une émission réalisée par Michel Poulette, permettra de suivre des automobilistes sur la route à travers le regard des policiers de la Sûreté du Québec. Le 18 avril, "Facultés affaiblies" de Paul Cowan témoigne de la lutte contre l'ivresse au volant. Le dernier épisode, le 25 avril, "Routes à suivre" des réalisateurs Raoul Fox et Ken McCready se veut un message d'espoir relié aux efforts, déployés par toutes les autorités concernées, pour trouver des moyens qui rendront les routes plus sécuritaires.

CBEF

SAMEDI 2 AVRIL
20h00: HOCKEY
Les Sabres de Buffalo rencontrent les Canadiens de Montréal au Forum.

DIMANCHE 3 AVRIL
13h03 : MULTIPISTE
À VOIX ET RYTHMES vous entendrez Patricia Létourneau d'Edmonton, auteure-compositeure-interprète.

19h00: HOCKEY
Les Canadiens de Montréal rencontrent les Sabres à Buffalo.

LUNDI 4 AVRIL
19h04: PAR QUATRE CHEMINS
Jacques Languirand propose une omelette aux oeufs de Pâques
20h04: L'AVENTURE
Borduas et Refus Global raconté par Guy Beausoleil.

MARDI 5 AVRIL
23h34: RÉCITAL D'ORGUE
Thérèse Laflamme à l'orgue Casavant de l'église du Gesù de Montréal: "Petites fleurs musicales" et "Symphonie-choral" de Tournemire.



SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Bechard Floor Sanding, (Mme Rita Béchard)
367 rue Lincoln, Windsor 253-7014

SALONS DE COIFFURE

Action Hair Design, (Monique Gagné), 13592 ch. Técumseh (Mail Zehr's) 735-5344

Boutique Astral, (Mme Rolande Tremblay)
2851 Howard, Windsor 966-2282

Dynamic Hair & Esthetics, (Muriel Thomas). 100 ch. Lespérance Técumseh 735-7771

The Gallery Beauty Salon, (Mme Linda Nantais)
3919 rue Seminole, Windsor 945-0855

SALONS FUNERAIRES

Salons funéraires Marcotte (M. Jérôme Marcotte)
870 rue Wyandotte Windsor, 977-9277; 12105 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2830

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame
Belle-Rivière, 728-1500

Paul Reaume Funeral Home
Comber 687-2128

SERVICES AGRICOLES

SERVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor-Essex,
(Me Jacques Chartrand, Me Terry Guerriero)
595 est, ch. Técumseh, Windsor 253-3526

Me Brian Ducharme, 201-302 Ouellette, Windsor. 258-6490
12214 est, ch. Técumseh. Técumseh. 735-1445
400 rue Notre-Dame, Belle-Rivière 728-1840

Kirwin, Gordon, Chapman, (Mme Paulah Edwards)
411 est, pr. Riverside, Windsor. 255-9840

Levesque, Levesque et Taylor, (Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque), 52 ouest rue Chatham, Windsor 252-2323
12150 ch. Técumseh, Técumseh. 735-9928

SOUDURE

Astro Welding (Roger, Camille et Aline Dessureault)
974 rue Howard, Windsor 254-2672

TELEVISEURS - VENTE ET SERVICE

Mark TV, (M. Edmond Drouillard, M. Marc Drouillard, Mlle Lise Drouillard) 11400 est, ch. Técumseh, Windsor. 735-2155

TROPHEES ET PLAQUES

Belle River Trophy Awards, (Mme Louise et M. Claude Crevier)
1490 Route 2, à l'ouest de Belle-Rivière 727-6361

UNIFORMES

General Hospital Uniforms (Hélène Laroche et Line Duguay)
1724 ch. Huron Church 254-6002

Radio-Canada invite de nouveau des participants à son concours Ontario Pop

ONTARIO POP, c'est le grand concours de la chanson française mis sur pied par Radio-Canada en collaboration avec le Festival franco-ontarien afin de recruter et de promouvoir les nouveaux talents dans les différentes régions de la province.

Toute personne âgée d'au moins 16 ans au premier juin 88 et non-professionnelle peut s'inscrire dans l'une des deuxcatégories, soit interprète ou auteur-compositeur-interprète.

Dans le sud-ouest de la province, on peut s'inscrire en contactant Mlle Paulette Richer, 267 Pélissier, 8e étage, Windsor, N9A 4K5.

En plus de faire de la réalisation à CBEF, Windsor, Mlle Richer travaille depuis plusieurs années à mettre en valeur la relève franco-ontarienne. C'est elle qui, par exemple, a fait découvrir Gabriel Gagnon qui s'est classé deuxième dans la catégorie interprète au concours ONTARIO POP, édition 1987. Elle a aussi fait apprécier les talents du groupe AWI, de Lise Chartrand et de Richard Bastien par le biais d'émissions comme **VOIX ET RYTHMES** ou **MULTIPISTES.**

Cette année, Mlle Richer s'est engagée encore une fois à découvrir de nouveaux artistes de cette région. Entre autre, elle pense à Linda Bellaire, Michelle Lauzon, David Labutte, Bernard Bénéteau, Daniel Poirier, Terry Nadasdy, Sonia Logan et Pierre Thomas.

En plus, Mlle Richer mentionne que les même individus qui ont fait compétition l'année passée peuvent le faire de nouveau cette année.

"La région du sud-ouest commence à s'établir comme une qui est très riche en tant qu'artistes francophones," a-t-elle noté.

Le Concours ONTARIO POP se déroule en trois étapes. D'abord, les auditions qui se tiendront à Windsor le 20 avril; ensuite le stage de formation auquel participeront les candidats retenus (ce stage comprend une série d'ateliers donnés par des spécialistes du domaine de la chanson et du spectacle); la dernière étape est la grande finale qui se déroulera à Ottawa le 20 juin dans le cadre du Festival franco-ontarien. Cette finale sera diffusée en direct du Centre national des arts à Ottawa au réseau national de télévision de Radio-Canada.

TVO

JEUDI 31 MARS
19h30: ENFANTS VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES

La série C'est ton droit se propose d'aborder les procédures à suivre en cas d'agressions sexuelles envers les enfants. C'est ainsi que nous rencontrons Hélène, qui confie à Huguette que sa fille Lucie, âgée de 9 ans, a été abusée sexuellement. Richard, un professeur d'école témoin de l'échange, ne peut s'empêcher d'intervenir et d'offrir son assistance à Hélène, désemparée et complètement dépassée par les événements. Plus tard, Me Jean-François Aubé s'entretient avec Me Denise Bellamy, avocate au ministère du Procureur général de l'Ontario, au sujet de la nouvelle loi C-15, qui reconnaît désormais le témoignage de l'enfant victime d'agressions sexuelles. L'émission donne aussi quelques conseils sur la manière de prévenir ces situations dramatiques.

VENDREDI 1 AVRIL
22h30: CINÉMA, CINÉMA

La Vieille Dame et l'Africain
(France 1986)

Drame sentimental réalisé apr Alain Dhouailly, avec Danielle Darieux et Maka Kotto. Émilienne, veuve respectée de ses voisins, vit sa vie tranquille dans une grande ville de province. Un jour, elle rencontre Raphaël, un jeune Africain fantasque, plein d'humour insolite, qui remplit très bien sa solitude.

LUNDI 4 AVRIL
21h: LE TERRAIN DE JEUX

Tous les jours, les enfants du voisinage se donnent rendez-vous au terrain de jeux du quartier, mais le petit Jim Underhill n'est jamais parmi eux. Pourtant, il n'a rien qui le différencie des autres: il a six ans bien sonnés, il est en parfaite santé, enjoué et plein d'énergie. C'est son père qui lui en refuse l'accès, ce père qui, dans le même terrain de jeux, fut la victime, lorsqu'il n'était qu'un gamin, des jeunes durs à cuire du quartier. Son fils, jure-t-il depuis, ne subira jamais le même sort... jusqu'au jour où il succombe aux demandes répétées de son garçonnet. Ce jour-là, pour Charles Underhill, terrifiée, passé et présent ne vont plus faire qu'un...

MARDI 5 AVRIL
21h00: URSS: CAMARADES, ENCORE UN EFFORT!

Pendant que de nombreux observateurs continuent de se demander si la nouvelle politique de "transparence" de Mikhail Gorbatchev...aussi connue sous le nom de "glasnost"...n'est tout simplement pas une opération de charme destinée aux pays de l'Ouest, une équipe de tournage de la Radio-télévision suisse romande est partie pour l'URSS afin de constater sur place la réalité quotidienne des Soviétiques, deux ans après l'accession au pouvoir de Gorbatchev. Ainsi, ils ont pu rencontrer à Moscou et en toute liberté des intellectuels, fer de lance de la politique de "transparence", des artistes, des retraités, des écologistes, des extrémistes, des journalistes et des ouvriers. Et force est de constater qu'une plus grande liberté d'expression est aujourd'hui venue s'intégrer aux longues queues devant les magasins, lot quotidien des Moscovites. Mais, si le "glasnost" a déjà transformé les régions urbaines du paysage soviétique, les campagnes, elles, restent encore à l'écart du souffle de réforme qui balaie lentement l'URSS.